صكنا من الاصل

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14061 – 4,50 F | JEUDI 12 AVRIL 1990 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Des fleurs pour la Libye

JACQUELINE VALENTE, son compagnon et sa fillette désormais rendus à la liberté, il n'y a plus d'otages français au Proche-Orient. Qui ne s'en réjouirait ? Seuls les ingrats ou les grincheux obstinés reprocheront au gouvernement d'avoir, au terme de discrètes – quoique tardives – démarches, arraché trois innocents des mains d'un groupe terroriste. Abréger la captivité d'otages peut valoir la peine de s'adresser aux puissants dont dépend leur sort, si peu recommandables soient-ils. En ce genre d'affaires, où des vies sont en jeu, l'échec est souvent moins pardonné que l'immoralité.

Il n'empêche. Sans vouloir faire la « fine bouche », pour reprendre le mot de M. Roland Dumas, on ne peut que s'étonner des hommages insistants adressés, en la circonstance, par les dirigeants français au colonel Khadafi. Passe encore que M. Mitterrand, tenu par une obligation protocolaire, « remercie personnellement » le dirigeant libyen. Ce geste présente l'avantage pour la France de souligner qu'elle n'a pas perdu son âme dans un marchandage avec des terroristes et que la triple libération de mardi résulte d'une négociation – certes un peu spéciale – d'Etat à Etat.

MAIS n'aurait-on pu s'en tenir là ? Fallait-il que le chef de la diplomatie aille jusqu'à saluer *le « geste élevé et humanitaire »* du colonel, en assurant du surcroît qu'il pesait pour l'avoir « apprécié à sa *juste valeur* » ? Devait-on accorder un certificat de bonne conduite au dirigeant libyen, qui peut-être n'en attendait pas tant ? La subtile richesse du vocabulaire diplomatique offre assez de nuances pour qu'on s'abstienne de ponctuer les remerciements d'usage d'un dièse chaleureux. Prendre acte d'une initiative heureuse du colonel Khadafi est une chose. Mais de là à en faire un bienfaiteur de l'humanité...

A-t-on oublié l'essentiel ? Depuis de longues années, le maître de Tripoli accueille, finance et arme le groupe Abou Nidal, en le manipulant – otages ou non – au gré de ses humeurs et de ses intérêts. Bien plus : des indices concordants donnent à croire que les trois otages du « Silco » ont passé en Libye une partie au moins de leur période de captivité. Ne pouvaient-ils être libérés plus tôt?

LA soudaine générosité du colonel Khadafi, au nom d'un islam devenu bienveillant, *ne trompe personne.* Jugeant son régime trop isolé, redoutant en permanence un mauvais coup de l'Amérique, le chef de l'Etat libyen joue à nouveau la carte *française.* Tout cela relève seulement de la bonne et vieille « Realpolitik ».

Même s'il agace à Paris, l'« écœurement » des Britanniques *envers* les *procédés* de la France peut se comprendre. Intransigeante dans son refus de tout contact avec les preneurs d'otages, la Grande-Bretagne a beau jeu de nous faire la leçon, en soulignant que la France, en négociant en sous-main, se moque des résolutions communautaires en matière de terrorisme. La logique qui conduit, sans le dire, à traiter sinon avec les preneurs d'otages, du moins avec leurs parrains, est si perverse qu'elle permet à ces derniers, en cas d'heureux dénouement, d'empocher le bénéfice moral des crimes dont ils se sont fait un temps les complices.

Lire nos informations page 6

Taxe d'habitation, cotisations sociales et impôt sur le revenu

Le gouvernement et les députés socialistes s'opposent sur la politique fiscale

La réforme de la fiscalité sera au centre des débats d'orientation budgétaire, qui doivent s'engager, jeudi 12 avril, à l'Assemblée nationale entre les députés et le gouvernement. Les modalités de calcul de la taxe d'habitation provoquent une polémique entre le groupe PS et le ministère des finances.

La décision de créer immédiatement une cotisation sociale généralisée sur l'ensemble des revenus fait l'objet d'un débat au sein même du gouvernement. Enfin, les parlementaires devraient engager une discussion sur le projet de l'introduction en France du prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu.

Les écueils du prélèvement à la source

par Alain Vernholes

L'impôt sur le revenu pourrait être, en France, prélevé à la source d'ici quelques années. M. Michel Rocard s'est nettement prononcé pour l'adoption de ce système, en vigueur dans la plupart des grands pays industrialisés.

Des études sont activement menées pour étudier la possibilité de remplacer la méthode des acomptes de février, mai et septembre-octobre ou celle du paiement mensuel par un prélèvement du type cotisations sociales, l'employeur retenant l'impôt dû sur la fiche de paie du salarié.

L'adoption d'un tel système se heurte pourtant à de nombreux obstacles techniques (l'impôt sur le revenu est très personnalisé en France) et politiques (patronat et syndicats y sont opposés). Le conseil des impôts rendra, à l'automne, un rapport sur le sujet. En tout état de cause, la *réforme n'interviendra pas avant* 1993.

L'adoption éventuelle du prélèvement à la source pourrait être évoquée lors du débat d'orientation budgétaire, qui devait réunir, jeudi 12 avril, députés et membres du gouvernement.

Au cours de ce débat seront examinées les marges de manœuvre dégagées par la croissance économique pour le financement des dépenses publiques prioritaires, ainsi que la réduction du déficit à 80 milliards de francs en 1991 et la baisse des prélèvements obligatoires.

Lire la suite page 29 - section D

Echec de M. Shimon Pérès
Le dirigeant travailliste n'est pas parvenu à former le gouvernement
page 8

L'élection présidentielle au Pérou
Le combat sans grand espoir de M. Mario Vargas Llosa
page 8

M. Lang contre le protectionnisme américain
Le ministre de la culture dénonce les entraves à la libre circulation des créateurs étrangers aux Etats-Unis
page 12

Débat sur l'Europe à l'Assemblée
Le retour de M. Chirac au discours « national »
page 10

Cent propositions pour l'environnement
Les projets de la commission des finances de l'Assemblée nationale présentés par M. Michel Barnier
page 13 - section B

L'exercice des professions paramédicales
Le gouvernement souhaite créer des instances disciplinaires
page 14 - section B

PARIS ◆ ILE-DE-FRANCE

Promenade verte dans le XIIIe
Point de vue : pas de ville à deux vitesses
par Yves Dauge
page 32 - section D

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 38 - section D

Relance sociale chez Renault

Le conseil des ministres devait adopter, le mercredi 11 avril, un projet de loi transformant la régie Renault en une société anonyme, détenue à 75 % par l'Etat. Cette transformation du statut permettra à la firme suédoise Volvo de détenir le quart du capital de l'entreprise automobile française. Alors, que depuis une semaine une grève continue à Billancourt sur les conditions de travail, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, voit dans ce changement *« un abandon national »*.

Renault semble parallèlement esquisser un nouveau modèle social, illustré notamment par la signature en janvier dernier d'un accord prévoyant la professionnalisation sur cinq ans de vingt mille salariés non qualifiés.

Lire page 27, section D

Particle de JEAN-MICHEL NORMAND

La gauche piégée par la droite

Le consensus sur l'immigration empêche le PS de désigner le « grand méchant loup »

par Jean-Yves Lhomeau

« Au secours, la droite revient » : en 1985, le Parti socialiste avait placardé des centaines d'affiches publicitaires sur lesquelles un grand méchant loup, toutes dents dehors, se pourléchait les babines. Le loup menaçait de dévorer les petits enfants socialistes, ce qu'il fit aux élections législatives de mars 1986. M. Mitterrand assura la permanence à l'Elysée, fut réélu en 1988 au terme de la « parenthèse » Chirac, et les socialistes se réinstallèrent à l'Assemblée nationale et au gouvernement.

Ils commencent à se demander aujourd'hui, malgré l'optimisme obligé du premier ministre, comment faire pour que la droite ne revienne pas la prochaine fois, à la faveur des élections législatives de 1993. Leurs interrogations sont d'autant plus angoissées qu'elles sont confuses. Qui doivent-ils désigner comme le grand méchant loup : la droite traditionnelle, l'extrême droite, les deux à la fois ou bien eux-mêmes ?

L'accord factice réalisé entre les socialistes au lendemain du lamentable congrès de Rennes n'est qu'un cache-misère. Les travaux de démolition continuent au PS. Ils commencent allégrement au groupe socialiste de l'Assemblée nationale où l'on *s'organise en courants, sous-courants*, tendances et sous-tendances, à tel point que M. Mitterrand pourra dénoncer bientôt (comme il l'avait fait pendant la campagne présidentielle à l'adresse de M. Chirac) *« les clans »*, les *« bandes »* et les *« factions »*.

Quant à M. Rocard, chef d'un gouvernement qui réussit l'exploit de rester, cahin-caha, cohérent, il ne devra plus compter, si cela continue, que sur un champ de ruines en guise de majorité.

Lire la suite page 10

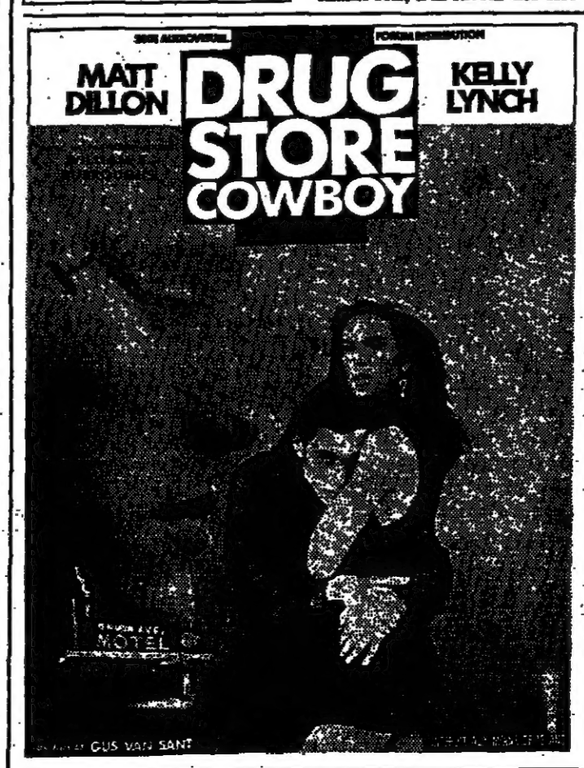

Les désillusions d'un intellectuel roumain

« Nous avons commis l'erreur de croire que le mal était réduit à Ceausescu... mais la dictature est restée en nous », nous déclare l'écrivain Octavian Paler

« Je suis quelqu'un de désespéré : j'ai perdu toutes mes illusions », déclare d'emblée l'écrivain roumain Octavian Paler, interdit de publication dans la dernière période du régime Ceausescu.

En février, la publication sous sa signature dans la presse de Bucarest d'un article intitulé « Les illusions n'auront duré qu'un mois » lui a valu les reproches du nouveau pouvoir. Dans un entretien accordé au *Monde*, à Paris, il explique les doutes qui l'ont saisi, et pourquoi il *« ne sait plus où est la vérité »*. *« J'ai vécu dans le mensonge ; je sais qu'il faut parfois mentir pour vivre, ou au moins supporter le mensonge ; c'est pour ça, sans doute, que la vérité est pour moi une obsession. »*

« Au début de la révolution, avez-vous eu confiance ?

— Oui, j'ai eu confiance... Peut-être un peu trop. Nous avons commis l'erreur de croire que le mal était réduit à Ceausescu et à ses acolytes... Ceausescu est tombé, mais la dictature est restée en nous. Nous avons eu une chance de faire notre procès, ce qui nous aurait permis d'entrer en convalescence... Mais les procès qui ont eu lieu n'étaient pas politiques, c'était des procès pénaux. On invoque le « génocide », c'est un abus de langage. Même les vivants sont victimes. Tous ont quelque chose qui est mort dans leur âme, comme ce refus de juger le passé. Voilà le vrai génocide.

Chez les juges de ces procès, j'ai vu l'obstination d'éviter de mettre en cause le système. Peut-être ont-ils des ordres, peut-être ont-ils peur... Je ne sais pas. Lors du premier procès (1), lorsqu'un témoin attirait l'attention sur des questions plus larges, les juges *intervenaient pour faire cesser* l'interrogatoire... Lorsque j'ai lu les rapports du procès de Nuremberg, j'ai compris que la dictature nazie était quelque chose d'atroce. *Mais quand j'ai* vu ces quatre personnes stupides, pitoyables, qui avaient elles-mêmes peur, alors je me suis demandé : voilà donc ceux qui nous ont forcés à vivre comme nous l'avons fait ? Ce Postelnicu c'était lui le tout-puissant ?

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 3

(1) Celui des quatre proches collaborateurs de Ceausescu, dont l'ex-ministre de l'intérieur Postelnicu, qui ont été condamnés, le 2 février, à la prison à vie pour *« complicité de génocide »*.

M 0147 - 4120 - 4,50 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Islande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Institutions soviétiques

Quel président pour quelle URSS ?

par Marie Mendras

AUJOURD'HUI chacun s'empresse de comparer les nouvelles institutions soviétiques aux systèmes politiques des démocraties occidentales. L'exercice de droit constitutionnel comparé n'a guère de sens pour comprendre un système politique de nature profondément différente. Il peut se résumer en la constatation suivante : le mode d'élection du président soviétique est comparable à celui des présidents italien et ouest-allemand, mais ses pouvoirs dépassent largement ceux du président français ou du président américain. Le décalage entre la source de légitimité et l'étendue des pouvoirs invite à s'interroger sur l'avenir du parlementarisme et du pluripartisme en Union soviétique.

Mikhaïl Gorbatchev a été élu, le 14 mars, président de l'URSS par le Congrès des députés du peuple. Cette fonction lui confère des pouvoirs exécutifs très étendus, sans contrepoids significatif dans les instances gouvernementales et parlementaires.

Les députés du peuple ont également rayé de la Constitution le rôle dirigeant du Parti communiste et y ont ajouté une référence à d'autres partis. Enfin, à cette même tribune du Congrès, des représentants de la Lituanie ont affirmé leur indépendance et ont refusé de prendre part à des votes concernant « *un pays étranger* ». Le bras de fer avec Moscou était dès lors engagé.

Pouvoirs quasi absolus de M. Gorbatchev, reconnaissance constitutionnelle du multipartisme, sécessionnisme des Républiques : ces évolutions concomitantes forment un tableau au premier regard confus, où l'on peut s'épuiser à séparer le bon grain démocratique de l'ivraie autocratique.

En réalité, tous ces développements sont indissociables et pointent vers un régime personnalisé, cousu main pour M. Gorbatchev. Ainsi, ironie amère pour les parlementaires soviétiques, après deux années de réformes institutionnelles, ce n'est pas du bon fonctionnement des institutions mais de la capacité personnelle de M. Gorbatchev à gouverner un pays en crise que dépendra l'avenir de l'URSS.

Le nouveau président dispose de pouvoirs considérables. Il peut gouverner par « oukazes », ou ordonnances, qui ont force obligatoire sur l'ensemble du pays. Il en a fait immédiatement usage pour contrer les Lituaniens.

Il peut suspendre l'application des décisions et décrets du conseil des ministres. Ce dernier voit, par ailleurs, son autorité gouvernementale supplantée par un nouveau conseil présidentiel, chargé de la bonne conduite des politiques intérieure et extérieure, dont les membres sont nommés par le président et ne sont pas responsables devant le Parlement. L'exécutif est donc concentré dans les mains du président.

M. Gorbatchev pourra dissoudre le Soviet suprême en cas de désaccord entre les deux Chambres (Soviet de l'Union et Soviet des nationalités) et après approbation du Congrès des députés du peuple. Il n'a lui-même à craindre qu'une procédure d'*impeachment*, en cas de violation de la Constitution.

Il a le droit de déclarer l'état d'urgence dans toute région de l'URSS, décision qui doit être approuvée dans les meilleurs délais par le Soviet suprême de l'URSS à la majorité des deux tiers. Cette approbation parlementaire n'était pas prévue dans le projet initial et a fait l'objet d'un amendement farouchement défendu par la majorité des députés. L'amendement voté était cependant en retrait par rapport à l'amendement proposé, qui prévoyait d'abord l'approbation du Soviet suprême de la République concernée et, en cas d'échec, le vote par le Soviet suprême de l'URSS.

Alors que la loi de révision constitutionnelle instaurant la fonction présidentielle prévoit l'élection au suffrage universel direct du président, Mikhaïl Gorbatchev n'a pas voulu se soumettre au vote populaire, et les deux tiers des députés du Congrès l'ont suivi sur ce point. L'onction démocratique ne devrait intervenir que dans cinq ans, au prochain mandat présidentiel, si les dispositions constitutionnelles ne sont pas une nouvelle fois révisées. Gorbatchev a donc été élu par un collège parlementaire lui-même élu au printemps 1989 selon des modalités encore bien éloignées des canons démocratiques (surtout dans certaines Républiques comme le Kazakhstan ou l'Ukraine).

Affaiblissement du parti

Le secrétaire général du parti avait exprimé clairement, dès la conférence du parti de juin 1988, ses ambitions présidentielles. Le processus a pris près de deux ans et trois élections successives de Mikhaïl Gorbatchev à une fonction de chef d'Etat chaque fois revalorisée. Le 1er octobre 1988, il succède à Andreï Gromyko à la fonction de chef d'Etat, essentiellement honorifique, découlant de la présidence du présidium du Soviet suprême. Il est de nouveau élu chef de l'Etat le 25 mai 1989, par le fraîchement élu Congrès des députés du peuple, toujours en tant que président du législatif, mais avec des pouvoirs plus substantiels. Le 14 mars 1990, c'est le même Congrès des députés du peuple qui lui donne les pleins pouvoirs exécutifs.

Pendant cette période de gestation 1988-1990, le renouveau d'une vie parlementaire et la défense de l'Etat de droit devaient permettre à M. Gorbatchev de transférer ses pouvoirs, déjà immenses de par sa présidence du Politburo, du Parti communiste vers les institutions étatiques. Il est donc plus juste de parler de transfert que de conquête de nouveaux pouvoirs.

Avant de déplacer son propre pouvoir vers une présidence de l'Etat, M. Gorbatchev devait « délégaliser » la mainmise du Parti communiste sur l'ensemble de la vie publique. L'affaiblissement du parti, en tant qu'acteur politique était nécessaire. Par contre, le parti conserve son rôle d'appareil d'administration du pays. Le secrétaire local du parti a les fonctions d'un préfet et M. Gorbatchev a besoin de préfets.

Ainsi, la concomitance de la révision des articles 6 et 7 (sur les partis et organisations politiques) et de l'adoption de la loi instaurant un poste de président de l'URSS n'est pas fortuite.

Et ceux qui verraient une contradiction entre la reconnaissance constitutionnelle des partis politiques et la concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul homme n'ont pas saisi combien est limité le rôle imparti aux parlementaires et aux forces politiques qu'ils peuvent représenter. Car le grand perdant de la réforme votée le 13 mars dernier est incontestablement le Parlement.

Le Soviet suprême, véritable organe législatif, n'a guère de contrôle sur l'activité du président qui gouvernera avec son conseil présidentiel et son conseil de la fédération. Pour passer outre le veto présidentiel, il devra adopter la loi en deuxième lecture à une majorité des deux tiers. Quant au congrès des députés du peuple, large assemblée de deux mille deux cent cinquante membres seule habilitée à réviser la Constitution, alors que son rôle de recours et d'arbitre pourrait se trouver renforcé par les nouvelles dispositions constitutionnelles, certains s'interrogent déjà à Moscou sur la raison d'être de cette instance, trop lourde, et qui pourrait « gêner Gorbatchev ».

Les parlementaires, qui avaient occupé au mieux l'espace politique que leur laissait M. Gorbatchev, depuis à peine un an, risquent de voir leur pouvoir se rétrécir comme une peau de chagrin. Ils ne s'y étaient semble-t-il pas préparés, pris dans le feu des débats au Congrès et de la lutte « antitotalitaire ».

Mikhaïl Gorbatchev n'hésite donc pas à réduire le pouvoir de ceux qui l'ont aidé à se libérer de la tutelle du comité central du Parti communiste et à se tailler une présidence à la mesure de ses ambitions personnelles. Et les députés sont en quelque sorte prisonniers du jeu politique qu'il mène puisqu'ils n'ont pu que limiter par quelques amendements la concentration des pouvoirs dans les mains du président.

Une réforme déstabilisante

L'incertitude sur la future pratique parlementaire crée aussi l'incertitude sur l'avenir de nouveaux partis dans la vie politique.

Depuis un an, le Parlement a été le lieu de prédilection des nouveaux hommes politiques, où pouvaient s'exprimer les différents courants et s'opérer des rassemblements, à l'instar du groupe interrégional des députés formé au printemps 1989. Or ce groupe des députés réformateurs a déjà été mis à mal par les révisions gorbatchéviennes. Les résultats des votes au Congrès l'ont clairement montré. Certains, comme Iouri Afanassiev, s'inquiètent d'une possible dictature personnelle de M. Gorbatchev, d'autres, tel Anatoli Sobtchak, ont fini par privilégier la « main de fer » au Kremlin pour gérer sans atermoiements la crise générale de l'URSS.

De plus, le Congrès des députés et les Soviets suprêmes républicains et fédéral seront limités par la règle de la majorité des deux tiers qui s'applique dans de nombreux cas. Les minorités continueront de faire entendre des voix discordantes, mais la formation d'une large majorité opposée à la politique présidentielle sera très difficile à réaliser.

Enfin, et ce point est peut-être le plus important, les nouvelles dispositions constitutionnelles ne faciliteront pas l'activité de partis politiques nationaux dans les différentes Républiques. D'une part, dans la plupart des Républiques, la Lituanie étant l'une des exceptions, les nationaux ne forment pas une très forte majorité de la population. D'autre part, le nouvel article 7 de la Constitution stipule que ne seront pas autorisées la création et l'activité de partis « *ayant pour but de compromettre la sécurité de l'URSS, d'attiser les haines sociales, nationales et religieuses* ». On comprend que les Lituaniens aient cherché à prendre de vitesse M. Gorbatchev.

Dans le contexte de crise profonde de l'économie, de la société et de l'Etat fédéral soviétique, l'assemblage de « *pleins pouvoirs dans le respect de la Constitution* » pose, bien sûr, le problème de l'exercice de ces pouvoirs. Qui peut assurer que le président n'en fera pas un usage arbitraire ? D'autant plus que les dernières élections des soviets municipaux et régionaux mettent en place des pouvoirs locaux qui seront animés par un fort esprit de clocher et donneront du fil à retordre aux autorités centrales.

M. Gorbatchev a longtemps cherché le dialogue et le consensus. Il avait évité d'avoir recours à la force. Il avait compté sur les réformes économiques et politiques pour générer un élan national autour du projet de modernisation. La réalité a été tout autre. Au lieu de rassembler, la réforme a divisé et déstabilisé très profondément le *statu quo*. Au lieu de renforcer l'union des quinze Républiques en vue d'un but commun défini par Moscou, la perestroïka a ouvert la brèche dans l'édifice soviétique et les nations s'y sont engouffrées.

La brèche ne se refermera pas, et il est peu probable que Mikhaïl Gorbatchev croie encore aujourd'hui à la transition pacifique d'une union imposée et inégale vers un Commonwealth librement consenti.

► **Marie Mendras est chargée de recherche au CNRS.**

De de Gaulle à Gorbatchev

par Léo Hamon

NOUS savons par les excellentes correspondances de Bernard Guetta qu'au cours des discussions qui ont eu lieu, au Congrès des Soviets, sur l'institution d'un président de l'URSS, des députés se sont référés à la Constitution française et à la réforme de 1958.

Cette référence gaullienne au pays du marxisme-léninisme peut paraître paradoxale et piquante : mais elle n'est pas fortuite et il est bon de comprendre sa raison d'être, ne fût-ce que pour mieux cerner ce qui se passe aussi bien en URSS que chez nous.

Entre les inspirations des entreprises juridico-politiques de Paris, il y a trente-deux ans, et celles de Moscou aujourd'hui, une similitude se découvre en effet, à travers d'évidentes et nombreuses différences de situation. Dans les deux cas, il s'agit de soustraire l'Etat à une domination de partis politiques, de sortir du « régime de partis ».

La domination interrompue se présentait avec des traits, des conséquences et des degrés évidemment différents : à Moscou, c'est le parti unique, dans la France de la IVe République, le pluripartisme ; jamais (fort heureusement pour nous) le régime des partis n'a abouti sur les bords de la Seine à cette confusion de l'Etat et du parti qui s'est, depuis soixante-dix ans, constituée au pied du Kremlin ; l'abolition des droits de l'homme qui en est résultée n'a pas eu son équivalent en France... et la prépondérance du Parlement, divisé en groupes partisans, n'a pas trouvé chez nous, pour se maintenir contre quelques non-conformistes, le bras séculier d'un quelconque KGB.

Reste que, dans les deux cas, la réalité du pouvoir de décision politique a appartenu à ces organisations caractéristiques des temps modernes que sont les partis politiques – en fait à leurs appareils.

Dans les deux cas, le système s'est bloqué et la sclérose des structures a empêché de relever ce défi du temps qu'on nomme ici immobilisme et là-bas stagnation, ici crise de l'Algérie et là-bas éclatement de l'Empire.

Le vocabulaire lui-même traduit cette similitude : on veut ici abolir le régime exclusif de partis, là-bas sortir du parti-Etat.

C'est que des maux similaires appellent des remèdes apparentés : à l'Est, l'avènement de l'Etat de droit est d'abord la promotion d'un Etat ayant sa propre existence afin que le droit puisse prévaloir sur des finalités idéologiques qui, longtemps, ont assuré le règne de la nomenklatura ; en France, c'est en 1958 la réaffirmation d'un pouvoir d'Etat traduisant les exigences, la continuité et la durée de l'Etat – expression de l'unité et de la permanence nationale dans le temps et l'espace, par-delà les compétitions.

Mais, pour émanciper ce pouvoir par rapport aux féodalités partisanes, il n'y a qu'un moyen : confier ce pouvoir à un homme, et, dans les temps modernes, cela ne peut s'obtenir qu'en faisant de cet homme un élu ; la valorisation du président « monarque républicain » est ainsi dans la nature des choses.

La mutation est importante : le premier quinquennat de la perestroïka n'a pas été de trop pour amener l'URSS et son parti communiste lui-même à accepter l'avènement d'un chef d'Etat qui devienne autre chose que le préposé d'un parti ; en 1958, le Parlement des partis a, chez nous, dû se dessaisir de son pouvoir de révision constitutionnelle au profit d'un homme, d'une équipe et de la nation statuant par référendum.

Des équilibres différents

Naturellement tout n'est pas réglé par là : l'homme investi est aux prises avec les problèmes du temps, la guerre d'Algérie pour nous ou l'effondrement d'une économie arriérée en URSS. Il doit aussi résoudre les problèmes pratiques d'une garantie efficace des droits individuels. Et il faut également assurer le droit, pour les représentants élus, de concourir à l'élaboration de la loi en des débats publics.

Des situations différentes commandent ici des équilibres différents dans les rapports entre les pouvoirs publics, régime présidentiel à l'américaine ou à la française – avec ou sans moyen d'action d'un des pouvoirs publics sur la durée du mandat de l'autre, – rôles respectifs du président de la République (un homme) et des organes collégiaux, ministère ou assemblée.

Le président lui-même agit notamment par décrets : mais, s'il pouvait régler ainsi toutes les questions, que resterait-il à faire au Congrès ou au Parlement ? Il faut donc que certaines mesures soient réservées aux assemblées. La nature des choses nous fait retrouver ainsi, autour du Kremlin comme autour de l'Elysée, les problèmes des domaines réservés du président et du Parlement, de la loi et du règlement.

Les innovations apportées aux institutions en 1958 furent, à l'époque, accueillies chez nous avec réserve par une grande partie du personnel politique – et des auteurs dont les habitudes de pensée et de jugement se trouvaient heurtées. Depuis, les uns et les autres se sont installés dans l'exercice et le commentaire du pouvoir d'Etat.

Les partisans les plus résolus du président en fonctions à Paris doivent, aujourd'hui, à ce pouvoir une situation dans laquelle l'indice de satisfaction de l'opinion à l'égard du président de la République demeure à un niveau élevé, surtout s'il tient la distance avec les péripéties d'un parti dont il fut, il y a longtemps, secrétaire général. Et cela quand ce parti s'est appliqué avec tant de zèle à pousser jusqu'à la parodie le spectacle de l'intrigue et de la dispute des factions : c'est que le pouvoir d'Etat protège l'homme investi contre les criailleries de ce qui fut le sérail.

Il y a deux bonnes raisons de s'attacher, comme nous le proposons, à la détection et à la prise en compte, à l'analyse et à la comparaison des similitudes existant dans les deux pays, entre les situations et les solutions évoquées : d'une part, la démarche nous aide à mieux comprendre et, par là même, à mieux aménager ce qui nous advient ; d'autre part, l'analogie des problèmes de techniques juridiques doit nourrir une coopération plus étroite entre juristes français et soviétiques dans la gestion intellectuelle d'une tendance lourde qui concerne l'Etat de droit, et ses contentieux.

Ce peut être un terrain bienvenu pour des échanges intellectuels ciblés et précis entre deux Etats qui ont, l'un et l'autre, des responsabilités dans le destin de l'Europe.

► **Léo Hamon est ancien ministre.**

TRAIT LIBRE

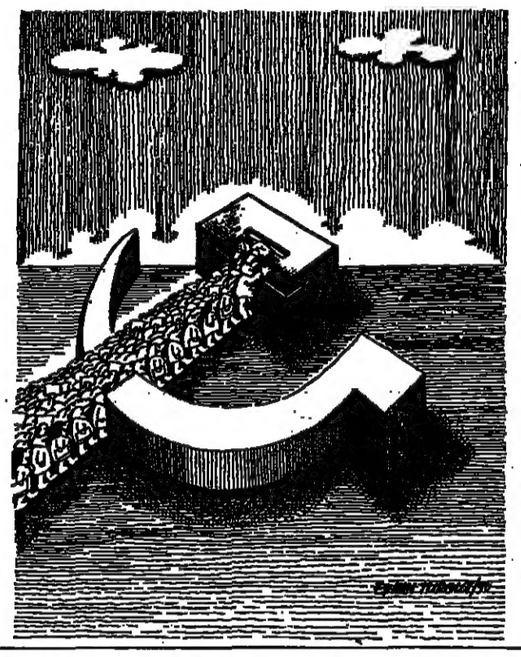

vient de paraître

GEORGES MARCHAIS

DEMOCRATIE

300 pages
90 F.

en librairie
à partir
du vendredi
13 avril

maspero
EDITIONS SOCIALES

au risque de surprendre

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-08-81 ; Télex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Télex 261311 F MONDSIR

Les conséquences contre les [illegible]

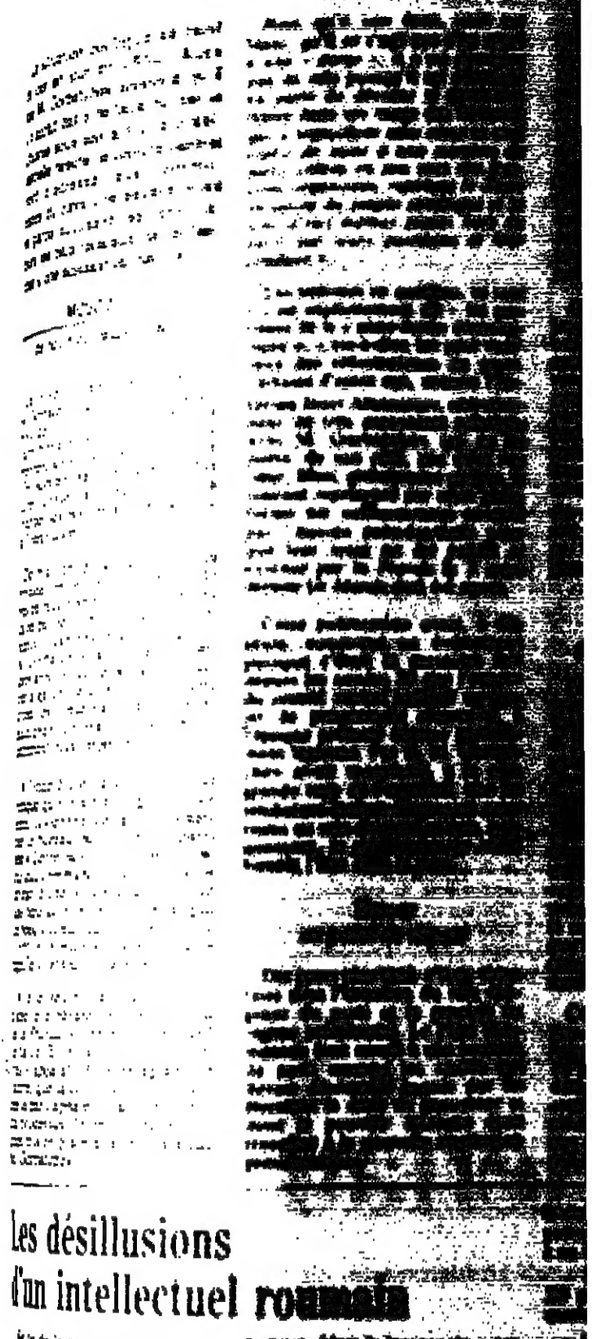

Les désillusions d'un intellectuel roumain

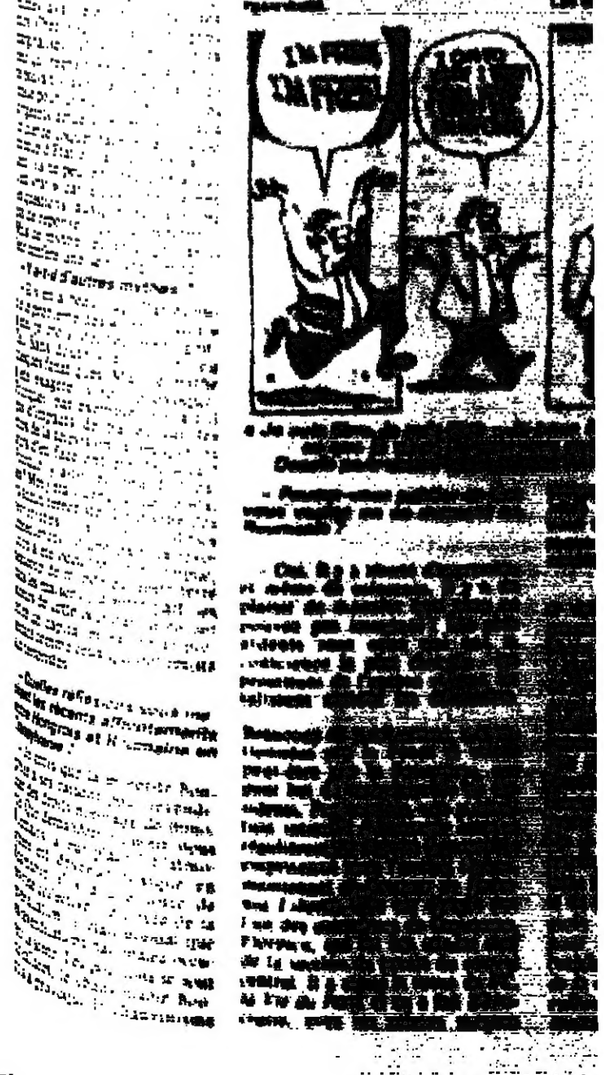

هكذا من الأصل

De de Gaulle à Gorbatchev

par Léo Hamon

Des équilibres différents

URSS : la crise lituanienne mettant M. Gorbatchev en difficulté

Les conservateurs lancent une violente offensive contre les réformateurs les plus radicaux du parti

La situation politique se tend de jour en jour en URSS. Alors que M. Gorbatchev annonce qu'il *« n'exclut pas »* de faire passer la Lituanie sous son autorité présidentielle directe, le comité central vient d'adresser aux communistes du pays une sévère mise en garde accusant les réformateurs les plus radicaux de rechercher *« une scission du parti »*.

MOSCOU
de notre correspondant

La crise lituanienne déporte M. Gorbatchev à droite. Après un mois de difficiles louvoiements entre menaces et conciliation, le président soviétique se retrouve en effet sommé par l'ensemble des forces conservatrices d'avoir à effectuer ses pouvoirs de garant de la Constitution.

De plus en plus ouvertes, les pressions en ce sens sont aussi de plus en plus nombreuses. Le moins qu'on puisse dire est que les dirigeants lituaniens n'aident guère M. Gorbatchev à y résister et, après avoir réussi le week-end dernier à garder le contrôle du parti letton, les conservateurs viennent maintenant de marquer un point autrement plus important.

A l'issue d'une bataille dont tout indique qu'elle a été longue et violente, ils viennent de faire endosser par le bureau politique du parti une *« Lettre ouverte du comité central aux communistes du pays »* en faveur d'une *« consolidation sur une base de principes »*. En langue de bois, *« consolidation »* veut dire *« reprise en main »* et *« principes »* signifie *« orthodoxie d'hier »*.

A elle seule, la réapparition d'une telle phrase en titre de Une de la *Pravda* sonne ainsi un recul de taille. Et plus on lit ce texte, plus il apparaît, d'un paragraphe à l'autre, que la contre-offensive lancée là par l'appareil vise l'ensemble du processus de réformes politiques mis en place à la mi-mars par M. Gorbatchev.

Bien qu'il soit écrit, noir sur blanc, qu'il ne s'agit pas d'un appel à une *« purge »*, il n'est question que de cela puisqu'il est demandé au parti de décider si devraient rester dans ses rangs des hommes qui *« travaillent sans cesse et avec esprit de suite à une scission du parti, crèent en son sein des fractions organisées, rejettent le choix socialiste du peuple soviétique et se sont d'eux-mêmes placés hors du parti par leurs positions et leur conduite »*.

Les hommes en question, ce sont – c'est explicitement dit – les partisans de la « plate-forme démocratique », c'est-à-dire les plus radicaux des réformateurs du parti. Certains d'entre eux, comme l'historien Iouri Afanassiev, entretiennent de très mauvaises relations avec M. Gorbatchev qui ne les porte, de son côté, pas dans son cœur. Mais, globalement parlant, le courant représenté par cette plate-forme est suffisamment accepté par l'équipe présidentielle pour que leur texte ait été publié *in extenso* par la *Pravda* le 3 mars dernier (*le Monde* daté 4-5 mars).

Cette publication avait, à elle seule, constitué un événement puisque c'était la première fois depuis les années 20 que l'organe du comité central publiait un projet de programme alternatif, à l'époque présenté comme parfaitement légitime. Par là, M. Gorbatchev avait manifesté, à la plus grande rage de l'appareil, que les tendances étaient désormais autorisées au sein du parti et que, logiquement, le multipartisme allait bientôt l'être dans le pays.

Retour au point de départ

Dix jours plus tard, c'était chose faite avec l'abandon du rôle dirigeant du parti et le passage au régime présidentiel. Le Parti communiste était ravalé à une position de parti comme les autres qui devait désormais gagner par les élections le droit de gouverner et dont le pouvoir étatique était transféré à la nouvelle institution présidentielle.

En un mois et demi, d'un numéro de la *Pravda* à l'autre, c'est donc un peu comme si l'on était revenu au point de départ. La publication de la plate-forme démocratique avait été le symbole de la démocratisation et du recul du parti. L'attaque frontale contre cette même plate-forme traduit une dégradation du rapport de forces en faveur des conservateurs auxquels l'affaire lituanienne a soudain donné la possibilité d'unir leurs forces sur une base extrêmement solide.

Car si M. Gorbatchev avait pu jouer, à la mi-mars, devant le congrès des députés, de la proclamation d'indépendance lituanienne pour convaincre un marais apeuré qu'il fallait réellement, devant un tel défi, renforcer ses pouvoirs, l'argument se retourne maintenant contre lui. Vous avez tous les pouvoirs constitutionnels nécessaires, alors utilisez-les, lui dit en substance un appareil qui sait fort bien que c'est lui, et non pas la Lituanie, qui était visé par le passage au présidentialisme.

Un artifice pour sortir de l'impasse

Presque chaque jour, maintenant tombent sur les fils de l'agence Tass puis dans la presse, à la radio et à la télévision des appels pressants directement adressés à M. Gorbatchev et lui demandant de placer la Lituanie sous administration présidentielle directe. Or, outre que l'entreprise, juridiquement parlant, ne serait pas aussi évidente que l'affirment les conservateurs, elle conduirait l'équipe présidentielle à devoir rompre avec la recherche d'un règlement politique et assumer, surtout, l'extrême complexité de la situation qui serait alors créée.

Ce n'est évidemment pas l'option que préfère le président soviétique. Il l'a clairement dit, mardi 10 mars, en déclarant devant des délégués au congrès des jeunesses communistes qu'il *« cherchait une solution politique au problème »* et que s'il*« n'excluait pas la possibilité d'une administration présidentielle directe, ce serait une mesure extrême »*, qu'il ne prendrait que devant le *« développement d'un conflit civil »*.

A la même heure ou presque, son nouveau porte-parole, M. Maslennikov, adressait, lui, sous couvert d'une conférence de presse, un message on ne peut plus explicite aux dirigeants lituaniens en leur suggérant un artifice qui permettrait de sortir de l'impasse. *« J'estime*, a-t-il déclaré, *qu'ils feraient bien de revenir sur leur déclaration d'indépendance, mais s'ils ont peur de perdre la face, ils peuvent (...) déclarer un moratoire sur toutes leurs lois (...), ne pas insister sur* [la nécessité de discussions] *d'Etat à Etat et se dire disposés à des conversations sur la base de la Constitution* [soviétique]. »

Autrement dit, on ne vous demande ni de vous déjuger ni de renoncer formellement à votre déclaration d'indépendance mais seulement d'accepter – cette déclaration maintenant faite – de négocier dans un cadre constitutionnel. Cette position se lisait déjà entre les lignes des diverses déclarations officielles, mais en allant jusqu'à l'expliciter, jusqu'à faire publiquement indiquer à M. Landsbergis comment il pourrait gagner au lieu de tout perdre, en le faisant perdre, M. Gorbatchev fait un singulier aveu de la difficulté de sa situation.

Car si l'appel du pied manque à ce point de discrétion, c'est que la marge de manœuvre du président soviétique se réduit de jour en jour. Il peut encore gagner un peu de temps avec des déclarations comminatoires suivies d'effets limités, mais le moment viendra vite où il sera au pied du mur. Si le compromis se révèle impossible avec M. Landsbergis, il devra ou laisser voir son impuissance ou *réagir, et, dans les deux cas, ce sera* pour les conservateurs l'occasion soit de la pourfendre, soit de l'embrasser pour mieux l'étouffer.

Est-ce à dire que sa position soit déjà gravement compromise ? Non, puisqu'il s'est déjà sorti de situations plus difficiles, que l'esprit politique peut encore venir aux responsables lituaniens et que ses pouvoirs institutionnels sont assez larges pour qu'il puisse, le cas échéant, faire le gros dos pendant le temps nécessaire.

Il y a longtemps qu'on est sorti de l'alternative simpliste échec-réussite du gorbatchevisme. De cela, c'est l'histoire qui décidera, et pas avant une génération au moins – cette histoire que M. Gorbatchev n'a cessé d'évoquer mardi devant les komsomols en parlant d'une part de *« moment dramatique »* de *« tournant »* et de l'autre de *« deuxième révolution de ce siècle »* de *« naissance d'une nouvelle époque »* dont il ne faudrait pas, sous l'influence des difficultés de l'instant, oublier *« la dimension historique »*.

Le rôle de M. Ligatchev

Pour autant, la force de l'actuelle contre-offensive conservatrice ne saurait être sous-estimée. Dans leur numéro de mercredi, imprimé donc avant la publication de la lettre ouverte du comité central, *Les Nouvelles de Moscou* révèlent ainsi, pour s'en inquiéter, l'existence d'une *« lettre-directive »* envoyée par le chef de file des conservateurs du bureau politique aux différentes instances du parti pour demander l'organisation d'une purge visant en priorité les membres de la plate-forme démocratique.

Dimanche, le quotidien *La Vie agricole*, avait de fait publié de longues déclarations en ce sens de M. Ligatchev (*le Monde* du 10 avril) qui s'avère de cette manière avoir été à l'origine du texte diffusé par la *Pravda*. Il n'a pas réussi à imposer sa propre version puisque on sent à chaque ligne la négociation, le donnant-donnant, que conservateurs et radicaux sont renvoyés dos à dos et que tous les hommages obligés sont rendus à la ligne Gorbatchev, mais le résultat est là : ce texte du comité central n'est pas un texte de M. Gorbatchev.

Plus grave encore, en reprenant la parole et pour dire ce qu'elle entendait, la direction du parti a proclamé qu'elle existait encore et pouvait toujours, par les vertus de la majorité, imposer une ligne au président. Si la gauche, à la fois lassée et poussée dehors, sort du parti avant le prochain congrès, en juillet, ce sont les conservateurs qui y seront majoritaires. Tel est l'objectif de M. Ligatchev car il y aurait alors en URSS, deux pouvoirs – celui de l'appareil et celui du président et non pas un seul, contrairement aux espoirs de M. Gorbatchev.

Le parti bouge encore mais, dans le même temps, il se vide de ses membres à vitesse accélérée (136 000 départs l'année dernière contre 18 000 en 1988). C'est un mourant que l'on veut purger, et M. Gorbatchev, appelé mercredi par la rédaction de la *Litératournaia Gazeta* à rendre leur citoyenneté et leurs droits à Alexandre Soljenitsyne et à l'ensemble des exilés politiques, a annoncé la publication ce week-end d'importantes mesures de réformes économiques.

La bataille ne fait que continuer et M. Landsbergis – dernier épisode en date – vient de demander par télégramme à M. Gorbatchev *ne pas céder aux pressions des « forces impérialistes d'extrême droite »*, ce serait répéter, dit-il en l'appelant à *« la paix, la justice et la concorde sur la Terre »*, l'occupation des pays baltes en 1940.

BERNARD GUETTA

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : un nouveau nom pour la République.** – Après deux semaines de discussions politiques intenses, le présidium de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque s'est mis d'accord, mardi 10 avril, sur le nouveau nom de la Tchécoslovaquie. La république s'appellera officiellement la « République fédérative tchèque et slovaque » (CSFR), *si le Parlement* accepte cette dénomination le 18 avril prochain.

Les désillusions d'un intellectuel roumain

Suite de la première page

– Pour vous, c'était bien une révolution ?

– Aucun des dirigeants actuels n'avait avant de poste important ou de pouvoir de décision. Khrouchtchev avait été déchu par ses pairs. Chez nous, c'était des gens marginalisés . Compte tenu de la peur qui régnait en Roumanie, il ne pouvait y avoir aucune base de masse pour une conspiration. Les dirigeants actuels se retirent dans un silence coquet face à la théorie du coup d'Etat qui a cours en Occident : ils ne peuvent pas dire « oui c'est vrai » car alors viendraient les questions, auxquelles ils n'ont pas de réponse : qui, comment... Mais ce mythe les arrange car il leur confère une semi-légitimité.

– Y a-t-il d'autres mythes ?

– Il y en a beaucoup. Par exemple le problème des « terroristes » a été, je crois, délibérément gonflé... Sans doute y a-t-il bien eu quelques fanatiques. Mais le mythe a été exagéré, sinon provoqué. Pourquoi, par exemple, n'y a-t-il pas d'impacts de balles sur les murs de la télévision, alors que les murs d'en face ont été détruits ? Pourquoi y a-t-il eu peu de blessés ? Moi j'étais dans la rue, je n'ai vu aucun terroriste. Le mythe des terroristes a eu deux conséquences : d'une part, la révolution a été occultée, interrompue, beaucoup de monde est resté terré dans les maisons ; d'autre part, les auteurs de cette occultation en ont retiré un capital moral en se présentant comme ceux qui ont résisté aux terroristes.

– Quelles réflexions vous inspirent les récents affrontements entre Hongrois et Roumains en Transylvanie ?

– Je crois que la minorité hongroise a ses raisons pour revendiquer des droits normaux de minorité. Que demanderions-nous, nous Roumains, à leur place ? L'atmosphère est devenue toxique en Roumanie, il y a une sorte de névrose collective, de fièvre de la revendication ; il était normal que les revendications nationales occupent la scène. Les positions se sont radicalisées, le chauvinisme hongrois a provoqué le chauvinisme roumain. Mais la logique du « qui a commencé ? » est fausse. Le problème doit être posé autrement : ce ne sont pas deux nationalités qui se sont affrontées, mais deux nationalismes, qu'il faut condamner également.

« Je suis libre, je suis libre – Je peux faire ce que je veux, penser ce que je veux. Je suis mon maître... Au secours. »
Dessin paru dans l'International Hérald Tribune du 11 avril.

– Pouvez-vous publier ce que vous voulez en ce moment en Roumanie ?

– Oui. Il y a liberté d'expression et même de calomnie. Il y a un plaisir de maculer que vous ne pouvez pas imaginer ! Les plus ardents sont ceux qui ont la conscience la plus chargée... les prostitués de l'ancien régime. Ils salissent surtout les dissidents.

Beaucoup de publications, subventionnées par le Front et même peut-être par la Securitate, ont pour but de compromettre les dissidents. Par exemple, une publication intitulée *Démocratie* attaque régulièrement Bacanu (journaliste emprisonné sous l'ancien régime, maintenant co-directeur de *Romania Libera*). Elle est dirigée par l'un des conseillers de Ceausescu, Florescu, qui fut des années chef de la section de presse du comité central. Il a repris la revue du PC, *la Vie du Parti*, et en a fait *Démocratie*, avec les mêmes moyens techniques et financiers et, je pense, avec l'autorisation du Front à un haut niveau.

– Les élections, prévues le 20 mai, peuvent-elles changer quelque chose ?

– Je ne sais pas... Si je pouvais croire que le mal se trouve seulement dans la mentalité et les méfaits des dirigeants, alors ce serait plus simple. Mais le mal est en nous, et je n'en vois pas l'issue. Les élections peuvent remplacer les dirigeants actuels par d'autres. Mais il nous faut autre chose : nous avons besoin de purification morale. Peut-être suis-je obsédé... »

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

□ **Atteintes à la liberté de la presse.** – La Société des journalistes de Roumanie (SDJ) *« condamne les atteintes délibérées du gouvernement à la liberté de la presse »*. Dans un communiqué publié mardi 10 avril, le conseil provisoire de la SDJ, créée fin janvier et dirigée par M. Petre-Mihai Bacanu, rédacteur en chef de *Romania Libera*, affirme que *« la presse indépendante et la presse privée se trouvent dans une situation intolérable »*, du fait des restrictions imposées en matière de tirage et de distribution. Le communiqué parle de *« situation désespérée »* pour Contemporanul, *suspendue* (vendredi dernier) *par le ministre de la culture Andrei Plesu, la revue culturelle* Astra *et le mensuel des étudiants* Replica *». – (AFP.)*

YOUGOSLAVIE

L'opposition en tête aux élections en Slovénie

L'Union de l'opposition non-communiste Demos est assurée d'obtenir la majorité absolue dans l'une des trois Chambres du Parlement de la République de Slovénie. Après dépouillement de 35 % des suffrages, la coalition Demos (chrétiens-démocrates, verts, paysans, sociaux-démocrates...) obtient 54,3 % des voix, les communistes réformateurs 18,2 % et leur allié, l'Alliance socialiste, près de 5 %. Le Parti libéral recueille de son côté un peu plus de 16 % des suffrages.

Ces résultats concernent la Chambre socio-politique, l'une des trois Chambres du Parlement de Slovénie, et la seule pour laquelle les candidats ont été élus sous l'étiquette d'un parti politique.

Le rapport des forces dans l'ensemble du nouveau Parlement, issu des premières élections libres du dimanche 8 avril, ne sera connu qu'à la fin de la semaine, en raison de la complexité du système électoral. Les trois Chambres réunies *devront se prononcer sur le nom* du nouveau premier ministre qui sera proposé par la présidence de la République.

Pour ce qui est de l'élection présidentielle, M. Milan Kucan (communiste réformateur) a obtenu 44,4 % des voix. Il affrontera au second tour, le 22 avril, le candidat de Demos, M. Joze Pucnik, qui a recueilli 26,2 % des suffrages. – *(AFP.)*

□ **Arrestations au Kosovo.** – Huit dirigeants du « Parlement de la jeunesse », un mouvement d'opposition des Albanais du Kosovo, appréhendés le week-end dernier à Pristina, ont été inculpés d'*« incitation à la haine nationale »*, a indiqué mardi 10 avril le quotidien de Belgrade *Borba*. Selon ce journal, les arrestations seraient liées à l'affaire des mystérieux empoisonnements d'adolescents albanais qui avaient déclenché, le mois dernier, une vague de violences antiserbes dans la province. – *(AFP.)*

Qui veut tuer Gorbatchev ?

Michel Meyer - Michel Tatu

LE FRÈRE ROUGE

roman

Un roman à la Forsyth qui dévoile les secrets du pouvoir actuel en URSS.

Albin Michel

EUROPE

POLOGNE

M. Walesa confirme sa candidature à la présidence de la République

M. Lech Walesa a confirmé dans une déclaration à l'agence officielle PAP, mardi 10 avril, son intention d'être candidat à la présidence de la République à la place du général Wojciech Jaruzelski, sans fixer de date à cette éventuelle succession.

Un des proches conseillers du président de Solidarité, le sénateur Jaroslaw Kaczynski, avait indiqué samedi dans une interview au quotidien *Zycie Warszawy*, qu' *« un changement à la tête de l'Etat est inévitable (...) et Lech Walesa est le seul candidat à ce poste »*. Selon M. Kaczynski, l'élection présidentielle devrait avoir lieu dans les prochains mois, avant les élections législatives. Ces dernières *« pourraient se tenir au plus tôt à la fin de l'année et au plus tard au printemps prochain »*, a-t-il dit. Ce conseiller juge dépassés les accords de 1989 de la table ronde pouvoir-opposition, selon lesquels la présidentielle n'est en principe prévue que pour 1995.

De sources très bien informées, on indique que le général Jaruzelski était prêt à présenter sa démission ce printemps, mais que celle-ci a été reportée après une intervention de l'Eglise, qui préfère « garder en réserve » le président de Solidarité, au cas où le mécontentement grandirait à la suite d'une dégradation de la situation économique.

Depuis quelques mois, M. Walesa ne fait plus mystère de ses intentions présidentielles. S'il est certain que nombre de Polonais accueilleraient favorablement sa candidature, la classe politique est plus réticente, jugeant le prix Nobel de la paix *« incontrôlable »*, estiment les observateurs.

□ **Le général Jaruzelski en visite à Moscou.** – Le chef de l'Etat polonais, le général Wojciech Jaruzelski, devait entamer mercredi une visite officielle de quatre jours en URSS, au moment où les sympathies manifestées trop ouvertement, selon Moscou, par la Pologne envers la Lituanie mécontentent le Kremlin. – *(AFP.)*

GRÈCE

M. Mitsotakis forme le nouveau gouvernement

Vainqueur des élections législatives de dimanche dernier en Grèce, M. Constantin Mitsotakis, leader de la Nouvelle Démocratie (conservateurs) a été chargé, mardi 10 avril, par le président de République, M. Christos Sartzétakis, de former un gouvernement. Il devait présenter mercredi, en fin de matinée, la composition de son cabinet.

Avec 46,9 % des voix, la Nouvelle Démocratie avait obtenu dimanche 150 des 300 sièges du Parlement. Le ralliement d'un député du parti de centre droit DIANA a permis à M. Mitsotakis de disposer de la majorité absolue à l'Assemblée.

Outre la mise au point urgente d'un plan de redressement économique, la tâche principale du nouveau gouvernement sera de préparer, dans le courant du mois de mai, l'élection du nouveau président de la République. M. Mitsotakis a rappelé qu'il soutiendrait la candidature de M. Constantin Caramanlis si celui-ci décidait de se présenter à la magistrature suprême. – *(Corresp.)*

ASIE

JAPON

L'hymne national, objet de controverse

TOKYO
de notre correspondant

Une vingtaine de camions chargés de membres de groupes d'extrême droite, en tenue paramilitaire, sont apparus lundi 9 avril aux portes de deux écoles de la ville de Takarazuka, exigeant que les proviseurs fassent chanter l'hymne national (Kimigayo) et hisser le drapeau nippon. La semaine dernière, le père d'un élève d'une école élémentaire de la préfecture de Nagano avait subtilisé l'emblème national *(Hi non maru*, rond rouge sur fond blanc) au cours de la cérémonie de rentrée scolaire. Deux incidents symptomatiques de la controverse suscitée par la volonté du gouvernement d'aviver le sentiment patriotique des jeunes Japonais.

Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er avril. Les enseignants sont contraints de les appliquer sous peine de mesures disciplinaires. *« Dans un monde de plus en plus internationalisé, les jeunes Japonais doivent manifester leur respect envers les symboles de la nation »*, explique-t-on au ministère de l'éducation nationale.

Cette décision soulève les protestation de parents, du syndicat des enseignants, du monde intellectuel et d'une large frange de l'opinion. Notamment à Okinawa, seule partie du territoire japonais où eurent lieu de très durs combats avec les Américains. La majorité des écoles d'Okinawa avaient refusé de suivre ce qui n'était qu'une « recommandation ». Selon M. Enokawa, instituteur à Ginowan, *« les plaies de la guerre sont encore loin d'être cicatrisées et chanter Kimigayo revient à approuver le militarisme »*.

Cette mesure divise l'opinion : de récents sondages montrent que 39 % des personnes interrogées sont en faveur des nouvelles mesures mais que 50 % y sont fermement opposées (70 % chez les moins de trente ans). Le syndicat des enseignants admet que l'hymne national et l'emblème nippons sont reconnus comme les symboles du pays. Mais il conteste le caractère constitutionnel de cette obligation : non seulement *Hi no maru* a été lié à l'agression militariste japonaise, mais encore l'hymne national, chant glorifiant l'empereur, est en contradiction avec les dispositions de la Constitution sur la souveraineté populaire.

Il n'y a aucun fondement légal à l'utilisation tant du drapeau que de l'hymne national, rappelle la dernière édition du dictionnaire japonais des termes contemporains. C'est à partir des années 1890, époque où fut promulgué le décret sur l'enseignement, « bible » de la diffusion de l'idéologie nationaliste, que le gouvernement de Meiji décida de doter le Japon d'un hymne national. Dans le manuel scolaire sur la morale et le civisme publié alors, *Kimigayo* est *présenté comme un chant ayant* pour but de souhaiter un règne éternel à l'empereur. L'hymne avait été composé en 1880 par le musicien anglais John William Fenton sur des paroles tirées d'un poème classique nippon. Le rond rouge sur fond blanc qu'arboraient les marchands nippons sillonnant les mers avant la fermeture du pays au XVIIe siècle, avait, d'autre part, été choisi par les autorités de Meiji comme emblème national en 1870. Aucun texte n'officialisa ces symboles.

Les forces d'occupation américaines interdirent le lever de couleurs et le chant de l'hymne national jusqu'en 1949. Le drapeau réapparut dans la salle où fut signé le traité de San-Francisco (1952) restituant sa souveraineté au Japon. A partir de 1958, le ministère de l'éducation nationale recommanda l'utilisation de ces emblèmes lors des cérémonies scolaires. Désormais, il s'agit d'une obligation.

PHILIPPE PONS

CHINE

Les troubles au Xinjiang auraient fait des dizaines de victimes

Des troupes ont été déployées dans la province du Xinjiang, où se seraient produits de violents troubles d'origine ethnique et confessionnelle entre les populations locales, musulmanes, et les représentants de Pékin (*le Monde* du 11 avril). Selon des touristes qui se trouvaient au Xinjiang et des sources bien informées – Pékin se refusant à tout commentaire – des soldats ont été acheminés par avion vers les villes de Kashgar, Hotan et Kuqa. Le secteur a été interdit aux visiteurs étrangers. Une cinquantaine de personnes auraient trouvé la mort, dont deux négociateurs. Les affrontements auraient été déclenchés par une polémique sur la construction d'une mosquée. Par ailleurs, les autorités chinoises ont annoncé lundi 9 avril au gouvernement pakistanais que la route reliant les deux pays par le col de Khunjerab n'avait pu être ouverte ce printemps, officiellement en raison de glissements de terrain. – *(AFP, Reuter, AP.)*

INDE

Les militants séparatistes du Cachemire ont tué leurs trois otages

Les séparatistes cachemiris ont tué les trois otages qu'ils avaient enlevés pour tenter d'obtenir la libération de militants emprisonnés, a annoncé mercredi 11 avril la police de Srinagar. Ils avaient abattu mardi après-midi l'une de leurs victimes, le directeur d'une usine de montres, et jeté son corps devant le quartier général de la police indienne. Les corps des deux autres, le vice-chancelier de l'Université du Cachemire et son secrétaire, ont été retrouvés tard mardi soir dans la banlieue de Srinagar. Le premier ministre indien, M. V.P. Singh, a mis en garde le Pakistan voisin contre tout soutien aux militants indépendantistes, dont certains se sont réfugiés en territoire pakistanais. Islamabad, a-t-il déclaré selon le *Financial Times*, aurait à payer *« un prix très lourd »* pour toute aventure militaire contre l'Inde. Deux guerres ont opposé les deux pays à propos du Cachemire depuis leur indépendance. – *(Reuter.)*

Plan Losange en Renault 25

Un financement personnalisé.
Plus un contrat d'entretien.
Plus une assurance tous risques.

INVITATION A L'ESSAI
DANS LE RESEAU
RENAULT PARIS ILE-DE-FRANCE

1181 F
par mois la 1re année*,
jusqu'au 30 avril
pour une Renault 25 GTS

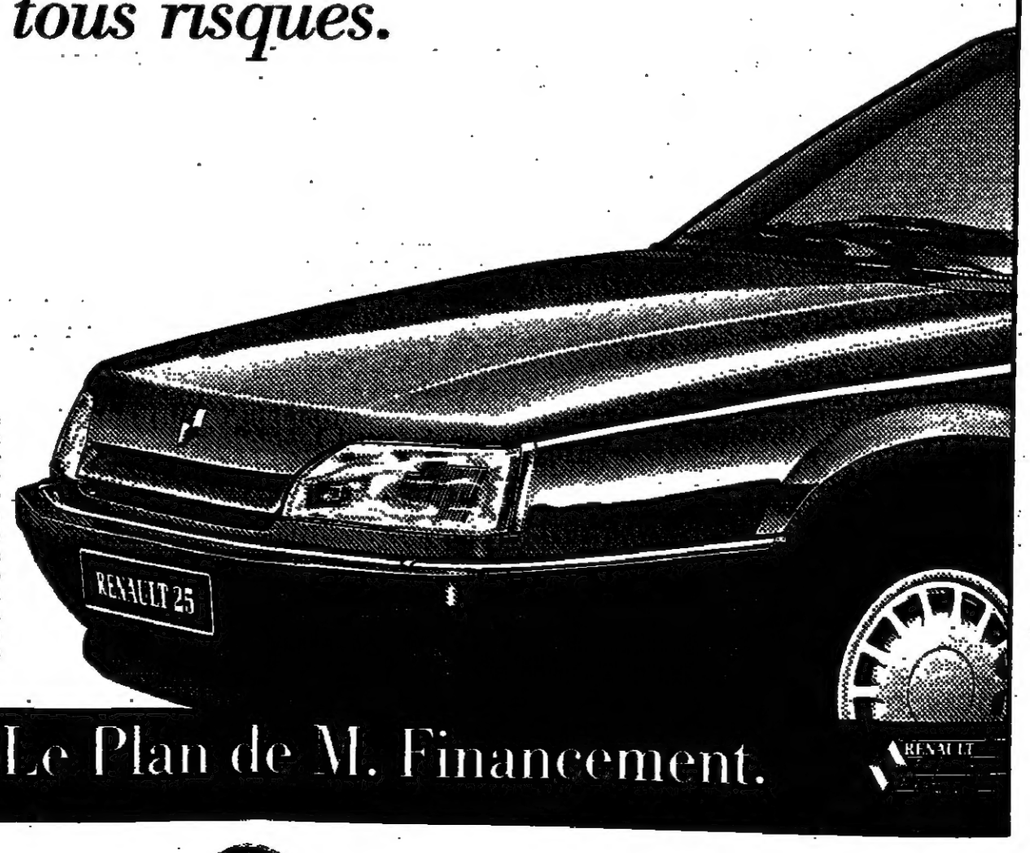

Financement – Location avec option d'achat sur 60 mois moyennant un versement initial de 45 520 F (dont 28 450 F de 1er loyer majoré et 17 070 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale), 11 loyers de 797 F, 12 loyers de 1 309 F et 36 loyers de 2 266 F. Coût total en cas d'acquisition, 151 571 F. Renault 25 GTS, prix TTC clés en main au 2/04/90 : 113 800 F. Sous réserve d'acceptation par la DIAC SA au capital de F. 321 490 700. RCS Nanterre B 702 002 221. Entretien – Contrat d'entretien Renault. Coût mensuel 141 F (soit 1 692 F par an) dans la limite de 60 mois ou 60 000 km à partir de la date de livraison. Assurance – Assurance tous risques. (Responsabilité Civile, défense et recours, bris de glace, vol, incendie et dommages avec franchise, assistance avec véhicule de remplacement). R 25 GTS : coût mensuel 243 F (soit 2 916 F la 1re année) Bonus 50 % – conducteur sans sinistre responsable total ou partiel durant les 24 derniers mois – résidant à Paris – usage promenade trajet – franchise 1 700 F gravage obligatoire. Offre proposée par RECA – société de courtage d'assurances – RCS Nanterre B 962 504 502. Offres valables sur l'ensemble des modèles Renault 25 VP et Espace VP neufs commandés du 1er au 30 avril 90. Ces prestations peuvent être acquises individuellement.

Diac Financements Renault

Plan Losange. Le Plan de M. Financement.

PUBLICIS Paris - Ile-de-France

صكنا من الاصل

DIPLOMATIE

Coopération franco-britannique en matière de défense

Paris et Londres évoquent officiellement un projet de missile nucléaire commun

Le Royaume-Uni s'est engagé à *« prendre en considération »*, selon les termes d'un communiqué officiel, une proposition de la France de concevoir ensemble un missile air-sol nucléaire, de préférence à une technologie américaine. C'est le résultat le plus spectaculaire des entretiens que le ministre britannique de la défense, M. Tom King, a eus, lundi 9 et mardi 10 avril, à Paris, avec son homologue français, M. Jean-Pierre Chevènement.

C'est la première fois que les deux pays font ainsi publiquement état, dans un communiqué conjoint, de cette éventualité de coopérer, de part et d'autre de la Manche, en matière de conception d'armes nucléaires, à partir du ASMP (missile air-sol à moyenne portée), dont sont dotés les Mirage IV, Mirage 2000 N et Super-Etendard français.

« Le Royaume-Uni, a-t-il été précisé à l'issue de ces entretiens, *prend maintenant en considération un vecteur dérivé de l'ASMP français, au même titre que des solutions américaines, pour l'emport d'une tête nucléaire britannique, en vue du remplacement des bombes à gravité WE 117. Des études associant des industriels des deux pays se poursuivent activement et un premier rapport concernant la faisabilité est attendu vers la fin de l'été. »* Il est ajouté, dans le communiqué commun : *« L'éventualité d'une coopération sur ce système est examinée sérieusement »* par les deux pays européens. Conçu par l'Aérospatiale, le missile ASMP est tiré à *distance de sécurité (entre 100 et* 300 kilomètres de la cible, selon l'altitude de l'avion qui le largue) par l'équipage qui, ainsi, n'est pas obligé de prendre le risque de survoler son objectif, à la différence des avions Tornado britanniques qui sont équipés d'une bombe tombant sur sa cible par gravitation. Le projet du Royaume-Uni est donc de remplacer cette bombe WE-117 par un missile air-sol tiré à distance de sécurité depuis l'avion.

Pour ce faire, les Britanniques auraient le choix entre un missile américain (le SRAM-T) en cours de développement chez Martin Marietta et un dérivé de l'ASMP, qui serait l'ASLP (air-sol à longue portée) et qui offrirait les mêmes avantages sur une distance de l'ordre de 1 000 kilomètres.

La sécurité de l'Allemagne

M. King, lors de son séjour à Paris, vient d'accepter de mettre les systèmes américain et français en comparaison, sur le même pied d'égalité. *« L'ASLP est l'autre aspect de l'alternative »*, a reconnu le ministre britannique dont les services évalueront, d'ici à l'été prochain, les mérites respectifs des deux armements. Plus concrètement encore, la société British Aerospace devra conduire des études en ce sens avec le groupe Aérospatiale, qui a acquis de l'expérience en matière de missile à statoréacteur comme l'ASMP.

Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, qu'ils étaient tous deux persuadés de la nécessité d'une dissuasion nucléaire dans leur pays respectif. Approuvé par M. King, le ministre français a déclaré : *« La garantie de la sécurité de l'Allemagne fédérale est fournie par l'Alliance et, en dernier ressort, par les puissances nucléaires que sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Il faut que nous soyions capables de continuer à apporter à l'Allemagne cette garantie de sécurité et l'efficacité de cette sécurité dans l'intérêt de l'équilibre en Europe. »*

Outre ces discussions d'ordre nucléaire, les deux ministres de la défense ont abouti à d'autres résultats dans le secteur des armements classiques. Ainsi, le Royaume-Uni a décidé de rejoindre la France et la RFA sur le programme Cobra d'un radar de contre-batterie. De même, Français et Britanniques sont parvenus à un accord pour étudier ensemble un projet de frégate armée de missiles anti-aériens sur le modèle du programme FAMS qui lie déjà la France à l'Italie.

Enfin, M. King a promis de *« prendre en considération »* le char de bataille français Leclerc et l'hélicoptère de combat franco-allemand Tigre, en concurrence avec d'autres options nationales ou alliées, pour les besoins futurs en blindés et en hélicoptères armés des forces britanniques.

À Toronto

M. Mulroney félicite M. Bush de la « prudence » dont il fait preuve à l'égard de M. Gorbatchev

MONTRÉAL
de notre correspondante

Dans le cadre de ses consultations avec ses alliés avant le prochain sommet américano-soviétique prévu pour fin mai, le président George Bush voulait rencontrer le premier ministre canadien pour recueillir ses conseils sur les grands sujets de l'heure, des problèmes posés par la Lituanie à la question de la réunification de l'Allemagne, en passant par le futur rôle de l'OTAN. Il a obtenu, mardi 10 avril à Toronto, un soutien total et des compliments, dont M. Mulroney, il est vrai, ne s'est jamais montré avare.

M. Bush aime le base-ball et M. Mulroney sait entretenir ses amitiés par de délicates attentions. Voilà pourquoi cette rencontre – la cinquième en quatorze mois – s'est déroulée dans les salons d'un stade, le tout neuf Skydome de Toronto, où les Texas Rangers, club dont le fils du président américain est le copropriétaire, affrontaient en soirée les Blues Jays de Toronto. Avant de se détendre devant ce match, les deux hommes ont eu trois heures d'entretiens *« extraordinairement utiles »*. Sur la question lituanienne, M. Mulroney a fait l'éloge de la politique de M. Bush, estimant que *« la prudence »*, dont il a fait preuve *« est la bonne voie à suivre »* avec M. Gorbatchev, qui *« à quelques exceptions près, a démontré un grand sens (...) du raisonnable »*. Une attitude prudente, dont le président américain ne s'est pas départi, en dépit des pressions accrues de Moscou sur les Lituaniens ces derniers jours. *« Il est très encourageant que le dialogue se poursuive avec le président Gorbatchev »*, a estimé M. Bush, après avoir rappelé la nécessité, à ses yeux, d'une solution pacifique vers l'autodétermination de la Lituanie.

Pluies acides

Entre les Etats-Unis et le Canada, il n'y a apparemment pas non plus la moindre divergence sur les autres questions européennes : une Allemagne unifiée devrait devenir un membre à part entière de l'OTAN et le président Bush a ajouté qu'il se sentait *« la responsabilité »* de convaincre l'URSS de ce que *« les intérêts de la stabilité n'en seront que mieux servis par un rôle étendu de l'OTAN »*.

Au chapitre des questions bilatérales, l'épineux dossier des pluies acides – ces retombées sur les lacs et les forêts du Canada de polluants venant en grande partie des Etats-Unis et dont M. Regan ne voulait guère entendre parler – semble en bonne voie de se régler. Le Sénat américain vient d'approuver une loi visant à réduire de moitié d'ici l'an 2000 les émissions de gaz sulfureux des usines américaines et la Chambre des représentants devrait se prononcer *au cours de l'été*. Toutefois, le Canada ne se contentera pas de ces mesures : il tient à la signature d'un accord bilatéral qui permettra d'en référer à des tribunaux internationaux, en cas de litige, a précisé M. Mulroney. Le premier ministre canadien a obtenu l'assurance que des négociations seront entamées en ce sens dès l'adoption de la loi américaine.

L'intérêt manifesté par le Mexique en vue de la signature d'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis a aussi fait l'objet de discussions au cours de cette rencontre. Le Canada, qui a conclu en janvier 1989 un accord de ce type avec son voisin du sud, ne sera pas partie prenante à ces éventuelles négociations mais souhaite que *« ses intérêts soient pris en compte »*.

MARTINE JACOT

(Publicité)

LES JARDINS D'ARCADIE
Une Référence Pour Le 3e Age

En 1971, Hervé PICOT crée les **Jardins d'Arcadie** 1re chaîne de résidences spécialement conçues pour le 3e âge. Elles sont devenues aujourd'hui la référence dans ce domaine.

Un savoir-faire qui s'exporte :

Leader sur ce marché avec 3 000 appartements livrés sur toute la France, Hervé PICOT SA exporte son savoir-faire à l'étranger avec un programme de plus de 25 opérations en Belgique, en Espagne, en Italie, au Portugal, une filiale au Canada et un contrat de concession de marque et d'assistance technique pour l'ensemble des pays latins, américains, Mexique compris, le tout sous la marque « Arcadie ».

Les Jardins d'Arcadie assurent tout autant l'aspect résidentiel hautement qualitatif que des services spécifiques apportant toute la garantie de sécurité aux résidents.

Le concept Jardins d'Arcadie.

La formule permet aux acquéreurs de conserver leur indépendance, tout en disposant d'une surveillance paramédicale, de services de gardiennage et de dépannage ainsi que d'un club regroupant restaurant et installations de loisirs.

La spécificité des Jardins d'Arcadie s'appuie sur 4 principes :

Implantation en tissu urbain, coût des services très raisonnable, appartements adaptés aux besoins des résidents, permanence des principaux services.

L'expérience d'Hervé PICOT en matière de résidence club permet ce rapport qualité-prix et services qui est le meilleur actuellement dans ce domaine.

POUR RETROUVER VOTRE FORME PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE: CORTEXYL®

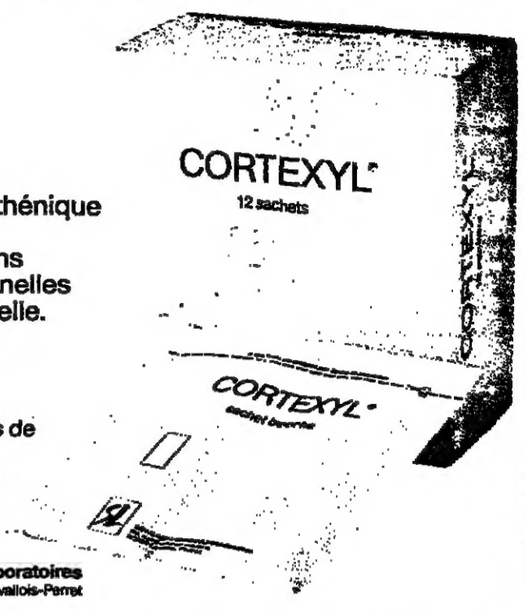

Cortexyl est un antiasthénique dit psychostimulant : il est donc indiqué dans les asthénies fonctionnelles avec fatigue intellectuelle.

Contre-indications : grossesse, allaitement. Ce médicament contient du sodium : à éviter en cas de régime limité en sel. Demandez conseil à votre pharmacien.

SOEKAMI-LEFRANCQ laboratoires
94, rue Édouard-Vaillant 92300 Levallois-Perret

VISA GP 487 B 491

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

ODOUL AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

Les Jardins d'Arcadie
40 RESIDENCES EN FRANCE

Notre expérience
En 1971, Hervé PICOT crée les Jardins d'Arcadie, première chaîne de Résidences spécialement conçues pour le 3e âge.
Son but, créer un immobilier résidentiel adapté à une nouvelle demande, elle-même conséquence de l'augmentation de la durée moyenne de vie.
Objectif atteint.
Par la qualité de la construction et les services, « Les Jardins d'Arcadie » sont devenus la référence.

L'immobilier résidentiel
Les implantations choisies visent à offrir à chaque résident la possibilité d'acquérir un appartement dans le périmètre de son cadre de vie habituel.
L'architecture s'adapte à la fois à l'environnement immédiat, et au mode de vie spécifique. Les matériaux employés, tant au niveau du gros œuvre que des finitions, sont tous de toute première qualité.

Où sont commercialisés les « Jardins d'Arcadie » ?
Ils sont commercialisés en France dans les villes suivantes :
• Aix (42.96.35.29) • Annecy (50.27.67.92) • Angers (41.87.00.29) • Avignon (90.82.79.77) • Dijon (80.31.63.07) • Grasse (93.36.24.47) • Limoges (55.32.39.23) • Nice (93.36.24.47) • Paris 12e (46.28.63.30) • Rouen (35.74.06.36) • Quimper (98.53.27.84) • Vannes (97.40.40.65) • Vincennes (42.66.06.83)

Reventes à Toulouse, Biarritz, Pau, Anglet, Bordeaux : 59.23.07.60
Reventes en région parisienne et reste de la France : 42.66.06.83

Notre implantation
Les Jardins d'Arcadie sont toujours situés dans une zone résidentielle et dans la mesure du possible dans un environnement de verdure, pour assurer aux résidents un cadre de vie agréable et reposant. La proximité des commerces de première nécessité est toujours un facteur important dans la décision d'implantation.
La densité des moyens de transports à disposition des résidents est toujours prise en considération.
Qualité de vie, facilité de déplacement, commerces proches sont les trois critères essentiels d'implantation des Jardins d'Arcadie.

Les services des Jardins d'Arcadie
LA REFERENCE
Le Club
Salon de détente
La Restauration
La Sécurité
La Gestion
L'environnement paramédical
3e Age

*ACHEVÉES, EN COURS OU EN PROJET.

Pour recevoir une documentation, retournez ce coupon, en indiquant la Résidence de votre choix à :
Les Jardins d'Arcadie
BP 129 - 64200 BIARRITZ
Nom
Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél.: Age M. Age Mme
serait intéressé par la résidence de

Δ COMMUNICATION

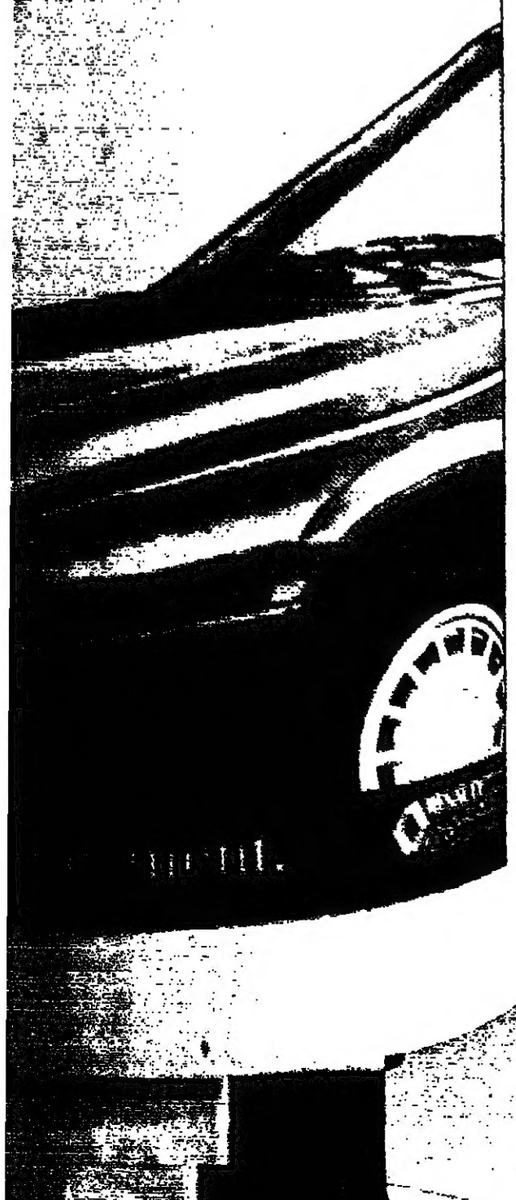

PROCHE-ORIENT

Après la libération de Mme Jacqueline Valente

M. Mitterrand remercie « personnellement » le colonel Kadhafi

M. Mitterrand a remercié « personnellement » mardi 10 avril le colonel Kadhafi pour le « rôle déterminant » qu'il a joué dans la libération de Mme Jacqueline Valente, de sa fille et de son compagnon belge. Dans un communiqué, le chef de l'Etat français exprime également ses remerciements « à tous ceux qui ont apporté leur contribution à cette libération ». Par ailleurs, le président a exprimé, dans une déclaration « au nom de tous les Français », sa « joie devant cet heureux dénouement après tant de souffrances endurées avec courage ».

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a pour sa part souligné mardi soir que les négociations ayant mené à la libération des otages avaient été menées *« d'Etat à Etat »* et que la France n'avait pas parlé avec les ravisseurs. *« Nous sommes sur ce dossier depuis plusieurs mois. Nous avons alerté un grand nombre de pays, en particulier la Libye. Nous n'avons discuté que d'Etat à Etat, en respectant les principes qui sont les nôtres »* a-t-il déclaré à un groupe de journalistes.

Il a précisé avoir évoqué le dossier Valente avec son homologue libyen lors de la conférence euro-arabe qui s'est déroulée à Paris en décembre 1989, nouant ainsi un contact qui *« a été maintenu et amplifié »* par la suite. Enfin, il a accusé ceux qui critiquent les remerciements du gouvernement français au colonel Kadhafi de faire *« la fine bouche »* et a répété qu'il était en relations avec son collègue belge pour *« voir de quelle façon on pourrait obtenir »* la libération des otages encore détenus par le Fath-Conseil révolutionnaire.

Le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a de son côté affirmé qu'il n'y avait pas de rapport *« entre la livraison d'avions à la Libye et la libération des otages français de Beyrouth ». « Une confusion est entretenue entre la libération des otages et des mesures prises par le gouvernement français au lendemain d'un accord entre la Libye et le Tchad »* a ajouté M. Chevènement, faisant allusion à l'acceptation, à la fin de l'année dernière, par la Libye de régler son différend frontalier (la bande d'Aozou) avec le Tchad par le moyen d'un arbitrage rendu à la Haye.

M. Bush satisfait

« Il n'y a pas de livraison d'armes à la Libye », a encore précisé le ministre français de la défense. *« Un certain nombre d'avions qui avaient déjà été livrés à la Libye et qui lui appartenaient sont venus se faire réparer en France. Ils y ont été bloqués en 1985 au moment où les relations avec la France n'étaient pas fameuses. Ce sont des avions libyens »*, a tenu à rappeler M. Chevènement.

A Toronto, au Canada, où il se trouve actuellement, le président Bush s'est félicité mardi de la libération des otages et a fait allusion au rôle du colonel Kadhafi dans cette affaire. *« Si effectivement quelqu'un mérite qu'on porte à son crédit le fait d'avoir facilité la libération de personnes retenues contre leur volonté (...) je dirai certainement, c'est bon, qu'on lui en accorde le crédit »* a-t-il déclaré à la presse. Si Kadhafi a joué le rôle qu'on lui prête, *« Je dirais que c'est très positif »*, a-t-il ajouté, tout en soulignant cependant qu'il y avait encore de profondes divergences entre les Etats-Unis et la Libye.

A Tripoli, le colonel Kadhafi a exprimé pour sa part le souhait que les pays Européens et les Etats-Unis qui détiennent, pour des *« raisons politiques »*, des *« prisonniers du Moyen-Orient et des pays arabes les remettent en liberté »*. Il a par ailleurs exprimé l'espoir que le Fath-CR renoncerait totalement au terrorisme. *« Le Fath-CR,* a-t-il dit, *a prouvé son humanité et donné la démonstration que c'est une organisation qui défend une cause juste et sacrée, qu'elle s'éloigne du terrorisme à grande vitesse. Nous espérons un renoncement total à tout ce qui est lié au terrorisme »*. A son avis, le Fath-CR doit *« retrouver sa place au sein de l'OLP en tant qu'organisation qui lutte pour une cause sacrée, la cause du peuple arabe palestinien »*.

A Paris, les principaux dirigeants politiques se sont réjouis mardi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, de la libération des otages, tout en évitant généralement de se prononcer sur la *« reconnaissance »* exprimée par M. Roland Dumas au colonel Kadhafi. M. Jacques Chirac a exprimé *« sa très grande joie »*. M. François Léotard, président du PR a déclaré toutefois qu'il n'était *« pas vraiment d'accord »* et qu'il ne s'associait pas aux remerciements du gouvernement au colonel Kadhafi.

M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC à l'Assemblée, a remercié tous ceux qui ont participé, bien tard, trop tard à cette libération. *« Je ne sais pas si M. Kadhafi a participé à la libération. Mais je sais qu'il est en partie responsable de ces prisonniers, car il a joué un rôle néfaste au cours de ces dernières années. S'il change, tant mieux pour l'Europe »*. M. Ladislas Poniatowski, porte parole du PR, a estimé qu'il n'était *« pas utile que M. Dumas envoie des fleurs à M. Kadhafi »*, estimant que *« la Libye reste une plaque tournante du terrorisme international ». – (AFP – Reuter.)*

La presse britannique est « écœurée »

La presse britannique est presque unanime pour juger « écœurants » les propos tenus par M. Roland Dumas après la libération de Mme Jacqueline Valente, de son compagnon et de leur fille. Le ministre français des affaires étrangères avait remercié le colonel Kadhafi pour son aide et parlé d'un « geste élevé et humanitaire » de sa part. La plupart des journaux britanniques établissent en outre un lien direct entre la libération des otages et la remise à Tripoli par Paris, il y a trois semaines, de trois avions de chasse Mirage bloqués en France.

LONDRES
de notre correspondant

L'Independent estime que les mots utilisés par M. Dumas sont *« écœurants »* et que *« décrire la réparation d'un acte criminel comme un geste élevé et humanitaire pousse un peu loin la Realpolitik, même selon les critères français »*. Ce quotidien compare, comme ses confrères, l'attitude française à celle observée par le gouvernement de Londres qui s'est refusé jusqu'ici à négocier avec ceux qui détiennent les otages britanniques du Liban. *L'Independent* remarque que *« ce pragmatisme cynique »* donne des résultats, puisqu'il n'y a plus d'otages français au Liban, mais qu'il a aussi ses inconvénients s'il s'avère que l'attentat contre le DC 10 d'UTA, en septembre dernier, au dessus du Sahara, qui a coûté la vie à 171 personnes, était dû au non-paiement par la France de 3 millions de dollars promis par M. Chirac dans une précédente affaire d'otages.

Le ton du *Times* n'est pas moins acerbe. *« Le spectacle peu édifiant de ministres français rampant devant le colonel Kadhafi dont les protégés viennent de relâcher trois otages démontre une fois de plus l'étendue de l'hypocrisie internationale »*, écrit le quotidien conservateur. Le *Times* conseille en conséquence à Mme Thatcher de crier *« Tripoli ! »* lors des prochaines réunions de la Communauté chaque fois qu'un de ses interlocuteurs français l'accusera de manquer de solidarité européenne. Rappelant la déclaration de 1986 sur la lutte contre le terrorisme des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères de la CEE, le *Times* conclut au *« naufrage »* de la politique communautaire dans ce domaine.

Le *Daily Mail* juge aussi *« écœurante »* la gratitude officiellement exprimée au colonel Kadhafi par le gouvernement français. Ce quotidien, peut-être le plus thatchérien de toute la presse britannique, est indigné par la justification fournie par Paris à propos des Mirage. Le contrat par lequel la France s'était engagé à les réparer est en effet antérieur à l'embargo communautaire. Le *Daily Mail* compare ces *« contorsions »* à celles des autorités irlandaises qui refusent l'extradition vers la Grande-Bretagne de terroristes de l'IRA.

Ce concert d'imprécations est comparable à celui qui avait salué la libération en mai 1988 de MM. Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine grâce à l'accord intervenu entre Téhéran et Paris. Le gouvernement britannique s'était abstenu de critiquer publiquement l'attitude française mais la colère de Mme Thatcher n'était un mystère pour personne. La Dame de fer continue en effet à refuser non seulement toute négociation, mais également tout contact avec ceux qui détiennent au Liban l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbery Terry Waite, le journaliste John McCarthy et l'ancien pilote de ligne Jack Mann.

DOMINIQUES DHOMBRES

La ténacité des époux Métral

Des « zéros sociaux » face à l'indifférence de l'opinion

LYON
de notre bureau régional

Anne-Marie et André Métral, sœur et beau-frère de Jacqueline Valente, auront fait preuve d'une singulière ténacité pour briser l'indifférence dans laquelle le sort de la jeune femme a longtemps été maintenu.

Pendant deux ans et demi, les douches écossaises médiatiques, qui les ont tour à tour propulsés sur le devant de la scène et relégués dans l'oubli, n'ont pas entamé leur détermination. Ils commencent leur action en 1988, sans argent et sans relations – André Métral est conducteur de benne à la Communauté urbaine de Lyon (Courly) et gagne 7 000 francs par mois. Pour tout soutien logistique, ils disposent d'un mailing fourni par un journaliste du *Progrès*. Après un porte-à-porte tous azimuts et sans résultat de plusieurs mois, ils obtiennent enfin du président de la République, en visite chez Charles Hernu, maire de Villeurbanne décédé depuis, l'assurance que la France s'occupe des *« otages oubliés »*.

En effet, les deux enfants de Jacqueline Valente seront libérées à la fin de l'année. Mais la jeune femme et son compagnon, Fernand Houtekins, ne rentrent pas en France. Alors que certains jugent l'affaire classée, les Métral se mobilisent contre l'oubli dans lequel sombre le couple, et, surtout, contre cette mauvaise rumeur, selon laquelle Jacqueline Valente *« vivrait désormais avec l'un de ses ravisseurs palestiniens »* (*le Monde* du 31 décembre 1988).

Une certaine condescendance

Malgré la pleine chaleur de juillet, ils entament une grève de la faim à l'intérieur d'une petite caravane, prêtée par leur facteur, et installée en plein cœur de Lyon. Appuyés par un grand nombre d'organisations humanitaires locales et par les élus communistes, ils demandent que le gouvernement reconnaisse le « statut » d'otage à Jacqueline Valente.

Ils obtiennent gain de cause, mais leur modeste condition leur vaut quelques marques de condescendance. Alors qu'ils entament leur seizième jour de grève de la faim, et que Mme Métral se trouve dans un état de faiblesse extrême, ils sont convoqués au Quai d'Orsay pour prendre connaissance de deux lettres de Jacqueline Valente. Seules les protestations de Joëlle et Jean-Paul Kauffmann obligent l'émissaire du gouvernement à se déplacer à Lyon.

Après cet épisode qui incite les époux Métral à cesser leur grève de la faim, les otages du Sikco disparaissent à nouveau de l'actualité. Seule, l'*Humanité Rhône-Alpes* publie chaque jour le portrait de Jacqueline Valente. Les chaînes publiques de télévision s'y refusent et la seconde grève de la faim des Métral franchit péniblement les ondes nationales.

La famille de Jacqueline Valente n'a pas bénéficié du soutien de l'opinion publique : sans doute les *« gedles de l'oubli »* évoquées par Jean-Paul Kauffmann, sont-elles plus profondes encore pour les personnes de condition modeste – celles qu'André Métral appelait récemment, non sans amertume, des *« zéros sociaux dont la vie n'est pas monnayable »*.

RAFAËLE RIVAIS

Les félicitations gênées des quotidiens parisiens

En titrant *« le véritable ravisseur »* son éditorial à la « une » du *Figaro*, Georges Suffert donne le ton des commentaires de la presse parisienne après la libération des derniers otages français. Reconnaissant qu'il s'agit d'un *« succès pour le gouvernement français »*, et que *« les remerciements adressés par Roland Dumas au colonel Kadhafi faisaient partie du deal »*, il ajoute : *« Nous comprenons fort bien que le véritable geôlier (...) était en réalité le même colonel Kadhafi. »* Et s'il indique : *« M. Dumas et la DST ont fait ce qu'il fallait »*, il demande : *« Doit-il demeurer éternellement intouchable ? Il y a un temps pour la diplomatie, et un autre pour la politique. Peut-être est-il nécessaire de se préoccuper maintenant de la politique. »*

Philippe Marcovici, dans *le Quotidien de Paris*, n'a, lui, aucune indulgence pour le gouvernement français. Il écrit : *« A Paris on n'a pas hésité à encourager le Guide de la révolution dans ce petit commerce à l'enseigne du chantage »*, et il qualifie *« d'aussi exubérant qu'incongru »* le communiqué du ministre des affaires étrangères. Il ajoute même que la France a pratiqué *« la diplomatie de la carpette »*.

Marc Kravetz, dans *Libération*, s'il reconnaît lui aussi qu'il s'agit d'un *« succès de la diplomatie française »*, ajoute que *« l'hommage public rendu mardi au colonel Kadhafi par Roland Dumas puis par le chef de l'Etat était surprenant à plus d'un titre »*, même si *« une jurisprudence existe en la matière »*, d'autant qu'il trouve que *« François Mitterrand a, de loin, excédé les formules usuelles »*. Aussi pense-t-il que *« le réchauffement, comme on dit, des relations franco-libyennes ces derniers mois explique certainement, au moins en partie, l'accélération du processus qui a permis la libération des otages »*, mais il ajoute que *« les louanges »*, adressées au colonel Kadhafi, ne peuvent que *« laisser entendre que l'accord réalisé ces derniers jours ne se limite pas à un règlement favorable du sort des malheureux passagers du* Silco *»*.

Les « Mirage » de Tripoli

Pouvant aligner cinq cent quinze avions de combat au total et, seulement, deux cents pilotes pour les servir, l'armée de l'air libyenne mobilise à l'heure actuelle cent quinze avions de combat de conception française qu'elle a acquis principalement entre 1971 et 1981. Il s'agit de quatre-vingt-deux Mirage-5 livrés entre 1971 et 1974 d'abord et entre 1978 et 1980 ensuite, et de trente-trois Mirage-F1, livrés entre 1978 et 1981.

En 1985, la Libye a signé un accord avec la France pour la révision d'un certain nombre de ses Mirage se détérioraient sur leurs bases de stationnement.

C'est en 1986 que trois de ces avions furent bloqués en France à la suite d'une décision d'embargo prise en conformité avec des mesures identiques de la Communauté économique européenne. En novembre 1989, le gouvernement français prenait l'initiative d'autoriser la restitution à la Libye de ses trois avions. La livraison de ces trois Mirage, en état de vol, a été exécutée en janvier dernier.

Enfin libres

Du Falcon-900 qui vient de se poser, elle descend, le visage tourné vers la piste sombre, caché des caméras qui la guettent. A 22 h 10, mardi 10 avril, Jacqueline Valente rentre au pays *« enfin libre »*. Son premier geste exprime la solitude. L'otage trop longtemps *« oubliée »* par le monde politique se souvient... La jupe blanche estivale et la veste noire sont les vêtements qu'elle portait au moment où elle fut prise en otage.

Ainsi prennent fin dans une discrétion tendue 892 jours de détention. Sans un mot, Jacqueline Valente se blottit dans les bras des siens. A ses côtés, eux aussi enfin libres, son compagnon Fernand Houtekins et leur fille Sophie née là-bas, âgée de deux ans. Toute la famille fait le gros dos aux caméras. De la mère, on aperçoit un petit sac rétro, du père la moustache, des sœurs Betty et Anne-Marie et du beau-frère André Métral, une joie difficile à contenir, de Sophie, agrippée au cou de son père, une peluche marron.

Un policier rompt le lourd silence, incitant la famille à affronter les regards. Jacqueline Valente et les siens sourient, puisqu'il le faut bien. Très vite, elle s'engouffre dans les voitures officielles qui les attendent pour leur première nuit à l'hôpital du Val-de-Grâce, où les trois otages doivent passer les tests médicaux d'usage. A 22 h 30, la piste replonge dans la nuit.

Mme Edwige Avice, ministre, seule à représenter le gouvernement, repart tout aussi vite, fuyant toute déclaration. Mme Georgina Dufoix, ancien ministre, qui avait quitté Paris le matin même pour Beyrouth dans le Falcon 900 du retour regarde, émue, Jacqueline Valente et les siens disparaître. Mme Dufoix avoue avoir été *« l'ultime maillon »* dans le soutien apporté aux otages par le gouvernement *« très présent »*.

De ce voyage qui ramenait Jacqueline Valente et les siens, elle dit : *« Le plus beau fut de sentir ces liens qui unissent le couple à travers leur enfant, un lien renforcé par la détention »*. Evoqua-t-on au cours des heures de vol l'autre enfant né aussi là-bas et décédé récemment ? *« Je ne lui en ai pas parlé »*, précise Mme Dufoix. Où avaient été interceptés les otages ? Où avaient-ils été détenus ? En Libye ou au Liban ? Ces questions restèrent sans réponse. Et le rideau tomba sur l'étrange libération, mise en scène sans paroles.

DANIELLE ROUARD

Philippe Rondot : un colonel discret

Fils d'officier et, lui-même, saint-cyrien, Philippe Rondot, cinquante-trois ans, est un homme discret, solitaire qui a commencé sa carrière en Algérie avant d'entrer au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). Au service « action », il acquiert, grâce à sa connaissance de l'arabe une compétence particulière de l'islam.

En 1970, Philippe Rondot quitte le SDECE pour l'institution concurrente, la Direction de la surveillance du territoire (DST), dont il devient l'un des premiers consultants en matière de renseignement sur le terrorisme. Il fait de nombreux séjours dans les pays arabes et maintient le contact, entre autres, avec le groupe Abou Nidal. Cette activité sur le terrain n'empêche pas ce « diplomate » du secret d'écrire des livres aux Presses universitaires de France sur le Proche-Orient et de faire paraître de nombreux articles dans des revues spécialisées ou dans des quotidiens comme *le Monde*.

LIBAN : pour mettre fin à la « guerre des chrétiens »

Un accord se dessine entre le président Hraoui et M. Geagea

BEYROUTH
de notre correspondant

Les prémisses d'une solution de la phase actuelle de la crise – la guerre des chrétiens – commencent à apparaître au Liban.

Première indication dans ce sens, le chef des Forces libanaises a élargi à toutes les institutions de l'Etat dans les parties du réduit chrétien sous son contrôle – gendarmerie, sûreté générale, port, centrale électrique, téléphone, etc. – son offre de contribuer à la consolidation de la *« légalité »* (le président Hraoui et le gouvernement Hoss), qu'il avait amorcée en proposant de leur remettre les six casernes militaires qu'il a prises au général Aoun aux premiers jours des hostilités.

De son côté, le président Hraoui est allé de l'avant dans son intention, rapidement exprimée, de donner suite à l'offre de M. Geagea, réussissant à lever les réticences de son premier ministre, M. Sélim Hoss. Un officier, le général Elie Hayeck, qui n'est pas des plus hostiles aux Forces libanaises, a été nommé par le commandant de l'*« armée de la légalité »*, le général Emile Lahoud, avec le contreseing de son ministre de la défense, M. Albert Mansour – lequel s'était rendu auparavant à Damas pour sonder les dirigeants syriens – afin de prendre en charge ces casernes. Sa mission consiste à en récupérer et ré-enrégimenter les soldats, qui pourraient d'ailleurs être regroupés à Amchit, le plus loin possible des casernes du général Aoun.

Le triumvirat arabe a donné ostensiblement son aval au projet de l'Etat libanais d'étendre son autorité dans le réduit chrétien, en répondant aux offres de M. Geagea. Plus encore : les Arabes, rapporte-t-on, seraient intervenus carrément auprès de Damas pour lui demander des explications sur son aide logistique au général Aoun. *« Nous ne faisons livrer que des carburants, pas des munitions : de surcroît cela s'adresse à l'institution qu'est l'armée, non au général Aoun, non à la milice »*, auraient fait valoir les autorités syriennes.

Les ministres et les députés chrétiens du « groupe dit de Paris », qui se montraient réservés à l'égard du président Hraoui, même après l'avoir élu, rentrent les uns après les autres au Liban, en prévision des changements politiques en gestation. Le plus significatif de ces retours – est celui du chef des Phalanges (et ministre des PTT) M. Georges Saadé, qui a annoncé qu'il prendrait sa place au gouvernement quand celui-ci siégera à la présidence de la République à Baabda et qu'il aura été élargi, c'est-à-dire en fait quand le général Aoun aura été éliminé.

Dans un grand mouvement enveloppant, M. Geagea, d'un côté, et l'Etat, de l'autre, renforcent donc de jour en jour l'isolement du général qui fut l'idole des foules chrétiennes. Rien n'est sûr ni terminé pour autant. D'une part, le général Aoun est un coriace et, de l'autre, sans s'opposer à l'évolution en cours, les Syriens ont dit à l'émissaire libanais : *« Pourquoi cette hâte ? Pressez-vous donc lentement... »* Ce qui laisse supposer qu'ils souhaitent voir la guerre des chrétiens durer encore un moment.

LUCIEN GEORGE

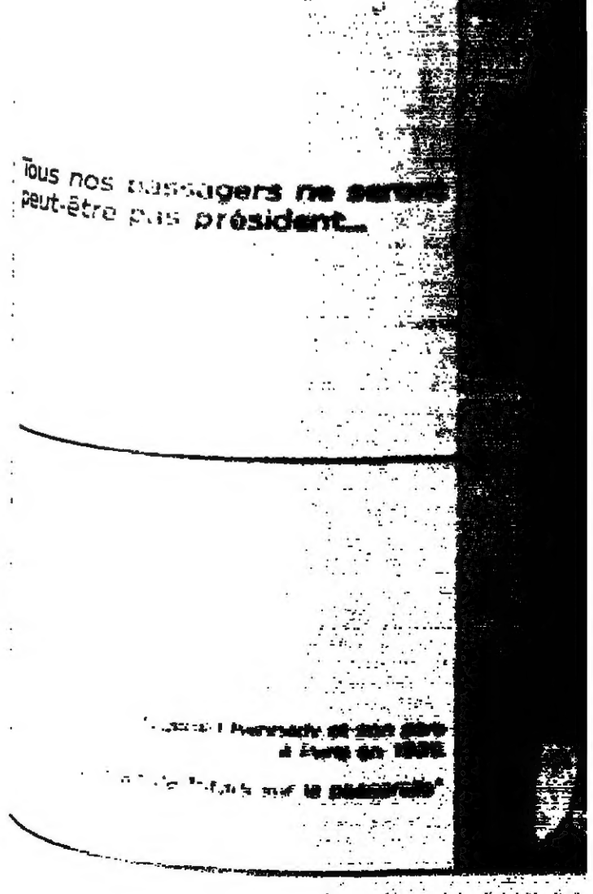

صكنا من الاصل

colonel Kadhafi

ncié des époux Métral

face à l'indifférence de l'opinion

RAPHAËLLE RIVAIS

Un accord se dessine entre le président Hraoui et M. Geagea

Tous nos passagers ne seront peut-être pas président...

John Fitzgerald Kennedy et son père à Paris en 1939.

Extrait de "Stars sur la passerelle".

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : à cause de la défection de deux députés religieux

M. Shimon Pérès n'a pu présenter son gouvernement à la Knesset

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mauvais coup de dernière minute pour M. Shimon Pérès : le chef travailliste n'a pu présenter son gouvernement mercredi 11 avril du fait de la défection de deux députés religieux sur lesquels il comptait pour obtenir l'investiture de la Knesset. Le débat d'investiture est remis à plus tard, sans doute la semaine prochaine, à la condition – nullement acquise – que M. Pérès arrive, entre-temps, à reconstituer une majorité de gouvernement.

Le renversement est brutal et les travaillistes sont d'humeur sombre. Ils voient réduites à néant trois semaines d'efforts et de négociations avec le parti religieux Agoudat Israël avec lequel ils avaient pourtant conclu un accord en bonne et due forme. Ajouté au soutien de toutes les formations de la gauche et de l'extrême gauche, l'appui d'Agoudat – à qui devaient revenir deux ministères – leur assurait en principe une majorité d'une voix : soixante et un sièges sur cent vingt à la Knesset. C'était suffisant pour gouverner et s'engager sur la voie d'un dialogue avec les Palestiniens, vers lequel poussent les Etats-Unis mais dont la droite israélienne ne veut pas.

Au dernier moment, deux des cinq députés de l'Agoudat, les rabbins Avraham Verdiger et Eliezer Mizrahi, ont fait savoir qu'ils changeaient de camp et ne voulaient plus soutenir M. Pérès. Les deux hommes auraient agi sous l'influence de leur maître à penser, le rabbin Schneerson, chef de la puissante secte ultra-orthodoxe des Loubavitch. Le rabbin Schneerson, âgé de soixante-quinze ans, n'est pas israélien, réside à New York et ne s'est jamais rendu en Israël ; il n'en est pas moins un fervent partisan du maintien des territoires occupés dans l'ensemble israélien et n'avait pas hésité, lors des élections de 1988, à donner des consignes de votes à ses sympathisants en Israël.

Ces dernières vingt-quatre heures, la rumeur disait que certains membres du Likoud – M. Ariel Sharon, notamment – seraient intervenus auprès du rabbin Schneerson pour qu'il fasse pression sur MM. Verdiger et Mizrahi.

Dès la défection des deux rabbins connue, la confiance est revenue au Likoud, où les amis de M. Itzhak Shamir croient de nouveau en la possibilité de bloquer les efforts de M. Pérès et de tenter à leur tour de former une coalition avec les partis religieux. De nouvelles et longues journées de négociations sont à prévoir ; la crise ouverte par le vote de censure contre le gouvernement Shamir le 15 mars dernier n'est pas finie.

ALAIN FRACHON

AMÉRIQUES

PEROU : confusion après le premier tour de l'élection présidentielle

Le combat sans grand espoir de M. Mario Vargas Llosa

Mario Vargas Llosa, arrivé de peu, dimanche dernier, en tête du premier tour de l'élection présidentielle, va-t-il se maintenir pour le second tour, prévu pour le 3 juin, ou va-t-il se retirer pour le plus grand bénéfice du candidat surprise Alberto Fujimori ? Les plus folles rumeurs couraient encore, mardi 10 avril, à Lima.

LIMA
correspondance

La déception, la surprise : le masque sévère et buriné de Mario Vargas Llosa reflète l'amertume profonde de l'écrivain. Avoir été si près du but, avoir tellement parlé et parcouru des milliers de kilomètres du nord au sud de ce rude pays, avoir pris tant de risques aussi, malgré la protection renforcée dont il dispose, y compris, dit-on, des experts israéliens en sécurité...

Souriant, serein, grisé par les acclamations des meetings organisés dans les villes, les *barriadas* (bidonvilles) misérables et poussiéreux de Lima et les bourgades d'un autre âge des Andes, conforté par les sondages, il s'avançait en vainqueur sûr de lui. Son entourage du mouvement Liberté, ses alliés de droite du FREDEMO, bien entendu, mais même ses adversaires du parti gouvernemental APRA, et des formations de gauche diminuées par d'interminables querelles idéologiques et de personnes, le donnaient gagnant ; sinon au premier tour, en tout cas au second. Il lui suffisait, semblait-il, d'attendre.

A Arequipa, à la veille du scrutin du 8 avril, on l'appelait déjà *« Monsieur le Président »*. Et il répondait : *« Quand je serai au pouvoir... »*, balayant de la main les accusations d'intolérance et d'orgueil excessif.

Brusquement tout a basculé. Il avait oublié, mais il n'est pas le seul, que la chaleur des meetings-fiestas n'a pas grande signification. Et que les sondages peuvent prendre du retard sur la vague de fond de l'opinion. Surtout ici, dans une nation encore en formation, mosaïque de races – l'Indien, le Noir, le Blanc, le métis, l'Asiatique – et de migrations internes. Un pays où les sangs mêlés sont, en majorité, pacifiques mais méfiants ; où les « informels » – 60 % de l'activité économique – plus ou moins en marge de la légalité, pratiquent l'entraide communautaire mais sont à la recherche d'un espace politique.

« Un politicien comme les autres »

Aux humbles des *barriadas* et des Andes, aux marginaux, à tous ceux « d'en bas », Alberto Fujimori, ingénieur agronome et mathématicien modeste, au parler simple, proche des petits commerçants, des artisans, des entreprises familiales, est apparu comme *« un homme quelconque »* qui leur ressemble. Vargas Llosa, écrivain comblé et couronné de lauriers, intellectuel de qualité et de grande culture a d'abord séduit comme un « indépendant » en révolte contre les projets d'étatisation du gouvernement Garcia. Associé, pour la formation du FREDEMO, à des notables et à des partis ayant déjà été au pouvoir – l'Action populaire (AP) et le Parti populaire chrétien (PPC) de l'ancien maire de Lima Luis Bedoya – il est devenu (malgré lui ?) un *« politicien comme les autres »*, pis, le porte-parole du *« parti des riches »*, qui a dépensé des millions de dollars dans une campagne électorale provocante dans ce monde de misère, de sous-emploi et de chômage.

Mais il reste que la progression spectaculaire – du jamais vu – de Fujimori n'est pas un phénomène totalement irrationnel. Sans moyens, certes, sans parti, entouré d'amis influents dans les quartiers populaires, disposant de la seule infrastructure des petites et moyennes entreprises, Fujimori a créé une surprise, et de taille. Mais il n'a pas été totalement privé d'appuis médiatiques. Un nouveau quotidien lancé spécialement à l'occasion de la campagne électorale, et dont le directeur est un proche du président Garcia, a joué subtilement la carte Fujimori dans le but, dit-on, d'évincer de la seconde place le candidat du gouvernement Luis Alva Castro, secrétaire général de l'APRA. Paradoxe ? Pas tellement. L'APRA réduit à son plus bas score le 8 avril, discrédité par la politique du gouvernement Garcia, reste une force. En garder le contrôle est une base de départ indispensable pour de futurs combats électoraux. L'échec d'Alva Castro favorise les plans de l'actuel président, qui songe déjà, dit-on, à faire campagne pour l'élection présidentielle de 1995. La victoire de Fujimori a, en tout cas, suscité une énorme satisfaction dans l'entourage d'Alan Garcia. Le « chinito » continue, de son côté, de se proclamer sans aucun lien avec le parti gouvernemental.

Un Vargas Llosa très amer a immédiatement tiré la leçon de sa victoire à la Pyrrhus de dimanche. Il a tenté, sans succès, d'éviter l'épreuve – à peu près sans espoir pour lui – du deuxième tour en suggérant un accord à son rival inattendu. Mais, face à un Vargas Llosa qui a sans doute fait le plein des voix le 8 avril, Fujimori dispose d'une importante réserve de voix du côté de l'APRA et des différentes formations de gauche.

« La politique est sale », affirme volontiers Vargas Llosa . Dès lundi, la discorde était en effet évidente dans les rangs du FREDEMO. Les leaders d'Action populaire, et surtout du PPC, accusaient l'entourage de l'écrivain, sa famille, les *« petits garçons »* du mouvement Liberté, partisans d'un néolibéralisme sans concession. Et des conseillers étrangers de Vargas Llosa faisaient leurs valises en déclarant : *« Nous ne comprenons rien à ce pays... »*.

Une folle journée

« Gardez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge ». Vargas Llosa peut méditer aujourd'hui cet aphorisme. A l'heure des règlements de comptes, ses alliés politiques sont les plus féroces. Les plus sereins pariaient encore sur un compromis entre Fujimori et Vargas Llosa puisque, disent-ils, *« tous les deux sont partisans du changement »*. Mais l'argument de la *« communauté de programme »* entre le FREDEMO et son propre mouvement avait été rejeté dès dimanche soir par Fujimori : *« Nous sommes résolument contre la politique de choc de Vargas Llosa »*, disait-il.

Dès dimanche soir, il est apparu que la marge de manœuvre de Vargas Llosa était dangereusement étroite. Il avait demandé un *« oui franc et massif »* à l'électorat pour appliquer une politique de redressement économique. Alors, négocier ? Ce n'est pas dans la nature de Vargas Llosa, qui n'a cessé de répéter qu'il retournerait à son bureau *« en cas d'échec »*. Et négocier sur quoi, puisque Fujimori rejette *a priori* toute politique de stabilisation trop brutale, pièce maîtresse du FREDEMO, son propre plan, encore vague, ressemble plutôt au gradualisme pratiqué par l'actuel gouvernement et souhaité par la gauche.

Il était logique que Vargas LLosa soit tenté par un retrait d'une compétition qu'il n'a guère de chance de gagner. La rumeur de sa démission a couru dès lundi. Démentie, par des notables du FREDEMO, elle était *« confiée »*, mardi, au directeur d'un journal très lié à l'écrivain et même annoncée par le fils de Vargas Llosa, Alvaro, immédiatement désavoué comme porte-parole du mouvement par les hiérarques du FREDEMO. Une journée un peu folle autour de la belle villa aux murs blancs couverts de grappes de bougainvilliers, à l'aplomb du Pacifique, où réside Vargas Llosa. Elle s'est terminée par la nomination d'un nouveau chef de campagne du FREDEMO, M. Orrego, ancien et très populaire maire de Lima, qui a déclaré : *« Il y aura un second tour normal »*.

Selon la Constitution, ce second tour de scrutin est obligatoire mais personne ne peut empêcher Vargas LLosa de claquer la porte à la perspective d'un combat sans grand espoir.

MARCEL NIEDERGANG

(Publicité)

BEYROUTH : LA BELLE ÉPOQUE

Le conflit libanais a 15 ans... *Arabies* emmène ses lecteurs en pèlerinage dans le Beyrouth d'avant-guerre, phare de la liberté de pensée et de l'innovation dans le monde arabe. Les témoignages de Alia el-Solh, Vénus Khoury-Ghata, Raymond Eddé, Camille Abousouan...

Un reportage couleurs dans le numéro d'avril d'*Arabies*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
(tél. : 46.22.34.14)

AFRIQUE

SOUDAN : de plus en plus influents à Khartoum

Les islamistes étaient bien à l'origine du dernier coup d'Etat

Le chef de la junte militaire soudanaise, le général Béchir, a fait entrer mardi 10 aout deux nouveaux fondamentalistes musulmans dans son gouvernement. Il s'agit de M. Hussein Abou Saleh, haut responsable du Parti unioniste démocratique nommé au poste de ministre du logement, et de M. Abdallah Mohamed Ahmed, le chef de l'aile islamiste du parti de l'Oumma de l'ancien Premier ministre Sadek al Mahdi, désigné nouveau ministre de l'éducation. Tous les deux sont connus pour leurs sympathies pour le Front national islamique, qui fait campagne depuis des années pour l'application de la Charia, la loi islamique, au Soudan. D'autre part, M. Mohamed Khogli Salhein, jusqu'à mardi directeur de l'agence de presse nationale, connu pour être un « musulman fervent » retrouve par ailleurs le portefeuille de l'Information qu'il a détenu dans le passé.

L'Institut international de presse (IPI) a adressé la semaine dernière une plainte officielle au gouvernement soudanais à propos de la détention à Khartoum, depuis début avril du journaliste soudanais, Alfred Taban, correspondant de la BBC et de l'agence Reuter au Soudan. L'IPI souligne que cette mesure constitue *« une violation du droit internationalement reconnu de la presse »*, exige la libération immédiate d'Alfred Taban et l'assurance que tous les journalistes au Soudan seront autorisés à travailler en toute liberté sans faire l'objet de mesures vexatoires ou d'intimidation.

Alfred Taban, arrêté samedi à Khartoum sans qu'il lui accusé de quoi que se soit, est le troisième représentant de la presse internationale à avoir été emprisonné à Khartoum au cours des cinq dernières semaines. Sa détention suit de près celle du correspondant de l'agence Reuter Hamza Hendaoui – libéré depuis et refoulé vers l'Egypte – et celle du correspondant du *Financial Times*, Julian Ozanne, qui fut au cours de son incarcération, qui a duré près de neuf jours, menacé d'être jugé pour *«espionnage »* et *« teniative de sédition »*.

Il ne fait pas de doute que ces arrestations ont pour objectif principal d'empêcher les journalistes étrangers de rendre compte de ce qui se passe actuellement au Soudan. Malgré la libération des principales personnalités politiques arrêtées le 30 juin dernier, lors du coup d'Etat, les arrestations se multiplient dans les milieux de l'opposition. Selon un rapport rendu public à mi-mars par le très sérieux *Africa Watch*, *« plusieurs centaines, voire plus d'un millier d'opposants sont actuellement détenus sans jugement au Soudan »*.

L'intensification de la répression a suivi de près l'adhésion du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) du colonel Garang à la charte de l'Alliance démocratique nationale, signée le 21 octobre dernier par onze partis d'opposition et cinquante et un syndicats et associations professionnelles. L'Alliance démocratique nationale, dont le but est le renversement du régime militaire du général Omar El Béchir, prévoit, dans une deuxième étape, l'établissement d'un gouvernement de transition pour cinq ans, chargé de jeter les bases d'un régime démocratique au Soudan.

La signature du MPLS au bas de ce document indique que les dernières difficultés s'opposant à la création d'un front commun contre la dictature militaire de Khartoum ont été surmontées et que les amis du colonel Garang feront partie du gouvernement qui sera créé après le départ des putschistes. Cette perspective semble avoir accru la nervosité des dirigeants de Khartoum, de plus en plus en butte aux critiques de leurs alliés égyptiens, qui, tout en les soutenant officiellemment, déplorent en sourdine les aspects répressifs et ultra-islamistes du régime du général Béchir, contrôlé de plus en plus par les extrémistes du Front national islamique (FNI) qui détiennent l'essentiel du pouvoir à Khartoum.

Epuration et répression

S'il y avait encore un doute à ce sujet, les propos du chef du FNI, M. Hassan El Tourabi, rapportés récemment par le quotidien *Al Qabas*, sont de nature à dissiper la confusion entretenue autour de la participation de son mouvement au coup d'Etat. Cette confusion avait été en partie créée par l'arrestation, lors du putsch, de M. Hassan El Tourabi avec l'ensemble des dirigeants soudanais. Certains y avaient vu la preuve que la junte n'était pas d'inspiration islamique. D'autres au contraire avaient estimé qu'il s'agissait d'un subterfuge destiné à brouiller les pistes et à faire accréditer la thèse que la junte n'avait rien à voir avec le FNI, une explication qui fut acceptée avec empressement par l'Egypte qui se targue de combattre chez elle l'extrémisme religieux.

Assigné à résidence à Khartoum depuis sa libération de la prison de Kobar le 1er décembre, le chef du FNI a entrepris récemment une tournée à l'étranger pour y défendre l'action de la junte. Connu pour son franc parler et peu enclin à la litote, il a devant des auditoires restreints de fidèles, à Paris comme à Londres, revendiqué la responsabilité du coup d'Etat, en affirmant que *« 75 % des officiers et des soldats étaient membres du FNI »*, que son mouvement avait introduit *« la culture politique et religieuse au sein de l'armée »*, que désormais *« l'avenir du Soudan se confondait avec l'avenir du FNI »* et que la junte actuelle resterait au pouvoir *« jusqu'à la promulgation d'une Constitution islamique »*. Il a par ailleurs confirmé – ce que l'on savait déjà – que c'étaient les membres du FNI qui étaient chargés de mener à bien le travail d'épuration et de répression dans le pays et qu'ils détenaient les postes-clés au sein de l'administration et de l'armée.

Les propos de M. Tourabi, rapportés par *Al Qabas*, n'ont été ni démentis ni confirmés par les autorités de Khartoum d'habitude promptes à réagir à toute allusion au caractère islamique de la junte. Le général Béchir est allé cependant dans le sens des déclarations de M. Tourabi en décrétant au début d'avril la révocation des directeurs et vice-directeurs de la plupart des universités du Soudan. Selon le journal *Al Charq el Awsat*, généralement bien informé sur les affaires soudanaises, tous les universitaires révoqués, à l'exception d'un seul, sont connus pour leur opposition au courant intégriste du Front national islamique.

JEAN GUEYRAS

AFRIQUE DU SUD : pour les premières discussions avec le gouvernement

L'ANC fait confiance aux anciens

Le Congrès national africain (ANC) a rendu public mardi 10 avril, les noms des membres de la délégation qui doit participer, du 2 au 4 mai, au Cap, à la première rencontre officielle entre le mouvement nationaliste noir et le gouvernement sud-africain. Cette liste fait la part belle à la vieille génération et aux leaders de l'extérieur, aux dépens des jeunes responsables de l'intérieur, notamment des certains dirigeants qui, à l'UDF (Front démocratique uni), ont mené la lutte ces dernières années.

Dirigée par M. Nelson Mandela, la délégation comprend au total onze personnes, dont au moins neuf sont des membres de la vieille garde. Cinq d'entre elles représentent la direction en exil du mouvement. Il s'agit du secrétaire général de l'ANC, Alfred Nzo, du secrétaire général du Parti communiste sud-africain, Joe Slovo, du commandant en chef de la branche armée de l'ANC, Joe Modise, du chef du département international du mouvement, Thabo Mbeki, et de Ruth Mompati, membre du comité exécutif national (NEC). MM. Mandela, Walter Sisulu et Ahmed Kathrada représentent, eux, les dirigeants historiques de l'ANC.

Mgr Tutu accuse

Enfin, trois responsables de l'UDF ont été retenus. A l'exception de M. Cheryl Carolus, ce sont les anciens qui ont été choisis en la personne de deux septuagénaires, MM. Archie Gumede, coprésident de l'UDF, et Beyers Naudé, un afrikaner, militant anti-apartheid, qui fut secrétaire général du conseil des Eglises sud-africaines.

L'établissement de cette liste a été réalisé lors d'une réunion du NEC à laquelle participait M. Mandela. Ce dernier a affirmé, à l'issue des discussions, que l'ANC ne discutera pas de la lutte armée avec le gouvernement sud-africain tant que tous les obstacles aux négociations sur le démantèlement de l'apartheid ne seront pas levés. *« Il est prématuré de s'attendre à voir l'ANC réviser sa stratégie*, a-t-il déclaré. *Cette stratégie vise justement à écarter tous les obstacles à des négociations et à s'assurer que chaque citoyen sud-africain pourra déterminer son propre avenir. Tant que cet objectif n'aura pas été atteint, la stratégie de l'ANC ne sera pas modifiée »*, a dit M. Mandela, au cours d'une conférence de presse.

D'autre part, l'archevêque anglican, Mgr Desmond Tutu, a indiqué, lundi 9 avril, avoir rencontré, il y a deux semaines, à Nairobi, (Kenya) des « réfugiés » sud-africains qui lui ont affirmé avoir été *« maltraités »* par le Congrès national africain (ANC). Dans un communiqué, publié au Cap, le Prix Nobel de la paix a indiqué que les victimes du mouvement nationaliste n'avaient pas fourni de détails et que donc il n'avait pas pu *« porter de jugement sur leur récit »*.

Les déclarations de Mgr Tutu font suite à la publication, dimanche dernier, dans un journal londonien, le *Sunday Correspondent*, d'une interview de cinq anciens membres de la branche armée de l'ANC, Umkhonto We Sizwe (La lance de la nation), qui racontent avoir été torturés par leur propre organisation en Angola pour avoir exprimé leur désaccord politique. Ils ont notamment assuré que, durant leur captivité, qui a duré plus de quatre ans, leurs tortionnaires leur versaient du plastique fondu et bouillant sur les bras et les jambes. Ils auraient été transférés en 1988 en Tanzanie, avant d'être réintégrés au sein de l'ANC avec pour ordre de ne rien révéler de leurs mésaventures.

A Johannesburg, un dirigeant de l'ANC, M. Ahmed Kathrada, a affirmé que le Comité national exécutif du mouvement, basé à Lusaka, était le seul habilité à réagir à ces accusations. Celles-ci rappellent l'affaire dite « des détenus de la SWAPO », ces anciens membres de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest Africain (SWAPO) emprisonnés et torturés dans le sud de l'Angola par le mouvement de libération de la Namibie aujourd'hui au pouvoir à Windhoek. – (*AFP, Reuter.*)

GABON

La conférence nationale se prononce pour le multipartisme « immédiat »

Les participants à la conférence nationale sur l'avenir politique du Gabon ont adopté par consensus une synthèse de leurs travaux préconisant l'instauration *« immédiate »* du multipartisme. Cette synthèse a été élaborée à l'issue des auditions des exposés de politique générale des responsables de soixante-quatorze organisations politiques. Une douzaine d'associations auraient, en effet, adhéré à l'idée de créer un rassemblement social-démocrate, dont le président Omar Bongo avait indiqué qu'il ne le considérait pas comme un *« passage obligé »* vers le multipartisme. Parmi les autres points de convergences figurent *« le respect du mandat présidentiel »* de M. Bongo, celui-ci se plaçant *« au-dessus des partis »*, la mise en place d'une *« période transitoire »* jusqu'aux élections législatives d'octobre, la formation d'un nouveau gouvernement ainsi que la révision des institutions.

La conférence nationale, qui avait débuté le 27 mars, avait été convoquée à l'initiative du président Bongo pour examiner les voies et moyens en vue d'une démocratisation de la vie politique gabonaise. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

صكنا من الاصل

IQUE

...ains influents à Khartoum

...ent bien à l'origine ...coup d'Etat

...ion de l'éducation. Tous les deux sont connus pour ...leurs sympathies pour le Front national islamique, qui lui campagne depuis des années pour l'application de la Charia, la loi islamique, au Soudan. ...ment. M. Mohamed Khogli Suliem, jusqu'à ...ent directeur de l'agence de presse nationale, ...sera plus être un « musulman fervent » a retrouvé ...ur ailleurs la paternité de l'information qu'il a ...ée dans la presse.

...ance aux anciens

...ONFÉRENCE NATIONALE

GABON

...nférence nationale se prononce ...le multipartisme « immédiat »

La nouvelle classe Le Club d'Air France est une nouvelle dimension pour vos voyages d'affaires. Que vous alliez au bout de l'Europe ou au bout du monde, Le Club fera de vous un passager privilégié. Avant, pendant et après le vol tout est prévu pour vous aider à préparer votre voyage, bien gérer votre temps et profiter au mieux du moment que vous passez avec nous.

Moyen-Courrier : tarif économique plein tarif donne accès à la classe Le Club. droit à la réservation de la zone fumeurs ou non-fumeurs. groupement des réservations avion-hôtel. forfait de location de voiture avec Hertz. maximum de bagages porté à 30 kg avec étiquette Le Club. parking gardé Le Club. journal en salle d'embarquement. privilège de banques d'enregistrement spécifiques. champagne dès l'entrée dans l'avion. système d'espace modulable en 3 cabines en fonction du nombre de passagers. Chaque cabine ne comporte plus que 6 rangs pour préserver l'intimité de l'espace. plateau chaud gastronomique pour tous les vols de plus de 2 heures. plateau froid pour tous les voyages de moins de 2 heures. privilège de sortir de l'avion en priorité.

Long-Courrier : privilège de pouvoir réserver un siège particulier. groupement des réservations avion-hôtel. forfait de location de voiture avec Hertz. maximum de bagages porté à 30 kg avec étiquette Le Club. parking gardé Le Club. salon Le Club équipé de téléphone, minitel, fax et journaux. privilège de banques d'enregistrement spécifiques et la possibilité de faire enregistrer ses bagages à l'Hôtel Meridien Maillot. champagne dès l'entrée dans l'avion. vestiaire privatif avec étiquette Le Club. nouveau fauteuil "Espace 2000", d'un design et d'un confort exceptionnels. nombre de fauteuils réduit à 7 par rangée sur les Boeing 747. cadeau d'une trousse confort au logo Le Club. menu gastronomique avec trois plats chauds au choix dont un régional. vin sélectionné parmi les meilleurs crus. moyen de réserver des salles de réunions, des services de secrétariat, des avions taxis.

...mais nous avons conçu la classe "Le Club" comme s'ils devaient l'être un jour.

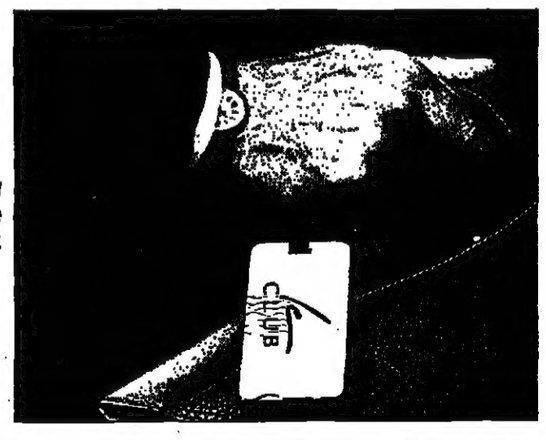

le CLUB

AIR FRANCE

POUR NOUS VOUS ETES LE CENTRE DU MONDE

POLITIQUE

Le débat sur la France et l'avenir de l'Europe

Les divisions de l'opposition ébranlent le consensus sur la construction communautaire

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a fait, mardi 10 avril, devant les députés, une déclaration sur « la France et l'avenir de l'Europe », ouvrant ainsi un débat de plus de six heures durant lequel les principaux ténors de l'Assemblée sont intervenus. Critique à l'égard du gouvernement accusé d'avoir fragilisé le couple franco-allemand et de manquer de souffle et d'imagination, l'opposition s'est montrée en revanche divisée sur l'avenir politique et monétaire de l'Europe. Le président de la commission des affaires étrangères, M. Michel Vauzelle (PS), s'est félicité de la tenue à l'Assemblée de ce deuxième débat sur l'Europe en moins de quatre mois.

L'Europe bouge, le consensus français vacille. Encore plus nettement que lors du débat de politique étrangère qui s'était déroulé à l'Assemblée nationale il y a quatre mois (*le Monde* du 12 décembre 1989), l'opposition s'est avancée en ordre dispersé lors du débat de mardi. Le président du RPR, M. Jacques Chirac, a mis en garde ceux qui, au nom du renforcement de la construction européenne, prendrait trop de liberté en matière de transfert de compétences. Il s'est montré résolument attaché à une maîtrise par la France de son propre destin : « *Dans la période pleine d'incertitudes et de dangers que nous vivons, il nous faut, à nous Français, conserver entre nos mains l'essentiel de la maîtrise de notre destin, avec pour cela tous les instruments nécessaires.* » Partisan du progrès de l'union de l'Europe « *sur les plans politique et militaire, mais aussi économique et social* », M. Chirac n'a pas caché sa méfiance, et son scepticisme devant « *la hâte* » de certains pour la construction de « *l'Europe de l'Ouest qui, si les mots ont un sens, retirerait aux nations, l'essentiel des pouvoirs diplomatique, économique, monétaire, militaire, politique qui leur sont indispensables pour assurer leur indépendance. Que la construction économique de l'Europe ait rendu nécessaire des transferts de souveraineté ne signifie pas que ce mouvement doit être accentué et accéléré jusqu'au point où l'essentiel de la souveraineté reposerait entre d'autres mains que des mains nationales* ».

Et c'est sur le terrain de la monnaie que M. Chirac a choisi de donner ce que l'on appelle en terme militaire un « coup d'arrêt ». S'il se montre favorable à une « *monnaie commune* », il n'est pas question pour lui de « *monnaie unique* » : « *Afin d'éviter que l'essentiel, voire même la totalité, du pouvoir économique, monétaire, fiscal, budgétaire, social ne soit retiré aux Etats, nous sommes fermement attachés au maintien des monnaies nationales qui doivent circuler en même temps que la monnaie commune.* » M. Chirac, très critique à l'égard à l'égard du chef de l'Etat et du gouvernement (« *réactions insuffisantes et décevantes, tantôt vagues, tantôt à contretemps, tantôt inexactes* »), a exprimé sa crainte que, « *au moment où nous venons de gagner la guerre froide, nous soyons en train de perdre la paix ou, si l'on préfère, de rater notre sortie de Yalta* ».

Comme lors du précédent débat dans cette même enceinte, la position des centristes et de l'UDF a contrasté singulièrement avec celle du RPR qui, disait-on dans les couloirs du coté de ces formations, serait à nouveau saisi par les « démons » d'un hexagonalisme figé. Du coté du RPR on n'a pas oublié la présence, il y a quelques mois, de la fine fleur centriste sur le plateau d'Antenne 2, lors du passage de Jacques Delors à « L'heure de vérité » : une convergence d'autant plus « suspecte » qu'affichée.

Le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, a affirmé, tout comme M. Chirac, vouloir donner un sens aux mots : « *Ne jouons pas avec les mots : il n'y aura d'union que si chaque Etat accepte d'une part de transférer sa souveraineté sur sa monnaie à une institution européenne réellement indépendante et, d'autre part, de partager sa souveraineté en matière budgétaire avec ses partenaires.* » Quant à refuser la monnaie unique, c'est, pour le leader centriste, refuser l'objectif de l'union économique et monétaire : « *Il vaut mieux que chacun soit clair sur ce point (...). Une monnaie commune n'impose pas aux Etats qui l'utilisent une politique monétaire uniforme, une politique budgétaire uniforme, une politique sociale uniforme (...) On ne peut pas être favorable à l'union économique et monétaire et ne pas accepter la phase 3 du plan des gouverneurs des banques centrales.* » Le président du groupe centriste a d'autre part réaffirmé à quel point le couple franco-allemand était irremplaçable. Il a reproché au chef de l'Etat de ne pas avoir toujours eu, dans les derniers mois, les gestes nécessaires pour renforcer l'entente franco-allemande.

M. Dumas hausse le ton

Le ministre des affaires étrangères, M. Dumas, a haussé le ton pour critiquer le discours de M. Chirac dans lequel, a-t-il dit « *se mêlent contradictions et regrets* ». Parmi les contradictions, M. Dumas a relevé surtout celle qui consiste à souhaiter l'union monétaire tout en récusant « la troisième phase » prévue par le comité Delors (création d'une monnaie européenne unique). « *Si je me mêlais des choses de l'opposition, je serais tenté d'envoyer des extraits de discours de M. Méhaignerie au président du RPR* », a lancé M. Dumas.

Le ministre a également reproché au président du RPR ses attaques « *inconvenantes* » contre le chef de l'Etat. « *La confédération proposée par le président de la République est une notion de droit public extrêmement claire* » et non « *une idée floue* », comme l'affirme M. Chirac. Il y a la volonté d' « *instaurer un troisième tour de l'élection présidentielle de 1988* », a expliqué le ministre.

M. Roland Dumas, qui a prononcé d'un ton sobre un discours plus destiné à brosser le tableau d'une situation européenne encore très mouvante qu'à lancer de nouvelles propositions, a toutefois insisté sur un aspect essentiel : la défense. « *La question est sur toutes les lèvres (...), les douze vont-ils ouvrir la discussion sur ce qui constituerait les premiers éléments d'une politique commune de défense ? L'acte unique en ouvre la voie. Menons à son terme cette première étape. Puis dressons le bilan. Ce sera fait en 1991. Alors apparaîtra l'évidence : l'union des douze ne peut faire durablement abstraction des problèmes de défense.* »

Le danger japonais

S'agissant de la question délicate des frontières – « *l'aspect le plus élémentaire et le plus fondamental de la sécurité* », – M. Dumas a précisé qu'après l'affirmation d'intentions il faudrait qu'un acte juridique international vienne les matérialiser. Prudent, le ministre a ajouté que cela devrait se faire « *le moment venu* ». « *La Pologne, directement intéressée, sera associée aux discussions des six dès qu'ils aborderont ce sujet.* » Le ministre a d'autre part insisté sur la nécessité de ne pas oublier les pays méditerranéens au motif que les liens avec l'Europe de l'Est se resserrent. « *Ces pays ont soif d'intégration (...). Décevoir leur attente serait une erreur stratégique capitale.* »

Le président de la commission des affaires étrangères, M. Michel Vauzelle, a souhaité que le Parlement français soit le plus étroitement associé à la politique internationale et qu'il ne soit pas « *amené à se prononcer au dernier moment sur des traités négociés en dehors de lui* ». A propos de la construction européenne, M. Vauzelle a souhaité que « *d'ores et déjà soit engagée la réflexion sur ce que sera le nouvel équilibre institutionnel* ». Comme M. Pierre Méhaignerie, l'orateur du groupe UDF, M. Alain Lamassoure, proche de M. Giscard d'Estaing, a vivement reproché au président de la République d'avoir accueilli le leader des sociaux-démocrates ouest-allemands, M. Oskar Lafontaine, quelques jours avant les élections du 18 mars en RDA. Il s'est, d'autre part, étonné des propos de M. Mitterrand, qui avait déclaré le 25 mars que « *le libéralisme est à bout de souffle* ». « *Ce n'est manifestement l'avis ni des Polonais, ni des Allemands de l'Ouest, ni des Hongrois, ni des Slovènes.* » Le député UDF a ironisé sur l'efficacité future de la BERD (ce sigle dissonant est devenu dans sa bouche « *BEURK* »). Il ne voit dans cette banque destinée à aider l'Est à se développer qu'une sorte de « *Gosbank* », « *potion magique à la sortie du socialisme réel* ».

Le président du groupe PCF, M. André Lajoinie a, quant à lui, mis en garde contre « *les risques de tensions* » que ferait naître une Allemagne réunifiée. Il s'est également élevé contre la menace d'une « *Europe supranationale* ». Il a estimé « *tout à fait illusoire* » l'idée selon laquelle « *la France et les autres peuples trouveront des garanties dans le renforcement d'une Europe supranationale* ». Pour M. Lajoinie, la confédération européenne envisagée par M. Mitterrand « *aboutirait à faire passer la plus grande partie du continent sous l'hégémonie d'une Allemagne surpuissante* ». Au nom de son groupe, M. Lajoinie s'est prononcé pour la neutralité et la démilitarisation de l'Allemagne dans le cadre de la « *dissolution des blocs militaires* ».

Enfin, Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, s'est voulu rassurante sur l'avenir de la construction européenne : « *elle continue sa progression irréversible* ». Elle a, d'autre part, dénoncé la stratégie japonaise tendant à « *jouer les Etats de la Communauté européenne les uns contre les autres de manière à les diviser* » sur les grands dossiers industriels et commerciaux. Cette stratégie, qui s'exerce à travers « *ses grands groupes fortement structurés et avec l'aide du MITI* » (le ministère de l'industire et du commerce japonais) a pour but d'« *empêcher le renforcement industriel des Européens* », a estimé Mme Cresson à l'issue du débat. Pour répondre à cette offensive, il faut mettre en place « *une véritable stratégie industrielle* » à l'échelle de la communauté et définir une préférence communautaire.

PIERRE SERVENT

Le retour du discours « national »

par André Passeron

L'EUROPE a toujours été un terrain sur lequel les gaullistes et les démocrates chrétiens ont eu du mal à s'entendre. On s'en est encore rendu compte mardi lorsque M. Méhaignerie, porte-parole des centristes, a tenu à marquer sa différence avec M. Chirac sur l'union politique de l'Europe ou sur la création d'une monnaie unique. C'était, *mutatis mutandis*, mais plus atténuées, les mêmes contradictions que naguère entre un de Gaulle et un Jean Monnet ou un Michel Debré et un Jean Lecanuet. Et pourtant, depuis sa dénonciation en 1979, dans l'appel de Cochin, du « *parti de l'étranger* » incamé alors par M. Giscard d'Estaing et illustrant la tentation supranationale, M. Chirac a fait bien du chemin sur la voie européenne. Les scrutins successifs pour l'élection au Parlement de Strasbourg sont passés par là, qui ont de plus en plus entraîné les gaullistes à jouer le jeu de la construction européenne jusqu'à ce qu'ils participent, l'année dernière, à une liste commune avec l'UDF – mais toujours sans les centristes – sous la direction conjointe de MM. Giscard d'Estaing et Alain Juppé.

Il y a eu aussi le Chirac premier ministre de la cohabitation qui a soumis à l'Assemblée nationale la ratification de l'acte unique européen. Malgré toutes ces étapes, le RPR et son chef n'ont pas pour autant été convertis à l'intégration européenne, mais ils n'en sont plus, loin de là, à la « *France seule* ». M. Chirac, se rattachant à nouveau à la conception gaullienne de l'Europe, résume sa pensée par un triple refus : ni repliement, ni intégration, ni confédération. Il met en avant un triple objectif : maintenir, approfondir, élargir, ce qui exclut tout à la fois la remise en cause des acquis et les enjambées trop rapides. Aux européens systématiques, il oppose le pragmatisme qui a fait progresser l'Europe depuis de Gaulle grâce à la coopération des Etats dans des secteurs précis. Aux supranationaux, il rappelle les dangers de ceux que de Gaulle appelait les « *technocrates apatrides* » de Bruxelles. A l'avancement à marche forcée, il préfère l'approfondissement, plus lent mais moins aventureux. Exemple : l'étape de la monnaie « commune » doit précéder la création lointaine de la monnaie « unique » ; autre exemple : les institutions actuelles sont capables de s'adapter sans que d'autres soient créées. Il se méfie de l'euphorie démobilisatrice qu'entraînerait un enthousiasme momentané dû au pacifisme subitement affiché des Soviétiques.

Mais en fait, son attitude réservée lui est dictée par la nouvelle émergence de l'idée nationale, tant en France, Front national oblige, qu'ailleurs en Europe. Dans ce domaine aussi, le RPR tente de trouver sa voie entre les supranationaux, qu'ils soient chrétiens ou socialistes, et l'extrême droite cocardière.

La gauche piégée par la droite

Suite de la première page

Or, il n'y a pas de raison que cela s'arrête. M. Fabius paraît décidé à mener la vie dure à M. Rocard et M. Jospin et à empêcher M. Fabius de faire ce qu'il veut. Le niveau du débat atteint, parfois, le degré le plus bas. Ainsi M. Pierre Bergé, distingué président des opéras de Paris, proche de M. Fabius, a-t-il écrit dans *Globe* que M. Jospin, « *trotskiste d'origine protestante* » est disqualifié par « *un menton à la Mussolini et des grimaces de tribun* ». On croyait ce genre littéraire réservé aux feuilles d'extrême droite. Si les socialistes commencent à banaliser le délit de faciès, comment s'y prendront-ils pour dénoncer ceux qui, ailleurs, le pratiquent : le maire de Nice, M. Médecin, ou l'ancien maire communiste de Clichy-sous-Bois ?

M. Mitterrand semble incapable de mettre un terme au massacre. Les socialistes lui ont échappé. Selon certains de ses interlocuteurs, le président de la République tient des propos désabusés sur la vanité de l'action politique et multiplie, au détour de sa conversation, les « *à quoi bon...* ». Il serait devenu « *aquoibonniste* », comme dirait Jane Birkin. On serait tenté de le comprendre, après l'échec de sa dernière émission télévisée au cours de laquelle il a consacré presque autant de temps à expliquer pourquoi le Parti socialiste n'allait pas si mal qu'à dresser un état des lieux des pays de l'Est, cédant ainsi au travers hexagonal, décrit par Beaumarchais, « *de toujours faire de petites chansons sur les grandes affaires, et de grandes dissertations sur les petites* ».

Le chef de l'Etat dit à qui veut l'entendre qu'il ne se prêtera pas à une seconde cohabitation si les socialistes perdent les élections législatives de 1993. Il sait, plus que jamais, que la succession est ouverte. M. Rocard prend sa chance, M. Fabius est à l'affût, M. Jospin bétonne... et M. Giscard d'Estaing prépare le retour des émigrés de l'intérieur.

La stratégie de M. Giscard d'Estaing

La stratégie de l'ancien président de la République est simple. Il s'efforce de tenir les deux bouts du problème soumis à la droite traditionnelle. Il pense y parvenir en se donnant l'allure du meilleur artisan de l'union de l'opposition et en créant un climat favorable à sa reconnaissance par l'électorat d'extrême droite. M. Giscard d'Estaing a refusé, à deux reprises, de voter la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen au Parlement européen. Il emboîte le pas au populisme d'extrême droite en demandant un référendum sur le code de la nationalité. Il laisse les centristes seuls lorsqu'il s'agit d'émettre quelques réserves sur la « préférence nationale » en matière d'avantages sociaux. Ce climat est entretenu par le Front national lui-même qui reproche à M. Giscard d'Estaing de faire « *du lepénisme rampant* », technique destinée à améliorer les reports de voix (qui s'effectuent déjà de mieux en mieux) entre l'extrême droite et la droite classique.

Grâce à l'organisation de ses états généraux, sur l'éducation, l'immigration et bientôt la décentralisation, l'opposition UDF-RPR s'essaye à l'unité. Cela ne lui avait pas si mal réussi jusqu'à ce qu'une partie du RPR, sentant revenir le danger Giscard, mette le doigt sur les limites de l'exercice. Le bénéfice de cette initiative revient à MM Pasqua et Séguin qui reprochent à leurs amis de « *s'aligner sans réflexion sur les positions du Front national* » et qui, hostiles à tout ce qui ressemblerait à une tentative de fusion RPR-UDF, affirment que la stratégie d'union conduite par les dirigeants « *actuels* » de la droite conduit obligatoirement à une « *coalition* » électorale avec le Front national. Déjà, lors de la table ronde réunie par M. Rocard à Matignon sur le racisme et l'intégration des immigrés (*le Monde* du 5 avril), M. Pasqua avait, avec passion, invité toute la classe politique à lutter contre le Front national, faute de quoi M. Le Pen sortirait gagnant.

Consensus : « Un poison mortel »

Entre les deux tours de la campagne présidentielle de 1988, M. Pasqua soulignait, pour des raisons électorales évidentes et en jouant sur les mots, que le Front national et le RPR partageaient les mêmes valeurs. Il est paradoxal de le voir monter aujourd'hui en première ligne contre l'extrême droite afin - accessoirement ou principalement, on ne sait - de contrecarrer les ambitions de M. Giscard d'Estaing. Mais il est encore plus curieux que les socialistes, bras ballants, se laissent doubler sur ce terrain par l'ancien ministre de l'intérieur. Ils s'inquiètent certes des rapprochements entre la droite et l'extrême droite, mais ils le font dans le huis clos de leur bureau exécutif ou par la bouche de M. Julien Dray, député de l'Essonne, cité en exemple par M. Mitterrand à la télévision, et dont chacun des propos peut être comparé à un missile expédié vers M. Rocard.

M. Dray dit que le consensus est un « *poison mortel* » lorsqu'il touche à l'immigration. Il se contente, pour l'heure, d'établir un constat. La table ronde de Matignon sur le racisme et l'intégration a été pour M. Rocard une réussite en cela qu'elle a eu lieu et que les invités se recontreront à nouveau le 16 mai. Mais le poison, avant même le premier mot du premier échange entre la majorité et l'opposition, avait produit son effet. La table ronde a été un échec en cela qu'elle interdisait – et qu'elle paraît encore interdire – aux socialistes, pour des raisons tactiques, de souligner que la droite, lors de ses états généraux, avait lancé quelques « *passerelles* », comme dit pudiquement M. Fabius, en direction du Front national.

Et pendant ce temps là, M. Mitterrand « *l'aquoibonniste* » ne dit plus rien sur le sujet. A moins que son silence ne prépare, comme souvent dans son cas, quelque action d'éclat, qu'aurait-il à déclarer qu'il n'ait déjà dit ? Qu'il regrette la banalisation des propos xénophobes et racistes ainsi que la quasi-impunité dont bénéficient ceux qui, de plus en plus nombreux, osent les prononcer ? Qu'il est impuissant face à un phénomène dont les implications électorales ne lui déplaisaient pas parce qu'elles gênaient la droite et qui aujourd'hui le dépasse ? Qu'il craint que les passerelles électorales entre l'extrême droite et la droite s'élargissent en autoroutes ?

JEAN-YVES LHOMEAU

MM. Pasqua et Séguin reprochent à l'opposition de « s'aligner » sur les positions de l'extrême droite

Brusque surprise mardi après-midi lorsque, à l'issue de la réunion du groupe RPR à l'Assemblée nationale les membres de celui-ci apprenant par une dépêche d'agence le contenu de l'éditorial de la lettre du courant « *pour un nouveau Rassemblement* » fondé au début de l'année par MM. Pasqua et Séguin. Ce texte reproche aux dirigeants actuels de l'UDF et du RPR de « *s'aligner sans réflexion* » sur les positions du Front national.

L'éditorial poursuit : « *Il n'y a pas d'alternative pour l'opposition. Ou bien elle trouve un dynamisme, un souffle autour d'une formation à vocation majoritaire, un nouveau rassemblement, constitué à partir de la transformation du RPR, ou bien, engluée dans une alliance d'états-majors sans autre lendemain qu'une coalition électorale avec le Front national, elle ira une fois de plus à l'échec.* » *(Nos dernières éditions du 11 avril.)*

Ce texte évoque des positions prises par le sénateur des Hauts-de-Seine et par le maire d'Epinal avant les assises du RPR du 11 février, et ne tient pas compte des « états généraux » de Villepinte sur l'immigration dont le document final avait été approuvé par M. Pasqua. La guerre des courants que l'on croyait apaisée notamment depuis les journées parlementaires d'Arles où MM. Chirac et Pasqua avaient affiché leur réconciliation, reprendrait-elle subitement ? Aussitôt interrogé par ses collègues et par M. Chirac, M. Philippe Séguin n'a pas caché sa surprise, assurant n'être pas au courant de cette prise de position. M. Franck Borotra, député des Yvelines et proche de M. Pasqua, affirmait : « *Je ne suis engagé que parce que je signe et je n'ai jamais vu ce texte* . » Il assurait plus tard que M. Pasqua, avec qui il s'était entretenu, aurait lui-même apporté son paraphe à ce projet d'éditorial que ses collaborateurs lui avaient préparé, mais sans le lire attentivement.

M. Chirac avait enfin l'intention de saisir de cet incident la prochaine réunion du bureau politique du RPR après qu'il se sera enquis précisément de la genèse de cette nouvelle et mini-dépêche d'Ems.

Néanmoins les réactions et les exégèses accompagnées tantôt de surprise tantôt d'étonnement sceptique allaient bon train dans les couloirs de l'Assemblée et à la lecture du document.

Remous à l'Assemblée

Ainsi M. Charles Millon, président du groupe UDF, n'appréciait pas du tout : « *Je n'ai pas l'impression de m'aligner sur les positions du Front national et je n'ai de leçons à recevoir de personne* », tandis que M. Michel Noir assurait, en revanche : « *C'est un texte que j'aurais pu signer.* » M. Jacques Barrot, vice-président du groupe UDC, « *pourrait bien être d'accord* », mais préférait d'abord prendre connaissance de « *ces propos très intéressants* ». M. Jacques Godfrain, RPR fidèle de M. Jacques Chirac, niait tout : « *Il n'y a rien de commun entre le Front national et nous, le Front national parle en termes d'exclusion, pas nous.* »

M. André Rossinot (UDF) était d'accord pour ne pas être d'accord avec « *la course derrière le Front national, car dans ce registre ils feront toujours mieux que nous* ». M. Pierre Mazeaud, RPR orthodoxe, rappelle qu'à Villepinte « *nous avons, au contraire, apporté des solutions qui se rapprochent de celles prônées par le président de la République, qui a reconnu lui-même l'existence d'un seuil de tolérance à ne pas dépasser. Une position proche aussi de la thèse défendue par M. Charles Pasqua entre 1986 et 1988* ». Mme Nicole Catala (RPR) ne voulait voir dans tout cela « *qu'un clapotis de circonstance* ». Quant à M. Bernard Pons, il feignait s'être trompé... de question : « *Je croyais que vous vouliez m'interroger sur la libération de Jacqueline Valente. Sur le texte, je n'ai rien à dire.* »

A. P.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU « MONDE »
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

EUROPÉENNE DE DONNÉES
Tél. : (1) 46-05-41-56

هكذا من الاصل

POLITIQUE

M. Jacques Médecin reproche sa « lâcheté » à M. Alain Juppé

NICE

de notre correspondant régional

Dans une lettre qu'il vient de lui adresser – en principe confidentielle mais connue grâce à des « fuites » – M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, reproche, en termes très vifs à M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, de s'être joint aux attaques dont il a été l'objet après ses déclarations sur la communauté juive de sa ville.

Ulcéré d'avoir été « *condamné* » sans qu'on est pris « *la peine de l'entendre* », il l'accuse avec ceux qui, dit-il, « *s'intitulent dirigeants de mon propre parti* », d'apporter « *leur lâche soutien au procès en diabolisation que veut instruire à mon encontre la socialie haineuse.* » Aussi bien, le maire de Nice précise qu'il ne démissionnera pas du RPR (« *Je vous laisse le soin de me vider si tel est votre despotique plaisir* ») et qu'il continuera « *à faire gagner la droite à Nice* ». « *Continuez à meurtrir ceux qui vous servent* », lance-t-il encore à M. Juppé, tout en se déclarant « *attaché* » à MM. Pasqua, Pandraud et Mazeaud, « *et l'anémie de vos forces militantes ne tardera pas à se transformer en hémorragie. A hurler avec la meute socialiste,* conclut-il avec colère, *vous n'avez prouvé que vous ne possédez aucune des qualités qui font les hommes.* »

G. P.

□ **Le gouvernement dîne à Matignon.** – M. Michel Rocard reçoit à dîner les membres du gouvernement et leurs conjoints à l'hôtel Matignon, mercredi 11 avril. Il s'agit, indique-t-on au cabinet du premier ministre, d'un dîner « *convivial* » qui fait suite au déjeuner, auquel M. Rocard avait convié, jeudi 29 mars, les ministres et secrétaires d'Etat membres du PS. Il s'agissait, indique l'entourage du premier ministre, d'une « *reprise de contacts symbolique* », afin de montrer que les déchirures du congrès de Rennes n'empêcheront pas les membres socialistes du gouvernement de travailler de nouveau ensemble sereinement et efficacement. L'hôtel Matignon a ensuite souhaité que les membres du gouvernements non socialistes ne se sentent pas « *exclus* » de cette convivialité.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Président », de Franz-Olivier Giesbert

L'œuvre de Dieu, la part du diable

En couverture, il y a cette photo d'un François Mitterrand âgé, engoncé, coiffé d'un large chapeau noir, protégé par son éternelle écharpe rouge. Eh quoi, c'est donc ça, Dieu ? Ce rapace, ce fauve, ce parrain qui, on en jurerait, prépare un mauvais coup ? Photo de couverture réductrice s'il en est, caricaturale au point de provoquer un mouvement de recul, et pourtant vraie quelque part, comme on dit aujourd'hui. Elle donne le ton de cette seconde biographie que Franz-Olivier Giesbert consacre encore au chef de l'Etat et dont le propos, au fond, est le suivant : surtout, dites bien aux Français qui croient encore à Dieu qu'ils ont réélu le diable ! Lesdits Français, à n'en pas douter, ne bouderont pas leur plaisir tant la cruauté, surtout lorsqu'elle est servie par une plume d'un si grand talent, fait recette. Quand s'y ajoute un sens aigu de la mise en scène, un goût prononcé pour le portrait corrosif et cursif, un coup de pinceau inimitable qui fait ressembler ce livre à une suite de « scènes de genre » comme les aimaient les peintres vénitiens du dix-huitième siècle, le succès est non seulement assuré mais justifié.

Esprit de système

L'auteur raffole lui-même des anecdotes, souvent drôles et toujours bien troussées, dont il gratifie le lecteur, avec quelques morceaux de bravoure, allègrement assassins, bienvenus.

Et pourtant l'ensemble laisse sur sa faim. Parce qu'il n'est pas juste – Franz-Olivier Giesbert le sait bien – de donner de l'homme et de l'œuvre une vision exclusivement diabolique. Non que le « pire », qui est ici décrit, soit faux. Mais il manque simplement le « meilleur ». La part est largement faite au diable. Manque l'œuvre de Dieu. Excusez du peu, comme dirait aujourd'hui Michel Rocard ! Dans la relation fascination-répulsion, amour-haine qui unit l'auteur au président, et que ce dernier s'emploie si bien à susciter, puis à entretenir, tout se passe comme si Franz-Olivier Giesbert avait opéré un douloureux retour sur lui-même, aux dépens de François Mitterrand.

Furieux, sans doute, d'avoir il y a treize ans, dans *François Mitterrand, ou la tentation de l'Histoire* (1), trop concédé à l'image que le premier secrétaire du PS voulait donner de lui-même, l'auteur rectifie le tir : bonjour les dégâts ! On passe d'un « homme » « *qui a voulu faire carrière, mais qui s'est fait une morale* », dont la vie est « *d'une certaine façon une ascèse* », qui était « *entré en socialisme comme en dévotion* », à un personnage qui justifie son cynisme absolu par le génie qu'il s'attribue à lui-même, génie que l'auteur limite au seul champ tactique et « politicien » ; ou bien encore à un homme « *qui ne sait pas où il va, mais qui y va franchement* », et pour tout dire à un président qui ne mérite certainement pas d'être reconnu par ses contemporains comme un homme d'Etat.

Il est vrai que, de l'une à l'autre période, il y a précisément ce passage, ô combien délicat, de la « tentation de l'Histoire » au rendez-vous avec celle-ci ; il y huit ans d'exercice d'un pouvoir que les institutions ont rendu solitaire, et qui le reste. Le directeur de la rédaction du *Figaro* est donc parfaitement fondé à juger globalement négatif le bilan de ces années-là.

Mais sa démonstration pèche par esprit de système : il n'accorde pas la bonne importance *aux bonnes personnes* ni aux bons sujets. S'agissant des hommes, il en sanctifie quelques-uns et en diabolise d'autres.

Ce manichéisme est parfois justifié, lorsque l'auteur rend justice à Pierre Mauroy, l'homme qui sut imposer au chef de l'Etat le tournant historique des années 1982-1983 ; il l'est moins lorsqu'il oppose trop sommairement, par exemple, Jean-Louis Bianco à Jacques Attali. Le secrétaire général de l'Elysée a *certainement le sens de l'Etat*, mais rien n'est dit sur son rôle militant et politique, qu'il s'agisse de la naissance de SOS-Racisme ou de l'ouverture. Le conseiller spécial nourrit certainement, par son comportement, la chronique de la cour ; mais pourquoi ne pas reconnaître qu'il lui arrive d'avoir des idées, et qu'il fait bien ce qu'il a à faire, notamment son rôle de « sherpa » pour la préparation des sommets des Sept ?

Le temps qui reste

De même, le ton et le fond des répliques prêtées à Jacques Chirac sont toujours avantageuses pour le maire de Paris, tandis que François Mitterrand passe tantôt pour quelqu'un qui a peur du président du RPR, tantôt qui tient ce dernier pour un moins que rien, dont il n'aurait donc rien à redouter. « *Ruraux, cyniques et pragmatiques, ils pourraient militer dans le même parti radical* », écrit-il de l'un et de l'autre, pour aussitôt foudroyer le président, et gratifier le maire de Paris d'une indulgence imméritée.

Car s'il est vrai que, pendant la cohabitation, M. Mitterrand s'est comporté en « guérillero institutionnel », l'auteur reste fort discret sur la stratégie du premier ministre, dite de la « placardisation », qui tendait à cantonner le quatrième président de la Ve République dans le rôle médiocre et dérisoire du dernier président de la IVe République, René Coty. L'inventaire des mille et une humiliations que M. Chirac a infligées, ou tenté d'infliger alors, au chef de l'Etat, eut été bienvenu.

S'agissant des sujets traités, l'auteur consacre deux chapitres au terrorisme, et rien ou presque à l'Europe. La construction européenne n'est jamais que le grand dessein du second septennat. Juger l'homme sans apprécier cet aspect de son action, qui plus est à un moment où l'Histoire lui donne rendez-vous, sur ce terrain est pour le moins rapide. Consacrer tant de place à des services secrets, dont l'influence – aux dires mêmes de Charles Pasqua – n'est guère déterminante, sert le spectaculaire ; bien sûr, mais n'est pas nécessairement utile.

Au passage, la relation de l'opération « Farewe » pèche par quelques approximations de taille : l'auteur impute, ni plus ni moins, à la maladresse de François Mitterrand la mort de la taupe soviétique qui, a si bien servi la DST au début du septennat. S'il est vrai que M. Giscard d'Estaing avait gardé ce secret pour lui, et que M. Mitterrand a fait profiter le camp occidental de ce qui le concevait, il serait aussi juste de dire que l'agent soviétique en question – dont le nom, Vladimir Volodia, est bien sûr farfelu – doit peut-être sa mort à ses imprudences et à son refus d'être « ex-filtré » en France.

Au reste, tout au long de l'ouvrage, l'abondance de propos et de citations entre guillemets échangés par les personnages du *film fait rêver*. Elle doit parfois au seul récit des intéressés : ainsi, lors du conseil des ministres qui précède son départ du gouvernement Fabius, M. Rocard n'a pas, dans une envolée prophétique, pronostiqué le score de l'extrême droite. Il s'est contenté d'une défense rigide et pour tout dire conformiste des institutions de la Ve République.

En revanche, l'auteur retrouve toute sa maestria lorsqu'il s'attarde sur la relation entre M. Mitterrand et M. Rocard. Eh, oui ! Le « canard » à qui le président avait cru, il y a huit ans, couper la tête, court toujours ! Il a même changé la couleur de son plumage, au point de séduire... des mitterrandistes.

Assurément, le président n'est toujours pas « rocardien ». Il s'est d'ailleurs montré, dans la période récente, furieusement « fabiusien ». Si l'on suit Franz-Olivier Giesbert, et si l'on voit en François Mitterrand le premier des politiques, nul doute que, sur ce terrain, Laurent Fabius est le plus doué de ses élèves. Mais il faut alors aller jusqu'au bout du constat : si François Mitterrand, comme le croit l'auteur, instrumentalise tout et tout le monde, force est de constater qu'il est, aujourd'hui, largement à son tour, devenu l'instrument de Laurent Fabius. « *Préparant la prochaine élection plutôt que la prochaine génération* », François Mitterrand s'est-il laissé rattraper par celle-ci ?

Dur présage, pour « le temps qui reste », comme l'est ce livre *dont le succès assuré pourrait* bien accompagner un nouveau reflux. « *Il faut ramer, alors je rame* », dit le président. Pour remonter le courant Giesbert – le courant porteur pour Giesbert – il va lui falloir ramer fort.

JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) Réédité dans la collection Points Actuels, au Seuil, *Mitterrand ou la tentation de l'Histoire*, 445 p., 47 F.

► *Le Président*, de Franz-Olivier Giesbert, 388 pages, 130 F, Seuil.

POLITIQUE

Manifestation contre l'amnistie devant l'Assemblée nationale

« Aujourd'hui, je voterais Coluche »

Derrière leur banderole réclamant « *une justice égale pour tous* », ils juraient n'appartenir à aucune association ou à aucun parti politique. Ils n'étaient, assuraient-ils, que de « *simples citoyens* », venus témoigner, mardi 10 avril en fin d'après-midi, place du Palais-Bourbon, de leur « *ras-le-bol de la politique républicaine à deux vitesses* » et de leur « *indignation* » face à la loi d'amnistie.

Symboliquement, une dizaine de jeunes manifestants avaient décidé de venir brûler leur carte d'électeur devant l'Assemblée nationale. Ils distribuaient aux quelques passants étonnés un tract accusant les hommes politiques de se placer « *au-dessus des lois* » en s'amnistiant et de contribuer ainsi « *à la montée des extrémismes* ».

« *Nous votons, nous avons voté*, expliquait l'un d'eux, *mais aujourd'hui nous nous sentons lésés. Nous sommes en droit de savoir si certains hommes politiques sont coupables ou pas coupables, et ce qu'ils ont fait exactement.* » Rappelant que, d'après un sondage récent, « *plus de 70 % des Français* » pensent comme eux, un autre observait que, « *en 1990, tous les privilèges ne sont pas abolis* ». Un père de famille, venu accompagner ses deux fils, qui avaient eu l'idée de cette manifestation de mauvaise humeur, déplorait que Coluche soit mort. « *Aujourd'hui*, disait-il, *c'est pour lui que je voterais.* »

Venue, par curiosité, s'enquérir des raisons de cet attroupement hétérogène, une femme affirmait, péremptoire : « *Il faut chasser ces scélérats* », en précisant, toutefois, qu'il s'agissait *dans son esprit de « ceux qui sont au gouvernement »*. Quelqu'un lui faisant observer, prudemment, que la loi en question avait été votée grâce aux voix de tous les groupes, à l'exception de celles du Parti communiste, la dame, très en colère, n'en démordait pas. « *Ils se foutent tous du monde*, concédait-elle, *mais je fais, quand même, plutôt confiance à la droite.* »

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. André Lajoinie, président du groupe communiste, déclarait avec empressement « *comprendre ceux qui sont écœurés par les mesures d'amnistie* », en incitant ces mécontents à « *distinguer entre ceux qui sont fidèles à leurs engagements et ceux qui ne le sont pas* ».

M. François Hollande, député socialiste, « *comprenait* », lui aussi, « *certaines irritations par rapport à l'amnistie et aux non-lieu* », mais ajoutait qu' « *il faut cesser l'hyprocrisie* », car « *s'il y a eu, sans doute, des abus, personne ne peut, aujourd'hui, faire campagne au nom de la morale* ». Quant à M. Julien Dray, autre jeune député socialiste, il estimait, morose, que ce genre de protestation est « *dans la logique de la situation politique actuelle* ».

P. R.-D.

□ **Un sénateur donne sa démission de la Haute Cour de Justice.** – M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois du Sénat, a donné sa démission, mardi 10 avril, de son mandat de juge titulaire de la Haute Cour de justice. M. Jacques Larché, qui avait été réélu à cette fonction le 26 octobre dernier, n'a pas précisé les raisons de sa décision qui intervient après l'amnistie dont vient de bénéficier M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, dans l'affaire du Carrefour du développement.

Selon un sondage IFOP

57% des Français ont « entendu parler » de la Force unie

La Force Unie, créée par MM. Noir et Léotard, a commandé à l'IFOP un premier sondage sur sa propre image. Réalisé du 15 au 21 mars auprès de huit cents personnes, cette enquête indique que 57 % des personnes interrogées ont « *entendu parler* » de la Force unie. Parmi celles-ci, 60 % considèrent que cette initiative est bonne (88,6 % se disent proches de l'UDF et 82,3 % proches du RPR, alors que 53,9 % sont proches des écologistes et 57,6 % du Front national). Enfin 62 % des personnes interrogées se montrent favorables à un parti unique de l'opposition regroupant l'UDF et le RPR et 24 % y sont hostiles.

Le gouvernement et le PS d'accord pour repousser le dépôt du projet de loi sur le scrutin cantonal

Les responsables du gouvernement, du parti et des groupes parlementaires socialistes, réunis, mardi 10 avril, autour du premier ministre, à l'occasion de leur petit déjeuner hebdomadaire, ont constaté que la réflexion sur une réforme des scrutins pour les élections locales n'est pas assez avancée pour que puisse être envisagé rapidement le dépôt d'un projet de loi, en dehors de celui prévoyant que les conseillers généraux élus en 1991 ne le seront que pour trois ans.

Il a été décidé que des responsables du parti et des groupes étudieraient le dossier avec M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. En tout état de cause, il paraît difficile qu'un projet puisse être examiné lors de la présente session parlementaire. M. Marcel Debarge, numéro deux du PS, avait indiqué, lundi, qu'il souhaitait, « *à titre personnel* », le regroupement des élections cantonales et régionales, l'institution d'une représentation proportionnelle corrigée – sur le modèle du scrutin municipal – pour l'élection des conseils régionaux et un système permettant, lors des élections cantonales, une meilleure représentation des zones urbaines.

COMMUNICATION

Après le renforcement de la réglementation sur les visas

M. Jack Lang dénonce les entraves américaines à la circulation des créateurs

M. Jack Lang a exhorté, mardi 10 avril, au cours d'une réunion de presse, les Etats-Unis à renoncer aux multiples entraves placées sur le chemin des créateurs européens et à abroger la réglementation sur les visas artistiques. L'invité du ministre de la culture et de la communication se voulait plus un rappel à la raison qu'une menace de représailles.

« *On ne mobilise pas tout un gouvernement pour l'obtention d'un visa.* » M. Jack Lang est excédé par le protectionnisme dont fait preuve l'administration américaine et qui l'oblige, chaque fois qu'un créateur français désire se produire outre-Atlantique, à se saisir de son téléphone pour alerter le Quai-d'Orsay, tancer les chancelleries, persuader Washington. « *Image-t-on l'inverse ?* s'interroge le ministre. *Conçoit-on le secrétaire d'Etat américain continuement obligé d'intervenir pour que ses ressortissants puissent circuler librement ?* »

Pour un séjour de moins d'un an en France, par exemple, l'artiste d'outre-Atlantique n'a besoin que d'une autorisation temporaire de travail. Pour une tournée de moins de trois mois, ce document lui est délivré automatiquement. Le tout en moins d'une semaine, sans frais ni appréciation du professionnalisme ou de la célébrité. « *La libre circulation des comédiens ou des chanteurs*, précise le ministre *est, pour notre pays, si normale, si évidente, si consubstantielle à notre idée de la culture, que les régularisations interviennent même souvent après coup.* »

Mais à l'inverse, qu'un artiste français prétende jouer à New-York ou tourner au Texas, et ce ne sont que tracasseries et complications. Le malheureux doit décrocher un visa – « H 1 » ou « H 2 » suivant le cas, – produire une revue de presse prouvant sa notoriété du pôle Nord au cap de Bonne-Espérance, accompagner ces documents de traductions certifiées, prendre un avocat aux Etats-Unis et attendre jusqu'à quatre mois pour, *in fine*, soumettre son talent à l'appréciation discrétionnaire des services américains de l'immigration.

Un parcours du combattant; « *humiliant* », selon le réalisateur Elie Chouraqui, qui n'a pu tourner, en août 1989, *Miss Missouri* aux Etats-Unis qu'après les interventions du ministre de la culture et du maire de Paris.

Pas de visa pour... Carte de séjour

Les anecdotes abondent où se disputent la cocasserie et le mépris. C'est, en février, l'annulation d'un concert à Baltimore après que l'administration américaine a demandé au groupe Niagara « *de faire la preuve de son utilité pour le public* » d'outre-Atlantique. C'est l'échange raté d'ouvriers d'art entre la cathédrale Saint-Jean de Lyon et l'église Saint-John de New York : les Américains ont déjà regagné Manhattan, que leurs collègues français ne sont pas encore partis, après une demande de... « *complément d'enquête* » des services de l'immigration.

Et si le désigner mondialement connu, Philippe Stark, décroche un visa après l'intervention conjointe des ministères français de la culture et des affaires étrangères, la multinationale du disque Polygram n'en obtiendra jamais pour le groupe... Carte de séjour qui souhaitait préparer son troisième album avec le producteur américain Don Was.

« *A ce compte, déjà, jamais Van Gogh n'aurait pu mettre les pieds aux USA* », souligne Jack Lang, avant d'en venir à la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le 26 janvier, les Etats-Unis ont... « complété » leur réglementation. Ce n'est plus Ubu, c'est Kafka. Le visa « H 2 » – pour les techniciens d'un spectacle, par exemple, – devient, de fait, quasiment impossible à décrocher. Quant à l'obtention du visa « H 1 », elle est dorénavant soumise au caractère « *exceptionnel* » de l'artiste et de l'événement pour lequel il est sollicité.

Alors, M. Lang ne « *comprend plus* ». Comment le pays qui a su accueillir les artistes européens menacés par la barbarie nazie, peut-il avoir versé dans un tel repliement ? Comment les Etats-Unis, véritable creuset de culture, peuvent-ils se couper de tout apport de créateurs étrangers ? Aussi le ministre demande-t-il à ses « *amis américains* » d'abroger les nouveaux textes pour revenir à une interprétation libérale des anciens.

« *Les artistes n'ont qu'un pays, la planète* », s'enflamme M. Lang, qui ne peut envisager n'être pas entendu. A ceux qui l'accuseraient d'avoir lui-même poussé les feux du protectionnisme en défendant ardemment le « contingentement » des programmes américains sur les télévisions européennes, le ministre objecte leur présence toujours aussi massive à l'écran et rappelle les efforts de son ministère pour promouvoir, par exemple, les chorégraphes américains en France.

Il reste qu'un ministre se doit, par nature, d'envisager le pire et le rejet de sa supplique. Aussi a-t-il annoncé la création prochaine d'un comité d'artistes français et américains en faveur de la liberté de circulation des créateurs, ainsi que la mise à l'ordre du jour de ce différend au prochain conseil des ministres européens de la culture, le 18 mai. « *Nous ajusterons* », a-t-il conclu.

PIERRE-ANGEL GAY

Dow Jones, Prisa et Handelsblatt entrent dans le capital du groupe Expansion

Alliance européenne dans la presse économique

Trois groupes de presse, Dow Jones, Prisa et Handelsblatt, viennent d'entrer dans le capital de Ponex, le holding du groupe Expansion. Ils devraient favoriser son développement et promouvoir sur le plan international leur collaboration dans le domaine de l'information économique. Deux de ces éditeurs, Dow Jones et Handelsblatt, entrent aussi dans le capital d'Eurexpansion, afin de coordonner leurs efforts face à la demande grandissante d'informations économiques en Europe.

« *Dow Jones, Prisa et Handelsblatt sont nos nouveaux actionnaires. Mais ce sont aussi de formidables alliés. Leur volonté sourcilleuse d'indépendance renforce la crédibilité du groupe Expansion* » : c'est en ces termes que M. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe de presse économique et financière Expansion (*l'Expansion, la Vie française, la Tribune*, etc.), a salué mercredi 11 avril l'entrée dans Ponex SA, la société holding de son groupe, de trois nouveaux actionnaires, l'américain Dow Jones, l'espagnol Prisa et l'allemand de l'Ouest Handelsblatt.

Un partenaire privilégié

Les deux premiers ne sont pas des inconnus pour le groupe Expansion. Dow Jones est l'un des premiers éditeurs mondiaux de données financières électroniques dont le fameux indice boursier qui porte son nom. C'est en outre l'éditeur du *Wall Street Journal*, quotidien diffusé à deux millions d'exemplaires grâce à ses trois éditions américaine, européenne et asiatique.

Depuis l'été 1987, Dow Jones est devenu un partenaire privilégié du groupe Expansion en achetant 14 % du groupe. Quant au groupe Prisa, qui édite notamment le quotidien madrilène *El Pais* (350 000 exemplaires), il exploite depuis un an en Espagne, avec le groupe Expansion, les publications du groupe Estructura, dont le quotidien économique *Cinco Dias*. Avec son entrée dans le capital de Ponex, il fait un pas de plus en direction du groupe de M. Servan-Schreiber.

Le troisième partenaire, Handelsblatt, n'est pas vraiment un néophyte dans le domaine de la presse économique. Filiale du groupe éditorial Von Holtzbrinck de Düsseldorf, Handelsblatt est le leader de l'information économique en Allemagne de l'Ouest avec le quotidien *Handelsblatt* (140 000 exemplaires) et ses hebdomadaires *Wirtschaftswoche* et *D.M.* Le groupe Expansion négociait sa participation depuis six mois.

M. Servan-Schreiber détient toujours, à titre personnel, la majorité (50,2 %) de Ponex SA. Dow Jones en possède maintenant 16,3 %, l'encadrement et diverses institutions (Indosuez, AGF, Rothschild etc.) 15,5 % tandis que Handelsblatt et Prisa contrôlent respectivement 13 % et 5 %. Leur « ticket » d'entrée à Ponex SA leur a coûté 160 millions de francs pour le premier, 60 millions pour le second.

Le holding Ponex est l'actionnaire majoritaire (50,6 %) du groupe de presse économique. Le reste est détenu par Cérus, les AGF, Indosuez etc. Mais Dow Jones et Handelsblatt pourraient prochainement figurer directement dans l'actionnariat du groupe Expansion, en achetant chacun 7 %.

« *L'Europe nous intéresse. La taille et le chiffre d'affaires d'Expansion, de Prisa et de Handelsblatt sont jumeaux. Notre partenariat colle à notre stratégie* », fait remarquer M. Servan-Schreiber.

En outre, l'outil européen est déjà sur ses rails. Eurexpansion, réseau européen d'information économique et financière créé l'automne dernier (*le Monde* du 7 septembre 1989) à l'initiative du groupe Expansion est déjà présent dans onze pays et comprend trente journaux qui peuvent mettre en commun leurs quatre cent cinquante journalistes. Parallèlement à leur entrée dans Ponex, Dow Jones et Handelsblatt ont pris respectivement 15 % et 20 % d'Eurexpansion dont la majorité (58 %) est aux mains du groupe Expansion. « *Il faut maintenant faire fonctionner le réseau Eurexpansion et mettre au point des instruments communs, créer des quotidiens dans les pays qui possèdent déjà des hebdomadaires et inversement ; tout dépendra des opportunités* », conclut M. Servan-Schreiber.

La présence à ses côtés le 11 avril de ses trois partenaires, MM. Peter R. Kann, président de Dow Jones Inc., Juan-Luis Cebrian, directeur général de Prisa et Pierre Gerckens, président des publications du groupe Von Holtzbrinck, témoignait sans doute que le pari n'est pas pris à la légère.

YVES-MARIE LABÉ

En 1989

Les bénéfices du groupe Hachette ont augmenté de 43 %

Le groupe Hachette a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 29,05 milliards de francs, en augmentation de 19,02 % par rapport à 1988. Le bénéfice net du groupe de communication est de 469,3 millions de francs après plus-value, contre 327,5 millions de francs l'année précédente, soit une augmentation de 43 %. La plus-value provient essentiellement de la vente de 50 % de l'édition américaine de *Première* à M. Murdoch, partenaire d'Hachette aux Etats-Unis.

La croissance du chiffre d'affaires d'Hachette, en 1989, s'explique principalement par l'achat aux Etats-Unis de l'éditeur américain Grolier et du groupe de magazines Diamandis et par l'acquisition en Espagne de la maison d'édition Salvat.

En 1990, selon le groupe Hachette, la plus-value nette sera de l'ordre de 2,02 milliards de francs, grâce à la vente de l'immeuble des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), réalisée ces derniers jours (*le Monde* du 11 avril).

FIERA MILANO

Les possibilités d'affaires mises en évidence par la Foire de Milan à l'occasion de la Grande Foire d'Avril 1990

Contacts internationaux:

BORINTEC '90

La « Bourse internationale de la Coopération, du Développement et des investissements » ; une initiative concrète, une nouvelle manière de se connaître pour réaliser des affaires dans le cadre des « joint-ventures », enrichie de congrès et tables rondes liés au thème de la coopération, du développement et des investissements et de rencontres ciblées avec des interlocuteurs européens et extra-européens.
Des délégations industrielles étrangères présenteront des études en matière de collaboration industrielle.

SALOOEST

Salon du Commerce extérieur : un complexe unitaire et intégré visant surtout le commerce extérieur, qui assiste les opérateurs économiques de la façon la plus moderne et fonctionnelle, au moyen de services d'assistance opérationnelle effectués par des experts en matière d'économie et de finance et équipés de moyens informatiques d'avant-garde.

Parmi les participations officielles de différents pays du monde, l'on remarque

L'URSS. La Foire de Milan et VDNH de Moscou : deux leaders, une stratégie commune. Le 2 octobre 1989, la Foire de Milan a établi un accord d'exclusivité avec VDNH pour l'organisation d'expositions italiennes en URSS: A la Grande Foire d'avril, l'URSS sera présente avec 1 700 m² de surface d'exposition et 60 exposants représentant plus de 200 entreprises soviétiques, tous désireux d'établir des relations d'affaires avec des entreprises italiennes et européennes.
Les USA, avec 16 entreprises et autant d'Etats, l'AUSTRALIE, le CANADA, la SUISSE, la POLOGNE et d'autres Etats de l'Europe de l'Est, les pays ACP.

Congrès

En outre, seront organisés des congrès et séminaires sur différents arguments d'ordre économique. A signaler tout particulièrement la troisième édition de l'initiative « Latin-America/Europe Convention » destinée aux professionnels sud-américains et européens et organisée par la Foire de Milan sur instructions de la Commission des Communautés européennes. Des missions économiques en provenance d'Afrique, d'Asie, des Amériques, d'Australie et d'Europe (en particulier de la France) participeront à la Grande Foire d'avril pour rencontrer des entrepreneurs italiens et européens.

Salons réservés aux professionnels:

Techinlight — Eclairage de printemps, exposition des appareils d'éclairage intérieur et extérieur, classiques et modernes.

Industria Mercato Exhibition — Salon des machines et des installations d'occasion

Eurolapis — Salon du marbre et du granit pour architecture, bâtiment et art

Renseignements: Chambre de Commerce Italienne pour la France
134, Rue du Faubourg St. Honoré - F - 75008 PARIS
Tél. 1 - 42253560 - Télex 650486 CAMERIT F - Téléfax 1 - 42891458

21/29 Avril 1990 **Grande Foire d'Avril**

هكذا من الأصل

NICATION

... sur les visas

... entraves américaines ... des créateurs

PIERRE ANGELGAY

... le capital du groupe Expansion

... la presse économique

YVES MARIE LABÉ

Les bénéfices du groupe Hachette ont augmenté de 43 %

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 Projet d'instances disciplinaires pour plusieurs professions paramédicales
14 Bette Davis à la Criée
15 Le désespoir de la famille Saoudi
15 Résultats sportifs
16 Pâques : les services ouverts ou fermés

La prochaine révolution « verte »

M. Michel Barnier, rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, propose de doubler les crédits de l'environnement

M. Michel Barnier, député (RPR) et président du conseil général de Savoie, a été reçu mardi 10 avril à l'Elysée. Il a remis au président de la République un rapport sur l'environnement que lui avait demandé l'an dernier la commission des finances de l'Assemblée nationale. Assorti d'un catalogue de *« cent propositions pour une nouvelle politique de l'environnement »*, ce rapport s'apparente à un programme de gouvernement pour les dix années à venir. Au moment où, de son côté, le ministère de l'environnement met la dernière main à son « plan vert », le rapport Barnier apporte la preuve que l'écologie est entrée de plain-pied dans les institutions de la République. Une véritable « révolution verte », au moins dans les intentions affichées.

[redacted]

Destiné à la commission des finances, le *Rapport sur notre environnement* constate d'abord combien il est difficile d'évaluer le prix du patrimoine naturel et, partant, de chiffrer le coût des dégâts commis aux dépens de la nature. *« L'air, l'eau, la nature, n'appartenant à personne, ne sont justifiables d'aucune évaluation monétaire »*, écrit-il. Notre prospérité *« est en trompe-l'œil, car « la progression des indices de croissance accapare l'attention et fait négliger certaines dégradations bien réelles de ressources naturelles (pollution), du cadre de vie (bruit, atteinte aux paysages) ou tout simplement de la nature (appauvrissement de la faune et de la flore). »*

Après avoir enquêté à Washington, à Munich, à Bruxelles et à Moscou, M. Barnier fait une autre constatation : les dépenses d'environnement, en France, sont très inférieures au total des dommages effectifs. En 1988, elles se sont élevées à *136 milliards de francs*, soit 2,4 % du produit intérieur brut, alors que les dégâts *« se situent très probablement dans une fourchette allant de 3,5 % à 6 % au plus du PIB »*.

Comment cet écart se creuse-t-il ? Par de mauvaises habitudes, prises par exemple lors de l'étude d'impact. *« Elle intervient malheureusement* a posteriori *alors que l'étude de rentabilité économique du projet a déjà été établie par une analyse de coûts/avantages qui, dans la pratique actuelle des services techniques, ne prend en compte aucun paramètre d'environnement. »* L'écologie doit-elle donc primer sur l'économie ? Non, répond M. Barnier. Simplement, *« il faut sortir d'une logique dans laquelle l'environnement est tenu pour gratuit et donc livré à toutes les dilapidations et tous les gaspillages »*. C'est-à-dire tenir le juste équilibre entre la rentabilité monétaire et le mieux-disant écologique. *« Le problème*, écrit-il, *n'est pas de freiner l'investissement et la croissance au nom du respect de l'environnement, mais de les rendre compatibles. »* Pour cela, il faut réintégrer un troisième élément aux deux facteurs de production classiques (capital et travail) : l'environnement.

Dépôt des ordures de Marseille

JACQUES WINDENBERGER

Pour le député de la Savoie, non seulement le souci écologique ne devrait pas handicaper l'économie française, mais il devrait la dynamiser dans une Europe de plus en plus exigeante. La France, à cet égard, n'est pas mal placée. Si elle a pris du retard dans la dépollution de l'air, notamment en refusant trop longtemps le pot d'échappement catalytique pour une voiture *« propre »*, elle est devenue le troisième exportateur mondial (derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) dans le domaine de l'ingénierie de l'eau. Quant au secteur du *recyclage et du traitement des* déchets, il est devenu un des plus dynamiques du pays. Au total, les emplois liés aux activités d'environnement étaient estimés en 1988 à 350 000, soit 1,6 % de la population active.

Le rapporteur de la commission des finances déplore aussi les lacunes de la fiscalité française. *« Très peu de dispositions encouragent actuellement les contribuables à lutter contre la pollution et à protéger la nature »*, constate-t-il, prenant pour exemples les propriétaires forestiers, qui ne sont *exonérés des droits de succession* qu'en acceptant un plan de gestion *« strictement productiviste »*.

Quant au régime actuel de la taxe foncière sur les propriétés non bâties qui exonère les propriétaires de marais pendant les vingt années qui suivent leur assèchement, il est *« une incitation permanente à la destruction des zones humides »*.

Si bien que 10 000 hectares de zones humides disparaissent chaque année en France, en dépit de l'intérêt que représentent ces espaces naturels pour la flore et la faune et malgré la surproduction agricole.

Une indifférence risquée

En conclusion de son rapport, qui a demandé douze mois d'enquête, Michel Barnier en vient à la politique. *« Si l'écologie est restée jusqu'ici l'affaire des écologistes*, écrit-il, *c'est parce que les autres s'en sont moqués. Il y a dans cette indifférence un vrai risque, car les écologistes ne sont ni naïfs ni incompétents. Qu'on prenne donc garde à ne pas les laisser seuls. »*

Et, pour finir, il lance un appel au président de la République : *« En 1982, parce qu'il en a eu la volonté, François Mitterrand a d'un seul coup doublé les crédits du ministère de la culture. Le même effort est aujourd'hui nécessaire pour l'environnement. Il est possible et il est urgent. »*

R. C.

Les propositions

– Inscription d'un droit à l'environnement dans la Constitution.

– Création d'une Haute Autorité de l'environnement pouvant suspendre les décisions administratives, arbitrer et saisir les juges administratifs et judiciaires.

– Création d'un grand ministère de l'environnement et du cadre de vie. Il regrouperait l'actuel secrétariat d'Etat, le ministère de l'équipement et plusieurs secteurs appartenant à l'agriculture (eaux et forêts), à l'industrie (sécurité industrielle et sûreté nucléaire) et à la santé (hygiène du milieu).

– Doublement dès 1991 des crédits de ce ministère. *Objectif* : consacrer 1 % du budget de l'Etat à l'environnement à partir de 1999.

– Création d'un Institut national de la recherche sur l'environnement, regroupant des laboratoires et services dispersés (CNRS, INRA, CEMAGREF, IFREMER, ORSTOM, Muséum d'histoire naturelle, etc.).

– Création d'une Ecole nationale du génie de l'environnement qui formerait les hauts fonctionnaires de ce secteur.

– Doublement des effectifs de l'inspection des installations classées d'ici à 1993 (554 inspecteurs en 1990).

– Création au sein du ministère de l'environnement d'un observatoire national rassemblant les données écologiques et économiques le concernant.

– Transformation du Conservatoire du littoral en Conservatoire national des espaces naturels, chargé de la gestion des sites d'intérêt paysager ou écologique majeur.

– Création de nouveaux parcs nationaux, et parmi ceux-ci des parcs marins destinés à protéger les écosystèmes littoraux les plus menacés. Des règles précises permettraient à ces parcs de modifier éventuellement leurs limites.

– Réforme de l'étude d'impact de manière à dissocier l'analyse de l'état initial d'un site de la maîtrise d'ouvrage, et prévoyant un bilan des aménagements après leur exécution.

– Le service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) est placé sous la tutelle du ministre de l'environnement.

– Interdiction de toute modification ou révision des plans d'occupation des sols (POS) dans les deux ans qui suivent leur approbation et dans les deux ans qui précèdent les élections municipales.

– Création d'une « taxe sur la valeur écologique » (TVE), d'un taux compris entre 0,5 % et 1 %.

– Etendues aux pollutions agricoles, les redevances aux agences financières de bassin seraient désormais soumises à l'approbation du Parlement.

– Exonération de la taxe sur le foncier non bâti des espaces protégés ou inscrits à l'inventaire du patrimoine naturel. Suppression de l'exonération pour les marais asséchés.

– Création d'une taxe départementale des espaces naturels sensibles, destinée à financer l'acquisition de terrains ou des investissements écologiques.

– Extension de la taxe professionnelle aux décharges industrielles, afin d'aider les communes d'accueil.

– La taxe départementale d'électricité serait affectée, dans la proportion d'au moins 20 %, à l'enterrement des lignes électriques.

– Regroupement des commissions départementales des sites et des commissions des carrières au sein d'une « commission départementale de l'environnement ».

– Instauration d'un droit d'expropriation au profit de la protection des espaces naturels et du patrimoine rural.

– Création d'une « brigade verte » dans chaque département, constituée de « gardes-nature » assermentés, provenant des anciens corps (Office national de la chasse, Conseil supérieur de la pêche, parcs nationaux, réserves naturelles, gardes champêtres intercommunaux). Les appelés du contingent pourraient faire leur service dans ces brigades.

– Création d'une taxe départementale sur l'extraction des granulats.

– Création d'agences interrégionales des déchets, calquées sur les agences de bassin, et nouvelle répartition des compétences en matière de déchets entre les régions, les départements et les communes.

R. C.

Un défi aux « grands corps »

par Roger Cans

LES cent propositions du rapport Barnier font référence aux cent propositions pour l'environnement faites par Louis Armand en 1970, à la veille de la création du ministère de l'environnement (1971). Le député de la Savoie est bien placé pour se rappeler cette période, car il avait fait ses classes comme chargé de mission auprès du ministre d'alors, Robert Poujade. Il en a manifestement gardé la nostalgie.

Mais il se rappelle aussi l'époque où Michel d'Ornano, proche du président Giscard d'Estaing, était à la fois ministre de l'équipement et du cadre de vie, ce qui lui donnait un poids certain pour défendre l'environnement au sein du gouvernement. Mais Michel Barnier veut aujourd'hui retourner la formule en plaçant le ministre de l'environnement non plus sous la tutelle du ministre de l'équipement, mais au-dessus de lui.

L'environnement pourrait ainsi être confié à une personnalité d'envergure politique incontestable, ayant rang de ministre d'État – une formule dont rêvent les écologistes depuis vingt ans ! Certaines de ces propositions vont en faire sursauter plus d'un. Le doublement du budget du ministère de l'environnement, certes, ne pose guère de problème étant donné la faiblesse de l'enveloppe actuelle – moins de 1 % du budget de l'Etat. Mais tout le reste (doublement du nombre des inspecteurs des installations classées, instauration de taxes diverses) va *considérablement allonger la facture*. Et il faudra que MM. Bérégovoy et Charasse mettent beaucoup de vert dans leur budget pour accepter de pareilles dépenses. Ou que M. Mitterrand lui-même soit convaincu par les arguments de ce député qui *n'est même pas* de gauche.

Sacrilège...

Mais les grincements de dents vont surtout se faire entendre dans l'administration et ses grands corps, dont chacun défend toujours farouchement ses prérogatives. Mélanger des appelés du contingent avec des gardes fédéraux, quelle outrecuidance ! Arracher au ministère de l'agriculture la gestion des eaux et forêts, après la soustraction de la pêche et de la chasse opérée il *y a peu, c'est le coup de grâce*. Surtout si l'on se mêle en outre de faire payer les agriculteurs pollueurs ! Quant à la mise sous tutelle du ministère de l'environnement du fameux service central de sûreté des installations nucléaires, c'est proprement un sacrilège...

L'état de l'environnement brossé par Michel Barnier dresse un excellent diagnostic de la situation française. Et les propositions qu'il avance paraissent de nature à changer effectivement cette situation. Tout au plus pourrait-on lui reprocher la part trop belle qu'il fait au département dans la gestion de l'environnement. C'était inévitable de la part d'un président de conseil général se trouvant à la tête d'un département choisi par l'Etat pour expérimenter localement une politique globale de sauvegarde – Jeux olympiques d'hiver obligent.

Reste à souhaiter que les cent propositions aient autant de succès que celles de Louis Armand, presque toutes mises en œuvre depuis 1970. La vague verte et l'unification européenne aidant, le gouvernement et le Parlement peuvent être tentés de relever le défi. Ils y seront d'autant plus incités que le secrétaire d'Etat à l'environnement, Brice Lalonde, met la dernière main à son « plan vert », dont on devrait connaître les propositions avant l'été.

RELIGIONS

Légère remontée des vocations sacerdotales

Des prêtres parisiens en mission dans les villes de banlieue

Le jour du jeudi saint est traditionnellement consacré, dans l'Eglise catholique, à une réflexion sur le sacerdoce. En 1989, cent quarante prêtres ont été ordonnés dans l'Eglise en France. Quoique encore modeste, un tel chiffre n'avait pas été atteint depuis l'année 1975. De même, le nombre des séminaristes (1 258) est-il en légère progression : 285 jeunes gens ont fait leur entrée au séminaire en 1989, contre 267 l'année précédente.

Le diocèse de Paris compte environ 700 prêtres en activité, ainsi qu'une centaine de séminaristes, soit plus que le total des futurs prêtres des sept diocèses voisins de l'Ile-de-France. Sa situation apparaît ainsi relativement privilégiée par rapport à ces nouveaux diocèses de la région parisienne (Versailles, Nanterre, Saint-Denis, Créteil, Meaux, Corbeil, Pontoise), issus du redécoupage des départements en 1966.

Aussi, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, devait-il annoncer, mercredi 11 avril, la création d'une « fraternité missionnaire de prêtres pour la ville », destinée à corriger cette distorsion. *Cette fraternité* réunira de jeunes prêtres parisiens qui, vivant en communauté, se porteront volontaires pour des services de durée limitée dans des villes proches de Paris mais pauvres en clergé, à la disposition de leur évêque.

Au moment même où l'archevêque de la capitale réclamait ce *« lourd sacrifice »* aux catholiques et au clergé de son diocèse, il devait aussi annoncer, mercredi 11, à la cathédrale Notre-Dame, le lancement d'un « synode » parisien, à échéance de l'an 2000 (une *« marche pour l'Evangile »*), destiné à susciter des *« initiatives »* nouvelles de croyants, à l'intérieur ou en dehors des mouvements et services d'Eglise déjà existants.

Ce projet est encore volontairement flou, mais il se distingue déjà des synodes achevés ou en cours dans une vingtaine de diocèses en France (Grenoble, Le Mans, Angoulême, Evreux, Beauvais, etc.). Autour de délégués élus par les différentes communautés, ces synodes définissent avec l'évêque les orientations de l'Eglise locale. Mgr Lustiger n'exclut pas, à terme, la convocation d'un tel *« parlement »* de son diocèse. Mais il entend d'abord *« favoriser l'action et une réflexion sur l'action »*, plutôt que de s'engager dans des *« structures trop lourdes »* et dans des projets trop précis.

H. T.

GENERALI
GENERALI Compagnie d'Assurances
L'ASSUREUR SANS FRONTIÈRES.
GENERALI FRANCE
76, rue St LAZARE
75009 PARIS
Tél: (1) 40.16.27.68
Télécopie: 40.16.90.30
Telex:GRALI 290769 F

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Sages-femmes, masseurs, pédicures, orthophonistes...

Le gouvernement propose la création d'« instances disciplinaires » dans plusieurs professions paramédicales

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 11 avril, un projet de loi *« relatif à l'organisation de la profession de sage-femme et à l'organisation de diverses professions d'auxiliaires médicaux »*, présenté par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Ce texte modifie notablement la répartition des rôles et des pouvoirs au sein du Conseil de l'ordre des sages-femmes. Il prévoit, d'autre part, la création d' *« instances disciplinaires »* souhaitées par diverses professions d'auxiliaires médicaux (masseurs kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes).

Les sages-femmes auront enfin été entendues par leur ministère de tutelle . Souhaitant concrétiser dans les textes la marge grandissante d'autonomie dont elles jouissent professionnellement vis-à-vis des médecins, gynécologues obstétriciens, ces auxiliaires médicales d'un genre particulier réclamaient depuis longtemps un « toilettage » de leur instance ordinale. Celle-ci reflétait en effet la situation de dépendance médicale dans laquelle se situait cette profession, qui, paradoxalement, avait depuis longtemps réussi à prendre ses distances vis-à-vis des obstétriciens. Ainsi les conseils départementaux de l'ordre des sages-femmes (qui avaient été rénovés en 1955) étaient composés d'un médecin et de six sages-femmes et le Conseil national de sept médecins et cinq sages-femmes, ces deux instances étant obligatoirement présidées par des médecins. « *Cette situation de tutelle vis-à-vis des médecins apparaît anachronique et sans justification. Elle est aujourd'hui très mal ressentie par les sages-femmes car elle méconnaît les responsabilités et les spécificités de leur profession*, explique-t-on au ministère de la santé.

» *De surcroît, la composition actuelle des instances professionnelles les empêche de jouer pleinement leur rôle, les points de vue des sages-femmes pouvant être divergents de ceux des médecins. Il paraît donc légitime de procéder à une adaptation des textes en permettant aux sages-femmes d'être les véritables responsables de leurs instances professionnelles.* » Il est donc proposé de doubler le nombre des sages-femmes, ce qui les rendrait nettement majoritaires et de permettre que les conseils puissent élire une sage-femme à leur présidence.

De la même manière, les juridictions disciplinaires (première instance et appel) qui, depuis cinquante ans, sont assurées par les conseils régionaux des médecins et la sanction disciplinaire du Conseil national de l'ordre des médecins seront modifiés de manière à doter la profession de sage-femme, dans les mêmes conditions que les autres professions médicales, de conseils régionaux et d'une section disciplinaire au niveau national.

Améliorer l'image

modifications, qui permettront d'étendre à la profession de sages-femmes le principe du jugement par ses pairs, utilisé dans l'ensemble du droit disciplinaire, ont reçu l'aval des dirigeants du Conseil national de l'ordre des médecins. « *Elles m'apparaissent tout à fait normales*, nous a déclaré le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins. *La profession de sage-femme correspond à une profession médicale à compétence limitée, comparable à celle des chirurgiens-dentistes. Il est donc légitime que les instances ordinales de ces deux professions soient régies sur le même mode.* »

L'autre partie du texte (titre II) vise les auxiliaires médicaux. Elle prévoit d'abord les conditions de réglementation et d'homogénéisation permettant la libre circulation au sein de la Communauté européenne des professionnels de santé formés en trois ans après le baccalauréat (1). « *A la suite du vœu formulé par différentes organisations syndicales et professionnelles, les pouvoirs publics se sont engagés à doter certains auxiliaires médicaux (masseurs kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes) d'instances disciplinaires et de règles professionnelles dont l'application interviendra par décret en Conseil d'Etat* », indique-t-on au ministère de la santé.

Si la loi offre déjà les moyens de définir la compétence professionnelle et les conditions d'exercice de ces professions, elle ne permettait pas, en revanche, sauf pour les infirmiers et les infirmières, de fixer des règles professionnelles assorties, en cas de manquements, de sanctions disciplinaires. Ce nouveau cadre devrait donc permettre une amélioration de l'image des professions concernées en mettant un terme à certains abus et en permettant ultérieurement de faciliter les négociations en vue d'avènements tarifaires. On souligne toutefois : « *Ces règles se veulent aussi concrètes que possible afin de pallier les vides juridiques actuels ; les instances disciplinaires ne pourront, en aucune manière, se substituer aux instances consultatives déjà existantes ni faire appel à des cotisations.* »

Soucieux de poursuivre l'action qu'il mène visant à quantifier et à évaluer certaines pratiques de santé, le ministère souligne aussi que le texte de loi permettra « *dans un souci de santé publique, d'exiger des opticiens-lunetiers et des audioprothésistes, auxiliaires médicaux d'exercice commercial, leur inscription sur les listes départementales dressées par les préfets en vue de faciliter le contrôle des qualifications exigées par la loi, mais aussi une meilleure approche statistique des professions concernées* ».

JEAN-YVES NAU

(1) Cette disposition ne concerne pas les infirmiers diplômés d'Etat qui bénéficient de la libre circulation dans la Communauté européenne en application d'une directive datée de 1977 et traduite en droit interne par la loi du 12 juillet 1980.

ÉDUCATION

Reçus par M. Rocard

Les parlementaires communistes estiment que la rentrée universitaire sera « catastrophique »

A la demande des groupes communistes de l'Assemblée et du Sénat, une délégation de parlementaires membres du PCF, conduite par M. André Lajoinie, président du groupe au Palais-Bourbon, a été reçue par M. Michel Rocard, mardi 10 avril à l'Hôtel Matignon. Elle a remis au premier ministre un « *mémoire* » « *concernant la prochaine rentrée universitaire, la politique à long terme en matière d'enseignement supérieur et les mesures nécessaires pour satisfaire l'exigence de développement des formations de haut niveau en France* ». Le PCF demande notamment un collectif budgétaire de 10 milliards pour assurer la prochaine rentrée universitaire.

Le texte du PCF juge que cette rentrée s'annonce « *catastrophique* ». A ce propos, M. Lajoinie a indiqué, à sa sortie de l'Hôtel Matignon : « *On a confirmation de l'idée que la rentrée s'annonce en effet catastrophique. Même si le mot n'est pas prononcé par le premier ministre, il y a en effet la reconnaissance que la rentrée s'annonce extrêmement difficile, que les mesures d'urgence ne suffisent pas. Evidemment, il y a contestation de la part du premier ministre sur les sources* [de financement] *que nous proposons (...) mais nous l'avons sensibilisé sur le fait qu'il y a une urgence.* »

Bien que cette rencontre n'ait fait l'objet d'aucun commentaire officiel, on confirme au cabinet du premier ministre qu'il y a au moins accord sur le « *constat* ». Les services du premier ministre mettent en cause les prévisionnistes du ministère de l'éducation nationale, qui n'auraient pas su prévoir l'explosion des effectifs pour les rentrées 90 et 91.

Les parlementaires communistes ont également fait part de leur « *vive* » inquiétude devant les intentions du gouvernement de faire participer les régions au financement des constructions universitaires, car « *qui paie commande* ». Pour le PCF, si les régions veulent « *commander (...), c'est l'unicité du système universitaire qui est remis en cause, c'est l'Université à deux vitesses* ».

SCIENCES

Le lancement du télescope spatial Hubble reporté de plusieurs jours

Deux jours ou deux petites semaines. C'est le temps que devraient prendre les techniciens pour réparer la navette spatiale Discovery, clouée mardi 10 avril sur son pas de tir à Cap-Canaveral (Floride), peu de temps avant l'heure prévue pour le lancement. La précieuse charge utile de la navette, le télescope Hubble, dont la mise en orbite est attendue depuis sept ans déjà, devra donc patienter quelque temps encore.

Quatre minutes seulement avant la mise à feu des moteurs, le commandant de bord de Discovery, le colonel Loren Shriver, a, en effet, enregistré des variations de régime suspectes dans l'un des trois générateurs de puissance auxiliaire (APU) qui fournissent l'énergie hydraulique nécessaire à l'engin. Aussitôt, le directeur du lancement, Bob Sieck, a donné l'ordre d'interrompre le lancement au grand dam des astronomes venus voir partir leur enfant.

Les techniciens n'ont que jusqu'à vendredi pour déterminer les causes de la panne et réparer l'APU défaillant. Ce qui sera possible s'il ne s'agit que de remplacer une pièce.

En cas de remplacement complet du système, le tir ne pourrait avoir lieu avant le 21 avril, car, outre la réparation, il faudrait recharger les batteries du télescope. Mais qu'importe. Le ciel peut attendre !

CULTURE

Bette Davis à la criée

L'intimité d'un des plus grands monstres du cinéma mise aux enchères

NEW-YORK

Correspondance

On ne badinait pas avec Miss Davis. Plus de cent rôles (souvent mémorables), des récompenses à foison (Oscars, Légion d'honneur), des souvenirs à la pelle... L'actrice et ses personnages appartiennent à l'histoire du cinéma.

En revanche, ses livres, meubles, décorations, tableaux, photos, robes, bijoux et accessoires (tout ce, du moins, qu'elle n'a pas légué à son fils adoptif Michael et à son assistante de longue date, Kathryn Sermak) appartiennent désormais à tout le monde. Le 11 avril, ses biens personnels seront dispersés, au cours d'une vente aux enchères à la galerie William Doyle de New-York. Les acheteurs éventuels ont eu droit à une visite au domicile de la star défunte.

Périlleux voyage en pays de nostalgie. On y entre en passant sous l'enseigne «Mon fief » de sa maison du Connecticut, enseigne qui la suivait partout. A un mur, un portrait par Helen Carlton de Bette Davis en reine Carlotta voisine avec une photo de la vraie. Plus loin, Bette Davis en Elizabeth Iʳᵉ d'Angleterre tient tête à Charles Laughton en Henry VIII. Plus loin encore, toutes dédicacées, des bandes dessinées (« *J'aime Bette Davis : j'aime Joan Crawford ; je ne sais pas si j'aimerais Bette Davis ET Joan Crawford.* » Ailleurs, l'affiche réunissant Bette Davis et Henry Fonda dans Jezebel (Oscar), signée et datée 28 mars 1938. L'esquisse, dédicacée, par Edith Head de la robe de Davis/Margo Channing dans *Eve*. Sur un autre panneau, les objets appartenant à Bette Davis l'admiratrice et supporter des Kennedy : un étui à cigarettes en argent (cadeau de Frank Sinatra) sur lequel est gravée l'investiture de John Kennedy – les étuis à cigarettes sont d'ailleurs partout (les brûlures de cigarettes aussi). Un peu partout, des poupées la représentant dans plusieurs rôles (dont trois Jezebels), des bibelots, de l'argenterie, des verres, des assiettes (portant la lettre D en monogramme), des nounours, des coussins, souvent au petit point ou au point de croix.

Puis on entre dans l'intimité de Bette Davis : les perruques, les faux-cils, les manteaux, les robes. Somptueuses pour la plupart, le plus souvent portées lors de manifestations officielles le modèle d'Yves Saint Laurent pour recevoir la Légion d'honneur à Deauville ; l'étonnante robe noire (signée du couturier américano-parisien Patrick Kelly) de son hommage au Lincoln Center. Mais lorsque, devant cette dernière, une femme s'écrie : « *Quand je pense qu'il faut être malade pour être aussi mince* », lorsque les visiteuses essaient les manteaux comme si elles étaient à Monoprix, on a le sentiment de voir commettre une indiscrétion de bas étage, comme si on lisait une lettre qui ne vous est pas adressée.

HENRI BEHAR.

□ **RECTIFICATIFS.** – Contrairement à ce que nous écrivions dans le supplément Arts et Spectacles du 28 mars, c'est la société française Belbo Films, et non Robert Altman, qui a produit *Vincent et Théo*, le film que le réalisateur américain a consacré à Van Gogh. Ce film sera diffusé sur la Sept sur FR 3 les 17 et 23 mai prochain et une version cinéma de deux heures dix minutes sera distribuée en septembre par Dune Productions.

D'autre part, Jean-Claude Gallotta a abandonné la direction de la maison de la culture de Grenoble, sans pour autant la quitter : lui et le groupe Emile Dubois continuent à y travailler (Roger Carache lui succèdera comme directeur le 1ᵉʳ juillet 1990). D'autre part, son film *Reidom, la légende des Kreuls* n'a pu être sélectionné par le jury du Festival de Cannes puisque celui-ci ne se réunira qu'à la fin de cette semaine.

PARIS-LONDRES

Via Gatwick ! Aujourd'hui, les liaisons entre Charles-de-Gaulle et Victoria sont de plus en plus brèves.

Tarif "Classe Affaires" : A/R 1990 F seulement

[illegible]

Consultez votre agence de voyages ou Air Europe : (1) 49 27 91 00.

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures .

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES 16, rue Coquillière, 1ᵉʳ. 42-36-74-24	DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1ᵉʳ étage.
LE FRANCHE-COMTÉ 2, boulevard de la Madeleine (2ᵉ) Tél. : 42-66-26-28 Fermé le dimanche	Du tour. à la gastro. Un NOUV. restaur., près des théât., dans cet ancien hôtel part. du 19ᵉ. BAR-salon d'acc. 3 FORM. : «L'EXPRESS» à 69 F, LE «RÉGIONAL» à 140 F et le «MENU-SOUPER» à 220 F au champ. 3 salons (60 p.) pour vos séminaires, banq., cock. Accueil jusqu'à minuit.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2ᵉ T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1ᵉʳ ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : «Le vrai pub irlandais», ambiance tous les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
LUDMILLA PAVILLON RUSSE 42-20-60-69 45, rue François-1ᵉʳ, 8ᵉ F. dim.	Le restaurant russe du TOUT-PARIS Dîners, soupers dans une ambiance russe avec *LUDMILLA* et ses chanteurs-guitaristes.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9ᵉ F. dim.	*MENU GOURMAND à 180 F VIN COMPRIS* FORFAIT THÉATRE 290 F à 420 F. Service assuré jusqu'à 0 h 15 Décor 1880. Salons particuliers-Banc d'huîtres & fruits de mer. Parking Drouot.
YVONNE F. ven. soir et sam. 13, rue de Bassano, 16ᵉ 47-20-98-15	Vieille Cuisine de Tradition. Spéc. de POISSONS, Huîtres et Gibiers en saison. Foie gras frais, confit de canard. Carte 250/300 F. Diplômé Club P. [illegible]. OUVERT DIM.
LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41 6, pl. Maréchal-Juin, 17ᵉ (pl. Pereire)	Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. T.l.j. sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7ᵉ	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. OUVERT TOUS LES JOURS, SALONS CLIMATISÉS.
SÉMAPHORE 45-49-32-88 48, boulevard du Montparnasse, 14ᵉ	Service jusqu'à minuit. Dans un décor des années 30. A Montparnasse. Un menu à 138 F net et carte. Piano-jazz tous les soirs. Vendredi soir TRIOJAZZ. Cocktail de bienvenue vous sera offert. Parking au nº 49.
ALLIGATORS 42-84-11-27 23, av. du Maine (15ᵉ) F/dim.	Ouvert depuis quelques jours. A deux pas de la tour Montparnasse, [illegible] spécialités italiennes (carpaccio, pâtes fraîches). [illegible] Accueil jusqu'à 23 heures.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un mois après la mort de Saad Saoudi tué par un policier près de Marseille

Le désespoir et les doutes d'une famille

La famille de Saad Saoudi, tué par un policier le 6 mars dernier près de Marseille, (*le Monde* du 7 mars) a cessé sa grève de la faim, mais s'affirme prête à la reprendre *« de façon illimitée »* si le sous-brigadier Jean-Claude Marin, meurtrier du jeune homme, n'est pas remis en détention.

LA CIOTAT
de notre envoyé spécial

Tout a commencé par une copieuse raclée. Quelques jours avant sa mort, Saad Saoudi avait entrepris de distribuer des gifles et des avertissements à Thierry Pinna, un de ses collègues de cuisine de l'hôpital de La Ciotat. Pinna, assurait-il, répandait partout la rumeur qu'il avait surpris Saad Saoudi se masturbant dans les vestiaires de l'hôpital. Et, comme l'autre continuait de médire, la veille de sa mort, le 5 mars dernier, Saad Saoudi a opté pour une solution radicale.

L'aide-cuisinier calomnié, qui mesurait 1,95 m, pesait 97 kilos et fréquentait assidûment les clubs de musculation des environs, a embarqué Pinna dans sa voiture, l'a entraîné dans un lieu désert et l'a si bien tabassé que Pinna à la fin de la séance ressemblait à un lampion de foire. Puis, il l'a déshabillé et relâché nu sur le port de La Ciotat.

Thierry Pinna, qui a écopé d'un mois d'incapacité temporaire de travail, a porté plainte, et, quelques heures après la bagarre, Saad Saoudi était invité à se rendre au commissariat de La Ciotat, ce qu'il fit sans difficulté. Il y était placé en garde à vue.

Les policiers seuls témoins

Avec cette garde à vue commence le mystère. Un procès-verbal accuse Saad Saoudi d'avoir tenté de renverser une machine à écrire, mais les policiers n'ont pas jugé nécessaire d'ouvrir à ce propos une procédure de poursuite pour rébellion.

En tout cas, le lendemain matin, pour le conduire à Marseille devant le procureur, les policiers estiment suffisant de le menotter *« par devant »*, signe qu'il ne les inquiète guère. Ils ne sont que deux à composer l'escorte, dont un seul est armé. Saad Saoudi s'est assis à l'arrière d'une citroën Visa, le gardien Lebris à son côté, la voiture étant conduite par le sous-brigadier Jean-Claude Marin.

De ce qui s'est passé dans la petite voiture ce matin-là sur l'autoroute A 50, à la hauteur de Roquefort-la-Bédoule, seuls les policiers peuvent témoigner. Selon eux, Saad Saoudi, dans un élan soudain de désespoir, aurait, d'abord, tenté d'aveugler le conducteur en lui plaquant ses mains sur les yeux. *Au jugé*, le sous-brigadier serait tout de même parvenu à garer la voiture sur une bande d'arrêt d'urgence.

Alors ce sont toujours les policiers qui témoignent Saad Saoudi se déchaîne. Il essaie d'étrangler le conducteur avec la chaîne de ses menottes, promet de se calmer, se calme effectivement quelques secondes et repart de plus belle, défonçant à coups de pied les sièges avant de la voiture et ainsi, plus libre des mouvements de son grand corps, tente de s'emparer de l'arme du gardien de la paix assis à côté de lui. Mais le conducteur l'a précédé et s'empare du 357. Saad Saoudi s'extrait alors de la voiture, arrache au passage le fil du téléphone et une poursuite d'une cinquantaine de mètres s'engage sur l'autoroute en dépit de la circulation très dense à cette heure de la matinée. Le sous-brigadier tire six coups de feu dont trois atteignent le fuyard dans le dos et à la nuque. Saad Saoudi décède quelques minutes après l'intervention des marins-pompiers.

Le sous-brigadier est alors accusé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. L'inculpation est assurément moins sévère que celle d'homicide volontaire, mais *« le policier n'a pas manifesté une volonté farouche de tuer »*, estime alors le parquet.

Placé en détention, le sous-brigadier est relâché six jours plus tard, le soir même de la reconstitution organisée dans des délais records. Cette reconstitution a notamment permis au juge d'instruction, Me Nicole di Tomaso de s'assurer de *« la parfaite correction de la famille Saoudi »* et de se convaincre que le policier, même remis en liberté, ne risquait guère de représailles. Le parquet fait aussitôt appel de cette remise en liberté, la jugeant *« précipitée »*.

« Histoire sans racisme »

Le père de Saad Saoudi est un ancien harki, fervent amoureux de la France et de ses institutions, bardé de médailles qu'il porte au premier rang de quelques manifestations organisées à La Ciotat pour protester contre la remise en liberté du sous-brigadier. La famille Saoudi compte onze enfants, dont le casier judiciaire est *« super-vierge »*, explique Mohammed, frère aîné de Saad, qui insiste bien sur le fait *« qu'il n'y a pas la moindre trace de racisme dans cette histoire »*.

Pour tenter de comprendre ce qui s'est passé dans la voiture et pour exiger l'incarcération du sous-brigadier, le père de Saad Saoudi, une de ses sœurs et une amie de la famille ont observé dix jours de grève de la faim qu'ils viennent d'interrompre sur les instances de leur médecin. Ils refusent d'admettre que le fils et frère modèle ait pu être traversé par une bouffée de désespoir et tentent de se persuader que les policiers de La Ciotat nourrissaient un contentieux personnel contre Saad Saoudi. Ainsi, Marin et Lebris auraient-ils provoqué leur prisonnier, l'acculant à un geste désespéré. La famille Saoudi souligne en outre que la reconstitution n'a pas levé tous les doutes, jugeant invraisemblable cette poursuite à pied sur une autoroute surchargée et se demandant, par exemple, pourquoi Marin, qui porte habituellement des lunettes n'en portait pas ce matin-là... Accusations et doutes exprimés sans l'ombre d'une preuve, et comment en avoir ? Le seul qui pourrait apporter la réponse est enterré depuis un mois au cimetière de La Ciotat.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Au tribunal de Paris

L'honneur de M. Jean Comet

Pour la seconde fois la justice a rejeté les demandes présentées par M. Jean Comet, ancien magistrat, qui souhaitait obtenir la condamnation de l'historien Henri Amouroux en lui reprochant de l'avoir diffamé dans plusieurs passages du tome 8 de *La grande histoire des Français sous l'occupation* publié en octobre 1988 sous le titre *Joies et douleurs du peuple libéré*.

M. Jean Comet a été le greffier de la cour martiale du Grand Bornand (Haute-Savoie) installée, selon ses directives, pour juger 97 miliciens dont 76 ont été exécutés immédiatement à l'issue du procès, le 24 août 1944. Il accusait M. Amouroux d'avoir raconté cet épisode de la Libération en le présentant, selon la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, comme *« un personnage qui, malgré sa formation et ses références, s'était conduit comme un exécuteur de hautes oeuvres manipulant des juges d'occasion pour accomplir de façon expéditive un simulacre de justice »*. Les juges estiment que cette évocation était *« incontestablement de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de M. Comet »* en constatant que la loi exclut que M. Amouroux puisse apporter la preuve de faits antérieurs à dix ans. Cependant le tribunal, présidé par M. Alain Lacabarats, considère que l'historien devait être relaxé au bénéfice de la bonne foi. Après avoir analysé chaque phrase des passages litigieux, les magistrats déclarent que le texte de M. Amouroux constitue *« un jugement équilibré sur un fait historique (...) assorti de remarques mesurées, laissant la place à la contradiction puisque la parole est donnée, entre autres, à M. Jean Comet lui-même qui, se rapprochant de l'opinion de l'écrivain, admet qu'une trentaine de miliciens auraient mérité la mort »*.

Aussi les juges concluent : *« Henri Amouroux ne s'est pas départi de son rôle d'historien, examinant les choses et les êtres en prenant ses distances, et notamment sans animosité à l'égard de celui qui a cru devoir porter plainte contre lui, quoiqu'il l'ait traité équitablement »*.

Le 23 décembre 1988, le juge des référés du tribunal de Paris, Me Huguette Le Foyer de Costil, avait rejeté une demande de M. Comet visant à obtenir la censure des passages incriminés en déclarant : *« L'imputation selon laquelle Jean Comet aurait participé à une oeuvre de justice jugée d'avance ressortit au pouvoir de l'historien qui est en droit de porter sur de tels faits l'appréciation qui est la sienne »*.

MAURICE PEYROT

L'« affaire Pechiney »

Un directeur de société inculpé de délit d'initiés pour l'achat de 6 000 titres Triangle

Me Edith Boizette, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, mardi 10 avril, de délit d'initié, M. Jean-Pierre Emden, quarante-neuf ans, directeur de société, qui avait acheté 6 000 titres Triangle à Genève le 18 novembre 1988, soit trois jours avant que le rachat d'American National Can par Pechiney ne soit annoncé. L'achat de ces 6 000 actions effectué par l'intermédiaire de la société suisse Unigestion aurait permis à M. Emden de réaliser un bénéfice de l'ordre de 1,6 million de francs.

M. Emden, qui se serait déjà présenté spontanément à la justice suisse, est le huitième inculpé dans cette affaire. Deux des inculpés, Roger-Patrice Pelat et Joseph Jossua, sont décédés depuis l'ouverture de l'instruction, et l'action de la justice se trouve, de ce fait, éteinte. Les autres, MM. Max Théret et Robert Reiplinger, directeurs de la Compagnie parisienne des placements, Mlle Isabelle Pierco, une amie de Roger-Patrice Pelat, M. Ricardo Zavala, employé de la Société de Bourse parisienne Magnin-Cordelle, et M. Pierre-Alain Marsan, employé de la Société de Bourse Ferri-Germe, ont été entendus, lundi 9 avril, par Me Boizette, qui a procédé devant eux à l'ouverture de scellés de bandes magnétiques en provenance de Grande-Bretagne, bandes magnétiques sur lesquelles étaient enregistrées des conversations relatives aux ordres donnés pour l'achat d'actions Triangle.

A la cour d'appel de Paris

La chambre d'accusation décide le maintien en détention de Paul Touvier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, mardi 10 avril, le maintien en détention de Paul Touvier, ancien chef du service de renseignements de la Milice à Lyon durant l'Occupation, inculpé de crimes contre l'humanité. Cette décision confirme l'ordonnance rendue le 23 mars par M. Jean-Pierre Getti, juge d'instruction au tribunal de Paris, qui rejetait la deuxième demande de mise en liberté de l'ancien milicien.

Dans son arrêt, la chambre d'accusation indique que *« la détention n'est pas injustifiée compte tenu des indices et présomptions existants »*. Le même arrêt relève que l'emprisonnement de Paul Touvier est nécessaire *« pour assurer le déroulement efficace de l'instruction et la présence de l'intéressé aux confrontations »*.

SPORTS

□ **FOOTBALL : transfert record pour l'Allemand de l'Ouest Riedle.** – *Le Werder de Brême, club ouest-allemand de première division, s'apprête, selon l'agence Reuter, à céder son attaquant international Karl-Heinz Riedle à la Lazio de Rome pour 15 millions de DM (1 DM = 3,6 F).* L'accord devant être signé le 11 avril, Riedle deviendrait ainsi le joueur le plus cher à quitter la RFA depuis le transfert de Karl-Heinz Rummenigge du Bayern de Munich à l'Inter de Milan en 1984 pour 11 millions de DM.

□ **BASKET-BALL : décès du président de l'ASVEL.** – *Le président du club de basket-ball de Villeurbanne (ASVEL), Philippe Charvieux, est décédé mardi 10 avril à l'hôpital de la Timone ; à Marseille ; des suites d'un accident de la route survenu le 7 avril sur l'autoroute A8 à la hauteur de Brignolles (Var).*

Agé de trente-trois ans, Philippe Charvieux, président-directeur général d'une société agroalimentaire à Corbas (Rhône) et ancien joueur de basket de niveau régional, occupait la présidence de l'ASVEL *depuis le 27 mars. Il avait succédé à ce poste à Max Joly qui avait assuré l'intérim après la mort de Charles Hernu le 17 janvier dernier.*

Les résultats

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
(huitièmes de finale, match avancé)
Mulhouse (D1) b. *Martigues (D2) 2-0

TENNIS

TOURNOI DE BARCELONE
(premier tour)
M. Streiba (TCH) b. H. Leconte (FRA) 6-7, 6-4, 6-4.

VOILE

VENDÉE GLOBE CHALLENGE
(course autour du monde en solitaire sans escale)

L'américain Mike Plant a atteint le 10 avril à 14 heures les Sables-d'Olonne, *après 135 jours de navigation* solitaire. Son *Duracell* était néanmoins hors course depuis une avarie de gréement le 1er février qui l'avait contraint à une escale de quatre jours à Campbell.

WHITBREAD
(course autour du monde en équipage avec escale)

Cinquième étape : Punta del Este (URU) -Fort Lauderdale (E-U)

1. *Steinlager 2* (P. Blake, N-Z), 22 jours 16 h 41 min 11 sec ; 2. *Fisher and Paykel* (G . Dalton, N-Z), 22 j 17 h 15 m 41 s ; 3. *Rothmans* (L. Smith, G-B), 22 j 21 h 33 m 04 s ; 4. *Merit* (P. Fehlmann, SUI).

Classement *général provisoire* : 1. Steinlager 2, 111 j 9 h 17 m 15 s ; 2. Fisher ans Paykel, 112 j 20 h 18 m 42 s ; 3. *Merit*, 113 j 7 h 25 m 29 s...

L'affaire des cliniques marseillaises

M. Chouraqui reste en prison

La seconde demande de mise en liberté présentée le 4 avril, par M. Jean Chouraqui, directeur de plusieurs cliniques marseillaises *inculpé de complicité d'assassinat* et écroué au mois de janvier, a été rejetée, lundi 9 avril, par Me Chantal Gaudino, juge d'instruction à Marseille. Les avocats de M. Jean Chouraqui n'ont cependant pas encore eu notification officielle du contenu de l'ordonnance de rejet explicitant les raisons de ce refus.

Ils ont annoncé, par ailleurs, que leur client avait déposé une plainte pour dénonciation calomnieuse contre X... mardi après-midi 10 avril auprès du doyen des juges d'instruction de Marseille. Cette plainte vise indirectement M. Marc Galéazzi, ancien directeur administratif de la Polyclinique nord de Marseille, inculpé lui aussi de complicité d'assassinat et écroué. Pendant sa garde à vue, M. Galéazzi avait dénoncé, devant les policiers, M. Jean Chouraqui comme étant l'instigateur du meurtre, en mai 1988, de Léonce Mout, propriétaire de cet établissement. Dès sa première comparution devant le magistrat instructeur, Marc Galéazzi était revenu sur ses aveux et sur ses accusations.

PARIS-LONDRES

1990 F seulement en classe affaires ! Aujourd'hui on peut faire la Manche avec une certaine classe.

Tout homme d'affaires qui a vraiment le sens des affaires le sait : sur chacun des 7 vols quotidiens AIR EUROPE pour Londres, l'aller-retour en Classe Affaires ne coûte que 1.990 F !

Et ce n'est pas tout :

- Dès l'aéroport : salon privé, enregistrement 10 minutes avant le départ, sans bagages au satellite 3.
- A bord : cabine "Business Class" séparée, fauteuils espacés, breakfast complet, cuisine raffinée, serviettes chaudes, bar gratuit.
- Après le vol : liaison directe Gatwick - Victoria Station tous les quarts d'heure, en 30 minutes. So what... ne dites plus : "Si j'avais su !"

Consultez votre agence de voyages ou AIR EUROPE : (1) 49 27 91 00

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5237

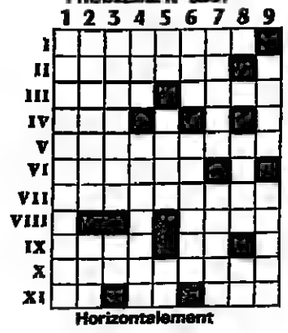

Horizontalement

I. Elles ne montent que s'il y a des clients. — II. Peuvent être chatouillées avec un bouquet. — III. Touffue. Qui peut irriter. — IV. Ordre de rapprochement. — V. Des artistes souvent sur le pavé. — VI. Un petit crustacé. — VII. Comme un dépôt sur un plateau. — VIII. Etait confié à un chevalier. — IX. Mal accueillie. Une base d'accord. — X. Feral l'ouverture. — XI. Terme musical. Participe. Pour faire la peau.

Verticalement

1. «Empruntés» pour la journée. — 2. Somme qu'on doit à un médecin. Sans variété. — 3. Un joli bâtiment. Lie. — 4. Pour battre le pavé. Peuvent marquer le début de nouvelles périodes. — 5. Préposition. Prouve qu'on a été trop brutal. Mis en action. — 6. A la corde autour de la gorge. Peut être dangereux à cause des ergots. — 7. Une étoffe pas très gaie. Objet de moquerie avec un tiers. — 8. Pas indifférente. Fleuve. — 9. Comme des yeux de déesse. On peut en faire de la potée.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5236

Horizontalement

I. Camping. — II. Océan. Rot. — III. Cru. Mire. — IV. Conation. — V. Ibis. Stif. — VI. Naevus. Er. — VII. Etrivière. — VIII. Le. Nulles. — IX. Lei. — X. Ecime. Tau. — XI. Site. Rêne.

Verticalement

1. Coccinelles. — 2. Acrobate. Ci. — 3. Meunier. Lit. — 4. Pa. Asvin. Me. — 5. In. Uvule. — 6. Missile. — 7. Griot. Elite. — 8. Ornière. An. — 9. Eté. Fresque.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Le temps des « occases »

Voici le temps des occasions. Le printemps et les beaux jours auxquels on rêve plus que le changement de millésime — en juillet — donne lieu sur le marché de la voiture de seconde main à un vaste brassage de véhicules. Plusieurs millions de voitures changent ainsi de propriétaire en quelques semaines en France, mais aussi dans toute l'Europe en cette saison (4 500 000 voitures d'occasion en France en année pleine pour 2 300 000 neuves). Les professionnels ne sont partie prenante dans l'affaire que pour la moitié des transactions. Aussi n'est-il peut-être pas superflu de rappeler quelles sont les précautions à prendre avant de signer son chèque.

Plus que le kilométrage indiqué au compteur et qui donnait lieu autrefois à des manipulations que les systèmes protégés aujourd'hui ne facilitent pas, c'est à l'allure générale de la voiture qu'il faut d'abord accorder toute son attention. L'état de la carrosserie (bosses, rayures, rouille...) donne déjà de précieux renseignements sur la façon dont le précédent propriétaire entretenait sa voiture. Pour autant, une peinture trop récente peut, aussi bien cacher des ennuis et autres vices de santé. Aussi la première des choses consiste à regarder un peu plus loin...

Voici quelques conseils à ce propos :

● Soulever — sans les arracher bien sûr — les joints d'étanchéité (pare-brise, lunette arrière, voire entourage des vitres). Si la peinture vient d'être refaite pour camoufler les défauts d'entretien ou des chocs, des nuances de couleurs apparaîtront de façon exagérées et, pourquoi pas, des traces d'oxydation.

● Soulever les tapis de sol (mêmes remarques que précédemment). Vérifier l'état d'usure des revêtements de pédales (frein, embrayage).

● Vérifier extérieurement les traces d'ondulation de la caisse, des portières. Vérifier que chaque partie démontable de la carrosserie de la voiture est bien jointe aux autres éléments (souvenirs éventuels de chocs passés).

● Vérifier l'état des amortisseurs qui doivent permettre à la caisse de remonter par à-coups et non d'un seul mouvement, quand on pèse sur elle.

● Vérifier à l'arrêt les bruits éventuels de la direction (jeu du boîtier, crémaillère abîmée).

● Vérifier sous le capot s'il y a des traces de fuites aux durites, aux joints de carter. S'assurer qu'il n'y a pas de traces d'oxydation à la batterie. Jeter un œil sur les niveaux notamment sur celui du réservoir du liquide de frein.

● Pomper sur la pédale de frein qui doit durcir.

● Mettre en route le moteur. S'assurer de son ralenti régulier. Essayer de démarrer frein à main enclenché : si le véhicule avance c'est que le frein à main est défectueux. Si le véhicule n'avance pas, bien que le moteur tourne, c'est que l'embrayage est usé et qu'il patine... etc.

● Puisque le moteur tourne, en profiter pour regarder la couleur des gaz expulsés : ils doivent être ni trop blancs (joint de culasse douteux) ni trop noirs (mélange mal réglé.) Et puisque l'on est assis dans la voiture, en profiter aussi pour juger de l'état des sièges (taches diverses, fatigue des revêtements, etc.).

● Sur la route vérifier que la voiture hors des courbes prises à une certaine allure, ne se déporte pas. En descendant de voiture, regarder enfin l'état des pneus et des jantes qui souvent révèlent bien des secrets de conduite...

Ces petits conseils, qui hélas ! ne suffisent pas toujours pour débusquer quelque « loup », habilement camouflé, éviteront, en principe, les gros ennuis.

Il reste qu'une garantie ajoutera à la sérénité d'une transaction. Les professionnels de la revente l'accordent la plupart du temps sur les voitures de petit kilométrage. Plus rarement les particuliers. Sauf s'ils n'ont pas épuisé, lors de la vente de leur voiture, le temps de couverture de risques qu'assure obligatoirement la marque. Aussi il faudra à ce titre bien regarder la carte grise..., le carnet de garantie, voire le certificat de contrôle. Saint Christophe fera le reste. Du moins en principe.

CLAUDE LAMOTTE

Pâques

Les services ouverts ou fermés

Presse. — Les quotidiens paraissent normalement le lundi 16 avril.

Banques. — Fermées les 14 et 16 avril.

Bureaux de poste. — Fermés le 16 avril, excepté ceux assurant le service des dimanches et jours fériés. Pas de distribution de courrier à domicile.

SNCF. — Service réduit des dimanches et jours fériés sur les lignes de banlieue.

RATP. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins. — Fermés le 16 avril.

Assurance maladie. — Les centres de la région parisienne seront fermés au public du 13 avril, à 15 heures, au 17 avril, aux heures habituelles.

Allocations familiales. — Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du 13 avril, à midi, au 17 avril, aux heures habituelles.

Bibliothèque nationale. — Les salles de lecture seront fermées les 14, 15 et 16 avril. En revanche, seront ouvertes les expositions : « En français dans le texte » (de 12 heures à 18 heures) et « Anatolie antique » (de 13 heures à 17 heures). L'exposition « Mémoire d'image », galerie Colbert, sera ouverte les 14 et 16 avril, de 12 heures à 18 heures (entrée libre).

Archives nationales. — Les salles de lecture seront fermées les 14, 15 et 16 avril. Le Musée de l'Histoire de France sera fermé le 16 avril.

Institut de France. — Le château de Chantilly ainsi que le domaine de l'abbaye de Chaalis seront ouverts les 15 et 16 avril aux heures habituelles.

Hôtel national des Invalides. — Le Musée de l'Armée, le dôme de l'église Saint-Louis des Invalides seront ouverts les 14, 15 et 16 avril, de 10 heures à 18 heures, le tombeau de Napoléon, jusqu'à 19 heures. Dans la salle de cinéma du Musée de l'Armée, de 14 heures à 18 heures, projection permanente d'actualités, de documentaires et de films en exclusivité.

Musées. — La plupart des musées nationaux seront ouverts les 15 et 16 avril. Les expositions du Grand Palais seront également ouvertes aux heures habituelles.

Seront fermés : à Paris, le Musée d'Orsay, en Ile-de-France, le château de Versailles, et en province, le Musée de la préhistoire des Eyzies et le Musée de Vallauris.

Le Musée du Louvre sera exceptionnellement fermé le 15 avril.

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 AVRIL

« Les sculpteurs en leur demeure : Rodin », 10 h 30, 77, rue de Varenne, vestiaire (L'Art et la manière).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, entrée Musée Rodin (P.-Y. Jaslet).

« Tombeaux de femmes célèbres au cimetière Montparnasse », 10 h 30 ; « Gens de plume au cimetière Montparnasse », 14 h 45, entrée, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier », 11 heures et 13 h 30, hall d'entrée (M. Pohyer).

« L'autel d'or de la cathédrale de Bâle. Le retable de Stavelot », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (musée de Cluny).

« Célèbres chefs-d'œuvres du Musée d'Orsay », 13 h 30, parvis du musée, devant l'éléphant (D. Fleuriot).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 20, métro Pont-Marie (M.-C. Lamier).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 15 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (P.-Y. Jaslet).

« Versailles : le quartier Saint-Louis », 14 h 30, à la cathédrale Saint-Louis (Office du tourisme).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et csetera).

« De la ville l'Evêque au parc Monceau », 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe-Auguste à l'intérieur de la pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (C. Marie).

« Les plus grands hôtels du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Mme Cazes).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité, rues et maisons pittoresques », 14 h 45, sortie métro Cité (Tourisme culturel).

« L'hôtel des archevêques de Sens et la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier.

« Le théâtre de l'Athénée-Louis-Jouvet et ses alentours », 15 heures, entrée, square Louis-Jouvet (Monuments historiques).

« Soliman le Magnifique », 15 h 45, entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

En Ile-de-France, le Musée départemental du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye, sera ouvert les 14, 15 et 16 avril, de 10 heures à 18 h 30 ; l'exposition « Isidore Lévy », au Centre culturel de Maisons-Laffitte, sera ouverte les 14 et 15 avril.

Pour les jeunes

« Histoire du prophète Mahomet et découverte de l'art islamique à la Mosquée et dans ses jardins » (7-12 ans), 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

CARNET DU Monde

Naissances

— Catherine CLARISSE
et François LECLERCQ

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre Louis,

le 3 avril 1990, à Paris.

9 *bis*, rue Lucien-Sampaix,
75010 Paris.

Mariages

— Danielle MAUGER,
née Bonnet,
et Jean BURKEL

nous prient d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité le 31 mars 1990, par M. Xavier Driencourt, consul général de France à Sydney (Australie).

37, Anzac-Park
2601 - Reid - Act,
Australie.

37, rue Dulong
75017 Paris,
France.

Décès

— M. et Mme Claude Jessua,
Hélène et Emmanuel Jessua,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Elisabeth Amar,
sa nièce,
Mme Jean Spira,
Mme Jean Le Hoc,
ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André AMAR,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 8 avril 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 12 avril.

« L'herbe sèche, la fleur tombe : mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement. »
Isaïe, 40, 8.

[André Amar, né le 2 février 1908 à Salonique (Grèce), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, homme d'affaires, avait dirigé l'établissement bancaire de son père, la Banque Saül Amar & Cie, jusqu'en 1968. Responsable, pendant la guerre, de la section parisienne de l'Organisation juive de combat, il avait présidé pendant plusieurs années l'Appel juif unifié et appartenait au comité central de l'Alliance israélite universelle. Administrateur de plusieurs sociétés, il était en même temps professeur d'histoire des idées à l'Institut d'études politiques de Paris. Il fut l'auteur de *L'Europe a fait le monde* et de *Moïse ou le peuple séparé*.]

— Le 31 janvier 1990,
notre très chère mère,

Marie-Eugénie
BOUTINOT-PÉRISSAT,
née le 8 novembre 1897, à Champagne-Mouton (Charente),

nous quittait.

Elle fut une des premières femmes résistantes de Bohain (Aisne).

Son époux,

Victor-Léopold BOUTINOT,
né le 29 mars 1891, à Châtain (Vienne), décédé le 13 juin 1939, à Saint-Quentin (Aisne), classe 11, participa à la première guerre mondiale : 1914-1917, à l'intérieur, 1917-1918, en Orient.

Gardons leur souvenir.

73, rue Henri-Dunant,
02100 Saint-Quentin,

« Samara »,
02100 Rouvroy.

94350 Villiers-sur-Marne.

— Annecy, Lyon.

M. et Mme François Chirpaz-Cerbat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Arcella,
M. et Mme Joseph Riccio,
M. Frédéric Reiser,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de

Mme veuve Henri
CHIRPAZ-CERBAT

La messe de funérailles aura lieu en l'église de Meyzieu, le jeudi 12 avril, à 8 h 30.

— Nous avons appris la mort de

Jacques
ROLLAND de RENÉVILLE

[Jacques Rolland de Renéville était né en 1917 à Amboise. Il enseigna la philosophie dans l'enseignement secondaire à Vaucluse, puis, après avoir soutenu sa thèse *l'Un-multiple et l'extrême chez Platon et les sophistes*, à l'université d'Abidjan, où il fut doyen de la faculté des lettres, à l'université de Nantes et enfin à l'université de Poitiers.

C'était un homme discret et austère et si son premier livre, *Signification de l'homme*, parut en 1940 sous le pseudonyme de Lucien Malverne, c'était pour éviter toute confusion avec son frère Alain Rolland de Renéville, l'auteur, en 1938, d'un essai, *l'Expérience poétique*, qui connut un grand succès. Dès ce petit livre, on voit la réflexion du philosophe se nourrir outre phénoménologie et métaphysique où recueillir de Husserl une méthode de rigueur permettant de rejoindre ce qu'il considérait comme un spiritualisme primaire. C'est un trait constant de la philosophie de Rolland de Renéville de souligner ce que Hegel appelle le « travail du négatif » : la métaphysique ne doit pas être construction, elle n'est que souffle, aspiration pure vers l'absolu, qui ne peut s'élaborer en affirmations formelles. Cette métaphysique négative ou interrogative, Rolland de Renéville l'exprimera en trois livres : *Expérience de l'absolu* (1972), *Itinéraire de silence* (1982) et *Qu'est-ce que croire ?* (1988).

« La philosophie de Jacques Rolland de Renéville n'est pas simplement une philosophie désabusée, critique, négative, nous écrit M. Jean-Louis Vieillard-Baron, professeur de philosophie à l'université de Poitiers ; elle est dominée par une unique, lancinante et insoluble question : comment se fait-il qu'il y ait le moindre rapport entre les mots et la réalité, entre les sons musicaux et l'émotion qu'ils traduisent, etc. C'est une philosophie de la médiation, du passage, ou, si l'on préfère, de l'expression. »]

Anniversaires

— Ce 11 avril est le dix-septième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
ingénieur-chimiste ENSET.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

— Il y a cinquante ans, le 13 avril 1940, mourait à Stockholm, le philosophe

Jean NOGUÉ,
qui y a fondé l'Institut français.

Ses enfants prient tous ses amis et anciens élèves de s'unir par la pensée pour commémorer cet anniversaire.

21, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 9 et 10 avril 1990 :

UN DÉCRET

● N° 90-319 du 5 avril 1990 relatif à la formation professionnelle continue des agents de la fonction publique hospitalière ;

UN AVIS

● Relatif au recrutement de praticiens hospitaliers et à l'examen des candidatures à la fonction de praticien hospitalier associé au titre de l'année 1990.

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 avril 1990 :

DES DÉCRETS

● N° 90-321 du 5 avril 1990 portant attribution à compter du 1er janvier 1990 d'un point d'indice majoré aux personnels de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation et majoration de traitement afférent à l'indice de base de la fonction publique ;

● N° 90-322 du 5 avril 1990 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation.

□ **Pour les anciens militaires.** — La Fédération nationale des anciens militaires de carrière (FNAMC) rassemble un nombre important d'anciens militaires de tous grades. Elle communique dans son bulletin trimestriel les derniers décrets et lois intéressant la condition militaire, conseille gratuitement ses adhérents. Ses membres peuvent adhérer à une mutuelle par son intermédiaire (limite d'âge : soixante ans).

► Pour tous renseignements, écrire à la FNAMC, 52, rue de Dunkerque, 75009 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 87 F
Abonnés et actionnaires .. 77 F
Communications diverses . 90 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 380 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
011 MON01

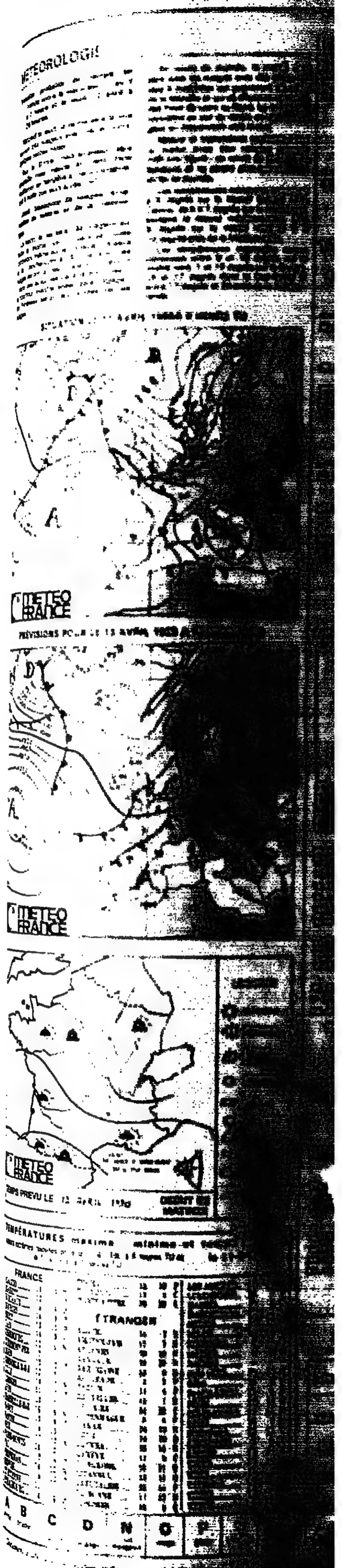

هكذا من الاصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 avril à 0 heure et le jeudi 12 avril à 24 heures.

Mercredi et jeudi, le temps sera le plus souvent très nuageux avec, par endroits, quelques petites pluies.

Seul le littoral méditerranéen sera ensoleillé mais mistral et tramontane souffleront en tempête et ne commenceront à mollir que jeudi après-midi.

Jeudi : beaucoup de nuages. Atténuation du mistral et de la tramontane.

Le matin, le ciel sera très nuageux sur toute la moitié nord. Quelques pluies tomberont même sur la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté. Sur le sud, les nuages seront un peu moins nombreux. Il y aura des éclaircies dans le sud-ouest ; le pourtour méditerranéen sera dégagé ; les Pyrénées seront accrochées par les nuages.

En cours de journée, la moitié nord sera sous les nuages avec des pluies faibles à modérées qui gagneront les côtes de la Manche et qui se situeront en soirée des Pays de Loire au Nord. La moitié sud connaîtra un ciel de moins en moins nuageux en descendant vers le sud.

Mistral et tramontane souffleront fort le matin avec des rafales jusqu'à 100 km/heure ; en cours de journée, ils faibliront et ne seront plus que modérés en fin de journée.

Les températures minimales iront de 3 à 5 degrés sur le Massif Central et le Centre, de 4 à 7 degrés sur la moitié sud, excepté le littoral méditerranéen, 5 à 9 degrés sur la moitié nord et 8 à 10 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront comprises entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, 1 et 13 degrés sur le Centre, 14 et 17 degrés dans le Sud-Ouest et entre 17 degrés et 20 près de la Méditerranée.

SITUATION LE 11 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU

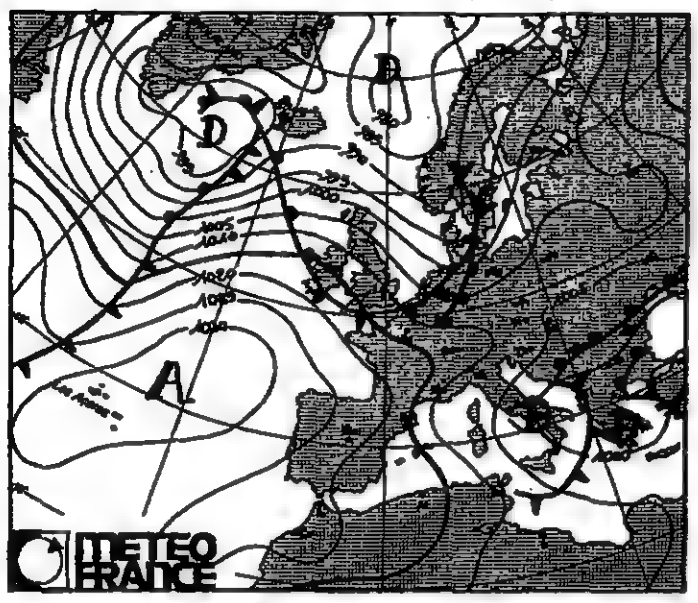

PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

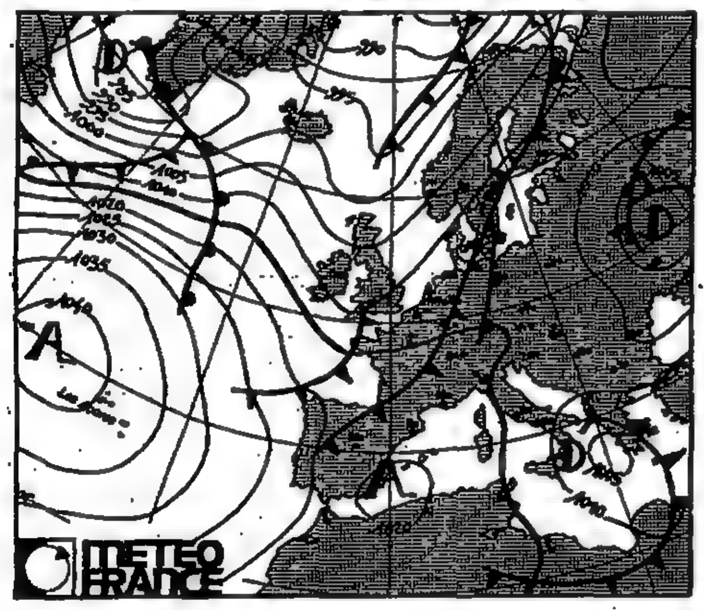

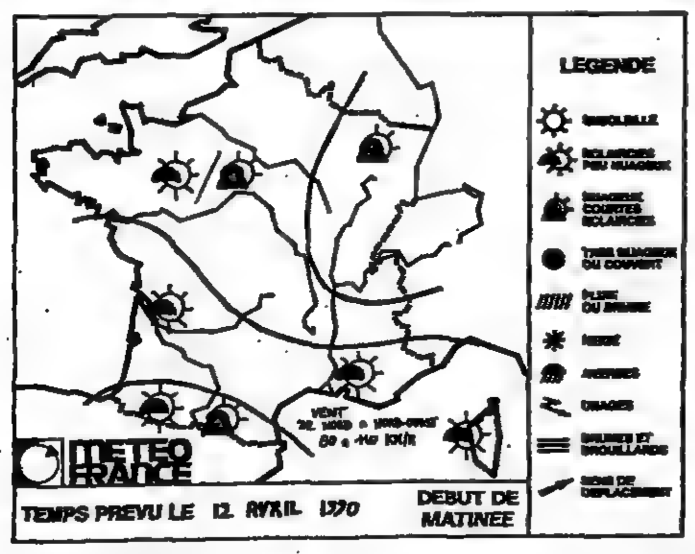

TEMPS PREVU LE 12 AVRIL 1990 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-4-1990 à 6 heures TU et le 11-4-1990 à 6 heures TU — le 11-4-1990

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	19	6	D
BIARRITZ	12	11	P
BORDEAUX	15	8	P
BOURGES	14	9	P
BREST	13	10	P
CAEN	14	9	C
CHERBOURG	12	8	N
CLERMONT-FER	12	1	C
DIJON	13	2	P
GRENOBLE St-M-H	12	2	C
LILLE	14	7	N
LIMOGES	11	7	P
LYON	13	1	C
MARSEILLE-MAR	18	9	N
NANCY	13	8	P
NANTES	14	10	C
NICE	17	12	A
PARIS-MONTS.	14	10	C
PAU	12	6	P
PERPIGNAN	14	10	N
RENNES	15	10	P
ST-ETIENNE	11	-1	C
STRASBOURG	14	6	P
TOURS	15	10	P
TOULOUSE	13	5	C
POINTE-A-PITRE	23	29	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	15	7	N
AMSTERDAM	12	7	N
ATHENES	20	15	N
BANGKOK	36	29	N
BARCELONE	15	5	N
BELGRADE	5	3	P
BERLIN	11	4	P
BRUXELLES	14	7	N
LE CAIRE	34	23	C
COPENHAGUE	8	4	P
DAKAR	24	19	N
DELHI	24	28	D
DJERBA	22	15	N
GENEVE	11	0	C
HONGKONG	25	21	O
ISTANBUL	12	11	O
JERUSALEM	23	14	P
LISBONNE	17	12	D
LONDRES	15	5	C
LOS ANGELES	23	13	N
LUXEMBOURG	13	6	P
MADRID	12	5	D
MARRAKECH	17	7	D
MEXICO	26	10	B
MILAN	17	5	D
MONTRÉAL	4	0	*
MOSCOU	9	2	C
NAIROBI	—	—	—
NEW-YORK	13	10	C
OSLO	11	2	P
PALMA-DE-MAJ.	15	1	D
PÉKIN	25	14	D
RIO-DE-JANEIRO	27	24	N
ROME	15	7	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	0	P
SYDNEY	23	20	C
TOKYO	22	12	N
TUNIS	18	11	D
VARSOVIE	11	-5	D
VENISE	15	7	N
VIENNE	11	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 11 avril

TF 1

20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Perret, Gérard Jugnot, Claude Lelouch, Gérard Lanvin, Philippe Léotard, Ivan Rebroff, Jeanne Mas, Marie-José Alie, Bonis, Patricia Kaas.
22.35 **Sport : Football.** Coupe de France (8e de finale) : Bordeaux-Metz, en différé de Bordeaux.
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.45 **Série : Sentiments.** A chacun le sien, de Moira Armstrong, avec Corinne Touzet, Julie Watson. *Un jumeau persécuté par sa mère.*
22.10 **Magazine : My télé is rich.** De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.05 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.20 **Météo.**
23.25 **Magazine : Du côté de chez Fred.** L'eau.

FR 3

20.35 ▶ **Variétés : Amour, anarchie, Léo Ferré 90.** Emission de Jean-Christophe Averty.
21.50 **Magazine : Mille Bravo.** Présenté par Christine Bravo. Autour du Printemps de Bourges.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Mille Bravo (suite).**
23.25 **Musique : Carnet de notes.** Symphonie nº 4 op. 120, de Schumann, par l'Orchestre de la radiotélévision bavaroise, dir. Raphaël Kubelik.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Le sang du châtiment □** Film américain de William Friedkin (1987). Avec Michael Biehn, Alex McArthur, Nicholas Campbell.
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Traquée. ■■** Film américain de Ridley Scott (1987). Avec Tom Berenger, Mimi Rogers, Lorraine Bracco.

LA CINQ

20.40 **Histoires vraies.** *Terreur froide, téléfilm de Wes Craven, avec Michael Beck. Le retour à la vie d'un malade conservé par le froid depuis dix ans.*
22.20 **Débat : La cryogénie.** Animé par Gilles Schneider.
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Danger doberman.** *De Frank de Felitta, avec James Brolin, Susan Clark. Bloqué dans un grand magasin.*
22.05 **Série : La Saint.**
22.55 **Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. Faut-il légaliser la drogue ?
0.00 **Six minutes d'informations.**

21.00 **Téléfilm : Carl Lange.** De Terje Mærli.
22.15 **Court métrage : Les pinsons.** De Caroline Thivel.
22.30 **Documentaire : L'âge d'or du cinéma.** De John Edwards.
23.00 **Documentaire : Barbara Hendricks.** De Sylvie Faguer, Nicole Genetet-Morel, Jean-Luc Léon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 mars, salle Gaveau) : Quatuor à cordes nº 11 en fa mineur op. 95, de Beethoven ; Quatuor à cordes nº 2, de Martinu ; Quatuor à cordes nº 2 op. 17, de Bartok ; Quatuor à cordes nº 3, de Ohana ; Quatuor à cordes nº 10 en mi bémol majeur op. 74, de Beethoven, par le Quatuor Talich (Petr Messiereur, Jan Kvapil, violons, Jan Talich, alto, Evzen Rattay, violoncelle.
23.07 **Jazz club.** En direct du Latitudes Saint-Germain à Paris.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Les délices des mathématiques (rediff.).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les home's studios.

Jeudi 12 avril

TF 1

Pour bien prendre la route :
Trafic Infos
SUR TF1
JEUDI 12 AVRIL 13 H 30
VENDREDI 13 AVRIL 13 H 30 ET 20 H 30
AVEC
SHELL SUPERPLUS

15.15 **Série : Tribunal.**
15.45 **Quarté à Auteuil.**
15.55 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.30 **Club Dorothée vacances.**
17.05 **Série : 21 Jump Street.**
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.** Les meilleurs moments.
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
▶ 20.40 **Série : Paparoff.**
22.15 **Magazine : Ex libris.** Les héros ne sont pas fatigués. Expliquez-moi : Marcel Morin (*la Planète blanche*), Alexandre Minkowski (*Mémoires turbulents*), Patrick Ollivier (*Soldat de fortune*), Jacques Chaban-Delmas (*Charles de Gaulle*) ; Extérieur livre : De Gaulle écrivain ; Exploration : Boris Pasternak, Yves Challer (*le Chef de cabinet*).
23.15 **Série : L'heure Simenon.**
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.05 **Série : Les cinq dernières minutes.** La grande truanderie, de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud.
15.45 **Après-midi show.**
17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.25 **Magazine : Giga.** Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Opération Drapeau blanc 90.** Présenté par Patrice Laffont et Allain Bougrain-Dubourg. Rétrospective de l'opération « Drapeau blanc 1988 ».
21.35 **Spécial caméra cachée.**
22.25 **Cinéma : Le gagnant. □** Film français de Christian Gion (1979). Avec Philippe Ruggieri, Odile Michel, Michel Galabru.
23.55 **Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.30 **Opération Drapeau blanc 90.**
15.03 **Feuilleton : Colorado.**
16.05 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Cinéma : L'emmerdeur. ■** Film français d'Edouard Molinaro (1973). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Caroline Cellier.
22.05 **Journal et Météo.**
22.30 **Magazine : Le bar de l'entracte.** De Pierre Tchernia.
23.45 **Cinéma : Affaire classée. ■** Court métrage français de Charles Vanel (1935). Avec Charles Vanel, Gabriel Gabrio.
0.10 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Good morning, Vietnam. ■** Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams, Forest Whitaker, Tung Thang Tran.
15.40 **Cinéma : Traquée. ■■** Film américain de Ridley Scott (1987). Avec Tom Berenger, Mimi Rogers, Lorraine Bracco.
17.25 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Smaïn.
20.30 **Cinéma : Miriana. ■** Film yougoslave de Jovan Acin (1985). Avec Gala Videnovic, Goran Radakovic, Djore Nenadovic.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : L'homme au pistolet d'or. ■** Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland (v.o.).

LA 5

13.35 **Cinéma : Les ponts de Toko Ri. ■** Film américain de Mark Robson (1954). Avec William Holden, Gene Kelly, Mickey Rooney.
15.15 **Série : La reine des diamants.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.** De Patrick de Carolis.
19.45 **Journal.**
20.40 **Cinéma : L'été du bac. □** Film américain de George Bowers (1983). Avec Caren Kaye, Matt Lattanzi, Kevin McCarthy.
22.25 **Deux flics à Miami.**
23.20 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Musique : Boulevard des clips** (et à 16.05, 0.35).
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.25 **Série : L'homme de fer.**
18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
18.55 **Série : Cathy et Aline.**
19.25 **Série : La fête à la maison.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Cinéma : Les vacanciers. □** Film français de Michel Gérard (1973). Avec Alice Sapritch, Michel Galabru, Louison Roblin.
22.05 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Série : Destination danger.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Documentaire : Sartre par lui-même.** D'Alexandre Astruc et Michel Contat.
18.00 **Documentaire : La parade.** D'Andrzej Fidyk.
19.00 **Documentaire : Naissance d'une science.** D'Antoine Dumayet et Alain Dhenaut.
19.30 **Magazine : Imagine.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
20.45 **Jazz soundies collection.**
20.50 ***Documentaire : Kaltex en Chine.*** De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.
21.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
22.00 **Documentaire : Le salon de musique** (Jean-Pierre Drouet : percussions). *D'Olivier Gutton.*
22.40 **Musique : Trois strophes sur le nom de Paul Sacher.** De Dutilleux.
23.00 **Documentaire : Les trois dernières sonates de Schubert.** De Mildred Clary.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Nuits blanches, d'après Dostoïevski.
21.30 **Profils perdus.** Marc Bloch, Lucien Febvre et les Annales (2e partie).
22.40 **Nuits magnétiques.** Les délices des mathématiques (rediff.).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musiques. Coda.** Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 5 octobre 1989, lors du Festival d'Auch) : Concerto grosso nº 3 pour 2 violons solos, clavecin, piano, célesta et cloche ; Concerto pour piano et cordes, Sonate pour piano et cordes, Mozart à la Haydn pour 2 violons solos, contrebasse et cordes, de Schnittke, par l'orchestre de chambre de Stockholm, dir. Eric Klas ; sol. : Patrick Svedrup, Tale Olsson, Christian Bergqvist, violons, Roland Pontiven, piano.
23.07 **L'invité du soir.** Vinko Globokar.

Audience TV du 10 avril 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	61,4	Santa-Barbara 20,5	Pub 11,0	Act. région. 15,0	Flash 1,4	Reporters 2,3	Cathy et A. 1,6
19 h 45	52,7	Roue Fortune 23,7	Dessinez 10,5	19-20 Info 8,9	Nulle part 3,5	Journal 2,7	La fête à... 3,5
20 h 18	63,3	Journal 25,0	Journal 13,7	La classe 12,5	Pub 3,5	Journal 3,8	Cosby Show 4,8
20 h 55	65,8	Les Se-Doule 35,2	Mad Max 2 18,6	Marche siècle 6,6	Danse du Lion 3,0	Faut p. pous. 5,4	L'île oubliée 3,8
22 h 08	65,2	Flash 34,4	Mad Max 2 20,7	Marche siècle 6,6	Le Policeman 0,8	Flash 6,0	Ciné 6 1,3
22 h 44	38,3	Ciel m. mardi 18,5	Heure vérité 8,1	Soir 3 4,5	Le Policeman 0,9	China Beach 2,9	Space 4,0

Loi Royer. Pour implanter des hypermarchés en France, il convient que les distributeurs, même européens, aient un bon dossier.

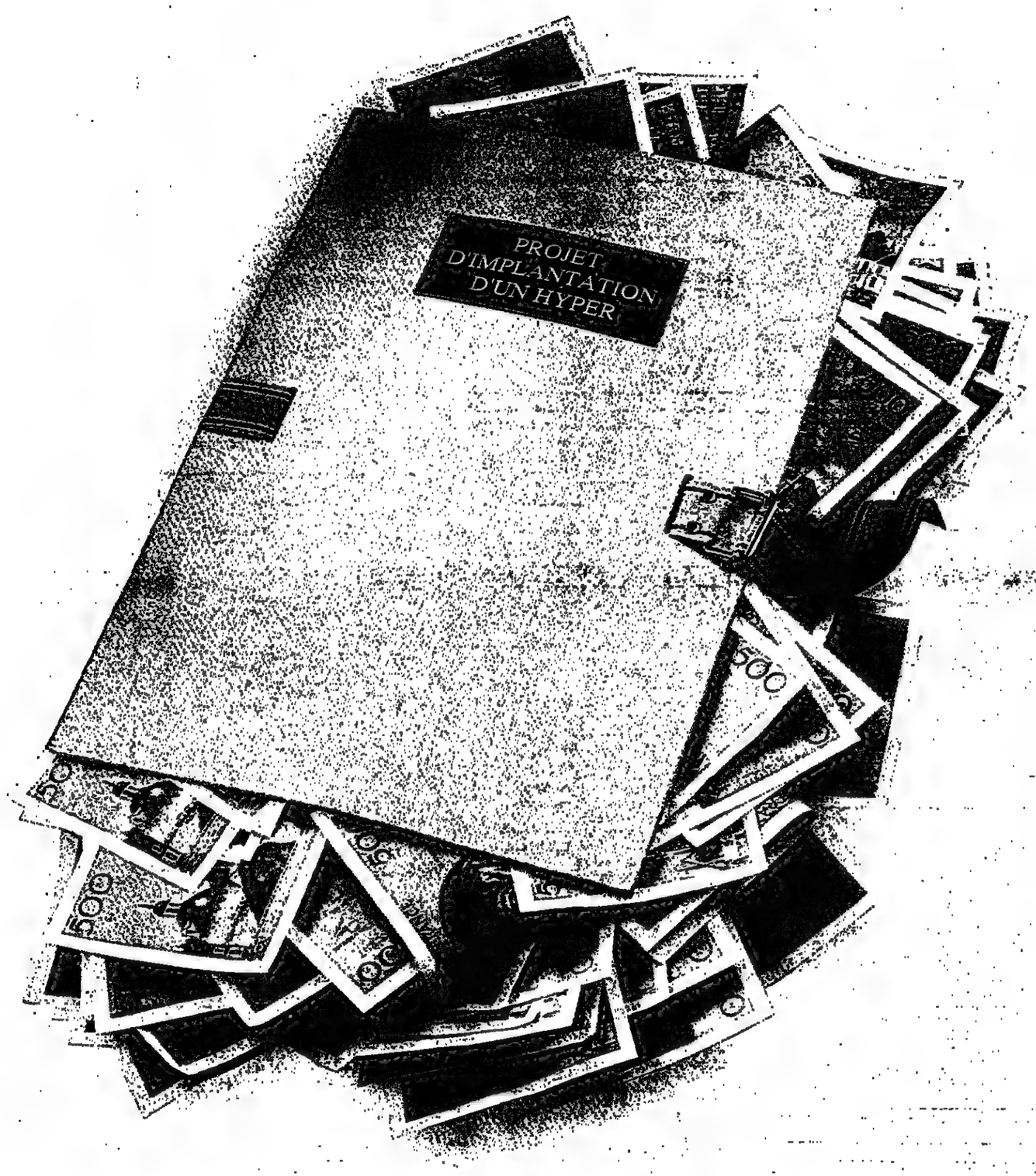

Tout le monde fait semblant de ne pas le savoir. A cause de la Loi Royer qui limite l'implantation des grandes surfaces, la plupart des centres commerciaux, mais pas tous, ne peuvent être créés qu'à coups de billets de banque. La politique a ses raisons financières que le droit ne reconnait pas. Mais que les distributeurs français se consolent ! Les hypermarchés européens qui voudront s'implanter dans l'Hexagone seront soumis aux mêmes pratiques, mais seuls les français pourront bénéficier des lois françaises d' amnistie !

CLM/BBDO

E.LECLERC

POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

هكذا من الاهل

Le Monde

SECTION C

ARTS · SPECTACLES

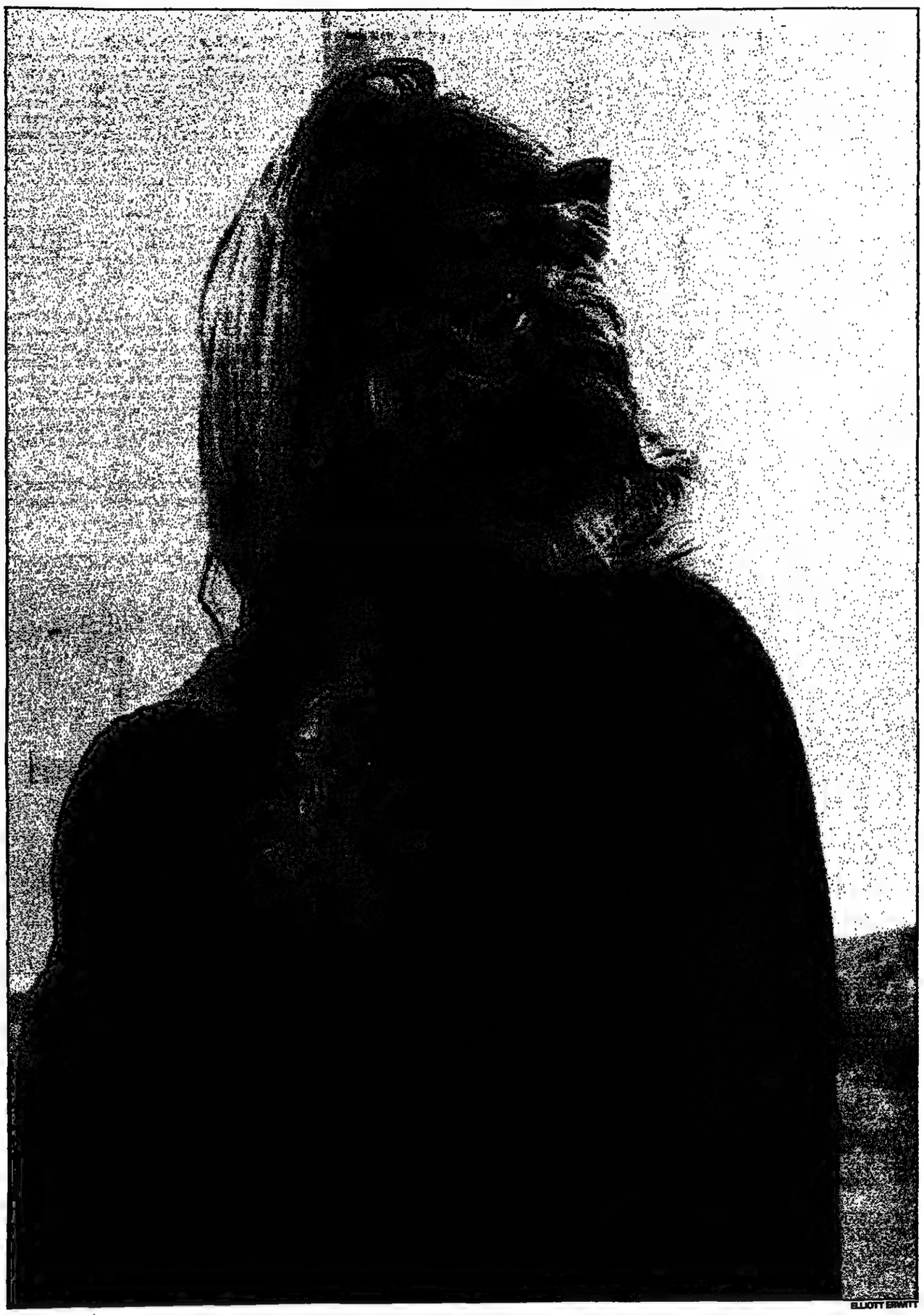

ELLIOTT ERWITT

PROFESSION HUMORISTE

Les masques qui démasquent

Rire aux larmes à tous les étages ! Ils sont partout – auteurs, metteurs en scène, cinéastes, comédiens, plasticiens, musiciens. Dans les théâtres, au cinéma, à la télévision, sous chapiteau, en chair ou en sons, prêts à s'amuser de tout, à se jouer de nous.

Comme s'il avait lu cette leçon de Tadeusz Kantor – *« Il faut sans cesse compromettre et démasquer ce misérable petit matérialisme, cette officialité ridicule, ce style de vie minaudant du « high life », par la raillerie, l'ironie, la provocation... »*, – le photographe Elliott Erwitt a saisi en Irlande cette jeune femme, qui ne manque pas de chien, d'autres femmes encore, et des hommes aussi, quarante années pour quelques regards et la tentative jamais aboutie de cerner ce que son humour en noir et blanc appelle *« l'idéal insaisissable »*.

Insaisissable notre envie de rire, insaisissable leur envie de nous faire rire, insaisissable enfin ce tour de force qui fait que, parfois, ou souvent, l'un ou l'autre parvient à contracter nos muscles zygomatiques, petit ou grand. Claude Fléouter s'est essayé à recenser d'abord, à questionner ensuite, quelques-uns de ces « nouveaux comiques », cinquante artistes qui ont créé ces derniers mois, sur scène et sur le petit écran, une déferlante sans précédent *(page 20)*.

Après la sortie de *Tatie Danielle*, film d'Etienne Chatiliez, Colette Godard a rencontré Florence Quentin, la rédactrice modeste de cette réplique affamée : *« C'est lundi, c'est raviolis ! »* *(page 21)*.

Francis Marmande et Alain Lompech ont voulu se souvenir des notes les plus drôles qu'aient jamais produites les musiciens, celles de Paul Gonsalves, saxo vacillant des big bands américains, celles de Gérard Hoffnung, caricaturiste et tubiste à Londres *(page 22)*.

OLIVIER SCHMITT

SÉLECTION CINÉMA **23**

Les petits cachets de Matt Dillon

D.R.

Après *Sexe, mensonges et vidéo*, de Steven Soderbergh, voici *Drugstore Cowboy*, de Gus Van Sant, un nouveau coup de maître du cinéma indépendant américain : l'odyssée de quatre jeunes en quête de drogue. Comment en trouver – cambrioler des pharmacies –, comment s'en servir – dépasser la dose prescrite ? Comment en sortir, ou pas ? Et le retour de Matt Dillon.

SÉLECTION MUSIQUES **25**

L'Evangile selon Kurt Masur

B. STROFF/KUNSTLER

Le 9 octobre 1989, Kurt Masur, fort de son prestige de plus célèbre chef d'orchestre de RDA, a pesé de tout son poids pour convaincre les dirigeants de son pays de ne pas réprimer dans le sang les manifestations de Leipzig. Le Festival de Saint-Denis accueille ce héros modeste. Le 13 avril, il va diriger la *Passion selon saint Matthieu*, de Jean-Sébastien Bach. Une œuvre dont il dit qu'il ne pourrait la diriger s'il était communiste.

SÉLECTION ARTS **26**

Polyptycomanie

D.R.

Au siècle dernier, après deux siècles d'oubli, les peintres ont réinventé le polyptyque. Cette « peinture multiple » venue du Moyen-Age leur permettait, en effet, de répondre à de nouvelles exigences artistiques : spirituelles, symbolistes, décoratives. L'épisode, traité dans l'exposition du Louvre, est développé par la galerie Bellier, qui d'ailleurs a prêté au musée la *Cueillette des pommes*, ou *Triptyque de Pont-Aven* de Sérusier.

le loi Boyer qui limite
les pas tous, ne prévoit
que le droit de
européens qui
seuls les français

HUMOUR

LA NOUVELLE VAGUE DU RIRE ENVAHIT TOUTES LES SCÈNES

Y'a de la joie chez les comiques

Les mécanos de l'humour sont à l'ouvrage : jamais ils n'ont été aussi nombreux à vouloir nous faire oublier leurs prestigieux devanciers. Plus « nature », ils préfèrent les armes du théâtre, du « drame », à celles de la blague.

HUMORISTE, caricaturiste, « monologuiste », comique, on ne sait pas trop comment appeler ces acteurs de fond qui jouent avec les mots, les situations et l'imaginaire, ces hommes-orchestre souvent tonitruants, parfois poètes et clowns. Leur matière de base, c'est la détresse, le pitoyable, même s'ils tentent tout pour s'en amuser, même si l'émotion, une sorte d'attendrissement, les saisissent quand ils tentent de deviner, ou commencent d'entrevoir, ce que nous sommes. « *Si on n'avait pas le rire,* dit Raymond Devos, *on mourrait de prétention, d'orgueil, de sécheresse, de fanatisme. Je ne suis pas modeste. Un jour, peut-être, les gens pourront se passer des comiques. Ils seront devenus des anges et n'auront plus besoin de rire. Là-haut, on ne rit pas. Excepté l'ange de la cathédrale de Reims qui esquisse un sourire. Et encore ! Il faut descendre la statue pour le voir !* »

Bouffons résolument modernes, les humoristes déclenchent un rire fou, éclatant, léger, bruyant, sauvage, étouffé ou inextinguible, et ce rire, sous ses formes diverses, est toujours une échappatoire, une soupape de sûreté. Les disparitions successives de Coluche, Thierry Le Luron et Pierre Desproges, et celle, plus récente, de Bruno Carette, le mystérieux sourire des Nuls, ont créé un énorme vide. Une nouvelle génération d'humoristes a pris la relève, envahissant les scènes de café-théâtre et de music-hall : l'année dernière, quarante-quatre one-man-shows et huit one-woman-shows ont été créés à Paris et en province.

Produits par Paul Lederman, l'homme qui a « fait » Coluche et Thierry Le Luron entre autres, Les Inconnus battent les records d'audience et ont vendu 120 000 cassettes-vidéo de leur spectacle. C'est le chiffre le plus élevé jamais atteint dans la variété. Le Bordelais Pierre Palmade, vingt-deux ans, arrivé à Paris il y a à peine plus d'un an et déjà auteur pour Muriel Robin des *Majorettes se cachent pour mourir*, nommé aux Molières 1989, est applaudi dans des salles de province de trois mille places.

Le premier spectacle des Filles – Michèle Bernier, Mimi Mathis et Isabelle de Botton, révélées par le Petit Théâtre de Philippe Bouvard – est resté treize mois à l'affiche du Théâtre d'Edgar avant de céder la place à Lagaf', qui s'y est produit pendant sept mois. Marc Jolivet joue les prolongations au Café de la Gare et Gustave Parking fait les beaux soirs du Point Virgule en « revisitant » le burlesque avec une énergie incroyable et un art de l'animation (il va jusqu'à cracher le feu sur scène) acquis autrefois dans la rue.

Après Michel Boujenah, Smaïn reprend à l'Olympia les caricatures qui ont fait sa renommée au Café de la Gare, sans compter deux nouveaux venus à l'affiche cette semaine : Jean-Marie Bigard au Splendid, et Courtemanche au Palais des Glaces.

Une multitude d'autres colporteurs du rire frappent aujourd'hui à la porte de Philippe Bouvard (la Cinq) et de « La Classe » (FR3), les deux émissions comiques d'où sont issues la plupart de ceux qui appartiennent à la nouvelle vague humoristique. Certains artistes, arrivés pourtant au stade de la reconnaissance du grand public, s'obligent à venir au moins une fois par mois à « La Classe » pour assurer leur popularité.

UN HUMORISTE NE SE FABRIQUE PAS COMME UN CHANTEUR

Plusieurs ne tiendront pas la distance : ils auront du succès, dans un premier temps. « *Le public, aujourd'hui, a une envie boulimique de rire ! Ce qui peut encourager la facilité et laisser croire à certains qu'ils ont du talent,* explique Paul Lederman. *De nombreux caricaturistes de la nouvelle génération ne sont pas assez exigeants avec eux-mêmes. Un humoriste ne se fabrique pas comme un chanteur. Il lui faut du temps pour souffrir, pour crier, pour pouvoir donner libre cours à ses inventions parodiques, à une folie galopante, pour acquérir une maturité. L'humoriste est quelqu'un de fragile qui perçoit la tragédie de l'humanité et sait la tourner en dérision. Plus que les autres artistes, il a de la générosité. Et celle-ci, parfois, le pousse à la colère.* »

Les thèmes de la nouvelle vague comique, à quelques exceptions près, comme Smaïn, sont ceux que l'on rencontre habituellement : la sexualité, la drogue, la mère possessive, le racisme, le travail. Le travail des nouveaux humoristes est, à partir de ces poncifs qui sont malheureusement autant de sujets graves, d'arriver à surprendre en choisissant une forme originale et un regard singulier. Pierre Palmade raconte par exemple comment il a vu se développer dans son lycée les pratiques pernicieuses du racisme. Gustave Parking propose aux spectateurs, au cours de son dernier spectacle, de quitter leurs sièges, et même le théâtre, pour faire un sit-in dans la rue, lui-même faisant face aux voitures, à la manière de l'étudiant de Pékin qui faisait face aux tanks de l'armée rouge. Ses ressorts dramatiques – et comiques – sont assez clairement inspirés de l'humour iconoclaste du plus vieux clown en activité, Django Edwards.

Ce qui paraît abandonné aujourd'hui, c'est l'esprit chansonnier. Il est vrai qu'il était vraiment ardu de prolonger la route tracée par Coluche et d'enrichir le vocabulaire d'une libre parole qui ne s'accommodait pas, mais pas du tout, de la demi-mesure, qui se lançait dans des corps-à-corps subversifs, dans une dérision souvent violente mais qui avait en somme pour finalité de préserver l'individu menacé en chacun de nous. « *Coluche,* se souvient Paul Lederman, *disait : « J'arrêterai de faire de la politique quand les politiciens arrêteront de faire les comiques. » Aujourd'hui, aucun nouveau venu n'a l'envie de parodier les hommes politiques. Ils en font assez tout seuls.* »

Délaissés aussi les rires nerveux, les grimaces, les gags vulgarisés par la télévision qui ne surprennent plus personne. On laisse le mauvais jeu de mots à Stéphane Collaro, Jean Amadou et leurs bêtes. « *Il y a quelques années,* explique Paul Lederman, *on pouvait raconter une blague de trois à quatre minutes et, à la fin, le public souriait. A présent, on ne peut plus se contenter de faire rire de temps en temps. L'accélération est formidable : dans le spectacle des Inconnus, les spectateurs réagissent plusieurs centaines de fois.* »

« *Le rythme a profondément changé,* soutient Marc Jolivet, qui triomphe ces jours-ci au Café de la Gare. *Sur scène, l'humoriste doit avoir dans la tête l'idée que le spectateur risque de zapper à tout moment. Ce qui nous oblige à une grande rigueur dans la mécanique du rire et à développer au maximum notre imagination.* »

« *Nous devons travailler sur le fond,* ajoute Pierre Palmade, *pour que le public puisse ramener chez lui quelque chose de nos spectacles.* » Alors, les nouveaux comiques ont commencé de mordre dans le burlesque tout en roulant sur un synopsis qui suggère les situations, imprime à chaque sketch une certaine évolution, lui donnant une structure dramatique propre et précise. « *Je veux raconter,* dit encore Palmade, *des petits « drames » quotidiens vécus, rapportés ou extrapolés.* »

Le processus d'identification du spectateur est l'un des principaux ressorts du rire. Beaucoup des humoristes de la nouvelle vague se sont trouvés, un jour ou l'autre, face à des salles sans réaction, froides : ils ont vite réajusté le tir, jouant plus gros ou plus fin, bouleversé l'ordre des séquences de leur spectacle, pour susciter à tout prix l'adhésion des spectateurs. Un spectacle de Lagaf' comprend ainsi de cinq à onze sketches, chacun se développant de dix à vingt minutes, en fonction du degré de connivence avec la salle. Dans le one-man-show de Pierre Palmade, en revanche, la durée ne varie pas. Mais à l'intérieur même de ses spectacles, le caricaturiste prend la liberté de gommer telle ou telle scorie, de rajouter tel effet de non-dit, et son jeu évolue, plus près de la vérité.

Curieusement, la plupart des nouveaux comiques se soucient peu de leur apparence, à la différence de Coluche, qui avait popularisé sa silhouette de clown, salopette rayée, joues et nez rouges. La nouvelle vague s'est voulue « nature ». Et s'il fallait absolument lui désigner un parrain, c'est paradoxalement à Fernand Raynaud qu'on penserait, à sa simplicité, à sa manière de jouer avec l'humeur de son public et de lui offrir des histoires en forme de fables. Mais cette réflexion de Pierre Palmade éclaire d'un jour passionnant le chemin qui reste à parcourir : « *J'ai l'impression qu'il y a devant moi d'énormes terrains vagues et plein d'immeubles à construire.* »

CLAUDE FLÉOUTER

★ Lire page 24 dans la sélection Théâtre les renseignements pratiques concernant les spectacles de Marc Jolivet, Smaïn et Michel Courtemanche.

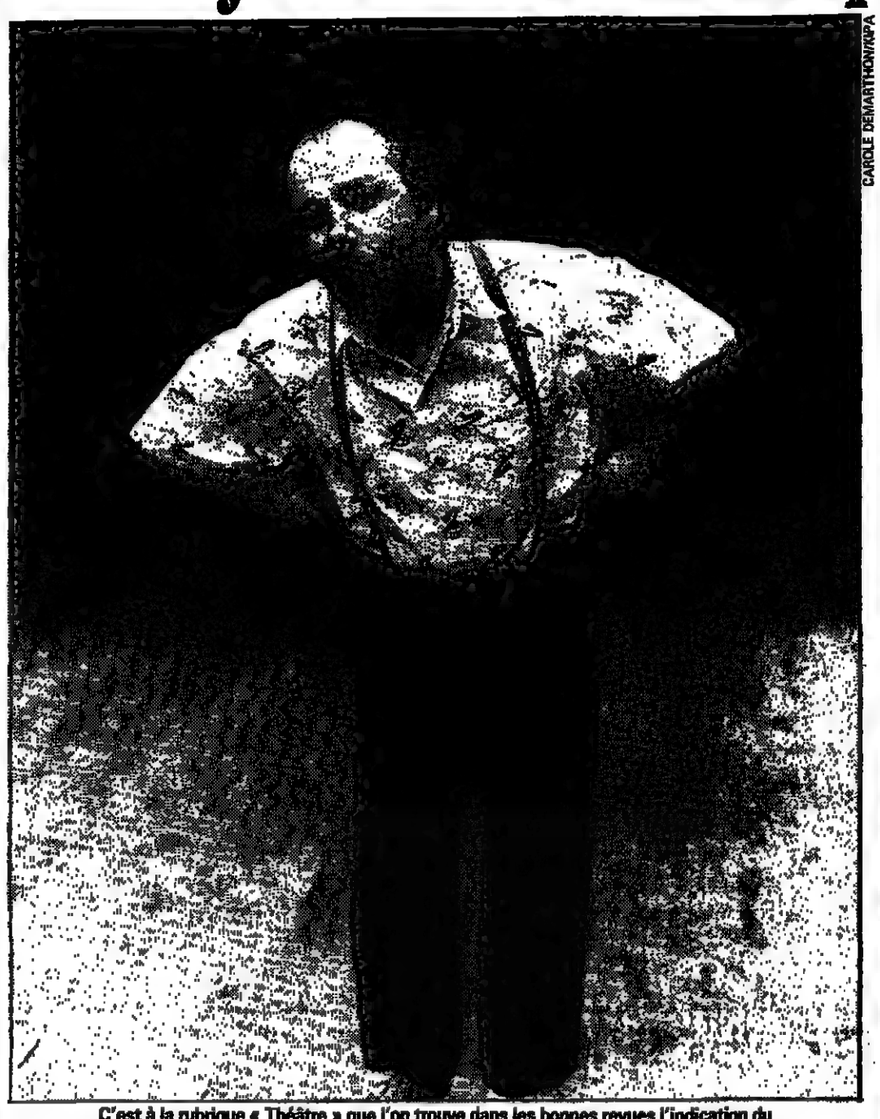

CAROLE DEMARTHON/KIPA

GUY FERRANDIS/TITIMA-PRESSE

AMADOU GAYE

C'est à la rubrique « Théâtre » que l'on trouve dans les bonnes revues l'indication du nouveau spectacle de Marc Jolivet (ci-dessus). Ce n'est pas par hasard : les fantaisistes d'aujourd'hui ne peuvent plus, comme beaucoup de ceux qui les ont précédés – Coluche, Le Luron ou Django Edwards (à gauche) – s'en tenir, même s'ils leur rendent hommage, au simple enchaînement de sketches. A la manière de Gustave Parking (à droite), ils doivent, pour « tenir » un public qui a pris à la télé l'habitude de zapper, dessiner des structures dramatiques plus précises.

PATHÉ MARIGNAN CONCORDE – U.G.C. NORMANDIE – GEORGE V – FORUM HORIZON – U.G.C. ODÉON – PATHÉ WEPLER – PARAMOUNT OPÉRA – MONTPARNASSE PATHÉ – MISTRAL – GAMBETTA – U.G.C. CONVENTION – FAUVETTE – U.G.C. GARE DE LYON – U.G.C. MAILLOT
Cyrano/Versailles – Pathé Belle-Épine/Thiais – Le Français/Enghien – Vélizy – Pathé/Champigny – Parly 2 – Quatre-Temps/La Défense – Arcel/Nogent-sur-Marne – C2L/Saint-Germain-en-Laye – Bussy/Bouscy-Saint-Antoine – Georges Méliès/Montreuil – Les 4 Chemins/Pakinam

CLAUDE LELOUCH

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES

صكنا من الاصل

RENCONTRE AVEC FLORENCE QUENTIN, SCÉNARISTE D'ÉTIENNE CHATILIEZ

Droit sur les travers

L'auteur de « Tatie Danielle » et de « La vie est un long fleuve... » dit d'elle qu'elle est bonne fille et Chatiliez bon garçon. Pourtant, ses personnages à l'air bonasse dissimulent souvent une sournoise noirceur. Le rire est décidément ce qu'il y a de plus subjectif.

ELLIOTT ERWITT

« Prenez un détail frappant, vous arrivez à l'essentiel. »

Du côté du rire, ces dernières années, le cinéma français semblait voué soit au « comique franchouillard » caleçonnade et calembours, soit à la demi-teinte, à la comédie de mœurs douce-amère. Le folklore régionaliste ou exotique a donné une réussite *Black Mic Mac* (le premier). L'absurde percutant d'un Jean-François Stevenin n'a pas dépassé un cercle restreint de public, nous n'avons pas trouvé notre Woody Allen... Le feu d'artifice des stars du café-théâtre, en dépit de succès foudroyants comme *Le Père Noël est une ordure* ou la série des *Bronzés* n'a pas eu de suite. Logique, puisque l'équipe de comédiens s'est dispersée, et que chacun suit son chemin dans les films des autres, sur des scènes de boulevard. Il y a bien sûr la dérision extrêmement virulente de Bertrand Blier, une exception. On peut aussi trouver quelques exemples d'humour frénétique éclaté, accroché à la « culture rock », mais ils sont rares et étroitement ciblés.

Et voilà que sortent, à deux semaines d'intervalle, deux films très drôles, et très français parce que construits sur des caractères et des dialogues autour d'une intrigue classique. Il y a eu d'abord *la Campagne de Cicéron*, de Jacques Davila (*le Monde* du 24 mars) puis *Tatie Danielle* d'Etienne Chatiliez (*le Monde* du 4 et du 5 avril). Ils tiennent de la comédie de mœurs, les caractères se rattachent à des stéréotypes solides, le langage est bien défini socialement, le ressort comique part de contrastes explosifs : les intellos des villes à la campagne avec Davila, la vieille dame méchante chez les neveux nunuches avec Chatiliez. Sortir les gens de leur cadre les désarçonne. Les faiblesses enfouies sous les habitudes se mettent à clignoter. La confrontation peut se révéler dangereuse, chacun renvoie à l'autre une image épouvantail... Le rire tient à un fil, à un centimètre près on tomberait dans le larmoyant. Si le comique naît de l'observation des travers humains, il se nourrit de l'ambiguïté et de ses risques.

« *Vous prenez un détail frappant, plusieurs détails que vous assemblez, alors vous arrivez à l'essentiel. Au-delà de ce qui est directement montré, quelque chose atteint le spectateur, sur lequel, finalement, on n'a pas de contrôle. C'est comme le contact de deux fils électriques, une étincelle se produit* », raconte Florence Quentin, scénariste et dialoguiste d'Etienne Chatiliez sur *Tatie Danielle* comme sur *La vie est un long fleuve tranquille*.

Jacques Davila parle d'un milieu dont il connaît les tics, et ce qu'ils cachent de désolation, d'angoisse. Florence Quentin parle de ceux qu'elle aime au point de savoir en rire sans rien entamer de sa tendresse. A travers eux, elle parle d'elle.

C'est aux Billard (les neveux nunuche de Tatie Danielle) qu'elle s'identifie : « *Oui je me sens très Billard, j'adore les chiens et ma grand-mère, qui ne ressemble en rien à Tatie Danielle. Je n'aurais jamais fait un film sur elle, car je ne pourrais pas en rire. La Tatie m'a été donnée par un copain. C'était une vieille parente abominable. La première fois qu'ils s'en sont aperçus, c'est le jour où elle est partie tranquillement au Luxembourg promener le gosse et le chien.*

» *Dès qu'ils ont eu le dos tourné, elle a tout laissé en plan, elle a disparu. Je me suis servie de cette anecdote. Plus elle vieillissait, plus elle devenait une mauvaise. A vrai dire, ils se montraient aussi horribles qu'elle. Ils lui racontaient des histoires pour lui faire peur, arrachaient des pages aux romans de Barbara Cartland qu'elle lisait à longueur de journée. Bref, il y avait guerre et ça ne m'intéressait pas. Je suis bonne fille, Etienne* (Chatiliez) *est un bon garçon* ».

Il ne faut pas se fier à tant de bonté. On peut croire Florence Quentin quand elle dit qu'elle ne pourrait pas « *faire rire avec la souffrance, la mort, le sida* »... Il n'en est pas moins vrai que les personnages venus d'elle, et qu'elle a fait naître à partir de ses dialogues en les « jouant » devant Etienne Chatiliez, dissimulent sous leur apparence de petits bourgeois bonasses une sournoise noirceur. « *Vous trouvez ?*, s'étonne-t-elle ; *personnellement, je me méfierais plutôt des Le Quesnoy. Les gens qui discutent avec le Bon Dieu en direct me semblent les plus dangereux. Les Billard sont gentils, intéressés, c'est possible, par l'argent de leur Tatie, comme l'est aussi Sandrine, la jeune fille qui vient la garder. Mais ça n'empêche pas les sentiments, au contraire. L'argent n'a jamais nui à l'amour.*

» *Les gens les plus généreux ont leurs moments de cupidité, les gens les plus charmants des bouffées de bêtise. Ils ne sont pas bêtes et cupides pour autant. Mais ces moments peuvent devenir drôles. Je me souviens d'avoir visité en Chine ce village où ont été découvertes des milliers de statuettes antiques. Là, nous avons entendu des gens, des Français très bien. Ils avaient fait des milliers de kilomètres, ils venaient de voir une chose magnifique, unique au monde... Et ils parlaient sécurité sociale. J'y ai pensé quand j'ai écrit le dîner où les Billard préparent leurs vacances en Grèce. D'ailleurs le texte du dépliant touristique, avec piscine, quarante plats au choix, chapelle crétoise reconstituée, je ne l'ai pas inventé.* »

Il y a le « fantastique du quotidien », on pourrait ici parler de « comique de la banalité ». Mais s'il ne s'agissait que de tourner en ridicule quelques personnages plus ou moins familiers, ça ne tiendrait pas la durée d'un film. La différence, le plus qui fait le mieux, est dans le décalage. Là, les comédiens sont en première ligne. Sans décoller du réalisme, sans craindre parfois de s'appuyer sur une convention reconnue de tous, ils poussent le trait, le distordent et, dans ces distorsions, se trouve une vérité qui pourrait faire peur, avec laquelle ils ont décidé de faire rire. Ils ne se contentent pas de vivre intensément une situation après l'autre, ils se construisent une continuité, laissent affleurer des tendances contradictoires, jouent de façon à semer le doute. Rien d'étonnant à ce que Florence Quentin rêve d'écrire pour le théâtre, que chez elle et chez Etienne Chatiliez (Tsilla Chelton, Catherine Jacob, Eric Prat, Isabelle Nanty...) comme chez Davila (Judith Magre, Jacques Bonnaffé, Tonie Marshall, Sabine Haudepin...) les acteurs soient passés par la discipline de la scène.

COLETTE GODARD

Un silence assourdissant

Florence Quentin, dialoguiste, parle d'abondance, rêve d'écrire pour le théâtre, aime le théâtre et les acteurs qui y jouent, parmi lesquels Etienne Chatiliez et elle choisissent leurs distributions. C'est ainsi que dans *La vie est un long fleuve tranquille*, on découvrait Christine Pignet, chef de la famille Groseille et venant de la famille Deschiens, autrement dit de chez Jérôme Deschamps. Elle avait trimballé sa vitalité opulente dans *la Veillée*, *les Petits Pas*, *C'est dimanche*. On retrouve dans *Tatie Danielle* quelques interprètes de *Lapin chasseur*, autre spectacle de Jérôme Deschamps qui sera repris à la Grande Halle de La Villette au printemps. Avant que ne s'achève la tournée des *Frères Zénith* que Paris découvrira la saison prochaine (photo ci-contre).

Rien d'étonnant, au fond, si ce n'est que pour les spectacles de Jérôme Deschamps, tout est dans le silence. Muets, enfermés en eux-mêmes comme dans une bulle de vide, les personnages, démunis, déjetés, décalés, oscillent au bord du néant. C'est au tout dernier moment qu'ils se rattrapent, d'un battement de cil, d'un soupir, d'un grognement qui les ramène à la vie consciente.

Le cinéma redécouvre les vertus des dialogues, des scènes bien faites et des caractères bien construits. Le théâtre de Jérôme Deschamps se réfère absolument au burlesque flegmatique du cinéma muet, à la manière de Beckett, qui a d'ailleurs tourné *Comédie* avec Buster Keaton. Un autre mur disparaît.

C. G.

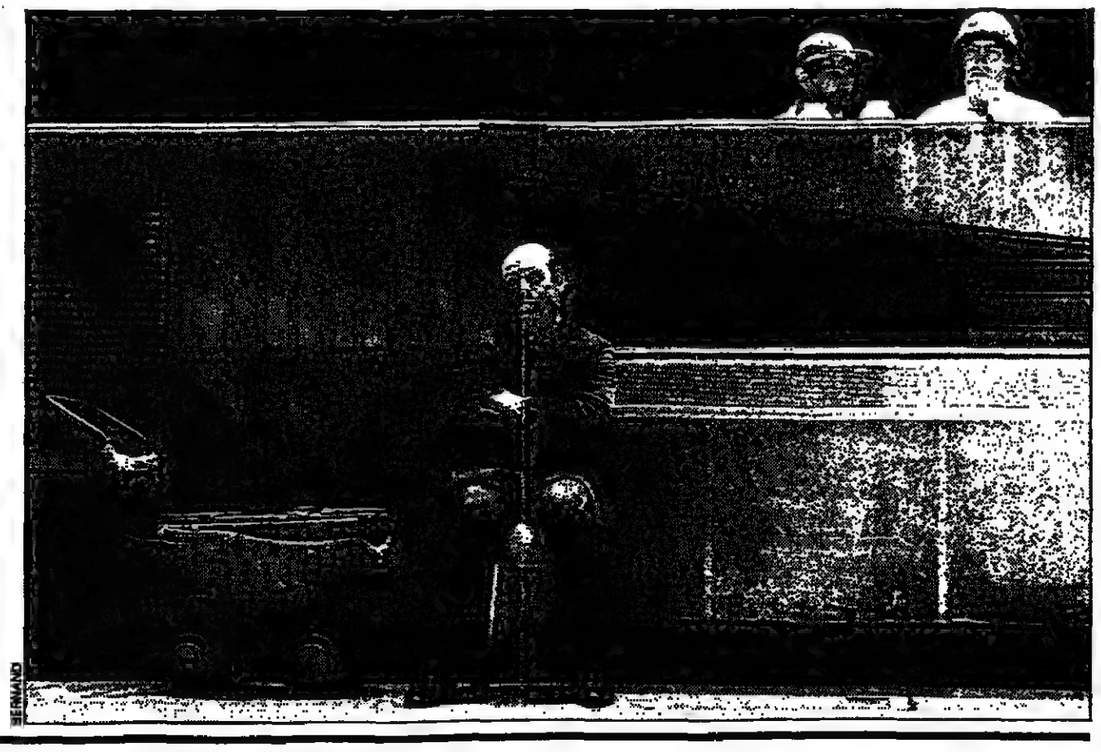

BERNAND

ACTUELLEMENT.
MK2 DECOUVERTES 14 JUILLET ODEON
MONA ET MOI UN FILM DE Patrick GRANDPERRET
GRAND PRIX DE BELFORT 89 PRIX JEAN VIGO 90 Avec la Fondation Gan pour le Cinema

HUMOUR

LES SOLOS ALCOOLISÉS DU SAXOPHONISTE PAUL GONSALVES

Bacchus au ténor

L'humour et l'entrain affichés sont la politesse du jazz. En scène, Paul Gonsalves (brillant ellingtonien) était d'une drôlerie très rare : discrète, indécise, irrésistible. Sans le savoir, mais pas sans boire...

D'UNE envolée céleste, d'un élan dont la trajectoire semble ne plus devoir s'infléchir, une après-midi de feu à Newport, en plein festival (1956), Paul Gonsalves relance à lui seul la machine ellingtonienne qui commence de gripper. Sur *Diminuendo and Crescendo in Blue*, le petit ténor aligne vingt-sept chorus.

Vingt-sept chorus : en concert, nul ne l'avait osé. Paul Gonsalves, ex-pupitre discret de Count Basie et de Gillespie, ouvre grande la porte aux improvisations diluviennes du jazz moderne (Rollins, Coltrane...). D'un coup. Impertinence harmonique et rythmique, il agrandit le champ du possible. Le microsillon fera le reste. Dans l'enregistrement de 1956, *Diminuendo and Crescendo in Blue* dure 15 minutes et 41 secondes. Du jamais vu. En fond sonore, on entend la jubilation de Duke Ellington. Elle est parfaitement audible. Comme une joie d'enfant, elle scande la folie de Gonsalves.

C'est pourtant à un tout autre titre que Paul Gonsalves est remarquable. Pendant des lustres, son foie, la radio de son foie, a fait l'objet de présentations spéciales dans les universités de médecine américaines. On imagine la scène. (On doit exagérer.) Chaque année, la radio du foie du ténor qui avait éveillé Ellington de son sommeil dogmatique était projetée, démesurément agrandie, devant des armées d'étudiants sidérés. Son *« foie de Prométhée à densité de caillou »*, dira le poète (Jacques Réda).

D'illustres professeurs, que la mort finirait bien par rattraper également (triste destin), se succédaient alors devant l'image terrible et laissaient tomber avec cette lassitude qu'inspire le contresens : *« Ce foie, messieurs, fixez-en bien la monstruosité, ce foie est le foie d'un homme qui est encore, oui, vivant... »* Disaient-ils son nom ? Probablement pas (secret médical). Racontaient-ils la déchirure divine des vingt-sept chorus de Newport ? La savaient-ils seulement ? Paul Gonsalves buvait comme on respire. Dans le paradigme naturel des alcools, ce qu'il préférait, c'était la bière accélérée de cognac. Et sans sectarisme aucun, tout le reste. Ce n'est pas d'ailleurs par là qu'il se signale vraiment dans l'univers du jazz de cette époque. Non : c'est sa façon de théâtraliser l'ivresse qui le rend intéressant.

L'ivrogne fait ordinairement rire parce qu'il défaille. Il rend l'homme à sa misère comique. Et de plus, il lui arrive d'être inspiré. Plus près des dieux, Gonsalves avait une façon unique d'approcher la bouffonnerie sans jamais y tomber, avec grandeur et dignité – comme on va à la mort ou aux noces d'une souris. Le protocole d'entrée de l'orchestre Ellington était immuable. Dans une demi-lumière de veille – ni exactement la lumière de la salle, ni encore celle de la scène où les projecteurs se concentraient sur le Duc qui entrait en dernier, – les musiciens s'installaient un par un. A pas comptés. Avec un dosage extrêmement raffiné de simplicité (comme si nous n'étions pas là) et de théâtralité en coin. Ils prenaient place, classaient les partitions, suçotaient les embouchures, resserraient les anches, s'adressaient quelques mots, blaguaient, déboutonnaient le veston, tiraient sur le col, nous mettaient dans la confidence et Gonsalves entrait *côté cour*. L'air hagard, mais soigneusement dissimulé. La démarche plus qu'hésitante, mais surappliquée. Que personne ne voie qu'il venait de boire pendant une bonne quarantaine d'années. Qu'on ne s'aperçoive de rien. Il avait l'air d'un Pinocchio parachutiste, retenu par des fils invisibles à l'immense toile d'un sur-moi bariolé. Nous (nous n'étions pas bien malins), nous nous poussions du coude. Lui se contentait de le lever.

Les aléas de la station debout.

Entré *côté cour*, son ténor à la main, Gonsalves était vivement applaudi, comme tous les autres, tous plus ou moins stars, dites. Et là, dans sa tête, se produisait un de ces carambolages dont la logique fait souvent les frais. Applaudi, Gonsalves en déduisait (plausiblement après tout) que le concert venait de finir, et *illico*, du même pas de danse métaphysique, il sortait *côté jardin*, une petite soif sans doute, où trois de ses camarades déjà installés couraient le repêcher. Il y avait là en condensé tout un télescopage extraordinairement moderne de conduites (les habitudes et l'exception), de philosophie (les débuts et les fins) et d'action (le mécanique et le vivant), et ce télescopage était irrésistible. A côté, le rire voulu d'un certain jazz (les pitreries sur commande d'Armstrong, les fantaisies rituelles de Gillespie, l'entrain de Slim et Slam, le sens comico-destroy du Willem Breuker Kollektief, ou la bonne humeur *super-super* d'une Dee Dee Bridgewater) avait, à peu de chose près, la portée de *Tout va très bien, Madame la marquise...*

Comme les grands artistes, Paul Gonsalves répétait alors plusieurs fois son gag en scène. Il en variait simplement l'occasion. A l'instant d'un chorus, quand Duke avait l'index pointé sur lui, pour l'expédier à l'avant scène, (on peut se reporter aux photos ou aux dessins de Sempé), Gonsalves, un peu étourdi, se levait. Puis, il se familiarisait avec la station debout. On applaudissait. Dans sa tête (rebelote), il pensait avoir fini. Et il se rasseyait. Ses deux voisins le rehissaient alors.

Le temps de retrouver son sérieux, il visait bien, se répétait mentalement les mouvements nécessaires à la marche, et, tandis que l'orchestre jouait, s'élançait à pas parfaitement contrôlés vers le micro, à l'avant-scène, toujours de cet air excessivement naturel, pour que nous ne nous doutions de rien. Ayant simplement pris un petit peu trop d'élan, il pilait juste au-dessus de la première rangée de spectateurs, un bon tiers de ses chaussures dans le vide, attentif à régler un balancement dont l'amplitude semblait lui échapper. Là, le calme revenu, il affichait un sourire sinusoïdal, battant asymétriquement des paupières comme pour applaudir ses petites prunelles d'un bon tour qu'il venait de jouer. Et tout de même : rassuré ! A Santiago-du-Chili, un soir, n'avait-il pas bel et bien basculé dans la fosse...

Il saisissait alors son ténor comme d'autres dressent un cheval. Bien en face du micro, les yeux clos et l'âme retournée, il jouait ce que personne n'avait encore osé jouer. Avec une flamme communicative. La plupart du temps, il faut bien le reconnaître, si éprouvant que soit le métier d'historien, il s'était trompé de deux bons mètres sur le micro, et on ne l'entendait pour ainsi dire pas.

Le 4 juillet 1973, pour l'*Independence Day*, le festival de Newport avait concocté un bal au Roseland Ballroom de New-York. Trois orchestres se succédaient : Count Basie, Duke Ellington et Woody Herman... Pas moins. Paul Gonsalves était le seul à ne jamais quitter la scène, allant de l'un à l'autre comme dans un moulin. La musique était son moulin. Duke Ellington est mort le 24 mai 1974. Sentant venir l'affaire, Gonsalves l'avait précédé d'exactement dix jours, comme on s'efface discrètement, sorti *côté jardin*, pour de bon cette fois.

FRANCIS MARMANDE

Concerts déconcertants

GÉRARD HOFFNUNG/ED LATTÈS

Avec leur frac empesé, les interprètes ont davantage l'air de croque-morts que de gais lurons. Certains musiciens très sérieux se sont cependant ingéniés à détourner les grandes œuvres du répertoire pour le plus grand plaisir d'un public de connaisseurs.

LES musiciens sont rarement drôles lorsqu'ils endossent leur frac. Ceux dont les traits de caractère sont passés à la postérité étaient de vraies teignes qui faisaient régner la terreur autour d'eux : Arturo Toscanini, Fritz Reiner, Karl Böhm, Josef Krips, Herbert von Karajan, pour ne citer que des chefs d'orchestre, n'ont jamais ménagé leurs troupes, n'hésitant guère à humilier publiquement un musicien qui ne se pliait pas à leurs désirs.

Lorsqu'ils ne sont pas des tyrans de poche, de nombreux interprètes sont sinistres, parfois dédaigneux, hautains, refusant de recevoir leur public après les concerts. Passons. Il arrive pourtant qu'ils soient drôles, mais, le plus souvent, de façon involontaire : lorsque Lorin Maazel, grand chef parmi les grands, prend des poses de matador énamouré, bien de profil pour que le public l'admire, trente seconde côté droit, trente secondes côté gauche. Ou lorsque tel ou tel chanteur surjoue. L'opéra est d'ailleurs le lieu de tous les dangers et qui ne se souvient du *« Astérix ! »* lancé du paradis lors d'une représentation d'*Aïda*, au palais Garnier, il y a plus de vingt ans : les soldats romains étaient en effet bien décatis. Leontyne Price en pleurait de rire.

Soyons juste : les interprètes ont rarement l'occasion de montrer leur humour en public. Rien n'est moins drôle que la musique. Mais il arrive parfois que des situations cocasses surviennent au cours d'un concert, d'une répétition ou d'un enregistrement. Des anecdotes rapportées par les musiciens en témoignent. L'une d'elles met en scène Zubin Mehta et Daniel Barenboïm lors d'une exécution publique du *Concerto pour piano* de Schumann : les deux musiciens entrent et saluent le public. Mehta grimpe au pupitre, se tourne vers l'orchestre, ne s'aperçoit pas que Barenboïm ajuste son tabouret et donne le départ. Surpris, Barenboïm se précipite sur son clavier et bien sûr se plante magistralement, les fausses notes tombent en cascades. Jusque-là rien de bien drôle, mais au début du mouvement lent, Barenboïm fait un petit signe à Mehta qui descend de son podium... pour entendre son pianiste lui jouer pianissimo les quatre premiers accords avec un petit air malicieux. Mehta se tourne en catastrophe vers l'orchestre pour donner la réplique. Il est déjà trop tard. L'orchestre part en débandade. La salle s'effondre de rire.

A part les œuvres d'Offenbach dont seuls les textes sont drôles, il est bien difficile de trouver des raisons de s'esclaffer au concert... sauf lorsque les Britanniques et les Américains se mettent en devoir de détourner les œuvres avec l'humour iconoclaste qu'on leur reconnaît volontiers.

Anna Russell a ainsi « composé » un résumé de *la Tétralogie*, qui fait défiler les protagonistes du drame wagnérien en quelques minutes. Un modèle d'irrévérence : *« L'histoire commence dans le Rhin. Dedans ! »*, chante-t-elle pour planter le décor, en s'accompagnant au piano. Imaginez la suite...

P. D. Q. Bach, en authentique fils du grand Jean-Sébastien, fait hurler de rire l'Amérique entière avec ses *Variations Erotica* ou son *Iphigenia in Brooklyn*. Hélas ! ses disques comme ceux d'Anna Russell n'ont jamais été distribués en France. A la décharge de leurs éditeurs, il fait avouer qu'on y parle beaucoup, et en anglais.

Gerard Hoffnung a eu beaucoup plus de chance (si l'on peut dire car il est mort en 1959, à l'âge de trente-quatre ans) ; ses disques ont toujours été disponibles en France. Né en 1925, ce sujet de Sa Très Gracieuse Majesté était dessinateur et joueur de tuba. Vers la fin de sa vie, il a organisé à Londres des concerts gags dont la renommée a bien vite franchi les mers.

Tout le monde, ou presque, connaît donc le *Concerto popolare ou concerto pour achever tous les autres*. Un concerto pour piano et orchestre qui associe en un pot-pourri invraisemblable ceux de Tchaïkovski, Grieg, Schumann, Addinsell, Rachmaninov, Beethoven, qui multiplie les fausses entrées, les modulations imprévues, les escarmouches cocasses. Il est parfois programmé en France. Mais le diable d'homme n'a pas seulement édifié une stèle funéraire à ce genre combatif, il a aussi fait créer un *Horrortorio* qui convoque Dracula, le professeur Moriarti, Frankenstein et une ribambelle de zombies plus inquiétants les uns que les autres, et un *Opéra pipé* qui réunit sur la même scène Mélisande, Manrico et Azucena du *Trouvère*, Brünnhilde de *la Tétralogie*, Carmen, Beckmesser des *Maîtres chanteurs*, Salomé, Fidelio, Otello, Nadir des *Pêcheurs de perles*. Autant de personnages qui interviennent à tour de rôle, parfois ensemble, dans leur idiome originel. Une belle fête troublée par l'arrivée inopinée et bruyante d'un certain cygne cher à Tchaïkovski. Dans le genre musicologique, Hoffnung a aussi « retrouvé » une ouverture de *Léonore IV* avec trompette *ad libitum*, une *Symphonie la Surprise* de Haydn assez surprenante, en effet, et une transcription pour quatre tubas de la *Mazurka op. 68 n°2* de Frédéric Chopin.

Grand prêcheur, Hoffnung a aussi tenu à faire connaître la bonne parole sérielle en Albion et s'est assuré les services du très sérieux Humphrey Searle (le Boulez britannique). Pour un *Punkt Contrapunkt* qui dure vingt-deux secondes mais est précédé d'une conférence de huit minutes qui accumule poncifs sur poncifs, sorte de joute oratoire entre deux musicologues allemands. Et pour un duo tiré d'un opéra comique, *le Barbier de Darmstadt*, qui ne semble pas effrayer le moins du monde le public réuni ce soir-là au Royal Festival Hall, malgré ses égarements atonaux.

Enregistrées *live*, ces séances de musique s'accompagnent souvent d'éclats de rires tonitruants. En France, on n'a que trop rarement tenté d'importer ces gags musicaux qui, adaptés dans notre langue, feraient les beaux soirs de nos salles de concert, même si leur efficacité dépend directement du niveau de connaissance musicale du public.

ALAIN LOMPECH

* *Hoffnung's Music Festivals*, deux disques compacts EMI CMS 7 63302 2. Texte de présentation et livret en anglais.

GÉRARD HOFFNUNG/ED LATTÈS

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

ممكنا من الاصل

صكنا من الاصل

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Affaires privées
de Mike Figgis,
avec Richard Gere,
Andy Garcia,
Nancy Travis,
Laurie Metcalf,
Richard Bradford,
William Baldwin.
Américain (1 h 47).

Encore une histoire de flics malbonnêtes. Et parmi les plus ripoux – proxénète, spéculateur, dragueur heureux – Richard Gere. En face, un Savonarole de la police, Andy Garcia, marié à une directrice de galerie de peinture, forcément branchée et jolie. Entre les deux hommes, c'est la lutte à mort.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Au-delà du feu
de Kiaroush Ayari,
avec Khosro Chodjazadeh,
Siamak Atlassi,
Atefeh Razavi,
Mehrdad Vafadar,
Nematollah Larian,
Parvin Soleimani.
Iranien (1 h 37).

Le cycle du nouveau cinéma iranien se poursuit avec ce drame en forme de tragédie antique, dans lequel deux frères se déchirent autour d'une terre à pétrole sous le regard d'une *fille muette*. Plus proche de Sophocle que de *Dallas*.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Aux sources du Nil
de Bob Rafelson,
avec Patrick Bergin,
Iain Glen,
Richard E. Grant,
Fiona Shaw,
John Savident,
James Villiers.
Américain (2 h 15).

John Hanning et Richard Burton – l'explorateur, pas le supercomédien, époux d'Elisabeth Taylor – sont devenus célèbres à la fin du siècle dernier en partant à la recherche des sources du Nil. *Le film évoque leur expédition*, avec ses péripéties, son suspense, ses désillusions et ses espoirs.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Drugstore Cow-Boy
de Gus Van Sant,
avec Matt Dillon,
Kelly Lynch,
James Remar,
James Le Gros,
Heather Graham,
Beah Richards.
Américain (1 h 40).

Matt Dillon est un camé, c'est-à-dire qu'il ne vit que par et pour la drogue. Tout ce qu'il fait dans la vie, c'est écumer les drugstores de la côte Ouest. Le jour où une amie meurt d'une overdose, il veut s'arrêter. Mais il y a toujours la drogue et les dealers.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VF : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les 1001 Nuits
de Philippe de Broca, inspiré des « Mille et une nuits »,
avec Catherine Zeta-Jones,
Thierry Lhermitte,
Gérard Jugnot,
Stéphane Freiss,
Vittorio Gassman,
Roger Carel.
Français (1 h 38).

Version comique et modernisée des *Mille et une nuits*. Avec la fine fleur des comiques français et Vittorio Gassman.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

Mister Frost
de Philippe Setbon,
avec Jeff Goldblum,
Alan Bates,
Kathy Baker,
François Negret,
Roland Giraud,
Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 45).

Le cas du siècle : l'auteur de vingt-quatre assassinats. Presque autant que le « bourreau de la Mafia sicilienne ». Mieux encore, car *nul ne connaît les motivations* de ces crimes. Le monstre se décide à parler, mais seulement à une psychiatre jeune et belle. Il va la manipuler.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, 18e (45-22-47-94).

Polo en Amérique
de Stig Lasseby,
Jan Gissberg,
Suédois (1 h 20).

C'est l'histoire d'un chat nommé Polo, qui a perdu sa queue. Si bien que tout le monde se moque de lui, en particulier un vrai dur, un voyou nommé Matou. Désespéré, Polo part pour les Amériques. Il y vivra bien des aventures et y rencontrera la gloire.

VF : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Il y a des jours... et des lunes
De Claude Lelouch
avec Gérard Lanvin,
Annie Girardot,
Patrick Chesnais,
Vincent Lindon,
Philippe Léotard.

Les faits divers sont les tragédies du quotidien, les malheurs des anonymes. Ce sont les symptômes les plus frappants des maladies sociales. A travers les faits divers, comme à travers les chansons, on peut saisir la vérité des hommes et de l'époque. Claude Lelouch aime les chansons et les faits divers. Son dernier film part d'une banale bagarre – mais quand même avec un mort – pour remonter le courant de l'histoire, avec toute sorte de destins entrecroisés. Claude Lelouch aime le désordre polyphonique.

Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé-Marignan Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Montparnasse (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

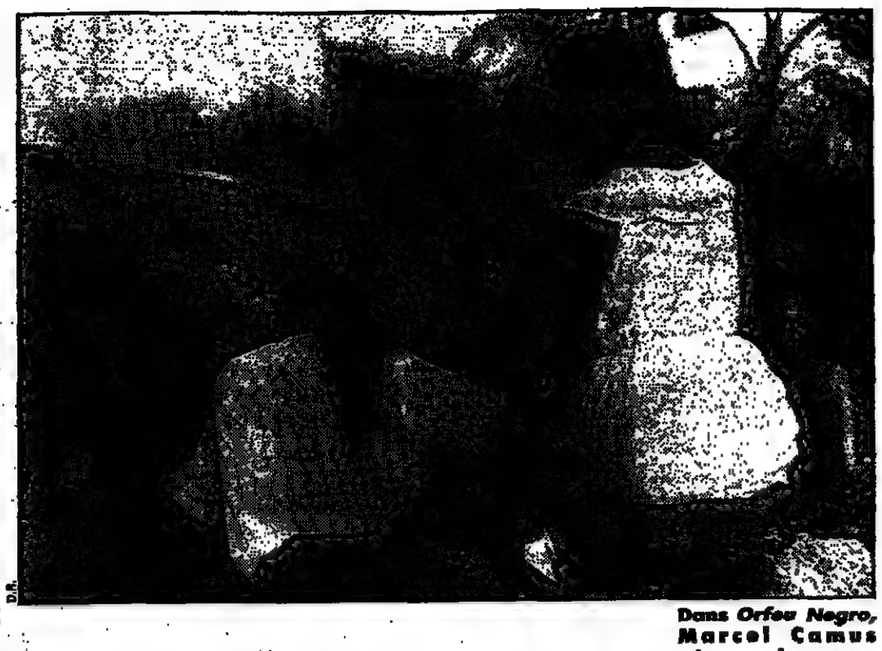
D.R.

SÉLECTION

La Campagne de Cicéron
de Jacques Davila,
avec Tonie Marshall,
Sabine Haudepin,
Jacques Bonnaffé,
Michel Gautier,
Judith Magre,
Français (1 h 50).

Judith Magre s'occupe d'un festival de musique dans les Corbières. Tonie Marshall, musicienne solitaire, portée sur les hommes et plus encore sur l'alcool, est amoureuse de Jacques Bonnaffé, directeur de la musique au ministère de la culture, homme courtois mais sexuellement empêché. Une qui n'a pas de problème dans ce domaine, c'est Sabine Haudepin. Certes, son amant, Michel Gaultier, l'a quittée, *mais d'autres se présentent*. Comme tout ce monde-là se retrouve dans la campagne de Judith Magre, on imagine bien que rien n'est simple. Heureusement, car si ça l'était, il n'y aurait pas de film, et celui-là est drôle, juste méchant ce qu'il faut et surtout magnifiquement interprété.

Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Chet Baker, let's get lost
de Bruce Weber,
avec Chet Baker,
Carol Baker,
Vera Baker,
Dick Bock,
Américain, noir et blanc (2 h).

Le film document sur Chet Baker se donne encore. Il ne faut pas rater l'histoire de ce Blanc au physique de voisin de palier, devenu un trompettiste ravagé, génial, suicidaire. Ses femmes, ses amis, sa famille bien convenable parlent de lui. Et on l'écoute, lui, jouer, chanter.

VO : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Français (2 h 15).

Cyrano-Depardieu, plus une Roxane ravissante et intelligente, plus un Christian plus *timide que stupide, plus* un de Guiche drôle et élégant, plus les fameuses tirades, plus des centaines d'acteurs, des milliers de figurants et des batailles : l'événement.

Forum-Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé-Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Max-Linder-Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon-Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

Jamais, nulle part, à personne
de Ferenc Téglassy,
avec Andras Kozak,
Jolanta Gruszno,
Tibor Antal,
Hongrois (1 h 35).

L'histoire se passe dans de magnifiques paysages hongrois. Elle est d'autant plus triste. C'est l'histoire, vue par un gamin qui la vit, d'une famille déportée pour cause de non-stalinisme. C'était peu de temps après les horreurs des nazis. Ainsi va ce passé que les Hongrois tentent d'exorciser.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

My Left Foot
de Jim Sheridan,
avec Daniel Day Lewis,
Brenda Fricker,
Ray Mc Anally,
Irlandais (1 h 40).

Christy Brown, né dans une famille nombreuse irlandaise, est devenu peintre et écrivain, alors que, paralysé, il pouvait tout juste se servir de son pied gauche. Mais il avait de la hargne et du punch. Il était capable du pire, son infirmité ne l'avait pas rendu, moralement, meilleur que ses frères. Les Anglo-Saxons adorent ces histoires où un individu surmonte l'adversité. Les acteurs adorent les rôles où ils peuvent se détacher de toute facilité et montrer ce dont ils sont capables. D'ailleurs, Daniel Day Lewis a obtenu l'Oscar pour son interprétation réaliste de Christy Brown.

VO : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné-Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Dans *Orfeu Negro*, Marcel Camus n'envoie pas Orphée chercher Eurydice aux enfers mais au carnaval de Rio. Les images sont belles, d'une précision qui tient presque du documentaire. La musique est lancinante, ce frémissement, qui envahit délicieusement la tête.

Un jeu d'enfant
de Pascal Kané,
avec Paul Schmidt,
Dominique Lavanant,
Jean Carmet,
Laura Morante,
Marie Dubois,
Français (1 h 35).

Au début de la guerre, un garçon de neuf ans, élevé dans une liberté certaine, intelligent, épanoui, doit se réfugier dans une province très provinciale, chez une parente du genre grenouille de bénitier. Il découvre donc l'hypocrisie, et aussi l'amour, et encore la culpabilité. Le film est franchement acerbe.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman,
avec F. Murray Abraham,
Tom Hulce,
Elizabeth Berridge,
Américain, 1984 (2 h 40).

De la pièce à succès de Peter Shaffer, où l'on voit Salieri, compositeur officiel, souffrir de jalousie intense envers Mozart, Milos Forman a tiré un film luxueux qui a fait exploser les records de recettes. Tom Hulce y est un Mozart puéril, au rire exaspérant.

VO : Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi,
avec Machiko Kyo,
Mitsuko Mito,
Kinuyo Tanaka,
Masayuki Mori,
Sakae Ozawa,
Sugisaku Aoyama.
Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).

On dit que ce film fait partie du patrimoine mondial. Et c'est vrai qu'il atteint une perfection classique, indéniable. Hors du temps, hors du quotidien, il raconte à travers un conte d'amour et d'ambition, l'éternel désir de pouvoir sur l'autre. L'éternel combat de l'homme qui veut être dieu et sa chute. Une splendeur, tout simplement.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

E.T. l'extraterrestre
de Steven Spielberg,
avec Henry Thomas,
Dee Wallace,
Peter Coyote,
Robert MacNaughton,
Drew Barrymore,
Américain, 1982 (1 h 55).

E.T. avec ses gros yeux, sa démarche dandinante, sa gueule de grenouille rachitique est devenu le symbole de « l'autre ». Celui qui vient d'ailleurs, bien sûr. Celui surtout qui impose sa différence.

VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).
VF : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Orfeu Negro
de Marcel Camus,
avec Breno Mello,
Marpessa Dawn,
Lourdes de Oliveira,
Léa Garcia,
Français, 1959 (1 h 45).

Voir notre photo légendée.

Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

VO : UGC CHAMPS-ÉLYSÉES - GRAND BRETAGNE - UGC DANTON
CINÉ BEAUBOURG LES HALLES
VF : UGC OPÉRA - REX - UGC GOBELINS

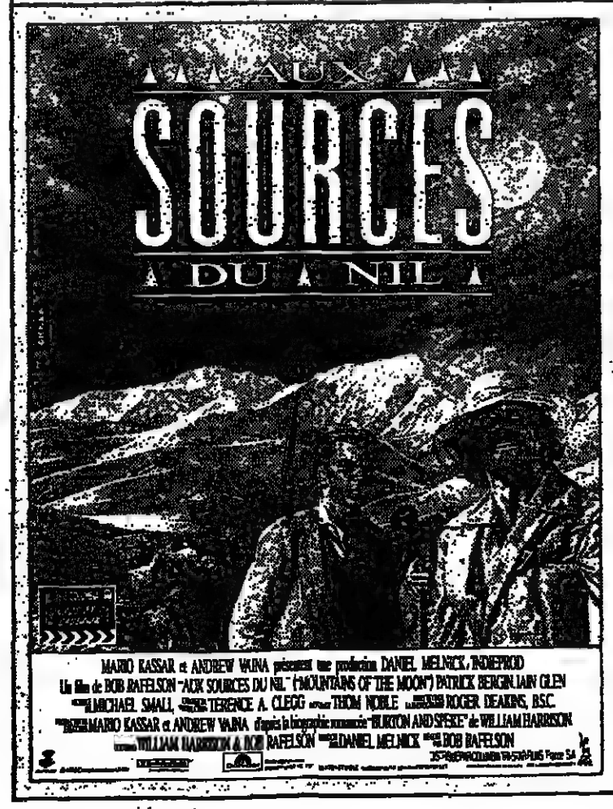

"Cette perle rare, on la doit à Bob Rafelson, le metteur en scène du sulfureux remake du "Facteur Sonne Toujours Deux Fois."

vsd

"Amateurs de grands espaces, d'aventures épiques, d'exotisme et d'actions héroïques, vous serez servis."

STUDIO

THÉÂTRE / DANSE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les Acteurs de bonne foi

de Marivaux, mise en scène de Michel Mourterot, avec Maurice Domingue Barthélémy, Thérèse Bourou, Hector Cabello Reyes, Cathy Charpentier, Thierry Degrandi, Sophie Gault, Maria Luzio, Antonio Martins, Philippe Pourxet et Jean-Marc Vert.

Entraînée par un ancien pilier du Théâtre de l'épée de bois à la Cartoucherie de Vincennes, Michel Mourterot, voici une troupe, formée lors des célébrations du Bicentenaire, originaire du Sud-Ouest, dont les membres ont tous entre vingt et trente ans. Tout comme les principaux protagonistes de cette comédie de Marivaux, virevoltant jeu de masque de l'amour fou, de l'amour faux.

Théâtre des Deux-Portes, 46, rue Louis-Lumière, 20e. A partir du 11 avril. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. 60 F et 80 F.

Le Baron

d'après Hanns Heinz Ewers, mise en scène de Christian Fregnet, avec Jean-Claude Dreyfus.

Le Théâtre de la Commune nous invite à découvrir un auteur très peu fréquenté, l'Allemand Hanns Ewers, qui vécut au tournant de ce siècle. Auteur, éditeur, traducteur et journaliste, il fit partie du cabaret berlinois Ueberbrettl aux côtés de Schönberg. Visionnaire, il prédit le chaos qui menaçait son pays et l'Europe avant de céder aux sirènes du national-socialisme. Il sera pourtant en 1933 l'une des premières victimes du régime qu'il appelait un temps de ses vœux. Ce *Baron* est tiré d'une nouvelle d'Ewers, dissertation sur le thème du double, de l'homme et de la femme, un défi qui n'effraie pas Jean-Claude Dreyfus, virtuose du travestissement et de l'ambiguïté.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Auvervilliers. A partir du 17 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 100 F.

Les Bonnes

de Jean Genet, mise en scène d'Antoine Malaquias, avec Isabelle Noah, Ingrid Graziosi et Géraldine Montaclair.

Nouvelle production de l'une des œuvres les plus jouées de Genet depuis sa création dans l'immédiat après-guerre. Un texte court, aux émotions incroyablement concentrées dans la voix et la mise en scène d'une troupe dont on ne sait rien si ce n'est qu'elle est abritée par le très honorable Théâtre 14.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av Marc-Sangnier, 14e. A partir du 11 avril. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 34-62-01-99. 60 F et 100 F.

Dernière représentation le 14 avril.

Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord

de Jean-François Charlier, mise en scène de Daniel Besse, avec Gérard Abela, Daniel Besse, Marido Freval, Jacques Garsi, Christine Letailleur et Tommaso Simioni.

Reprise aux portes de Paris d'un spectacle primé en 1987 lors des rencontres Charles-Dullin de Villejuif. La découverte d'un auteur contemporain direct et corrosif qui s'en prend ici aux énarques parisiens colloquant dans les plaines du Nord.

Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94000 Ivry. A partir du 13 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-70-21-55. Durée : 1 h 20. 55 F et 70 F.

Courtemanche

de Benoît Chartier, mise en scène de l'auteur, avec Michel Courtemanche.

Puisqu'il est question dans la section magazine de ce supplément Arts et Spectacles des nouveaux humoristes, en voici un, venu de la Belle Province, canadien donc, et précédé d'une réputation flatteuse qu'on pourra vérifier.

Palais des glaces (grande salle), 37, rue du Faubourg-du-Temple, 10e. A partir du 17 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-85-30-31. 100 F et 120 F.

T'en veux?

mise en scène de Jean-Luc Trotignon, avec Smaïn et Alain Bernard.

Le retour au cœur de Paris du charmant petit beur au goût d'acide. *(Lire page 20 l'article de Claude Fléouter.)*

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. A partir du 12 avril. Lundi et dimanche à 17 heures, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 140 F et 160 F.

GÉRARD BERGENT/MUSÉE D'ORBAY

« Les Raboteurs », de la compagnie d'Angelin Preljocaj (le danseur au centre) fait partie des films projetés plusieurs fois – mais en particulier, pour celui-ci, le samedi 14 avril, à 19 h 50 – dans le cadre de la manifestation « Vidéo danse », qui continue à Beaubourg jusqu'au 21 mai. Née en marge du Festival d'Avignon 1982, sous la tutelle d'Anne Bedou, cette rétrospective concerne la vidéo de danse, évidemment, mais aussi le film 16 ou 35 mm, la danse contemporaine comme les groupes ethniques ou folkloriques, les arts martiaux. En tout, 170 documents, projetés jusqu'au 21 mai, de 14 heures à 21 heures, dans le grand foyer du Centre-Pompidou (T. : 42-77-12-33).

SELECTION PARIS

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec Arnault Lecarpentier, Françoise Miquelis, Guillaume Ede, Benoît Vergne, Emmanuel Massarotti, Hélène Philippe, Michaël Maravilha, Samuel Bonnafil, Raymonde Heudeline et Serge Hazanavicius.

Les années 50 de Jean-Claude Penchenat lui permettent de signer un spectacle magnifique, au moins dans ses deux premiers tiers, qui rappellera à beaucoup les splendides accords du *Bal*.

Théâtre du Campagnol, 254, av de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au jeudi à 20 h 30. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.

La Mère coupable

de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Samie, Jacques Sereys, Christian Blanc, Christine Fersen, Nicolas Silberg, Thierry Hancisse, Pierre Vial, Anne Kessler et Yann-Joël Collin.

L'un des trois grands succès de l'année à l'affiche du Français. Jean-Pierre Vincent, qui avait fait triompher le premier volet de l'œuvre de Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*, à Chaillot, fait de cette « suite » un drame sombre et passionnant.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 16 avril, 20 h 30 (et les 18, 22, 23, 25 et 28 avril). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 14 F à 180 F.

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Yves Llobregat, Gérard Pichon, Claude Debord, Michel Dodane, Nicole Dubois, Jean-Pierre Ducos, Jacques Giraud, Franck le Berre et Michel Levot.

Voilà plusieurs saisons que le public ne dément pas son attachement à ce spectacle primé aux Molières. Pas de vacances donc pour Jacques Mauclair et sa troupe qui ne se lassent pas de faire chanter Molière.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Le Banc

d'Alexandre Guelman, mise en scène de Saskia Cohen-Tanugi, avec Elisabeth Depardieu et Jean-Michel Dupuis.

Dans la meilleure tradition de ce théâtre de l'avenue Montaigne qui nous fit découvrir tant et tant de grands moments de théâtre, ce *Banc*, magistralement interprété par Jean-Michel Dupuis aux côtés d'Elisabeth Depardieu, né de l'imagination d'un auteur soviétique contemporain, gorbatchévien et passionnant.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

La Bonne Ame de Setchouan

de Bertolt Brecht, mise en scène de Bernard Sobel, avec Andrzej Seweryn, David Gabison, Philippe Faure, Nicolas Pignon, Sandrine Bonnaire, Dominique Parent, Emmanuelle Stochl, Myriam Boyer, A. Frérot et M. Franchino.

Sandrine Bonnaire a choisi le plus difficile pour se lancer sur les planches : un metteur en scène très exigeant, un auteur très difficile, un double-rôle long et prenant. Elle a eu raison : elle porte très haut la parole de Brecht que l'actualité européenne convainc de relire et de jouer.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 3 h 30. 70 F et 100 F.

Ce que voit Fox

de James Saunders, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Pascale de Boysson, Michèle Simonnet, Hermine Karagheuz, Dominique Hollier et Laurent Terzieff.

Reprise d'un spectacle à l'image de l'exigence, de la qualité, du talent de ses promoteurs, Laurent Terzieff et Pascale de Boysson. Une belle pièce, de beaux acteurs.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 45. De 120 F à 210 F.

Délibérément pire

avec le cirque Archaos.

Retour à Paris de ce « cirque » né dans le midi de la France avant que d'incendier son public sur les cinq continents. Archaos, comme art et chaos, comme rock et humour, violence et passion.

Grande Halle de La Villette (Sous chapiteau), 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 42-49-77-22. Durée : 2 heures. 70 F et 120 F.

Français encore un effort si vous voulez être républicains

de Sade, mise en scène de Charles Tordjman, avec François Clavier et Jean-Louis Chautemps.

Entre les notes du saxophoniste Jean-Louis Chautemps, Sade donné à entendre par la voix médiumnique de François Clavier. Une heure passionnante dans la petite salle de l'Athénée qui permettra d'oublier l'immense gâchis qui a lieu dans la grande salle... où chaque soir, c'est Pirandello qu'on assassine.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 10. De 65 F à 120 F.

Dernière représentation le 14 avril.

Greek

de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Richard Fontana, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

L'une des mises en scène les plus justes et donc les plus achevées de Jorge Lavelli au service de la pièce de l'enfant terrible des planches anglaises, Steven Berkoff. Le mythe d'Œdipe transposé dans l'Angleterre thatchérienne, entre violence et crudité, et pris à bras le corps par d'excellents acteurs parmi lequels Fontana en fait malheureusement trop.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

Marc Jolivet

de Marc Jolivet, avec l'auteur.

Le rire a des exigences que Marc Jolivet maîtrise parfaitement. *(Lire page 20, l'article de Claude Fléouter).*

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. Durée : 1 h 20. De 22 F à 110 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Gérard Caillaud, Christine Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.

Le courageux directeur du beau Théâtre des Mathurins tient enfin le succès qu'il attendait depuis trois ans. Un vaudeville charmant, très bien joué, et joyeusement mis en scène. Impeccable.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz, mise en scène de Jean-Loup Dabadie, avec Jane Birkin et Pierre Dux.

Une pièce déjà ancienne d'un auteur du... second lot, interprétée de voix de maître par un duo de premier plan : Dux-Birkin, chapeau!

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 230 F.

La Question

d'Henri Alleg, mise en scène d'Abdel-Baki Boumaza, avec Stefan Elbaum, Aziz Kabouche et Eric Sevin.

L'appel lancé dans ces colonnes a été entendu : ce petit spectacle à trois voix, délicatement abordé par le metteur en scène, est prolongé à Beaubourg. L'occasion d'entendre le témoignage, lyrique à force de précision, d'un militant communiste algérien pour l'indépendance de son pays, victime de la torture.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. Du mercredi au samedi à 18 h 30. Tél. : 42-74-42-19. Durée : 0 h 45. De 55 F à 75 F.

Dernière représentation le 14 avril.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claude Rich, Claude Brasseur, Serge Krakowski et Laurent Rey.

Les vacances pascales devraient apporter un public nouveau et toujours aussi nombreux à ce spectacle, le hit de l'année sur les Boulevards. Succès énorme et mérité.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine Vitez, avec François Beaulieu, Dominique Rozan, Jacques Sereys, Roland Bertin, Claude Mathieu, Marcel Bozonnet, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Louis Arbessier et Claude Lochy.

Antoine Vitez tient enfin dans ses nouvelles fonctions d'administrateur le spectacle indiscutable qu'il recherchait depuis *le Soulier de satin*. Un grand ouvrage de Bertolt Brecht, un grand interprète de Galilée avec Roland Bertin, une grande mise en scène où s'illustrent plusieurs des meilleurs membres de la troupe.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 11 et 17 avril, 20 h 30 ; le 15, 14 heures (et les 19, 21, 24 et 28 avril). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 14 F à 180 F.

Zingaro

mise en scène de Bartabas, avec les Zingaro.

Bartabas et sa bande de rénovateurs ont dépoussiéré les pistes traditionnelles du cirque au point de devenir « théâtre équestre » et de disposer de ces très belles installations d'Aubervilliers où ils sont, après des années de nomadisme, enfin chez eux.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 heures. De 90 F à 190 F.

DANSE

Mercredi 11

Roland Petit

Debussy pour sept danseurs, Le Jeune Homme et la Mort, Carmen.

Deux ballets mythiques, *Carmen* et *le Jeune Homme et la Mort*, qui lancèrent deux monstres sacrés : Zizi Jeanmaire et Jean Babilée. Des fantômes difficiles à chasser. *Debussy pour sept danseurs* reprend quelques pièces d'une soirée Debussy créée par le Ballet de Marseille en 1982.

Opéra de Paris, Palais Garnier, 19 h 30 (jusqu'au 14). Tél. : 47-42-53-71. De 15 F à 250 F.

Kirov de Leningrad

Giselle.

La plus réussie des productions de grands ballets classiques présentées par le Kirov. Il y aura foule, le 12 avril, pour voir dans le rôle-titre notre étoile filante Sylvie Guillem. Mais Altinaï Assylmouratova (les 17 et 22) y est bouleversante, Galina Mezqentseva (les 13, 18 et 21) hyper-romantique ; la garde montante (Aioupova, Pankova, Ivanova) fourbit ses armes pour cette compétition au sommet.

Palais des Congrès (les 11, 12, 13, 14 et 17, 20 h 30 ; le 15, 15 heures). Tél. : 48-78-75-00. De 100 F à 300 F.

Jean-Claude Gallotta

Les Mystères de Subal.

La dernière création de Jean-Claude Gallotta, qui a fait la « une » de notre supplément daté 5 avril. « *Un hommage à tous ceux qui voyagent*, dit le chorégraphe, *du marin qui fait escale au rêveur qui voyage dans sa tête.* » Des jeux et des rituels énigmatiques, des numéros loufoques, d'autres tristes : la tribu Gallotta en grande forme ludique.

Théâtre de la Ville, 20 h 45 (+ les 12 et 13). Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 120 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt.
Danse : Sylvie de Nussac

Le Théâtre de la Vache Cruelle présente
LA GRANDE IMPRECATION DEVANT LES MURS DE LA VILLE
TANKRED DORST
au Théâtre du Chaudron
Cartoucherie de Vincennes
Réservation 43 28 97 04

Centre Georges Pompidou
DU 11 AVRIL AU 30 JUILLET 1990
LE CINEMA DES PAYS NORDIQUES
DANEMARK - ISLANDE - FINLANDE - NORVEGE - SUEDE
200 films des origines à nos jours
SALLE GARANCE
EXPOSITION - PUBLICATION

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET
DERNIÈRES
SALLE LOUIS JOUVET
L'AMIE DE LEURS FEMMES
PIRANDELLO
MISE EN SCÈNE JEAN-MICHEL RABEUX
SALLE CHRISTIAN BÉRARD
FRANÇAIS, ENCORE UN EFFORT...
DE SADE
MISE EN SCÈNE CHARLES TORDJMAN
47.42.67.27.

صكنا من الاصل

MUSIQUES

L'Europe de l'Ouest a découvert, voici bien longtemps, Peter Schreier, ténor est-allemand, en évangéliste de la « Passion selon saint Matthieu », de Bach. C'est en évangéliste qu'on le retrouve vendredi 13, à la basilique de Saint-Denis, après soixante ans de carrière. Et sa voix n'a jamais été si belle !

SÉLECTION

Mercredi 11 avril

Mozart

Variations pour piano KV 501
Sonates pour piano KV 496 et KV 448
Adagio et fugue KV 546
Philippe Cassard, Alexander Lonquich (pianos).

Alexander Lonquich et Philippe Cassard sont tous deux élèves de Nikita Magaloff, un grand maître auprès duquel ils ont appris à percer les secrets du piano et de l'interprétation mozartienne, car même si *Magaloff n'est pas un interprète* aussi heureux dans les sonates de l'auteur des *Noces* que dans les mazurkas de Chopin ou la *Sonate en fa mineur* de Brahms, il est l'un de ceux qui savent l'enseigner.

Le 11. Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 60 F à 80 F.

Verdi

La Force du destin, version concert
Gabriela Benackova (soprano), Inola Jones (mezzo-soprano), Lando Bartolini (ténor), Giorgio Zancanaro, Alfredo Mariotti (barytons), Bonaldo Giaotti, Daniel Ottavaere (basses), Orchestre philharmonique de Radio-France, Nello Santi (direction).

Assez embrouillé, le livret de *la Force du destin* a tout de même permis à Verdi de composer l'un de ses opéras les plus attachants, prétexte à des pages grandioses qui permettent aux chanteurs de briller, et plus encore que cela d'exister en tant que personnage.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 20 heures (+ le 13). Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 275 F.

Jeudi 12

Mozart

Transcriptions d'airs d'opéras
Don Juan
L'Enlèvement au Sérail
La Flûte enchantée
Così fan tutte
Ensemble d'instruments à vent des Musiciens du Louvre.

C'est Maurice Bourgue et son ensemble d'instruments à vent qui ont remis ce répertoire de transcription à l'honneur à travers un enregistrement remarquable publié par les disques Verany d'Aix-en-Provence. A leur tour, les Musiciens du Louvre se penchent sur ce répertoire festif qui faisait autrefois les beaux jours des ensembles populaires. Ils jouent sur des instruments anciens.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 60 F à 80 F.

Purcell

Arise my muse
Hail bright Cecilia

Blow

Ode on the death of Mr Henry Purcell
Gillian Fisher, Ruth Holton (sopranos), James Bowman, Robert Harre-Jones (contre-ténors), Rogers Covey-Crump, John Mark Ainsley (ténors), Michaël George, Charles Pott (barytons), The King's Consort, Robert King (direction).

Il n'y a que les Britanniques qui puissent chanter Purcell et Blow avec cette apesanteur sublimée par des voix pures mais si justement timbrée. Pour une fois, nous regretterons que le King's Consort ne chante pas dans une église : l'acoustique assez sèche, le velours rouge et les ors du Théâtre du Châtelet ne conviennent guère à une musique qui s'accommode mieux de la longue réverbération et des hautes voûtes d'une église.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Vendredi 13

Bach

La Passion selon saint Matthieu
Peter Schreier (ténor), Théo Adam, Peter Lika (basses), Edith Wiens (soprano), Julia Hamari (alto), Chœur d'enfants du Gewandhaus de Leipzig, Chœur de chambre de Weimar, Chœur de la radio de Leipzig, Orchestre national de France, Kurt Masur (direction).

Kurt Masur, qui faillit être porté à la présidence de la République démocratique d'Allemagne et qui par son courage et sa présence d'esprit permit aux manifestations de Leipzig de ne pas *être réprimées* dans un bain de sang, vient à Saint-Denis diriger *la Passion selon saint Matthieu*. C'est une bonne nouvelle, car ce grand chef d'orchestre, interprète privilégié du grand répertoire allemand (on lui doit de remarquables intégrales discographiques des symphonies de Beethoven et de Brahms, et sans doute la *plus aérienne et inspirée* de celles de Mendelssohn) dirige cette Passion avec un sens aigu des rapports de masses, une austérité sans sécheresse qui peuvent être admirés aussi bien par les purs et durs du baroque que par ceux qui ne jurent que par Karajan. Dans cette œuvre, Masur est le digne successeur d'Otto Klemperer.

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30. Tél. : 42-43-77-72. De 120 F à 180 F.

Mardi 17

Haendel

Le Festin d'Alexandre
Lynn Dawson (soprano), Maldwyn Davies (ténor), Michaël George (basse), The Sixteen Choir and Orchestra, Harry Christophers (direction).

De proportions plus humaines que la plupart des oratorios de Haendel, *le Festin d'Alexandre* ne manque pourtant ni de grandeur, ni de ces grands airs qui ont fait le succès du compositeur, seulement, il ne dure qu'un peu plus d'une heure quant d'autres gagneraient à plus de concision... Interprété par un ensemble d'interprètes peu nombreux, il ne devrait manquer ni d'allure, ni de cette élégance qui *se laissaient difficilement* discerner par ces formations éléphantesques chères aux cœur des Britanniques, il n'y a pas si longtemps.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Strasbourg

Richard Strauss

Métamorphoses, pour 23 instruments à cordes

Schubert

Symphonie n° 8 « Inachevée »

Martin

Pilate, cantate pour soliste, chœur et orchestre
Hélène Joseoud (mezzo-soprano), Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Jean-Luc Chaignaud (baryton), Lionel Sarrazin (basse), Collegium Cantorum, Ensemble vocal Résonances, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Theodor Guschlbauer (direction).

Nés à Eaux-Vives en Suisse en 1890, mort aux Pays-Bas en 1974, Frank Martin s'est débattu jusque vers sa cinquantième année entre une vive attirance pour la musique française et une culture solidement enracinée dans les paysages allemands. Comme Ernest Ansermet, il poursuivit des études de mathématiques et de physique, *mais* à la différence de celui-ci, il ne perdit pas son temps à tenter de démontrer dans un indigeste essai (ayant parfois des relents d'antisémitisme), à prouver que la musique tonale était la seule voie viable. Après une période strictement influencée par l'utilisation des douze sons, il a tenté *une habile synthèse* entre la musique sérielle et la musique tonale. Ce qui donne à sa musique cette couleur si particulière qu'elle n'a toujours pas trouvé sa place au concert. Pas assez radicale pour les uns, pas assez harmonieuse pour les autres. Une situation bien inconfortable.

Les 11 et 12. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-37-67-87. De 80 F à 170 F.

JAZZ

Kenny Baron Quintet

On l'a longtemps entendu comme *sideman* de quelques génies du siècle. C'est le sort des plus grands pianistes : les autres commencent en solo sans attendre. Le voici à la tête de son propre groupe. Son nom, Kenny Baron.

Le 11. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Naked City

Dans son dernier disque à la couverture sombre, *Naked City*, le groupe de John Zorn donne une version explosive, émouvante, colemanienne au possible de *Lonely Woman*. John Zorn sait condenser les flux, les mouvements et les énergies. Et il les rend à la musique.

Le 12. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Boulou Ferré

Rien de mieux qu'un dimanche d'avril. Rien de mieux qu'un restaurant des Champs. Rien de mieux que la musique de Boulou Ferré, guitariste, manouche, virtuose, poète.

Le 15. Marshall's, 21 heures. Tél. : 45-63-21-22.

ROCK

Nina Simone

Toujours, souvent là, imposante, Nina n'en démord pas. Du haut de son piano, elle décoche des regards moqueurs à son public comme une mamma à ses gamins. Elle est parfois fatiguée, mais elle est toujours intacte. *I Put A Spell On You, Ne me quitte pas, My Baby Don't Care For Me*, Nina, quelle force !

Le 11. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 120 F à 220 F.

Flaco Jimenez

Le beau Flaco, à l'accordéon, passe à Paris avant Bourges. Le Mexique tel que l'Amérique peut l'aimer, avec boléro, polka, flonflons texmex, en anglais et en espagnol. Fraîcheur garantie.

Le 14. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Ivo Papasov and his Bulgarian Wedding Band

Danses bulgares, mélodies des Balkans : Ivo (clarinette), sa femme Maria (chant) et leur groupe « de mariage thrace » célèbrent *les rites des épousailles* en les empaquetant jazz-rock.

Le 17. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Phil Collins

C'est le gars bien ordinaire de la chanson de Charlebois, sauf qu'il compose à ravir, est doté d'une joli brin de voix et d'un talent certain de batteur. Mais tout ça ne lui sert qu'à bercer son public dans les certitudes d'un rock douillet.

Le 17. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 43-46-12-21. Location Fnac, Virgin Megastore. 160 F.

V.O. : PUBLICIS ÉLYSÉES – GAUMONT OPÉRA – GAUMONT PARNASSE – 14 JUILLET ODÉON
14 JUILLET BEAUGRENELLE – 14 JUILLET BASTILLE – CINÉ BEAUBOURG LES HALLES. – V.F. : MONTPARNOS.

la presse française applaudit les 2 Oscars

DANIEL DAY LEWIS

MEILLEUR ACTEUR

BRENDA FRICKER

MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ

(Reuter.)

MY LEFT FOOT

UN FILM DE JIM SHERIDAN

7 A PARIS
Un de ces films qui vous font rentrer dans la salle un peu bougon mais ressortir un peu moins con. Et content. Et souriant.
TÉLÉ STAR
Un film chargé d'une émotion et d'une vérité incomparables.
STUDIO
Tous les comédiens sont parfaits. Ils sont proprement fantastiques d'émotion mise à nu, de désespoir, d'amour et d'ironie mêlés.
MARIE FRANCE
Jim SHERIDAN réalise un film aussi drôle que bouleversant, débordant d'espoir, de chaleur, d'esprit.
FRANCE SOIR
Daniel Day LEWIS est bouleversant, exceptionnel, sensationnel. Une performance éblouissante et inoubliable.
TÉLÉRAMA
Jim SHERIDAN et Daniel Day LEWIS, extraordinaire interprète, témoignent de l'humanisme le plus pur. Voilà sans doute pourquoi, dans le monde entier, MY LEFT FOOT a remporté d'énormes succès.
ELLE
La noblesse des comédiens nous tétanise d'émotion et d'admiration. Daniel Day LEWIS donne l'une des performances les plus déchirées de toute l'histoire du cinéma.
LE CANARD ENCHAINÉ
Film bouleversant.
LE FIGARO
Les seconds rôles sont tenus avec une passion qui transforme le thème dramatique en joie pure.
VSD
Voilà sûrement l'œuvre la plus époustouflante et la plus bouleversante que l'on puisse voir actuellement. Une telle leçon de cinéma ne peut rester lettre morte.
LA CROIX
Daniel Day LEWIS a su ne pas laisser passer sa chance : l'émotion qu'il fait surgir, confirme qu'il est de la trempe des grands.
L'EXPRESS
Jim Sheridan retrace le destin véridique de cet homme extraordinaire. Sans racolage ni voyeurisme, mais avec une force et une émotion intenses. Et Daniel Day Lewis est absolument remarquable sur tous les plans.
PREMIÈRE
Assurément, MY LEFT FOOT restera comme l'un des films forts de l'année 90, une œuvre bouleversante dont on ressort meilleur.

Distribué par ARIANE DISTRIBUTION

ARTS

SÉLECTION

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Andrea Appiani

Sait-on que ce peintre italien néo-classique devint, après l'arrivée de Bonaparte à Milan, le peintre officiel de l'Empereur ? Et qu'il est l'auteur d'un grand cycle de fresques commémoratives à la gloire de Napoléon, conservé au Palais Royal de Milan?

Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris, 7e. Tél : 42-22-12-78. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h, samedi de 10 h à 13 h. Jusqu'au 27 avril.

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, mis en scène avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Où les pièces venues du Mexique, en particulier du Musée ethnographique de Mexico, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Jean Bazaine

Un hommage, en quatre-vingt-deux toiles : presque une pour chaque année de la vie de Jean Bazaine, dont l'œuvre de peintre, commencée avec la guerre, s'inscrit dans la tradition abstraite de ce qu'on a appelé l'école de Paris, glorieuse dans les années 50, balayée depuis par la peinture new-yorkaise. A revoir.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-56-25-30. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons, à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité, doit être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

Tony Garnier

Un grand Lyonnais, qui, dans sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. A ceux qui ne le sauraient pas ou l'auraient oublié, l'exposition du CCI le rappelle à travers une rétrospective complète, réunissant aussi des dessins et des esquisses inédits. D'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai.

L'Art pour la vie

Une exposition-vente de 300 œuvres données par des artistes et des galeries, au profit de la recherche contre le cancer.

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais, Paris, 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

Doisneau

Chantre des banlieues, reporter et poète humaniste des années 50, Doisneau, le plus illustre photographe français vivant, révèle une part ignorée de son immense activité : les prises de vue faites entre 1943 et 1945 dans les laboratoires, le Jardin des plantes et le parc zoologique du Museum d'histoire naturelle, où ces inédits sont aujourd'hui exposés.

Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, Jardin des plantes, 57, rue Cuvier, Paris, 5e. Tél : 40-79-30-00. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h, dimanche de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin. 25 F.

Le corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le XIXe siècle a aimé compléter et le XXe siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérément donnés comme œuvres achevées : un exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signés Rodin, Bourdelle, Maillol.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montheriant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 3 juin. 25 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Maurice Marinot peintre et verrier

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux guerres, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre qui exposa au Salon d'Automne avec les Fauves, dès 1905, avant de flirter avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 mai. 23 F, dim. : 12 F.

Néo et post-impressionnistes belges dans les collections privées

Les deux musées de Pontoise (Tavet et Pissarro) rendent hommage aux artistes belges qui, regroupés autour d'Octave Maus, invitèrent plus d'une fois à Bruxelles les impressionnistes et néo-impressionnistes de Paris, avec lesquels ils étaient en sympathie. Leurs œuvres, environ quatre-vingt, proviennent de collections privées de Belgique. L'exposition ira ensuite au musée des Beaux-Arts de Charleroi.

Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château, Pontoise, 95000. Tél : 30-38-02-40. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à son apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai. 33 F.

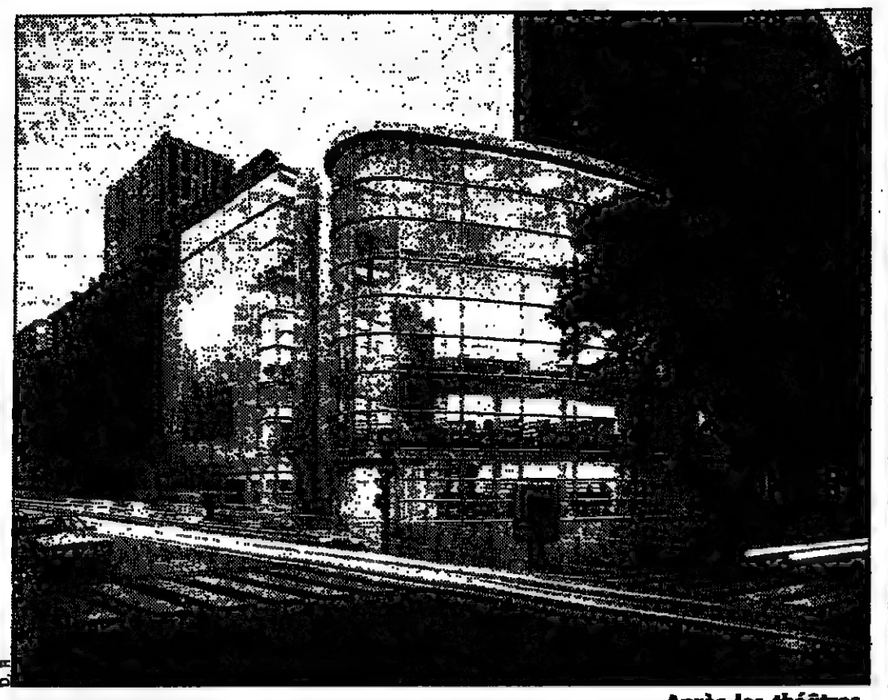

D.R.

Le tableau multiple du Moyen Age au XXe siècle

Du Moyen Age qui en a fixé le principe à aujourd'hui, le Musée du Louvre propose soixante tableaux multiples. Une tentative pour établir un pont entre l'art ancien et l'art moderne. De son côté la galerie Bellier (quai Voltaire) expose des polyptiques et des paravents, signés par les peintres de Pont-Aven et les Nabis. En attendant, deux autres volets réunissent des œuvres abstraites et figuratives modernes, voire très contemporaines.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 15 avril de 12 h à 21 h 45. Visites conf. à partir du 18 avril les lundi et mercredi à 19 h 45, les vendredi à 15 h 30. Jusqu'au 23 juillet. 25 F, possibilité de billets coupés avec le ticket d'entrée au musée.

Daniel Spoerri

Depuis trente ans, Daniel Spoerri cultive le « ready made » à tendance sociologique. Il n'est ni vraiment peintre ni vraiment sculpteur. C'est plutôt un collectionneur, en particulier de reliefs de table, avec lesquels il s'est forgé la réputation de père incontesté du « eat art ».

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Les irréguliers du langage

De Pierre Alechinsky à Robert Willems, une centaine d'œuvres réalisées en Belgique depuis la fin du siècle dernier, notamment de dadaïstes, de surréalistes et de gens de Cobra, qui se sont amusés à faire déraper les mots dans le domaine des images, et vice-versa.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin, Paris, 4e. Tél : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août. 20 F.

Kees Van Dongen

Français d'origine hollandaise, Van Dongen ne fut jamais tenu en odeur de sainteté. Autour des années 10, on trouva ses sujets obcènes, et, plus tard, qu'il cédait à la facilité en ne peignant plus que des mondanités. Et on faillit l'oublier. Oublier la fougue, la hardiesse de la palette comme l'audace des cadrages du faux vrai fauve qu'il a été.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 juin. 15 F.

GALERIES

Rommert Boonstra

Jeu d'illusion, vertige pictural, affolement de la perspective et renversement d'échelle constituent les architectures archimboldesques bâties en studio par ce brillant représentant de la photographie néerlandaise. Un ludique.

Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris, 5e. Tél : 43-54-59-29. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

Collages surréalistes

Du rapprochement, grâce à la colle, de réalités lointaines disloquées à coups de ciseaux. A travers un choix de bricolages inattendus, amusants ou grinçants, signés Max Ernst, Georges Hugnet, Roland Penrose, Joseph Cornell et quelques autres.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris, 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

Oyvind Fahlström

De cet excellent imagier, mort prématurément à Stockholm en 1976, la galerie Baudoin-Lebon présente en particulier « The Little general » , une mise en scène-mise en jeu-mise à plat, sous forme de flipper, du monde politique et de la guerre, barbotant dans une piscine. Une pièce qu'on n'a vu qu'une fois à Paris, l'année de sa création, en 1967, au Musée des arts décoratifs.

Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-72-09-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Heblargan

Fiction ou mystification? Après la période anglaise, le second album de ce génie inconnu, mystérieusement découvert, retrace son passage du pictorialisme au modernisme. En 102 œuvres emblématiques, un jubilant hommage à Coburn, Steichen, Stieglitz, Zielke, Kertesz et Outerbridge.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e, Tél : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Michelangelo Pistoletto

Après les théâtres, puis les musées, les architectes se penchent sur la construction et l'équipement des bibliothèques. Ici la médiathèque Jean-Pierre-Melville construite rue de Tolbiac, à Paris, par Daniel et Patrick Rubin. Un modèle d'élégance et d'efficacité. (Exposition architecture des bibliothèques. Salle d'actualités de la BPI, centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 14 mai).

Des œuvres des années 70 sur le thème du miroir, pour rappeler comment l'artiste s'est joué de l'espace et du visiteur. Et des œuvres nouvelles, pour montrer, cette fois à travers l'espace architectural de la niche, que ses préoccupations, au fond, n'ont pas tellement changé.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3e. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

REGIONS

Arles

Goya

Tout ou presque sur l'oeuvre tauromachique du peintre espagnol : une douzaine de peintures, des dessins rares prêtés par le Prado, des estampes. Soit une soixantaine de pièces bienvenues en Arles, pays de corridas.

Espace Van-Gogh. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, le samedi jusqu'à 21 h 30. Fermé le dimanche. Jusqu'au 5 juin.

Bordeaux

Jane Sidraoka

Secrète, dense, crépusculaire, presque opaque, l'œuvre photographique d'un Japonais de quarante-cinq ans, un méditatif dont la pensée s'incarne en une ombre épaisse et sensuelle. Méconnu malgré de nombreuses expositions, Shiraoka est considéré parfois comme l'un des plus grands photographes de notre temps.

Musée d'Aquitaine, 16, cours Pasteur. Tél. : 56-91-68-12. Jusqu'au 21 mai.

Gravelines

Philippe Favier

L'Arsenal de Gravelines est un lieu où l'on n'expose que des estampes ; c'est donc aux gravures de Favier que l'exposition est consacrée. Des petites choses depuis 1981, de très petites choses même, allant du format timbre-poste aux dimensions d'une boîte à sardines, qui ne manquent pas de qualité, ni de charme. On peut aussi découvrir les peintures récentes de ce jeune imagier au musée de Carcassonne.

Arsenal de Gravelines. Tél. : 28-23-08-13. De 14 heures à 17 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 4 juin. Musée des beaux-arts de Carcassonne. Tél. : 68-77-71-27. Jusqu'au 4 juin.

Issoudun

Etienne-Martin

Pour fêter l'installation de la *Demeure n°17* dans ses jardins, le musée Saint-Roch propose une exposition d'ensemble des *Demeures* monumentales d'Etienne-Martin. La *Demeure N°17*, dont le plâtre de 1981 a été tiré en bronze, est connue sous le titre de *Puits-Fontaine* ou de *Maison de l'Eau*. Comme toutes les sculptures d'Etienne-Martin, c'est un lieu de mémoire multiple, dans lequel on circule *de visu*.

Musée Saint-Roch, rue de l'Hospice-Saint-Roch, 36100. Tél. : 54-21-01-76. Jusqu'au 6 juin.

Meymac

François Bouillon

« Depuis vingt ans j'ai fait des choses éparses. Maintenant les pièces du puzzle se mettent en place », constate François Bouillon, un artiste singulier en quête de langage originel, qui peint et sculpte des formes innommables et traite aussi les mots. L'exposition de Meymac propose un choix de ses œuvres depuis 1974.

Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain, 19250. De 14 heures à 18 heures. Le samedi et le dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 mai.

Nantes

Daniel Dezeuze

De ses premiers travaux ascétiques, dans l'esprit de Support/Surface, à ses récents assemblages, ludiques et baroques, l'itinéraire d'un artiste français souvent trop discret. Chez Dezeuze, esprit de recherche, ironie et élégance font bon ménage.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Jusqu'au 6 mai.

Nîmes

Jean-Michel Alberola

Depuis 1981, un parcours en quarante-six tableaux et une dizaine de dessins, que l'artiste intitule « Astronomie populaire » en pensant probablement à cette prédiction banale annonçant la fin de la peinture, thème qui hante Albérola, un peintre pourtant, mais singulier et pas facile à cerner. Qui cherche, faisant feu de toutes ses contradictions.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité Foule. Tél. : 66-76-73-47. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 juin.

Vendeuvre

Photo tchèque

C'est le troisième volet d'une rétrospective consacrée à la création photographique en Tchécoslovaquie depuis 1920. Il montre la vitalité des auteurs contemporains, de Saudek à Tono Stano et à Tom Drahos.

Galerie Robert-Doisneau, Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54500. Tél. : 83-57-52-24. Jusqu'au 29 avril.

Villeneuve-d'Ascq

Fernand Léger

Des peintures naturellement, des gouaches, des dessins, mais encore des esquisses de décors et des films. C'est toute l'œuvre de Fernand Léger qui fait l'objet de cette rétrospective très conséquente organisée par le musée de Villeneuve-d'Ascq, où les collections permanentes sont riches d'un bel ensemble d'œuvres de l'artiste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Rogers

GALERIE FRAMOND
DESSIN & COULEUR
ASSADOUR BEAUDIN
BORÈS DE CONINCK
ESTÈVE GARBELL
MATTA REBEYROLLE
ROHNER
AVRIL - MAI

GALERIE LAHUMIERE
88 BD DE COURCELLES 75017 PARIS
47 63 09 95 FAX : 40 53 00 78
FLORIS
SCULPTURES
29 mars / 12 mai 1990
CATALOGUE DISPONIBLE

BERGGRUEN & Cie
70, rue de l'Université, 75007 Paris - Tél.: 42 22 02 12
LUCIAN FREUD
L'œuvre gravé
3 avril - 12 mai 1990

LA DÉLÉGATION A L'ACTION ARTISTIQUE de la Ville de Paris présente
DEUX PALAIS SUR UN QUAI
L'Institut et la Monnaie
Tous les jours sauf lundis et jours fériés, de 13 h à 18 h
DU 15 FÉVRIER AU 15 MAI
Livre édité à l'occasion de cette exposition
A LA MONNAIE DE PARIS, 11, quai Conti, 75006 Paris - Mº Pont-Neuf

GALERIE FELIX VERCEL
9, avenue Matignon Paris 8e
Tél. (1) 42 56 25 19
28 mars 1990 28 avril
EPKO

29 Le débat sur le déclin de la fiscalité
31 Le gouvernement et l'amélioration de l'habitat
32 Ile-de-France : promenade verte dans le XIIe
36 La propriétaire du Scandinavian-Star cesse ses activités
36 Réformes économiques en URSS
36-37 Marchés financiers

Le gouvernement transforme la Régie en une société anonyme détenue à 75 % par l'Etat

Renault esquisse un nouveau modèle social

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, devait présenter au conseil des ministres de ce 11 avril un projet de loi transformant la Régie Renault en une société anonyme détenue à 75 % par l'Etat. Ce changement de statut permettra au groupe suédois Volvo de détenir 25 % de son capital.

Renault vient ainsi de tourner une page de son histoire. A plus longue échéance, une autre évolution se dessine à l'intérieur du groupe automobile. *« Dans la course à la productivité, c'est la capacité d'imaginer une organisation du travail plus performante qui prévaut désormais »*, explique M. Michel Praderie, directeur du personnel et des affaires sociales de Renault.

Cet impératif a conduit la Régie à se doter depuis janvier d'un accord d'entreprise qui rompt avec les pratiques antérieures en introduisant une flexibilité négociée.

Pour Renault, il s'agit aussi d'en finir avec le passé de « modèle social » qui lui colle à la peau. Au risque d'en réinventer un autre ?

« Qu'on se le dise : Renault n'a jamais été un modèle d'innovation sociale », prévient M. Daniel Labbé, responsable CFDT et militant à Billancourt depuis dix-neuf ans. Selon lui, *« L'organisation y a toujours été parfaitement taylorisée, pyramidale et hiérarchisée. Le Parti communiste – véritable actionnaire de l'entreprise depuis sa nationalisation – et la CGT encadraient les salariés alors que la direction organisait la production. Entre les deux, existaient des rapports d'appareil à appareil, l'individu ne comptait pas. »* Reste que c'est à Billancourt que sont apparues la troisième, puis la quatrième semaine de congés payés et la mensualisation généralisée. De même, les salaires de la Régie ont toujours été légèrement supérieurs à la moyenne de la métallurgie, et le syndicalisme mieux accepté qu'ailleurs. Mais le *« modèle Renault »* a aussi causé des dégâts.

En liaison avec une sociologue, la CFDT a récemment réalisé une série d'entretiens individuels auprès de deux cents anciens salariés, français et immigrés, de Billancourt. *« Les conclusions sont catastrophiques,* assure M. Labbé. *Nous avons trouvé des gens qui, sortis d'une existence prise en charge, sont totalement dépendants et s'avèrent parfois incapables de chercher un nouvel emploi. »*

Pour l'heure, la CGT apparaît comme la grande victime de cette *« révolution culturelle »* qui doit permettre à l'entreprise de s'adapter aux impératifs de la concurrence internationale. L'époque où il importait d'abord d'assurer un volume de production est révolue. Désormais, il faut se battre pour maintenir ses parts de marché, privilégier la productivité et la qualité tout en dégageant des profits pour investir.

« Accord à vivre »

Refusant de négocier les licenciements ou la mobilité du personnel, les cégétistes se sont arc-boutés sur la défense des « dix de Renault ». Une stratégie qui, *in fine*, aboutit à isoler un peu plus une organisation qui, jusque vers 1985, était l'interlocuteur privilégié de la direction. *« Nous sommes peu-être seuls, mais nous sommes en osmose avec les salariés. La CGT est d'accord pour moderniser les rapports sociaux mais pas pour négocier les revendications du patron »*, réplique M. Jean-Louis Fournier, délégué syndical central de la CGT (qui représente, précise-t-il, *« 52 % du personnel toutes catégories confondues* (1) »).

En dépit de l'opposition de la CGT, la nouvelle orientation sociale de Renault s'est concrétisée par la signature de deux textes que certains se risquent à qualifier d' « historiques ». Le premier, qui concerne la fermeture de Billancourt, comporte la particularité d'associer les syndicats au suivi des reclassements individuels. Le second est l'accord-cadre conclu en janvier dernier et baptisé *« accord à vivre »*.

Alors que les précédents portaient essentiellement sur la protection sociale, le temps de travail, les salaires ou les congés, cet accord est *« plus politique et plus qualitatif »*. *« Ce n'est pas un texte qui réponde à des revendications précises, car il est fait pour évoluer. Il cerne les contraintes et prévoit des compensations »*, résume M. Lucien Mérel, délégué syndical central Force ouvrière de Renault.

Un des points les plus importants de l'« accord à vivre » est sans doute le plan de professionnalisation sur cinq ans qui concernera quelque 20 000 salariés maîtrisant mal la lecture et l'écriture. Il ne s'agit pas de leur enseigner les nouvelles technologies mais de les rendre capables de diagnostiquer une panne ou de leur apprendre à communiquer avec les parties amont et aval de la chaîne. Plus largement, insiste M. Praderie, *« un agent de production a droit à un parcours professionnel, mais pour cela il doit être volontaire et s'investir, y compris en dehors du temps de travail »*. Le *« saut qualitatif »* que souhaite réussir le directeur du personnel repose également sur des opérations de formation *« très lourdes »* destinées à la maîtrise qui devra jouer un rôle d'animation plutôt que de commandement.

La préparation de cet accord – *« à somme non nulle »* insiste-t-on à la Régie – a été plutôt originale. Avant d'entamer les véritables négociations, direction et syndicats ont discuté à bâtons rompus pendant près d'un an, de façon informelle, des aspects techniques d'une multitude de questions. Chacun a donc pu prendre ses marques avant d'entrer dans le vif du sujet. Première traduction effective de cet accord-cadre : la direction de l'usine de Flins (Yvelines) et les syndicats – sauf la CGT – se sont accordés début mars pour mettre en place une troisième équipe. Celle-ci permettra de porter la durée d'utilisation des équipements de seize à vingt heures par jours et de réduire légèrement le temps de travail.

Cependant, le nouveau pari social de Renault est encore loin d'être gagné. *« Nous ne sommes pas encore capables d'intégrer la gestion du personnel comme un élément de performance de l'entreprise. En outre, il faudrait que les syndicats soient moins faibles et acceptent véritablement de se « mouiller »*, assure un cadre de la Régie. *« La direction sait, aussi, gérer les apparences. Une partie de la maîtrise conserve les anciennes pratiques, incapable de poser les problèmes avec les individus. C'est à se demander si certains ne sont pas orphelins de la CGT »*, argue de son côté M. Labbé. Celui-ci reconnaît cependant que, parmi le personnel comme au sein de la hiérarchie, *« seuls les état-majors sont en avance »*. Pourtant, près de la moitié des cadres et des agents de maîtrise de l'entreprise ont moins de cinq ans d'ancienneté.

Un objectif de productivité

M. Praderie prend lui aussi la mesure des difficultés qui l'attendent. *« On ne passe pas d'un système à un autre du jour au lendemain. Nous entamons un changement culturel énorme et il faudra bien dix ans pour y parvenir. »* Soucieux de rassurer, il affirme viser *« un objectif de productivité et non de réduction des effectifs. »*

La machine, néanmoins, est lancée. Très prochainement, la Régie et les syndicats vont se retrouver pour améliorer le déroulement de carrière des techniciens supérieurs et tenter d'allonger les horaires d'ouverture des succursales Renault. Mais, à la direction comme chez les syndicalistes, on reste prudent. Pour M. Mérel, le nouveau dispositif *« n'est encore que potentiellement novateur. Il faut laisser vivre cet accord avant de le juger »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Aux élections au comité d'établissement de Renault-Douai, qui emploie environ 5 700 salariés, la CGT a perdu le 10 avril la majorité. Dans le premier collège (ouvriers), la CGT, avec 44,79 % des suffrages recule de 11,1 points tandis que FO, avec 35,61 %, gagne 10 points.

Sale temps pour les tabous

Renault et les PTT. Deux sujets tabous pour la gauche sont à l'ordre du jour du conseil des ministres, mercredi 11 avril. Qui, en 1981, aurait pu imaginer les socialistes s'attaquant à deux bastions aussi sensibles pour les syndicats et pour la CGT ? Le gouvernement va en effet adopter deux projets de loi fondamentaux réformant les statuts de la régie Renault et celui des PTT.

Le premier texte ouvre au privé le capital du constructeur automobile, symbole des « nationalisations réussies » de l'après-guerre. Le second fait sortir du secteur administratif la poste et les télécommunications françaises. Mettant ainsi à bas deux tabous syndicaux. La CGT, la centrale d'Henri Krasucki, recueille respectivement 52,16 % et 35,27 % des suffrages dans ces deux maisons.

Avoir vu éclore ces réformes aura été aussi impressionnant que de s'être penché sur les mouvements des plaques tectoniques. Allait-on assister à une éruption volcanique ? A un tremblement de terre ? Ou tout glisserait-il ? Force est de constater que, jusqu'ici, la magnitude des séismes n'a même pas atteint le degré un sur l'échelle de Richter, illustrant la perte d'audience des syndicats.

Ces deux réformes auraient été impensables il y a encore deux ans : périodiquement, les libéraux brocardaient Renault ou les PTT, *« bastions syndicaux »* anti-économiques, dissaient-ils. Mais, brandissant la réforme comme une menace, ils ne réussissaient qu'à cristalliser les oppositions.

Les socialistes première formule, alliés aux communistes, ne pouvaient non plus imaginer de tels bouleversements, aux antipodes de leur culture politique. Leurs successeurs « new-look » s'attaquèrent à d'autres tâches, plus urgentes.

Mais l'âpreté de la compétition internationale fait disparaître les « chasses gardées ». Les deux établissements avaient besoin de rajeunir leurs structures pour se battre à armes égales. Le gouvernement a pris le temps, y a mis les formes, a donné de sérieuses garanties... Bien sûr, certains déploreront que l'on n'ait pas été plus loin... Il n'empêche : chapeau à Roger Fauroux et à Paul Quilès, les ministres de l'industrie et des PTT, qui auront osé porter ces réformes. Chapeau à Michel Rocard, qui illustre sa « méthode ». C'est de courage politique qu'il s'agit.

F. V.

M. Henri Krasucki : un « abandon national »

Dans un entretien aux *Echos* du 11 avril, M. Henri Krasucki *affirme que le projet de changement de statut de la Régie vise à « laboudrir Renault »*, et participe d'un *« abandon national »*. Les salariés de la Régie, assure le secrétaire général de la CGT, manifestent un *« rejet massif, largement majoritaire »* au projet qui, selon lui, menace de faire de Renault, et de l'industrie automobile française, les *« marginaux de l'Europe »*. 50 000 cartes-lettres de protestation, signées dans les établissements, devaient être portées le 11 avril à l'Assemblée nationale.

Dans l'entreprise, la CGT est le seul syndicat à se déclarer opposé au changement de statut. M. Guy Rouget, secrétaire général du syndicat CGT de Renault-Billancourt, a assuré, le 10 avril, que la CGT s'opposerait au projet *« comme nous nous sommes opposés avec succès à celui de Chirac-Madelin en 1987 »*.

En réalité, la CGT éprouve des difficultés à mobiliser sur ce thème, y compris à Billancourt, où une partie des ouvriers observe un mouvement de grève depuis huit jours, pour protester contre les conséquences sur les conditions de travail d'une réorganisation des chaînes. Si un accord est intervenu sur l'objet du conflit, la question du paiement des heures de grève n'est pas réglée.

Volvo rassure ses actionnaires

STOCKHOLM
de notre correspondante

Près de 800 millions de couronnes (autant en francs français) *d'ici deux à cinq ans, environ* 2 milliards d'ici cinq à dix ans : c'est la réduction annuelle des coûts qu'entraînera pour Volvo l'alliance avec Renault, si celle-ci avait été comptée dans les résultats de 1989, les bénéfices nets de Volvo auraient augmentés de 19 % pour atteindre 7 867 millions de couronnes, et les bénéfices par action seraient passés de 59,50 à 71 couronnes.

Présentée ainsi pour la première fois en chiffres, l'affaire apparaît avantageuse et le document d'une vingtaine de pages que Volvo a distribué, lundi 9 avril, à ses actionnaires en vue de l'assemblée générale du 25 avril prochain à Göteborg devrait contribuer à rassurer ceux qui, jusque-là, frondaient un sourcil sceptique, les grands actionnaires en particulier. Rassurés ? Ils restent avares de commentaires, attendant la réunion décisive pour faire connaître leur position.

Du côté des syndicats, l'inquiétude ne semble pas de mise : les responsables, dès le début, s'étaient prononcés en faveur de l'accord dans l'espoir qu'il n'entraînera pas à terme une réduction de l'emploi en Suède.

Mardi, Volvo annonçait par ailleurs que M. Raymond Lévy, *président de Renault, serait proposé* comme nouveau membre du conseil d'administration, ainsi que M. Christer Zetterberg, qui doit, ce même 25 avril succéder à M. Gunnar Johansson au poste de PDG du groupe. Le grand jour approche. Il est dûment préparé, à la manière Volvo, qui sait soigner sa propre publicité : ceux des actionnaires qui ne pourront se rendre à Göteborg, et le public intéressé par la réunion, pourront la suivre en direct sur écran géant au Globe, la nouvelle arène de sport et de spectacles de Stockholm avec buffet et rafraîchissements.

FRANCOISE NIETO

L'amélioration des bénéfices des entreprises s'est poursuivie en 1989

L'amélioration des marges des entreprises françaises s'est poursuivie en 1989 : la part de la marge brute dans leur valeur ajoutée a dépassé 30% l'an dernier, une performance meilleure qu'en 1973, c'est-à-dire avant le premier choc pétrolier.

Mais comme le souligne le CNPF dans son rapport annuel sur l'état de l'économie française « Cartes sur tables », rendu public mardi 10 avril, cette amélioration ne s'est pas répercutée intégralement sur leur taux d'épargne. Depuis 1987, leur taux d'épargne nette (amortissements déduits) n'augmente plus du fait du poids croissant des charges financières et du rendement de l'impôt sur les sociétés. Or, souligne le patronat, c'est ce taux qui donne « la véritable mesure de la capacité des entreprises à financer l'élargissement de leur outil de production ».

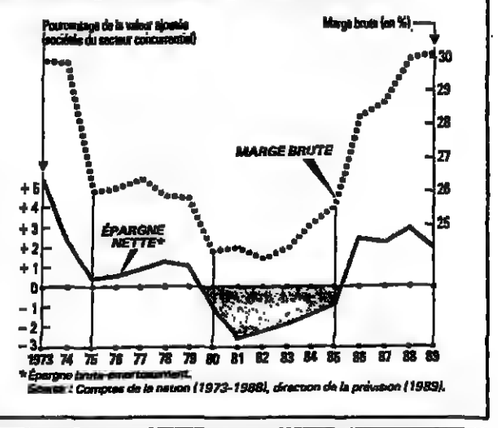

Source : Comptes de la nation (1973-1988), direction de la prévision (1989).

Vers une reconstitution des « zaibatsu » au Japon

Mitsubishi Metal et Mitsubishi Cement fusionnent

Mitsubishi Metal Corp., le premier producteur japonais de métaux non ferreux, et Mitsubishi Mining and Cement Co., un des quatre plus grands fabricants de ciment nippons, ont annoncé, mardi 10 avril, leur intention de fusionner. Avec neuf mille employés et un chiffre d'affaires qui devrait atteindre la première année 5,8 milliards de dollars, ces deux entreprises constitueront à partir du 1er décembre prochain l'un des plus importants groupes industriels du Japon.

TOKYO
de notre correspondant

Cette fusion, destinée à *« répondre à une globalisation dans le domaine de l'innovation technologique »* revient à reconstituer un groupe qui existait avant la seconde guerre mondiale. Les deux entreprises formaient en effet à l'époque une seule entité au sein du conglomérat Mitsubishi. Celui-ci devait être démanteté à la suite de la défaite dans le cadre de la politique de destructuration des *zaibatsu* poursuivie par les forces d'occupation américaines.

La reconstitution de ce géant de la construction et de l'industrie intervient un mois après l'annonce de la future alliance entre les groupes Mitsubishi et Daimler-Benz. Cette fusion de deux entités du plus important complexe industriel du Japon s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de renforcement de la cohésion de celui-ci.

La fusion de Mitsubishi Metal et de Mitsubishi Cement devrait permettre de combiner les progrès technologiques accomplis par les deux entreprises, respectivement dans le domaine du traitement des métaux et celui des céramiques (dans lequel Mitsubishi Cement est particulièrement en avance). Les experts s'attendent à ce que la nouvelle entité Mitsubishi acquiert une supériorité technologique sur ses concurrents. La rationalisation au sein du groupe Mitsubishi devrait être suivie d'initiatives similaires de la part d'autres groupes industriels qui pourraient susciter de nouvelles critiques des partenaires du Japon dénonçant la reconstitution des *zaibatsu* d'avant guerre.

PH. P.

PREMIER SALON DE L'IMMOBILIER INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

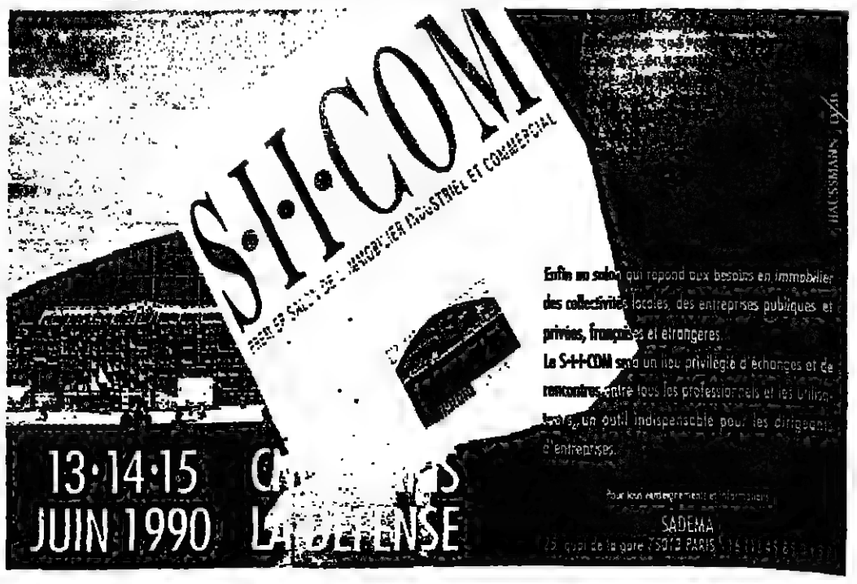

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moulinex

CROISSANCE INTERNE, CROISSANCE EXTERNE, BONS RÉSULTATS POUR LE GROUPE MOULINEX

Le conseil d'administration de Moulinex S.A., au cours de sa séance du 6 avril 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, le groupe a réalisé :
- au 1er juillet 1989, l'implantation d'une filiale commerciale en Italie par acquisition de la société IPERTI, précédemment agent de Moulinex.
- au 25 août 1989, l'acquisition des sociétés SWAN en Grande-Bretagne et GIRMI en Italie. Ces deux sociétés sont des marques réputées qui occupent des positions de leader sur leurs marchés respectifs. Elles renforcent l'implantation du groupe sur les marchés italien et anglais.

En tenant compte des acquisitions :
- le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 5,126 milliards de francs contre 4,087 milliards, en hausse de 25 %,
- le résultat d'exploitation progresse de 39,7 % à 329 millions de francs,
- le résultat net de l'ensemble consolidé est de 180 millions de francs contre 177 millions en 1988.

Il faut rappeler que le résultat de 1988 tenait compte d'une plus-value exceptionnelle de 37 millions réalisée lors de l'introduction en bourse de la filiale espagnole.

Hors cet élément exceptionnel, le résultat net consolidé est en progression de 23 %.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS (en millions de francs)	1988	1989 nouveau périmètre	1989 ancien périmètre
Chiffre d'affaires	4 087	5 126	4 840
Résultat d'exploitation	236	329	316
Résultat courant	177	225	218
Résultat exceptionnel	49	6	9
Résultat net avant impôts	226	231	227
Résultat net après impôts	177	180	179
Résultat net part du groupe	159	153	151
Marge brute d'autofinancement (cash flow)	332	380	376

A périmètre constant, l'augmentation du chiffre d'affaires consolidé est de 18,5 % à 4,840 milliards.

INVESTISSEMENTS : 9 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour assurer sa croissance et son développement futur, le groupe a réalisé, au cours de l'exercice, un effort d'investissements particulièrement important :
- au niveau industriel : 375 millions, en progression de 57 %,
- au niveau financier : 92 millions.

Soit au total de 467 millions consacrés aux opérations de croissance externe (rachat de Iperti, Swan et Girmi, nouvelles implantations industrielles en Irlande et en Égypte) et à la croissance interne (fort développement des capacités de production de l'ensemble du groupe et notamment nouveaux équipements de production en Espagne).

Ils ont été financés en majeure partie par la capacité d'autofinancement.

CHIFFRE D'AFFAIRES A FIN MARS 1990

VENTES DU 1er trimestre (en millions de francs)	1989	1990	%
Chiffre d'affaires Moulinex	985	918	– 6,8
Chiffre d'affaires du groupe	1 086	1 225	+ 12,7

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires du premier trimestre progresse de + 12,7 %.

A périmètre identique, le chiffre d'affaires consolidé reste constant, mais il faut rappeler que les ventes du premier trimestre 1989 avaient été particulièrement élevées (+ 31,5 %).

Les ressources nouvelles apportées par les acquisitions réalisées en 1989 et leur intégration aux plans industriel et commercial, permettent d'entrevoir de bonnes perspectives de développement de l'activité du groupe Moulinex.

L'assemblée générale des actionnaires est fixée au vendredi 22 juin 1990

SICAV et FCP court terme des Banques Populaires

FRUCTICOURT : possibilités d'investissement élargies

La SICAV monétaire de 1re catégorie, FRUCTI-COURT, lors de son Conseil d'Administration du 14 février 1990, a prévu l'élargissement des possibilités d'investissement de ses actifs en ne se limitant plus aux investissements en seuls titres de 1re catégorie.

Cette modification, qui devrait entrer en vigueur après l'Assemblée Générale du 10 juillet prochain, permettra à FRUCTI-COURT de ne pas être pénalisée par les nouvelles contraintes de la 1re catégorie qui limiteraient, à compter du 30 septembre 1990, ses placements aux seuls titres émis ou garantis explicitement par l'Etat.

Dans l'attente de cette modification, FRUCTI-COURT maintiendra la composition antérieure de ses actifs et par la suite elle continuera à privilégier la sécurité procurée par le choix exclusif de signatures de 1re qualité.

Création de FRUCTIFONDS TRÉSOR

Le Groupe des Banques Populaires mettra par ailleurs à la disposition de sa clientèle un O.P.C.V.M. monétaire court terme de 1re catégorie au sens de la réglementation des Compagnies d'Assurances applicable à compter du 30 septembre 1990.

Ainsi le Fonds Commun de Placement dénommé FRUCTIFONDS TRÉSOR devrait être ouvert au public le mardi 17 avril prochain.*

Ce communiqué a reçu l'avis favorable de la Commission des Opérations de Bourse.

**Sous réserve d'approbation par la Commission des Opérations de Bourse.*

BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

MATRA COMMUNICATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 avril 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989. Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 4.880 MF, soit une progression de 10,2 %, le périmètre de consolidation n'ayant pas évolué à l'exception de la société Matra Communication – St Servizi di Telecomunicazione. Le résultat net, part du Groupe, s'élève à 116 millions de francs.

A méthode et structure comparables, les données principales de l'exercice sont les suivantes :

en millions de francs	1988	1989
Chiffre d'affaires	4430	4880
Portefeuille de commandes	2200	2700
Résultat d'exploitation	247	224
Résultat consolidé	129	175
Résultat net (part du Groupe)	85	116

Le montant des prises de commandes (5.400 MF) a été nettement supérieur à celui des ventes, ce qui conduit à un portefeuille de l'ordre de 2.700 MF contre 2.200 MF au 31 décembre 1988.

Les engagements d'investissements industriels de l'année se sont élevés à 263 MF tandis que les dépenses de Recherche et Développement (720 MF) ont représenté 14,7 % du chiffre d'affaires contre 13,5 % en 1988. L'augmentation importante des charges de Recherche et de Développement, liées notamment au domaine de la radiotéléphonie, a pesé sur le résultat d'exploitation.

La capacité d'autofinancement s'élève à 411 MF, soit 8,4 % du chiffre d'affaires, contre 408 MF en 1988, ce dernier chiffre incluant un profit exceptionnel de 47 MF.

Le niveau d'endettement à long et moyen terme est passé de 765 MF en 1988 à 535 MF au titre de l'exercice 1989.

Les effectifs inscrits ont atteint 7.260 personnes au 31 décembre 1989, soit une augmentation de près de 200 personnes en un an, concernant essentiellement des personnels techniques et commerciaux.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 21 juin 1990, la distribution d'un dividende de 2,30 F par action en hausse de 27,8 % par rapport à l'année précédente, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,15 F.

MATRA COMMUNICATION
Vivez Contact

SOFINNOVA

Société de capital risque

RÉSULTAT NET 1989 : + 30 %

Le conseil d'administration de SOFINNOVA réuni le 3 avril 1990 sous la présidence de M. François LAGRANGE a arrêté les comptes de l'exercice 1989. Le résultat net atteint 51,6 millions de francs, en progression de près de 30 % par rapport à 1988.

Le résultat net par action ressort à 56,83 francs contre 44,12 francs pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale mixte du 28 mai 1990 de distribuer un dividende de 19 francs par action contre 15 francs au titre de l'exercice précédent. Ce dividende ouvrira droit à la fiscalité des sociétés de capital risque conformément à la loi du 11 juillet 1985.

Au cours de cette réunion, le conseil d'administration a arrêté pour la première fois les comptes consolidés de SOFINNOVA qui font ressortir un bénéfice consolidé de 52,09 millions de francs et un total de capitaux propres (avant distribution) de 364 millions de francs.

DAMART

Le conseil de surveillance a examiné le 3 avril 1990 les comptes de la société et de ses filiales pour l'année 1989.

Le chiffre d'affaires consolidé (H.T.) qui comprend l'activité Damart et Somfy s'est élevé à 2 722 millions de francs contre 2 329 millions de francs en 1988 (+ 16,9 %).

En France, la branche d'activité traditionnelle Damart (V.P.C. et magasins conseil) est en augmentation de 8,1 %. La progression des ventes par correspondance (+ 11,3 %), plus rapide que celle des ventes en magasins (+ 3,1 %), a été satisfaisante si on la compare à celle de la profession pour la même période (+ 2 % pour l'ensemble de la V.P.C.).

A l'étranger, l'activité, en hausse de 33,9 %, a connu un développement moins rapide que prévu.

En Espagne, où de nombreuses entreprises cherchent à s'installer depuis l'entrée de ce pays dans la CEE, la compétition, devenue plus vive, a entraîné une augmentation générale des charges. De plus, l'activité de vente par correspondance s'est heurtée à des modifications de comportement qui ont obligé les entreprises de V.P.C. à affermir leurs opérations promotionnelles. Dans ce contexte, la filiale espagnole, malgré un chiffre d'affaires en hausse de 34,7 %, a enregistré une perte nette de 27,1 millions contre un bénéfice de 13,6 millions en 1988.

Au Japon, la progression de l'activité a été plus faible que celle qui était attendue par suite d'un décalage de la saison d'hiver sur le début de l'année 1990. Cela s'est traduit par un impact plus lourd des charges sur les résultats, qui dégagent une perte nette de 1,7 million de francs contre un bénéfice de 11,8 millions de francs en 1988.

Quant à la filiale italienne, le retour à l'équilibre est en voie d'être atteint. La perte nette est de 1,5 million de francs contre 7 millions de francs en 1988.

La part des filiales étrangères Damart dans le chiffre d'affaires consolidé est de 23,9 %.

Pour la branche Somfy, la hausse du chiffre d'affaires a été de 25,2 % dans une conjoncture économique favorable.

Les meilleures progressions ont été réalisées par le Japon, l'Espagne, la France et l'Allemagne.

Somfy représente 23,3 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les résultats du Groupe par rapport à l'année 1989 font apparaître :
- un bénéfice d'exploitation de 278,4 millions de francs contre 236,1 millions de francs (+ 17,9 %) ;
- un bénéfice courant avant impôt de 297,1 millions de francs contre 225,2 millions de francs (+ 31,9 %) ;
- un bénéfice net (part du Groupe) de 145,6 millions de francs contre 152,8 millions de francs (– 4,7 %).

Le bénéfice courant avant impôt a été exceptionnellement favorisé par des produits provenant de placements financiers non récurrents.

La diminution du résultat net par rapport à 1988 résulte de l'incidence d'un certain nombre d'éléments, notamment la perte des filiales espagnole et japonaise et la diminution d'économies fiscales qui avaient amélioré le résultat de 1988.

Le directoire proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire de fixer le dividende net par action à 48 F, en progression de 6,6 %.

Pour le début de l'année 1990, l'activité Somfy reste satisfaisante mais la morosité ambiante dans le secteur du textile et la douceur des températures ne favorisent pas l'activité traditionnelle Damart qui est jusqu'à présent médiocre aussi bien en France qu'à l'Etranger.

Financière Truffaut

WORMS & CIE

Le conseil d'administration de FINANCIÈRE TRUFFAUT réuni le 9 avril 1990 sous la présidence de M. Edouard Silvy a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989, faisant apparaître un bénéfice net de 24 194 179,42 F, soit 8,32 F par action. Le bénéfice net de l'exercice précédent s'élevait à 16 238 216,53 F, soit 5,59 F par action.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 11 juin 1990, 9 à 30 (Hôtel Ambassador – 16 boulevard Haussmann, Paris 9e), la distribution d'un dividende net de 5,00 F par action (plus avoir fiscal de 2,50 F) contre 3,40 F net pour l'exercice précédent. Le montant net total distribué s'élèvera ainsi à 14 537 185 F contre 9 879 645,20 F.

Le conseil soumettra à l'assemblée générale ordinaire le renouvellement des mandats d'administrateurs de MM. Abdul Rahman Al Turki, Christian Bourson et de la société Pechelbronn, ainsi que la ratification de la cooptation de la société Athéna dont le représentant permanent est M. Jean-Philippe Thierry. Il sera également proposé la nomination de deux nouveaux commissaires aux comptes suppléants et le renouvellement des mandats de censeurs de MM. Aimery d'Oiron, Charles de Chatillon et Bernard Thiriet.

PREMIÈRE OBLIG

SICAV COURT TERME REGULIERE DE DISTRIBUTION INVESTIE EN VALEURS D'ETAT OU GARANTIES PAR L'ETAT

L'assemblée générale, réunie le 6 avril 1990, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 1989, et fixé le dividende net de l'exercice 1989 de la SICAV à 864,84 francs par action, assorti d'un crédit d'impôt. Ce dividende se décompose comme suit :

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales	BRUT personnes physiques	BRUT personnes morales
• Revenus d'obligations françaises non indexées	666,49 F	9,50 F	12,18 F	675,99 F	677,67 F
• Revenus de créances négociables	198,35 F	–	–	198,35 F	198,35 F
TOTAL	864,84 F	9,50 F	12,18 F	874,34 F	877,02 F

Ce dividende sera détaché le 17 avril et mis en paiement le 18 avril 1990.

Réinvestissez sans frais jusqu'au 18 juillet 1990

GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

TRÉSOR PUBLIC, CAISSES D'ÉPARGNE ÉCUREUIL, CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (AGENCE)

Béghin-Say

Groupe Fermani

Le conseil d'administration réuni le 6 avril 1990 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes a pris connaissance, avec satisfaction, du rapport de MM. les experts établi à la demande du ministère public sur l'échange d'actions MONTEDISON et SAINT LOUIS réalisé en décembre 1987.

Le conseil s'est félicité de voir ainsi solennellement reconnu le bien-fondé des décisions prises à l'époque dans l'intérêt de tous les actionnaires.

LES COMPTES CONSOLIDÉS

Le conseil d'administration a ensuite arrêté les comptes consolidés et les comptes sociaux audités relatifs à l'exercice 1989.

Le bénéfice consolidé, part du groupe, progresse de plus de 50 % par rapport à celui atteint en 1988 et s'établit à 1 138 millions de francs.

L'évolution des principaux postes du compte de résultat est donnée dans le tableau ci-dessous :

	1989	1988
Chiffre d'affaires	36 946	33 786
Résultat d'exploitation	2 215	1 665
Résultat courant avant impôt	1 245	758
Résultat exceptionnel net	660	372
Impôt sur les bénéfices	(708)	(506)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	120	217
Résultat net, part de Béghin-Say	1 138	750

(Millions de francs).

Une analyse de la contribution des principales branches du groupe au résultat d'exploitation consolidé met en évidence la progression des secteurs « Sucre et alcool » et « Amidon et dérivés », alors que la filière « Huile, protéines et aliments pour animaux » recèle un fort potentiel d'amélioration :

	1989	1988 retraité non audité	1988 publié
Sucre, alcool, divers	895	708	714
Amidon et dérivés	773	447	413
Huile, protéines, aliments pour animaux	566	612	562
Bois/Portefeuille	(19)	(18)	(24)
TOTAL	2 215	1 749	1 665

(En millions de francs).

La colonne 1988 « retraité » prend en compte une activité de douze mois pour toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

LES COMPTES SOCIAUX

Les chiffres significatifs du compte de résultat sont les suivants :

	1989	1988
Chiffre d'affaires	6 540	6 608
Résultat d'exploitation	789	645
Résultat financier	(46)	(105)
Résultat courant avant impôt	748	540
Résultat exceptionnel	223	334
Impôt	(165)	(226)
Bénéfice net	806	639

(En millions de francs).

L'attention est attirée sur le fait qu'au titre de l'exercice 1989 il a été possible de constituer une provision pour hausse de prix de 120 millions de francs.

LE RECENTRAGE SUR L'AGRO-INDUSTRIE

Conformément aux décisions prises par le conseil d'administration le 23 octobre 1989 et après avoir obtenu l'accord des autorités françaises, la société a cédé, entre fin décembre 1989 et fin janvier 1990, la totalité de ses participations dans Kaysersberg, Papeterie Béghin-Corbehem et ATB.

La société a, de ce fait, encaissé 2 310 millions de francs.

LES DIVIDENDES

La forte progression des résultats permet au conseil de proposer à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 22 mai 1990, la distribution d'un dividende net de 25 francs assorti d'un avoir fiscal de 12,50 francs. Ce dividende est en augmentation de 13,6 % par rapport à celui versé au titre de l'exercice 1988.

LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE PLUSIEURS ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 22 mai 1990 de renouveler les mandats de MM. Le Blan, Gardini, Malet et de la Compagnie financière de Paribas.

صكنا من الاصل

ÉCONOMIE

Le débat sur la réforme de la fiscalité

Les élus locaux demandent des simulations complémentaires sur la taxe d'habitation

Le comité des finances locales, qui réunit des élus de toutes tendances politiques et qui est présidé par M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts de Seine, a entendu le 10 avril M. Michel Charasse, ministre du budget, à propos de la polémique qui s'est engagée sur la réforme de la taxe d'habitation.

A l'unanimité, les élus ont demandé des simulations complémentaires pour étudier comment la réforme pourrait éviter de pénaliser les personnes âgées, les familles et les petites communes rurales sur les territoires desquelles vivent des personnes disposant de faibles revenus. Si au 30 juin, ont ajouté les élus, les simulations supplémentaires n'ont pas dégagé des solutions acceptables, il faudra se résigner à repousser la réforme envisagée par l'article 79 de la loi de finances pour 1990.

On sait que le ministère des finances est hostile à la réforme qui aboutirait en fait à instituer en France trois impôts sur le revenu : celui qui existe aujourd'hui, l'éventuelle contribution sociale généralisée et l'impôt départemental qui remplacerait la taxe d'habitation. *« Selon moi, la réforme de la taxe d'habitation est une réforme mort-née »*, a déclaré M. Fourcade.

Pour sa part, le Conseil économique et social a adopté un avis défavorable à la modification du mode de calcul de la taxe d'habitation. *« Il faut qu'elle reste le lien financier qui unit le citoyen à sa collectivité »*, estime notamment le Conseil.

Autre front fiscal, et non des *moindres, que le gouvernement va* ouvrir à propos de la fiscalité locale : la révision des modes de calcul de la péréquation des ressources de taxe professionnelle (que payent les entreprises), notamment en Ile-de-France. Les disparités sont considérables. Le taux de taxe professionnelle est de 2,12 % à Neuilly, 24,8 % à La Courneuve, 25,8 % à Villetaneuse. L'injustice tient au fait que les communes riches peuvent se permettre de fixer des taux faibles (ce qui attire encore davantage d'entreprises), alors que celles qui sont touchées par la désindustrialisation taxent fortement les activités économiques qui leur restent et dissuadent donc de nouvelles entreprises de venir.

F. Gr.

Les écueils du prélèvement à la source

Suite de la première page

Malgré les réserves non dissimulées manifestées par MM. Bérégovoy et Charasse vis-à-vis du prélèvement à la source, la question pourrait être abordée puisque la réforme, si elle s'applique un jour, risque d'entraîner une modification de l'impôt sur le revenu.

Tout le problème est là. Sous ses aspects techniques ou de modernisation (*« Tous les pays industrialisés ont opté pour ce mode de paiement, pourquoi pas nous ? »*), le débat sur le prélèvement à la source en cache un autre, autrement plus grave et lourd de conséquences. Alors que les impôts indirects vont rapporter relativement moins au cours des prochaines années, du fait de la réduction des taux de TVA voulue par le marché unique sans frontières de 1993, la France pourra-t-elle se contenter des plus-values de recettes fiscales apportées par la croissance économique ? Ou bien va-t-elle *devoir demander davantage à la fiscalité directe*, en alignant le rendement de son impôt sur le revenu sur ce qu'il est à l'étranger?

Pour l'Hôtel Matignon, qui s'inquiète du dépérissement relatif de la TVA et des difficultés que l'Etat aura à l'avenir pour financer des dépenses publiques considérables – notamment celles de l'éducation nationale – le prélèvement à la source est la voie royale d'accès à une réforme de l'impôt sur le revenu. Réforme nécessaire pour moderniser, mais aussi pour rendre *plus juste un impôt fortement progressif*, payé par un contribuable sur deux seulement, coexistant avec un prélèvement social proportionnel, payé par tous les Français à taux élevé, quel que soit le niveau du salaire.

Pas d'improvisation

Les réserves manifestées par M. Bérégovoy se comprennent donc. Pas d'improvisation, plaide le ministre des finances, devant l'ampleur de la tâche et les retombées probables d'une réforme qui redistribuera sensiblement la donne entre contribuables. A Bercy, on a tendance à penser que les recettes tirées d'une forte croissance économique permettront tout à la fois de financer les dépenses de l'Etat dans de bonnes conditions et de poursuivre, l'année prochaine, l'effort engagé il y a sept ans pour stabiliser, voire faire baisser, les prélèvements obligatoires.

Attendons donc, estime-t-on aux finances, le rapport du Conseil des *impôts pour voir s'il ouvre des perspectives* qui, à première vue, apparaissent fort minces.

Le fait est qu'un premier examen du dossier ne plaide pas pour l'adoption du prélèvement à la source. Techniquement, le passage à ce système apparaît très difficile. Contrairement à ce qui se passe à l'étranger, l'impôt sur le revenu est, en France, fortement personnalisé du fait, notamment, de l'existence du quotient familial. Comment l'entreprise pourra-t-elle en tenir compte lorsqu'elle retiendra l'impôt *sur la fiche de paie d'un salarié dont* l'épouse travaillera dans une autre entreprise et que le couple pourra déduire, soit sur son revenu imposable, soit sur ses impôts, les multiples dépenses autorisées par notre système fiscal ? Et comment, dans ces conditions, tenir compte de la progressivité du barème, qui ne peut être calculée que si les deux salaires sont connus ?

Difficile prise en compte

Actuellement, une fois déduites du revenu imposable certaines charges et dépenses du genre pension alimentaire, l'aide au cinéma et à l'audiovisuel créée en 1985, la déduction Monory au titre des achats d'actions pour les personnes nées avant 1932, l'abattement pour les personnes âgées bénéficiant de faibles revenus... on arrive à un revenu net imposable qui est lui-même divisé en autant de parts que le permet le système du quotient familial. C'est alors qu'est appliqué le barème à chacune de ces parts. On pratique ensuite les réductions *d'impôts autorisées : intérêts d'emprunts*, loi Méhaignerie en faveur de l'investissement immobilier à usage locatif, etc. Sur l'impôt dû, est pratiquée, éventuellement, une « décote », qui bénéficie aux contribuables disposant de faibles revenus. Et, enfin, sont appliquées les minorations de 3 %, 6 % ou 11 %, qui effacent, depuis six ans, les majorations instituées au début des années 80 par les socialistes. On en passe...

Quand on a fait la liste de toutes les réductions amputant soit le revenu imposable, soit l'impôt lui-même, on s'aperçoit que le système français est si fortement personnalisé qu'il rend *extrêmement* difficile, voire impossible, la prise en compte intégrale par les entreprises de tous les avantages consentis par la législation fiscale.

C'est bien pourquoi le patronat n'est pas favorable au prélèvement à la source, craignant – outre des augmentations supplémentaires de salaires réclamées par les syndicats – que l'Etat laisse aux firmes le soin de faire les calculs fort compliqués nécessaires à la liquidation de l'impôt. En Grande-Bretagne, où le système est appliqué dans toute sa *logique, le patronat doit utiliser des* barèmes très sophistiqués, permettant de tenir compte, en cours d'année, des changements intervenus dans les revenus des salariés. Même si nous ne sommes pas près de connaître pareille rigueur, l'exemple britannique montre bien que les firmes sont directement intéressées, si l'on peut dire, par la réforme. Que dire des plus petites d'entre elles, déjà exaspérées par les multiples demandes de l'administration ? Il y a là un véritable problème, déjà posé par le patronat allemand, qui s'est *récemment plaint* de la lourdeur des coûts que représente pour lui le prélèvement à la source.

Le Conseil des impôts dira dans cinq ou six mois comment peut être levé l'obstacle posé par la personnalisation de l'impôt. Mais on peut déjà imaginer une solution qui consisterait à prélever immédiatement l'impôt sur le revenu qui vient d'être versé, en appliquant le taux moyen supporté l'année précédente par le contribuable. Ainsi, en 1993, par exemple, l'impôt payé porterait *bien sur les revenus de 1993 mais* serait perçu au taux moyen supporté en 1992. La régularisation se ferait en fin d'année ou au début de l'année suivante pour tenir compte des changements de situation du contribuable, de l'évolution de la législation...

Pour les non-salariés – autre très gros problème – c'est à la fois à partir de l'assiette et du taux moyen de l'année précédente que serait versé forfaitairement l'impôt à l'administration, la régularisation intervenant, là encore, en fin d'année ou au début de l'année suivante.

Cette solution ne supprimerait pas la nécessité de faire une déclaration et impliquerait, bien sûr, que celle-ci – ainsi d'ailleurs que le paiement de l'impôt – soit séparée dans un couple. L'avantage serait évident : le système pourrait s'appliquer sans modification de la fiscalité, la progressivité du barème, notamment, étant prise en compte par l'application du taux moyen subi l'année précédente.

L'inconvénient serait, en revanche, de lever un impôt calculé sur un taux relevant d'une situation vieille déjà d'un an, c'est-à-dire souvent dépassée par les événements et qui exigerait régularisation ultérieure. Aux *Etats-Unis, pour éviter* le mécontentement que suscite toujours le paiement d'un solde en fin d'année, l'administration calcule largement les prélèvements mensuels, de façon à ce que, neuf fois sur dix, elle ait à rembourser de l'argent plutôt qu'à en réclamer. Si une telle pratique était adoptée en France, l'effet produit la première année d'application de la réforme risquerait d'être déplorable, beaucoup de contribuables ayant l'impression de toucher un salaire mensuel amputé, entraînant baisse de pouvoir d'achat. Impression sans doute fausse puisque les acomptes du 15 février, du 15 mai et le solde au 15 septembre ou octobre, seraient supprimés et que, tout compte fait, le contribuable gagnerait légèrement en trésorerie avec le nouveau système. Mais l'impression – c'est souvent *elle qui compte le plus – serait* défavorable tout de même.

Le décalage d'un an

Il faudrait aussi régler le problème *du décalage d'un an. En 1993,* l'impôt serait payé sur le revenu de 1993 et non sur celui de 1992, comme le veut le système actuel. Que ferait-on de l'impôt dû sur le revenu de 1992 ? La solution d'un glissement progressif par douzièmes d'un système à l'autre semble exclue par la lenteur d'application de la réforme. On pourrait alors supprimer purement et simplement une année de revenus, 1992 en l'occurrence, si la réforme s'appliquait en 1993. Avec un correctif pour éviter d'avantager outre mesure les contribuables qui auraient bénéficié – volontairement ou non – d'une importante hausse de revenus l'année précédant la réforme, celle-là *même dont le fisc ne tiendrait pas* compte (importantes plus-values, changement de situation, transferts délibérés de revenus d'une année sur l'autre...). La difficulté pourrait être tournée par une disposition particulière stipulant que toute hausse de revenus dépassant un certain pourcentage au cours de l'année précédant la réforme, serait réintégrée dans l'assiette imposable.

Resterait enfin le cas difficile de la dernière année d'activité des personnes partant à la retraite, lorsque cette dernière année tomberait précisément – heureux hasard – sur l'année que le fisc supprimerait de son calendrier.

L'avantage d'un prélèvement à la source est de rapprocher dans le temps, à la limite de faire coïncider, revenus perçus et impôts payés, encore que ce rapprochement intégral n'apparaisse possible que pour les salariés. Il est aussi d'habituer – les mauvais esprits diront d'insensibiliser – les contribuables au paiement de l'impôt sur le revenu, rendant ainsi possible son alourdissement ultérieur à travers *un véritable « reprofilage » du* barème.

On voit que, sous des apparences techniques, les problèmes posés à terme sont considérables. La question à laquelle le gouvernement devra un jour ou l'autre répondre *sera de savoir qui paiera plus* d'impôts sur le revenu. Et, par la même occasion, de savoir si le prélèvement social, qui va être institué, sera proportionnel ou bien progressif. De difficiles débats en perspective, mais qui pourraient déboucher un jour – contrairement à la fiscalité des patrimoines – sur des réformes importantes.

ALAIN VERNHOLES

Les députés socialistes craignent l'« effet poll tax »

De l'avis de plusieurs participants, le *« calme »* et la *« sérénité »* l'ont emporté sur la polémique lors de la réunion du groupe socialiste, mardi 10 avril à l'Assemblée nationale, consacrée à la préparation du débat d'orientation budgétaire et notamment à la réforme de la taxe d'habitation. Nulle remarque ironique ou acide n'a ponctué la lecture publique d'une lettre de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, assurant le groupe et la commission des finances de l'Assemblée de sa volonté de *« collaboration »*.

Soucieux, dans sa grande majorité, de voir aboutir la réforme de la taxe d'habitation défendue par M. Edmond Hervé, le groupe a décidé de ne *« faire entendre qu'une seule voix »*. *« Si nous pensons que cette réforme est juste et bonne, il faut l'expliquer clairement. Après, nous aurons plusieurs mois pour l'aménager dans les détails »*, a déclaré M. Jean Le Garrec, porte-parole des députés socialistes. *« Chacun est rentré chez soi en fin de semaine. Certains ont voté leur budget communal, alors ils se sont calmés »*, a observé de son côté M. Jean Auroux.

Plusieurs députés, dont M. Raymond Douyère, se sont toutefois interrogés sur l'opportunité de lancer, au cours d'une même année budgétaire, la réforme de la taxe d'habitation et celle de la cotisation sociale généralisée, qui figure également parmi les préoccupations du groupe socialiste. M. Douyère a suggéré de soumettre cette question au bureau exécutif du PS. Quant à M. Alain Richard, rocardien, rapporteur général du budget, il a estimé que cette réforme était *« mal partie »*, en raison de l'*« effet poll tax »* (allusion à la polémique qui oppose actuellement le gouvernement de Mme Margaret Thatcher à l'opinion publique à propos de l'instauration d'un nouvel impôt local).

Les propositions de M. Hervé seront en tout cas rappelées par les orateurs socialistes au cours de la discussion d'orientation budgétaire, qui aura lieu en séance publique, jeudi 12 avril à l'Assemblée nationale. Mais c'est surtout lors de sa réunion avec le gouvernement – fixée au 24 ou au 25 avril – que le groupe espère se faire entendre sur les choix budgétaires.

P. R.-D.

SOCIAL

Les zigzags de M. Blondel

Depuis le 24 mars, Force ouvrière fait attendre sa décision à propos du protocole d'accord sur le travail précaire, approuvé par la CFDT, la CFTC et la CGC. Malgré trois réunions hebdomadaires en conclave, rien ne filtrait des discussions qui divisaient le bureau confédéral.

En fait de fumée blanche, on a aperçu à Marseille, le 10 avril, une fumée noire. M. Blondel a évoqué sans nuances le *« régime corporatiste des Cortès sous le régime de Franco »*, sous prétexte que le texte de l'accord ne doit pas être modifié par les parlementaires. Une salve épaisse et lourde de pirate, comme paraît les affectionner le secrétaire général de FO qui avait déjà accusé M. Durafour de *« forfaiture »*, avant de refuser l'accord sur la grille de la fonction publique.

Même si FO répète qu'*aucune décision n'a été prise*, il devient difficile d'imaginer qu'un tel écart de langage n'annonce pas un refus. Les *« zig zags »* de FO commencent à inquiéter.

A. Le.

CORRESPONDANCE

Le vin et ses champignons

A la suite du billet « Le vin, un goût de Perrier... » (le Monde du 3 avril), M. Denis Boubals, professeur à l'Ecole nationale supérieure agronomique, nous écrit :

« La procymidone est un fongicide utilisé sur vigne, exclusivement contre le botrytis ou pourriture grise des raisins.

» Il n'a jamais été considéré comme efficace contre le champignon de l'eutypiose, autre parasite du tronc de la vigne, important pour certaines variétés telles que :

– Le cabernet-sauvignon noir et le sauvignon blanc, surtout cultivés dans le bordelais ;

– L'ugrie blanc, surtout cultivé en Charentes.

» On ne peut vraiment pas considérer que ce champignon gagne actuellement en Italie. »

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

I N V I T A T I O N

LES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CCF AURONT LIEU JEUDI 3 MAI A 17H AU CNIT* (ACCUEIL A 16H15). POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE JUSTIFIER DE SA QUALITE D'ACTIONNAIRE, DE CONTACTER SON INTERMEDIAIRE FINANCIER. AU PLUS TARD LE 25 AVRIL. DES FORMULES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ET DE PROCURATION SONT A VOTRE DISPOSITION

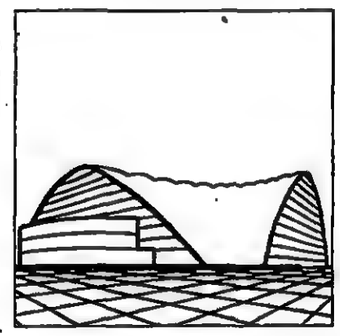

LE CCF INVITE SES ACTIONNAIRES
LE 3 MAI A 17 H
AU CNIT-PARIS LA DEFENSE
POUR SON ASSEMBLEE GENERALE.

CCF

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE

*AU CAS PROBABLE OU L'ASSEMBLEE CONVOQUEE LE 24 AVRIL N'AURAIT PU SE TENIR PAR FAUTE DU QUORUM

(Publicité)

FRAMATOME :

UN GROUPE QUI SAIT DE QUOI IL PARLE ...

Parler des intérêts nucléaires de la France, sujet grave et sérieux, c'est avoir le souci de sauvegarder l'indépendance d'une filière énergétique essentielle .

Fidèle à la mission qui lui a été confiée, le groupe Framatome assume pleinement son rôle industriel . Ses performances se traduisent en quelques chiffres :

- 1er fabricant mondial de réacteurs nucléaires
- 3ème fabricant mondial de connecteurs électriques et électroniques
- 1ère société européenne d'intelligence artificielle .

La mission du groupe Framatome, c'est aussi de maintenir les compétences de ses ingénieurs, de ses cadres, de ses techniciens à la hauteur des exigences des technologies des marchés de demain .

C'est pourquoi le groupe Framatome s'est engagé dans une politique de redéploiement industriel lui permettant de garder la maîtrise des technologies les plus avancées .

C'est pourquoi le groupe Framatome ne craint pas la concurrence mondiale . Quel constructeur a emporté tous les grands marchés nucléaires des dix dernières années ?

C'est pourquoi le groupe Framatome envisage son avenir avec une grande sérénité :

- ses résultats maintiennent ses capacités d'investissement
- ses marchés en France et dans le monde sont prometteurs
- ses collaborateurs sont motivés et fiers de leurs prouesses industrielles .

Qu'il s'agisse de nucléaire ou de nouvelles technologies, le groupe Framatome sait de quoi il parle .

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

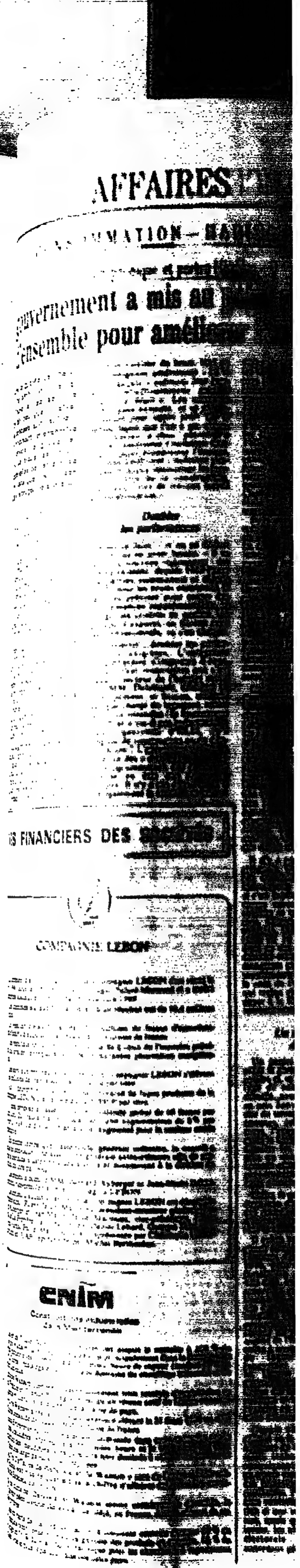

صكذا من الاصل

PARLE ...

c'est avoir

essentielle .

assume

en quelques

troniques

les compétences

auteur des

politique de

mondiale .

des dix

avec une grande

industrielles .

groupe

AFFAIRES

CONSOMMATION – HABITAT

Isolation phonique et portes blindées

Le gouvernement a mis au point un projet d'ensemble pour améliorer l'habitat

Améliorer la qualité de l'habitat est une ambition louable, mais difficile à réaliser. Le bien-être est peu quantifiable, tant ses données sont subjectives. En proposant un ensemble de dispositions, le gouvernement met en place les conditions essentielles de cette mise en œuvre, sans que l'on puisse pour autant préjuger de son succès.

Le bruit. Voilà l'ennemi des Français dans leur chez-eux. On aime vivre au cœur de la grande ville, et avoir une rue commerçante au pied de son immeuble, mais... les camions qui approvisionnent le marché le matin aux aurores, l'animation de la journée gênent la grasse matinée imprévue comme la sieste du samedi.

Les voisins sont sympas... mais l'un reçoit des copains trois fois par semaine, jusqu'à des heures indues ; l'autre a une passion pour le hard rock à plein tubes des heures durant ; un autre, encore, a des gosses bruyants qui jouent aux Sioux dans l'appartement comme dans les couloirs ; la vieille dame du cinquième, un peu sourde, a des insomnies et regarde la télé toute la nuit ; un autre chante sous sa douche à pleine voix dès potronminet, tandis que le dernier, travailleur de nuit, aimerait bien dormir au calme... en pleine journée.

Petits désagréments de la vie quotidienne, générateurs de tension nerveuse, d'exaspération vite insupportable si l'on refuse de tenir compte de l'autre, de ses besoins, de ses phobies. Chacun, alternativement, est fauteur de bruit et victime du bruit, tout en s'en plaignant amèrement : 56 % des Français *« estiment leur logement insuffisamment protégé contre le bruit »*. Les solutions techniques existent, et se perfectionnent jour après jour. De la même façon que l'on a pu, depuis le premier « choc pétrolier » (1974), améliorer l'isolation thermique pour économiser l'énergie, on peut améliorer l'isolation phonique et mieux insonoriser les logements, lors de la construction, mais aussi lors de travaux lourds de réhabilitation.

Doubler les performances

Pour ce faire – et on ne devrait même pas en avoir besoin, – il va falloir à nouveau réglementer : des textes existent, depuis 1969 (pour les parties communes) et depuis 1978 (pour les bruits extérieurs). Il faut les préciser pour exiger des performances supplémentaires, et élargir les critères de qualité. Un groupe d'experts, en liaison avec les professionnels, va s'en charger.

L'objectif : doubler les performances exigibles. L'obligation réglementaire s'imposera à tous, mais il faut reconnaître que c'est dans le secteur de l'habitat social que MM. Delebarre, ministre de l'équipement, et Besson, ministre délégué chargé du logement, seront le mieux entendus : le financement de l'Etat n'est-il pas indispensable aux organismes d'HLM, qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation ? L'acoustique deviendra ainsi un des *« critères prioritaires »* de programmation des crédits de remise en état des logements sociaux. Il n'y a pas que le bruit. Il y a également la sécurité, et celle-ci doit prendre en compte aussi bien les risques d'incendie que les dangers d'intrusion ou les accidents domestiques. Là encore, des moyens existent. Une proposition de loi socialiste (soutenue par le gouvernement) prévoit l'obligation d'un *« diagnostic incendie »* pour les immeubles construits avant 1960, ce qui permettra aux locataires ou aux acquéreurs de connaître les protections de leur futur immeuble. Les incendies récents – et les morts qui les ont accompagnés – survenus à Belfort, Clichy ou Roubaix ne sont pas étrangers à cette prise de conscience.

Pour protéger le logement (ce territoire intime dont la violation est toujours éprouvante, même si les dégâts sont minimes) contre les intrusions de toutes sortes, la panoplie est assez large : portes blindées, digicodes et autres interphones. Depuis 1985, 150 000 logements HLM ont été équipés de portes blindées, à la grande satisfaction des personnes âgées. L'effort sera poursuivi et accéléré. Côté digicodes et interphones, que l'Office d'HLM de la Ville de Paris a posés en grand nombre, l'approbation est moins unanime, ces systèmes remplaçant souvent les gardiens, ce qui a suscité la grogne des associations de locataires.

Enfin, en matière de sécurité domestique, Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, met en œuvre un programme très complet pour tenter de limiter les trop nombreux accidents corporels qui surviennent dans la maison : cela va des piscines privées aux portes automatiques de garage, des vitres de four trop facilement brûlantes à l'étiquetage des produits d'entretien dangereux. Quant à l'installation électrique, désormais, *« les logements sociaux neufs seront tous équipés de prises de courant à éclipse, sans danger pour les enfants »*. C'est curieux, on croyait que c'était déjà le cas !

Il n'y a pas que les immeubles collectifs. On connaît le goût de nos concitoyens pour la maison individuelle. *Parfois cependant* – et c'est inadmissible – le rêve longtemps caressé et toujours fort coûteux se transforme en cauchemar. Clauses abusives dans les contrats, faillite du constructeur (près de 10 % d'entre eux sont dans ce cas chaque année) et le chantier reste en panne, la maison manquant parfois de toit, travaux supplémentaires qui renchérissent le coût de l'ensemble, réalisation qui traîne obligeant l'acquéreur à payer à la fois une mensualité de remboursement et un loyer, etc.

Un nouveau type de contrat

Un projet de loi va mettre en place la garantie de livraison obligatoire et va instaurer un nouveau type de contrat, beaucoup plus détaillé, avec délai de réalisation au prix convenu, description précise du terrain, du coût des travaux annexes, échéancier de financement, l'acquéreur ayant un mois après la réception des travaux pour signaler les vices apparents. De plus un contrat écrit devra être souscrit entre le constructeur et ses sous-traitants, sous peine de sanctions pénales.

Enfin, le gouvernement se donne deux ans pour étendre le réseau des Associations départementales d'*information logement (ADIL)* à tout le territoire.

Il existe actuellement 43 ADIL, gérant 68 centres d'information sur l'habitat. Depuis leur création en 1976, près de trois millions de familles y ont eu recours, et 430 000 consultations ont été accordées en 1989. On voit que l'ambition est large. C'est en fait une œuvre de longue haleine. Pour louables que soient les mesures envisagées, elles ne vont pas transformer du jour au lendemain la qualité de l'habitat. Construire mal coûte à terme très cher, on le sait de façon précise depuis longtemps : un rapport de M. Robert Lion (qui préside actuellement aux destinées de la Caisse des Dépôts) au Conseil économique et social sur la qualité de l'habitat en faisait naguère l'éclatante démonstration.

Depuis vingt ans, le discours officiel va le répétant, sans que la nécessité de faire face à des impératifs techniques et financiers *contraignants permette de mettre* en œuvre comme on le souhaiterait des intentions aussi évidemment profitables. Pour y parvenir, il faut sans conteste beaucoup d'obstination et une volonté politique continue, quels que soient, sur le long terme, les aléas de la conjoncture électorale. Un beau thème de consensus général.

JOSÉE DOYÈRE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LEBON

Le conseil d'administration de la Compagnie LEBON s'est réuni le 4 avril 1990 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont et a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1989.

Les comptes sociaux font apparaître un résultat net de 58,4 millions de francs.

Le résultat consolidé, après 18,7 millions de francs d'amortissements d'écarts d'acquisitions, ressort à 71 millions de francs.

Ces résultats ne peuvent être comparés à ceux de l'exercice précédent qui avaient enregistré de très importantes plus-values exceptionnelles.

Les capitaux propres consolidés de la Compagnie LEBON s'élèvent à 1 066 millions de francs soit 1 436 francs par titre.

Au 31 décembre 1989, l'actif net réévalué de façon prudente de la Compagnie LEBON était supérieur à 2 000 F par titre.

Il sera proposé à l'assemblée un dividende global de 60 francs par action dont 20 francs d'avoir fiscal, soit une augmentation de 8 % par rapport à 1988. Le dividende sera ainsi augmenté pour la sixième année consécutive.

En même temps que l'assemblée générale ordinaire, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de procéder à certains ajustements des statuts et notamment à la division du nominal du titre par trois.

Le conseil a nommé MM. Bernard Auberger et Jean-Marie Paluel-Marmont, vice-présidents de la Compagnie LEBON.

Le conseil d'administration de la Compagnie LEBON est désormais composé ainsi : Roger Paluel-Marmont, président-directeur général, Bernard Auberger et Jean-Marie Paluel-Marmont, vice-présidents, Gilles Brac de La Perrière, Jacques Getten, Daniel Lebard, Georges Pébereau, Gianni Varasi, Paluel-Marmont S.A., représentée par Christophe Paluel-Marmont, et l'UAP, représentée par Michel Berthezène.

CNIM

Constructions industrielles de la Méditerranée

CNIM et sa filiale Babcock-Entreprise ont acquis le contrôle à 100 % du groupe belge Wanson, dont l'activité s'exerce principalement dans le domaine des chaudières industrielles inférieures à 25 tonnes/heure de vapeur (environ 60 % du chiffre d'affaires), mais également dans le domaine du chauffage industriel et du traitement des eaux.

Le groupe Wanson comprend essentiellement trois sociétés d'exploitation en Belgique, France et Grande-Bretagne ainsi qu'un réseau actif de filiales commerciales, agents et licenciés dans une quarantaine de pays.

Le groupe Wanson a réalisé dans son exercice clôturé le 31 mars 1990 un chiffre d'affaires consolidé de plus de 500 millions de francs.

Babcock-Entreprise est principalement intéressée dans cette opération par le secteur des chaudières inférieures à 25 tonnes/heure et le traitement des eaux d'alimentation des chaudières. Ces produits sont destinés à couvrir les besoins en vapeur d'une très large gamme d'entreprises.

Le chiffre d'affaires de Babcock et de Wanson y sera de l'ordre de 400 millions de francs, soit plus du quatre fois le chiffre d'affaires de la division correspondante de Babcock-Entreprise.

Dans ce domaine, Babcock et Wanson seront certainement, ensemble, le numéro un européen comme Babcock l'est déjà, en France, dans la plupart de ses domaines propres.

Evaluée en parts de marché leur activité conjointe couvrira quelque 60 % du marché français pour l'ensemble de la gamme des produits en question, 90 % du marché belge et 35 % du marché britannique pour les chaudières à vaporisation instantanée, type le plus répandu dans ces deux pays.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédinter La Sicav des cinq continents

Comptes de l'exercice clos le 29.12.1989

Actif net au 29.12.1989 : F 522.902.281

Performance 1989 : + 12,79 %

Dividende : F 12,60 + 1,50 d'avoir fiscal mis en paiement le 4 avril.

Remploi du coupon global sans droit d'entrée jusqu'au 4 juillet 1990.

Le Président Olivier Moulin-Roussel a déclaré :

En 1989, la progression de Crédinter 12,79 % (coupon net réinvesti) a reflété la répartition de son portefeuille entre les principaux pays.

Au cours du second semestre, les postes américains et japonais ont été diminués au profit des bourses européennes et plus particulièrement de la France.

Dans les premiers mois de 1990, l'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt entretient une nervosité sur les marchés financiers et, dans ce contexte, la politique d'arbitrage commencée au deuxième semestre 1989 sera poursuivie.

AGO du 02.04.1990

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Banques CIC En intelligence avec vous

BHE

BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE

Réuni le 21 mars 1990 sous la présidence de Daniel DEGUEN, le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui, compte tenu des mesures prises depuis 1986 pour étaler l'incidence des remboursements anticipés, se soldent par un résultat net de 10,1 MF contre 5,2 MF en 1988.

Ce résultat reflète l'activité soutenue de la banque dans une conjoncture marquée par la diminution des marges, notamment dans le domaine des crédits à moyen et long terme où la concurrence s'exerce avec une extrême vivacité. Le volume de la production, tous crédits confondus, s'est en effet élevé à 2.992 MF contre 2.467 MF en 1988 ; de leur côté, les encours bruts ont progressé de 828 MF passant de 8.276 MF à 9.104 MF en raison, notamment, du développement rapide des financements accordés aux promoteurs et marchands de biens.

Au niveau du groupe, *la progression de l'activité a été plus sensible encore, la production* totale augmentant de plus de 32 % (3.601 MF contre 2.718 MF). En revanche, les résultats consolidés sont en retrait par rapport à l'an dernier (3,4 MF contre 6,8 MF pour la part du groupe). Cette baisse trouve son origine dans l'activité des filiales, les pertes d'exploitation enregistrées par DEFIMO, dont les encours de crédits à la consommation sont en forte croissance grâce à l'intervention du réseau de la MAAF, n'étant pas entièrement compensées par les bénéfices du CREDIT IMMOBILIER EUROPEEN et des deux filiales de crédit-bail, BAIL-ENTREPRISES et MURS-ENTREPRISES.

Parallèlement aux actions de redéploiement ainsi conduites dans l'ensemble du groupe, l'exécution du plan adopté en 1987 en vue d'accroître la productivité s'est poursuivie. Ces mesures, et notamment celles qui concernent l'allègement des effectifs, ont commencé à faire sentir leurs effets en 1989 ; elles entraîneront une réduction significative des frais généraux en 1990.

BNPI

BNP INTERCONTINENTALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de sa séance du 2 avril 1990, le Conseil d'Administration de la BNP INTERCONTINENTALE a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Groupe de la BNPI	1989 (millions de F)	1988 (millions de F)	Evolution (%)
Total du bilan	20.135	17.428	+ 15,5
Résultats consolidés	251,1	247,5	+ 1,4
(Part du Groupe)	222,1	220,9	+ 0,5
BNPI			
Total du bilan	11.349	9.418	+ 20.5
Remplois clientèle	4.675	3.791	+ 23.3
Dépôts clientèle	7.255	6.095	+ 19.0
Résultats d'exploitation	246.4	216.7	+ 13.7
Résultats nets opérationnels	163,4	135	+ 21,1
Résultats nets comptables	188,4	185	+ 1,8

Les résultats nets consolidés du Groupe BNPI, de même que ceux de la maison-mère, augmentent très légèrement par *rapport à ceux de l'exercice précédent*, au cours duquel il faut rappeler qu'ils avaient progressé respectivement de 26,4 et 59,9 %.

S'agissant du Groupe, la croissance des résultats des filiales intégrées globalement (+ 10 %), qui est essentiellement due à l'U.B.C.I. en Tunisie, n'a pas équilibré la baisse du résultat des sociétés mises en équivalence, qui provient en particulier d'une augmentation de provisions générales déductibles.

Il convient de noter par ailleurs qu'à Madagascar, la Banque Malgache de l'Océan Indien (B.M.O.I.) a commencé ses opé*rations* au mois d'août 1989, avec l'assistance technique de la BNPI qui détient 37,5 % de son capital.

Le bénéfice net de la BNPI maison-mère augmente de 21,1 %, hors mouvements sur le fonds pour risques bancaires généraux. *Il y a eu à ce titre une reprise de 25 M FRF en 1989*, contre une reprise de 50 M FRF l'exercice précédent. Les résultats d'exploitation ont connu une évolution satisfaisante (+ 13,7 %), à laquelle les activités en France métropolitaine ont contribué de façon majeure, tandis que la hausse des taux du marché monétaire freinait la progression des résultats de la Réunion, en dépit d'un bon développement des volumes d'activité.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un dividende de FRF 13 par action, procurant un revenu de FRF 19,50, avoir fiscal compris, inchangé par rapport à l'exercice précédent. La distribution globale augmente de près de 11 %, ce qui correspond au dividende des actions gratuites attribuées en 1989. De plus, l'option de paiement du dividende en actions sera renouvelée.

Après répartition, les fonds propres de la société s'établiront à 1.151 millions de francs, représentant plus de 10 % du total du bilan.

GROUPE BNP

TOUT CE QU'UNE BANQUE PEUT VOUS APPORTER.

PARIS - ILE-DE-FRANCE

En bordure du boulevard périphérique

100 000 mètres carrés de commerces et de parkings à Bercy 2

Baleine dirigeable, soucoupe volante, le centre commercial régional Bercy 2, qui a ouvert ses portes le 5 avril, a déjà suscité bien des comparaisons. Elles donnent la mesure de la curiosité que provoque cette étrange construction aveugle et recouverte de 27 000 écailles d'acier inoxydable, qui prolonge des bâtiments en construction pour venir se blottir dans la courbe de l'échangeur de Bercy dont elle épouse la forme.

Le regard des automobilistes qui empruntent l'autoroute A 4 ou le périphérique ne peut pas y échapper. C'est le désir de l'architecte Renzo Piano qui, en concevant cet ensemble audacieux, en a fait, à la demande du maire de Charenton, M. Alain Griotteray, un signal spectaculaire, un de ces repères qui indiquent que l'on quitte une ville (Paris) pour rentrer dans une autre (Charenton).

Il a voulu en faire une *« sculpture »*. L'impact visuel et l'originalité de Bercy 2, qui le différencient des autres centres commerciaux, devraient séduire la clientèle venue de Paris et de banlieue grâce à sa situation privilégiée.

Les études ont confirmé un chiffre d'affaires potentiel dépassant le milliard de francs. Selon une enquête réalisée en juillet 1989, la zone de chalandise s'étendrait pour Paris de la porte d'Orléans à la porte de la Chapelle et, pour la banlieue, jusqu'à Champigny, Saint-Maur et Créteil. Dans cette zone – qui représente près de 800 000 foyers, – 23 % des personnes interrogées lors de sondages se déclarent prêtes à s'y rendre.

Les 34 000 mètres carrés de surface commerciale accueillent sur trois niveaux un hypermarché Euromarché et cent boutiques et moyennes surfaces dont Darty, Conforama, Go Sport, Leonidas, Burger King (1). Les vins Nicolas rappelleront par leur présence que le siège social et les caves de l'entreprise étaient installés dans cette ville il n'y a pas encore si longtemps. Ils rappelleront aussi que la ZAC (2) – 12 hectares dont Bercy 2 n'est qu'un des éléments – est réalisée à l'emplacement d'entrepôts spécialisés dans le commerce du vin construits il y a plus d'un siècle dans le prolongement de ceux de Bercy, situés sur le territoire de Paris.

FRANCIS GOUGE

(1) Bercy 2 a une surface totale de 100 000 mètres carrés répartis sur six niveaux dont trois niveaux de parkings.

(2) Zone d'aménagement concerté.

Pour découvrir la nature cachée dans la capitale

Promenade verte dans le XIIIe

Traverser Paris en piéton : ce sera bientôt possible. Des itinéraires verts seront mis en place et balisés. Premier choisi : un cheminement dans le XIIIe arrondissement. Inauguration prévue avant l'été prochain.

Persévérant dans sa volonté d'accroître le « patrimoine vert » public, la municipalité de Paris acquiert des terrains, ou des droits de passage privés.

L'idée (*voir le Monde* du 6 juillet 1989) repose sur ce constat : il y a dans la capitale 570 hectares d'espaces verts privés contre 458 hectares publics. Dès lors, le pari s'impose. Il s'agit de mordre sur le domaine privé. Au risque d'entendre grogner. Car, bien souvent, les particuliers se renfrognent : pas question de céder un pouce de territoire. Dans ce cas, la mairie se montre patiente : *« Vous ne voulez pas vendre vos jardins ; prêtez-les. Nous offrons l'entretien et des abattements fiscaux. »*

C'est ainsi qu'un vaste réseau de cheminements verts a pu être envisagé. Squares, jardins, rues calmes, sentes ou venelles souvent méconnues : autant d'espaces, de passage ou de repos, minutieusement balisés.

Des exemples de chirurgie végétale

Autant d'échappées pour permettre aux promeneurs – seraient-ils en train de regagner leur travail – de découvrir des aspects encore inconnus de la nature parisienne ou de prendre des raccourcis pour sortir un instant du brouhaha et de l'agitation de la capitale.

Le premier cheminement vert balisé empruntera des itinéraires privés.

Comme celui qui fut présenté en juillet dernier et qui sera ouvert plus tard, il commence dans le treizième arrondissement. Mais il y reste. Son fléchage est prévu pour les beaux jours. La durée moyenne de la promenade avoisinera une heure et demie.

Le point de départ est la manufacture des Gobelins, dans le jardin privé où courent encore quelques lapins en liberté.

On peut y suivre l'ancien tracé de la Bièvre, rivière qui allait se jeter dans la Seine, près du jardin des Plantes.

Bièvre veut dire « castor » en gaulois, et nos ancêtres avaient remarqué la présence de l'animal dans cet affluent. Il suffit de prendre la rue Gustave-Geoffroy, non loin de la rue des Gobelins et de son hôtel de la Reine-Blanche, puis la rue Berbier-du-Mets pour arriver à l'endroit où, à quelque 8 mètres de profondeur et emprisonnée dans une conduite depuis 1912, coule encore cette Bièvre que les artisans de la manufacture des Gobelins ont été les premiers à empoisonner. Si l'on suit les plus anciens bâtiments de la manufacture, après avoir pris la rue Emile-Deslandres, on atteint le square René-Le-Gall, à ne pas manquer pour ses nombreuses curiosités : marronnier centenaire, dont la silhouette hivernale rappelle un chandelier majestueux, rangées de peupliers délimitant ce qui fut jadis l'île aux Singes entre les deux bras de la Bièvre. C'est ici que les bateleurs laissaient gambader leurs singes, sans crainte de les voir s'échapper. Ce parc recèle aussi quelques exemples caractéristiques de chirurgie végétale : un baume verdâtre panse soigneusement les cicatrices de certains arbres.

Un abri et deux escaliers décorés de rocaille, mosaïques de silex, galets, coquillages et fossiles représentent des oiseaux, dont une remarquable chouette.

A la sortie du square, vers la rue Corvisart, on peut emprunter le passage privé de la Régie immobilière de la ville de Paris, quartier Croulebarbe, qui permet de rejoindre dans le calme le boulevard Auguste-Blanqui.

La rue-escalier Eugène-Atget nous transporte jusqu'à un superbe petit square : celui des Artistes. Ici, l'on peut rêver au quartier de la Glacière du siècle dernier.

L'hiver, la Bièvre, abandonnée à ses caprices, débordait, inondant les champs et les prés. Les Parisiens venaient recueillir la glace, qu'ils enterraient dans des abris souterrains, dont la glacière de Bagatelle. Cette glace était conservée intacte jusqu'à la fin de l'été et servait à fabriquer les sorbets.

L'on sait aussi qu'il était de bon goût de venir patiner sur les étangs formés, durant les hivers rigoureux, par les débordements de la rivière !

Puits artésien

Du square des Artistes, la promenade continue par les petites rues Jonas et Jean-Marie Jégo. La place Paul-Verlaine et le square Henri-Roussel réussissent, à eux deux, à constituer une véritable petite forêt de marronniers.

C'est ici que fut entrepris, en 1863, le forage d'un puits artésien. Aujourd'hui encore, l'eau jaillit de 600 mètres de profondeur, à une température de 28 °C. Son rôle ? Alimenter la piscine de la Butte-aux-Cailles, anciennement Etablissement balnéaire de la Butte-aux-Cailles.

Mais l'itinéraire ne s'arrête pas là et l'on peut poursuivre vers la porte d'Italie en cheminant le long des passages Vandrezanne et du Moulinet, vers le quartier des Peupliers, la place de l'Abbé-G.-Hénocque.

Là, les jardins publics Tage-Kellermann et Gandon-Masséna permettent d'éviter le flux des véhicules pressés de l'avenue d'Italie.

EDGAR ARNOLD

CORRESPONDANCE

L'opération « Seine propre »

Les nombreuses réactions reçues à la suite de notre article du 1er février sur l'opération décennale « Seine propre » témoignent de l'importance accordée à la santé de la Seine. Trois points paraissent faire l'unanimité dans le courrier de nos lecteurs : l'eau sent moins mauvais, sa couleur est moins « boueuse » et apercevoir un poisson « moncher » (c'est-à-dire sauter hors de l'eau) peut devenir l'apanage de n'importe quel Parisien prêt à flâner sur les quais. Mais quand le mot « baignade » est prononcé (Jacques Chirac a ouvert la voie à de nombreuses reprises), les doutes font suite aux étonnements.

Filia Rognon, ingénieur hydrobiologiste, affirme que *« tant que des mesures relatives à la collecte sélective des déchets urbains (piles électriques usagées, solvants, huiles...) ne seront pas prises à l'échelon national, voire européen, la Seine restera, dans sa traversée de l'agglomération parisienne, et surtout en aval de la station d'épuration d'Achères, un fleuve dramatiquement contaminé »*. Filia Rognon conteste le chiffre annoncé par le Conseil supérieur de la pêche, concernant le nombre d'espèces de poissons qui évolueront ces prochaines années dans des eaux plus claires : *« Il n'y a pas soixante espèces de poissons dans la faune aquatique française d'eau douce et la Seine, dans le meilleur des cas, n'hébergerait que vingt-cinq espèces, compte tenu de sa typologie. »*

De son côté, M. Auxiètre, délégué régional du Conseil supérieur de la pêche de Compiègne, affirme que *« la faune aquatique française contient encore, de nos jours, soixante et onze espèces de poissons. Actuellement, on compte en moyenne trente espèces, dont une vingtaine peuvent être fréquemment observées ou pêchées dans la Seine. Compte tenu de l'effort soutenu dont les municipalités font preuve, il n'est pas exclu que ce chiffre soit sensiblement augmenté au cours de ces dix prochaines années »*.

« Un espace de vie »

Cette opinion est confirmée par Christian Chatteiard, président de la Fédération interdépartementale des associations agréées de pêche et de pisciculture (FIAAP), qui rappelle que la portion de la Seine *intra muros* était encore, au sortir de la guerre, *« le théâtre d'amusantes baignades et de belles parties de pêche »*.

Gérard Dorié, pêcheur de la région d'Avon (Seine-et-Marne), se montre plus inquiet : *« Il y a vingt-cinq ans, il y avait encore du poisson ; aujourd'hui nos bourriches sont désespérément vides. Les brochets se font rares, seules les brèmes subsistent. Comment envisager un fleuve accueillant de nombreuses espèces de poissons dans Paris, alors qu'en amont, à 60 km de la capitale, l'eau prend souvent les allures d'un désert écologique ? »*

Ingénieur hydrologue, Constant Picard fait remarquer : *« Une eau épurée à 100 %, ça n'existe pas. On peut seulement espérer que 100 % du débit d'eaux sales subiront une épuration poussée. »* Epuration poussée, de manière que le fleuve puisse survivre et tendre à l'autoépuration quasi totale, manifestant ainsi, comme le dit François Beaudouin, directeur du Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine, *« les fonctions excrétoire et digestive, propres à toute eau douce »*.

Mais il semble que la dépollution active de la Seine pose de graves problèmes : *« Les odeurs pestilentielles et les nuisances sonores produites par la station d'épuration d'Achères deviennent encombrantes pour bon nombre de communes du Val-d'Oise, notamment Maisons-Laffitte, Sartrouville, Cormeilles-en-Parisis, Conflans-Sainte-Honorine et La Frette-sur-Seine »*, affirme P. Guyomard, vice-président délégué de La Frette-Village, précisant en outre que *« sur les 6 milliards accordés au programme « Seine propre », aucun crédit n'est prévu pour pallier ces désagréments »*.

Abordant à son tour l'aspect pécuniaire du programme de dépollution du fleuve, Jean-François Saglio, secrétaire général des laboratoires Roussel-Uclaf, écrit : *« La réalité financière est de l'ordre d'une vingtaine de milliards et la dépollution mettra plus de temps que prévu. Cela n'empêchera pas les baignades, mais à l'amont des rejets, même épurés. »* Pour celui qui fut dans les années 70 responsable de la direction de l'eau, de la prévention des pollutions et des risques, le fleuve reste *« un des derniers espaces de vie dans la ville »*.

DÉBAT : quel avenir pour la région parisienne ?

Pas de ville à deux vitesses

par Yves Dauge

L'ILE-DE-FRANCE peut croire à son avenir. Paris et sa région ont tous les atouts d'une des métropoles les plus fortes de l'Europe et du monde. Sa puissance économique, son potentiel de recherche et de formation de haut niveau, son patrimoine culturel et artistique, son emplacement stratégique (à la jonction de l'Europe du Nord et du Sud) en font un pôle attractif. Mais cet avenir ne peut être assuré qu'au prix d'une politique d'aménagement volontariste et cohérente, indispensable pour assurer le mieux-vivre du quotidien des dix millions de Franciliens et corriger les disparités géographiques et sociales les plus flagrantes.

Les conditions de vie n'ont cessé de se dégrader : escalade des loyers, envolée des prix de l'immobilier, congestion du trafic, allongement des trajets entre le domicile et le travail. Jusqu'à ce que le gouvernement décide, en octobre dernier, de porter un coup d'arrêt en lançant un programme d'actions immédiates. Objectif essentiel : accroître l'offre de logements, aujourd'hui très insuffisante, tout spécialement pour les catégories intermédiaires et les plus démunis.

Une action foncière très forte est à l'œuvre. Elle vise tout à la fois à mobiliser les emprises publiques susceptibles d'être urbanisées à court et à moyen terme, à accélérer l'offre privée, à reconstituer les stocks de terrains à bâtir dans les villes nouvelles, et à constituer des réserves dans les secteurs de la grande couronne, où l'urbanisation est appelée à se développer. Il faut en effet maîtriser la spéculation et éviter de la nourrir en corrigeant les excès par des subventions publiques. Cela permettra de réaliser les logements sociaux indispensables.

Car le marché foncier évolue vite : l'Ile-de-France connaît une forte accélération du prix des terrains, qui renforce singulièrement sa spécificité par rapport aux agglomérations de province. On sait à quelles extrémités peuvent conduire ces processus de valorisation spéculatifs, rapidement incontrôlables. Le cas de Tokyo est effarant. La valeur cumulée des sols de son agglomération dépasse celle des terrains couvrant la totalité du territoire des Etats-Unis !

Quartiers en détresse

A l'inverse, des processus de dévalorisation s'accélèrent dans de nombreuses banlieues de l'agglomération parisienne. Les disparités sociales et économiques s'accentuent, certains quartiers se paupérisent et se dégradent de plus en plus vite. La présence de ces îlots sensibles – près d'une centaine en région parisienne – constitue un double défi d'équité et d'efficacité qu'il est essentiel de relever.

La croissance économique ne peut y suffire. Sans le contrepoids d'une volonté politique, elle contribuera au contraire à concentrer davantage les populations moins bien pourvues et à repousser les activités économiques les plus modestes comme l'artisanat ou le petit commerce. Le grand risque réside dans l'apparition brutale – comme dans les grandes agglomérations des Etats-Unis, voire de Grande-Bretagne – de phénomènes de rupture sociale et dans la constitution de ghettos.

L'agglomération parisienne ne doit pas devenir une ville à deux vitesses. Une politique active de développement social urbain à laquelle concourent l'Etat et la région est mise dès maintenant en œuvre sur cinquante quartiers où sont observées les difficultés les plus fortes et qui abritent les populations les plus défavorisées. Ces quartiers connaissent généralement une proportion importante de populations étrangères, ou d'origine étrangère, qu'il est pourtant essentiel d'intégrer.

Cette politique de développement social urbain est indispensable. Elle vise non seulement à améliorer, par une approche globalisée partenariale et contractualisée des problèmes locaux, la situation de ces quartiers en détresse, mais aussi à prévenir l'apparition des mêmes problèmes dans d'autres zones. Elle implique une maîtrise publique plus forte, à l'échelle de l'agglomération tout entière, des politiques de peuplement et de qualification professionnelle en vue d'une meilleure insertion économique. Elle appelle, en outre, une plus juste péréquation des ressources fiscales entre les collectivités constitutives de l'agglomération et le dépassement de certains égoïsmes communaux.

Trois « contrats de ville » sont depuis quelques mois en cours d'élaboration en Seine-Saint-Denis et dans les agglomérations de Mantes et de Creil. Ils doivent associer l'Etat et les collectivités locales concernées autour d'un projet d'agglomération à moyen terme prenant en compte les exigences de la solidarité.

La politique de développement social urbain se traduit ainsi par des programmes à moyen terme (conventions de quartier, contrats de ville) qui assureront la transition entre le programme d'actions immédiates engagé par le gouvernement et le nouveau schéma directeur à long terme, dont la publication du Livre blanc vient de marquer la mise en chantier.

Etendre la réflexion

La réflexion collective sur ce schéma directeur gagnerait sans doute à se développer non pas à l'échelle de la région tout entière, mais plutôt à celle de sous-ensembles urbains de un ou deux millions d'habitants présentant une solidarité de fait et réunissant riches et pauvres autour d'un pôle de développement. La conception du schéma directeur en serait profondément renouvelée. Des dynamiques se créeraient, dissipant les pesanteurs d'aujourd'hui. On aboutirait naturellement, par une démarche ascendante partant des perspectives de développement propres à chacune des entités urbaines considérées, à un schéma d'ensemble.

Il paraît en outre indispensable que la réflexion sur l'organisation spatiale de la région Ile-de-France s'accompagne, comme le suggère d'ailleurs le Livre blanc, d'une réflexion à l'échelle de l'ensemble du grand Bassin parisien.

L'amélioration des moyens de communication, l'extension du réseau TGV vont profondément modifier la géographie de ce Bassin, en mettant, par exemple, Lille et Tours à une heure ; Metz, Nancy, Angers et Bruxelles, à une heure trente de la capitale.

Ainsi va être créée une immense zone de solidarité. L'Etat et les régions concernées doivent donc s'entendre pour rechercher et organiser les complémentarités, par exemple en matière de grands équipements tertiaires et d'universités, dans un réseau de villes, coopératif et interactif.

Ainsi seront favorisés les échanges au bénéfice de tous, tout en conjurant les menaces d'urbanisation en tache d'huile autour de l'agglomération parisienne. Car le petit nombre des gares d'arrêt du TGV, leur éloignement relatif de la grande couronne, la raréfaction des dessertes par trains ordinaires contribueront en effet à restructurer profondément les lieux de résidence des quelque deux cent cinquante mille personnes qui travaillent en Ile-de-France et habitent à l'extérieur de la région.

► Yves Dauge est délégué interministériel à la ville et au développement social urbain.

CARRIÈRE
PERKIN EL
Un Technicien
Une Secrétaire
NEW YORK
armacien ou ch

صكنا من الاصل

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

PERKIN ELMER

PERKIN-ELMER est un des leader dans la fabrication d'équipements pour l'industrie des semiconducteurs.
Afin de renforcer notre secteur européen de Litographie par faisceau, d'électrons, nous recherchons:

Un Technicien de Maintenance

pour la maintenance d'équipements électroniques complexes en Europe.
Le candidat, de niveau BTS ou équivalent, aura une expérience d'au moins deux ans dans ce domaine. La connaissance de la technologie du vide et une bonne maîtrise en mécanique seraient un plus. La pratique de l'anglais est indispensable.
Ce technicien suivra un stage de formation en Allemagne et en Californie.

Une Secretaire Trilingue

Rapportant à la Direction européenne, vous êtes trilingue Anglais, Allemand, Français.
Une expérience commerciale, une connaissance de l'import/export et le sens de la communication sont nécessaires pour ce poste performant basé à Lyon.

Pour ces deux postes à pourvoir, nous offrons un salaire compétitif, d'excellentes *conditions de travail et des avantages sociaux intéressants.*
Veuillez adresser votre candidature à Monsieur GARCON à l'adresse suivante:

PERKIN ELMER Division Semiconducteurs
3, rue Hermann Frenkel, 69007 LYON

PERKIN ELMER

HAMBROS

Cross-border Corporate Finance Mergers & Acquisitions

HAMBROS is one of the leading traditional Merchant Banks in the City of London. Over the last three years HAMBROS has successfully established a European M & A Department and is now seeking to add to its French M & A team, based in London.
The successful candidate, in his or her mid to late 20s, is likely to be a graduate with both a successful academic record and a strong financial background, and at least, one year's experience in either the corporate development department of an expanding European company or having had relevant experience within a leading European bank.
Self-motivation and high standards of professionalism are essential, as is the ability to work within a team.
Prospects for progression are excellent. Remuneration package open to negotiation.

Please write with full personal and career details to A.R.B, 15 rue d'Astorg 75008 PARIS (FRANCE) quoting reference 174 LM.

A.R.B
PARIS SOPHIA-ANTIPOLIS

Le Monde de l'International

ORGANISATION DES NATIONS UNIES NEW YORK TRADUCTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Un concours de recrutement de traducteurs de langue française aura lieu les 31 juillet et 1er août 1990 à Genève et à New York, ainsi que dans d'autres centres en fonction du nombre de candidats admis à se présenter. Ce concours doit permettre de dresser une liste de lauréats auxquels il sera fait appel pour pourvoir les postes qui sont ou qui deviendront disponibles. Les candidats reçus au concours seront normalement nommés à New York. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre permanent, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service cinq ans au minimum.

Les candidats doivent :
a) avoir le français comme langue principale ;
b) avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais ainsi que de l'arabe, de l'espagnol ou du russe ; la connaissance du chinois et des langues ne figurant pas parmi les langues officielles de l'ONU, ainsi que l'expérience de la traduction seront considérées comme des atouts ;
c) être titulaire d'un diplôme ou d'un certificat équivalent délivré par un établissement d'enseignement supérieur où le français est la langue d'enseignement.

Le traitement de base brut est au départ de 29 563 dollars par an, plus une indemnité de poste (dont le montant net est actuellement de 13 323 dollars par an mais qui peut changer), et des indemnités pour charges de famille. Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir la formule de candidature, prière d'écrire à l'adresse suivante :

Concours de recrutement des traducteurs
de langue française
Section de recrutement du Secrétariat
Bureau 266
Office des Nations unies à Genève
CH-1211 Genève 10, Suisse.

La date limite pour la réception des formules de candidature dûment remplies est le 31 mai 1990.

MBA/ACCOUNTANCY/BUSINESS QUALIFICATIONS?

INVEST IN EUROPE

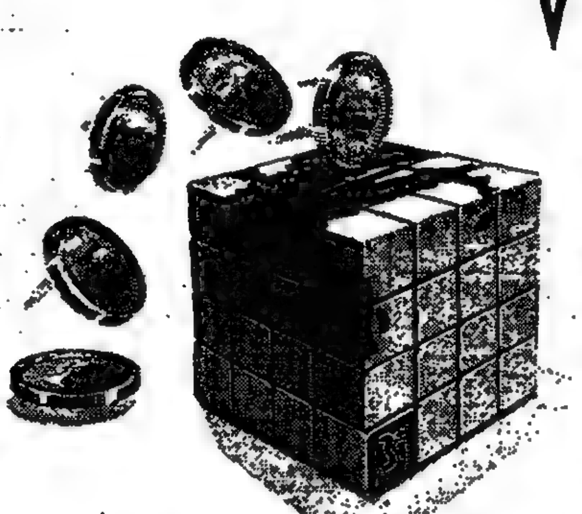

Creating one European market is a significant and exciting development for investors in business.
For ambitious young business professionals, joining 3i could be an equally momentous event.
Britain's biggest venture capital company intends to become Europe's leading investor in changing business. To do so we need the talents of a new breed of European.
We are looking for high calibre, entrepreneurial graduates with an MBA, business or accountancy qualifications and 2-3 years commercial experience to join a new training programme.
You will spend up to 2 years in the UK gaining the experience to become an Investment Executive. This is a highly rewarding role involving the identification of business for potential investment, marketing 3i services, assembling innovative investment packages and managing a growing portfolio of customers. At the end of your training period, you will take up a position in one of our expanding businesses in France, Germany, Italy or Spain.
We need confident, commercial, committed individuals.
You must demonstrate sound judgement. Highly developed interpersonal skills will be required in order to develop mutually beneficial relationships and of course excellent linguistic skills will be essential. You should not only be fluent in English but also in the business use of French, German, Italian or Spanish.
We offer highly attractive salary and benefits packages, with unparalleled experience and career prospects throughout our growing European network of offices.
If you are interested please post or fax a detailed curriculum vitae to: Mrs Kathleen Rawle, 3i plc, 91 Waterloo Road, London SE1 8XP, England. Fax: (19 441) 261 9318.

3i INVESTORS IN INDUSTRY

MAKE IT YOUR BUSINESS TO CHANGE

Zyma SA Nyon (Suisse) cherche

pharmacien ou chimiste

Notre société pharmaceutique est fortement implantée en Europe où elle occupe 2000 personnes. Nous cherchons pour notre unité de développement pharmaceutique un collaborateur **expérimenté dans la formulation de spécialités destinées à la dermatologie ou à la cosmétologie.**

Au bénéfice d'un diplôme universitaire, vous possédez le talent d'innover et celui de communiquer efficacement avec une équipe. Nous vous demandons également d'être autonome et de faire montre d'un engagement élevé.

Si vous possédez au moins deux années d'expérience dans ce type d'activité, êtes âgé de 25 à 40 ans (homme ou femme) et pratiquez l'anglais, n'hésitez pas à faire parvenir votre dossier, *accompagné d'une lettre manuscrite,* à Zyma SA, Ressources humaines, à l'att. de M. P.-E. Schaad, CH-1260 Nyon.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du responsable de l'unité, M. Chr. Koller (ligne directe 19 41 22 63 34 81).

Le Monde des Cadres

IMPORTANT HEBDOMADAIRE RECHERCHE

SECRÉTAIRE PPAL DE RÉDACTION

Quotidien régional recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

pour pages d'informations locales.
Poste à pourvoir à AUXERRE immédiatement.
Expérience souhaitée.
Ecrire avec CV et photo à l'« Yonne Républicaine », 8/12, av. Jean-Moulin, 89000 Auxerre

GROUPE DE PRESSE
Centre de Paris
recrute

DOCUMENTALISTE (H. ou F.)

Bonne connaissance des questions politiques et de l'administration en France souhaitée. Habitué(e) au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée.
Envoyer CV + photo à : SGP – PA n° 2231
13, avenue de l'Opéra
75001 Paris

ORGANISME AGRICOLE RÉGIONAL
recrute

ANIMATEUR RÉGIONAL ACTIONS TECHNIQUES LAIT

Form. agri., agro., capacité à l'animation et gestion dossiers.
Ecr. CRA Poitou-Charentes B.P. 151, 86005 Poitiers Cedex

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante universitaire anglaise, bon français, ch. emploi de bureau pendant l'été. Dactylo, traitement de textes, etc.
Tél. : Charlotte POWELL
19-44-1-483-47-02

BERLIN

JOURNALISTE FRANÇAIS
Assurerait correspondances en langue française à partir de Berlin.
Ecrire sous le n° 8873
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

VOUS RECHERCHEZ UNE ASSISTANTE DE DIRECTION
Bilingue, angl., commercial ou poste similaire, BAC + 3 + 2 ans exp., maîtrisant la micro-informatique, la sténo française et anglaise, bonne présentation, dynamique et rigoureuse.
Ecrire sous le n° 6040
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Secrétaire de rédaction, journal et revues prof. : gde exp. fab., conn. informatique, pub., etc.
Tél. : 42-47-13-41 p. 32 HB qui transmettra.

L'AGENDA

Cours

Anglais commercial. Etudiez chez vous avec l'aide de cassettes et le support d'experts. Ecrivez à :
PO Box 1466,
Londres W8 DEF, Angleterre.

La Société française de sophrologie organise un cours animé par le Pr. A. Caycedo, fondateur de la sophrologie, les 5 et 6 mai à la Domus Medica.
Renseignements :
Dr A. Donnars,
39, bd Garibaldi, 75015 Paris.
Tél. : 47-83-91-57.

Décoration

Tentures murales, doubles rideaux, réfection sièges.
ANTIQUITÉS, FAÏENCES
A la boutique
39, r. Faidherbe. 43-58-78-30.

Peinture

ARTISTE
PEINT
VOS PAYSAGE PRÉFÉRÉS
SUR SIMPLE ENVOI
DE VOTRE PART
DE PHOTOGRAPHIES.
SI VOUS ETES INTÉRESSÉ
ÉCRIRE A :
A. CORBANI
13, RUE SAINTE-ANNE
78000 VERSAILLES

Matériel de bureau

CASH-BUREAU :
MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT, PRIX IMBATTABLES : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS. CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE. 600 m² D'EXPOSITION.
24, r. Davout, 93500 Pantin.
Sortie porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71
Dijon. Tél. : 80-51-35-52
Marseille. Tél. : 91-43-22-43

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

Part. loue 5 km Fréjus (Var), Maison neuve
6/8 personnes, au calme dans pinède fermée.
Piscine, tennis, animations sportives et enfants.
3 000 F/sem. haute saison
2 000 F/sem. basse saison
Tél. soir : (1) 64-21-05-05

HOME D'ENFANTS VACANCES D'ÉTÉ

HAUT-DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort, rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuisi. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur : poneys, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environ.
Tarif tt compris
1 800 F/semaine par enft.
Tél. : (16) 81-38-12-61
Le Crêt-l'Agneau
La Longeville
MONTBENOIT

CORSE
juin et août, loue studios, tout confort pour 4 personnes avec terrasse face mer (50 m de la plage), belle végétation.
Prox. piscine et tennis
Sud de Bastia
Tél. : 95-33-61-31

Elève allemand (15 à 17 a.) aimerait recevoir j. franç. pendant 2 ou 3 semaines avec poss. échange
Gauss, RFA, Hohe Berg 15
D-4630 Bochum 7

Le Monde

REPRODUCTION INTERDITE

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

PARIS-2e
(près place des Victoires)
dupl. + terr. 80 m², 3 pces, cuis. américaine, bon standing, poutres apparentes, beaucoup de charme.
Prix : 2 000 000 F.
Tél. : 42-21-06-30.

3e arrdt

Exceptionnel
appt. de très haut niveau dans hôtel classé gde hauteur s/plafond très spacieuse réception + 2 chbres, 2 s. de bains conviendrait habit. de luxe pour personnalité.
prix élevé justifié
45-22-03-80
43-59-68-04
poste 22

MARAIS-BEAUBOURG
Duplex 95 m² env. + terrasse + box. Beau volume, cheminée. Cab. d'Ormesson 42-93-20-36.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS
Beau studio, poutres, hauteur sous plafond. 1 150 000 F. 42-71-61-48.

ST-MERRI, imm. classé, 6e étg, asc., magnifique studio, cuisine séparée, bns, wc, calme, soleil, état neuf. 980 000 F. 43-35-18-36.

5e arrdt

MONGE 3e ét., vue, soleil, beau 2 pièces, confort, refait neuf. 890 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

VAL DE GRACE, idéal célibataire, studio-loft 50 m², cuis. équipée, bns, park., gd stand., interphone vidéo. 2 000 000 F
E.A. 45-87-11-42

Entièrement reconstruit dans hôtel XVIIe exceptionnel appt. 54 m² réception + 2 chbres, s. de bains + cabinet de toilette, neuf, jamais habité.
Prix : 6 100 000 F.
45-22-03-80
43-59-68-04
poste 22

NOTRE DAME 3 P.
DUPLEX + TERRASSE. CHARME. 3 250 000 F. PLURIMMO 45-48-25-01.

6e arrdt

ST-PLACIDE, pierre de t., 6e ét., asc., balc., 5 p., cuisine, bains + 2 serv. 4 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ST-GERMAIN 4 P.
TRÈS BEAU LIV., 2 CHBRES. APPT DE CARACTÈRE. PLURIMMO 45-48-25-01.

PRÈS LUXEMBOURG 3 P. DUPLEX + GD BALC. Liv. 4 portes-fenêtres, 2 chbres. ORIGINAL. PLURIMMO 45-48-25-01.

MABILLON, IMM. STAND., 2e, ASC. GD STUDIO, cuis., bains. IDÉAL PIED-A-TERRE. PLURIMMO 45-48-25-01.

7e arrdt

ECOLE MILITAIRE
2 p., cuis., entr., tt cft, cheminée, gde cave. PX 799 000 F, créd. poss. 48-04-85-85.

S/rue OUDINOT, immeuble ancien, ravalé, STUDIO, 2 fenêtres, hauteur ss/plafond, charme, 790 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

VANEAU VUE DÉGAGÉE
Balcons, vrai 4 p. + serv. A RAFRAICHIR. 3 500 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

8e arrdt

IENA-ETOILE
SITUATION EXCEPTIONNELLE
7e étage, angle. Appart. 80 m², terrasse 72 m², park. Notaire : 42-47-12-17.

Mº LIÈGE
Dans hôtel partic. 4-5 P. 130 m². Belles prestations, asc. UFFI 45-22-02-44.

PRÈS PLACE EUROPE
Pierre de t., 55 m², r.-de-ch., tt cft. Possib. profes. 1 100 000 F. UFFI 45-22-02-44.

MALESHERBES ÉLÉGANT 1890
Triple récept., 4 chbres, gd service. 45-02-13-43.

9e arrdt

Mº RICHELIEU DROUOT
BEAU STUDIO, cuis., tt cft, gardien, 1er étage. CLAIR. PRIX 575 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64

Mº ST-GEORGES
Beau 2 p., cuis., tt cft. PRIX 889 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

10e arrdt

MÉTRO CHATEAU-D'EAU. A SAISIR. TR. URGENT. 2 p., cuis., douche, wc, cave, sud, bel imm., calme. 685 000 F. 43-27-95-83.

11e arrdt

VOLTAIRE
STUDIO 295 000 F
A rénover, 2e ét. Bon immeub. BIEN SITUÉ. CRÉDIT. Tél. : 48-04-35-35.

PRÈS NATION. EXCEPTIONNEL, 2 PCES, entrée, cuis., s. de bns, wc, cave. Prix : 559 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

RUE OBERKAMPF. EXCEPTIONNEL 2 PCES, entrée, cuis., s. de bns, wc, cave. PRIX 669 000 F CRÉDIT. 48-04-80-60.

12e arrdt

BD DIDEROT, Près Mº. Imm. ravalé. STUDIO coin cuis., tt cft, 1er étage, clair. Gardien. 389 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

MÉTRO DAUMESNIL
2 p., cuis., entrée, sal. de bains, w.-c., soleil, PRIX 745 000 F, créd. poss. 48-04-85-85.

Près porte Dorée
3 belles pièces sur av., gardien, interphone. Prix : 1 400 000 F. Tél. : (1) 46-28-72-70 ou (16) 37-31-80-39.

13e arrdt

PARC MONTSOURIS 3 p. de 48 m² env., séj. dble av. cheminée. Prix : 1 180 000 F

3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

14e arrdt

Mº PLAISANCE. Beau, pierre de t., ravalé, asc., vue s/square. A saisir 2 p., cuis., bains, cave. Petits travx. 849 000 F. 43-27-81-10.

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet 45-41-11-00.

PLAISANCE
Grenier aménagé. Genre Loft. Cuisine, s. bains. 895 000 F. 43-22-61-35.

Denfert anc. 3/4 p. 3 000 000 F
Alésia anc. 3/4 p. 2 150 000 F
Montparnasse 3 p. 2 900 000 F
Montparnasse 3 p. 2 100 000 F
Vavin studio 43-35-18-36.

ST-JACQUES, récent, vue dégagée, soleil, studio, entrée, kitchen., bns, wc, 31 m² + cave et park. A SAISIR 890 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

RUE DE VAUGIRARD. EXCEPTIONNEL, pierre de taille, 6e étg, asc., STUDIO tt cft. 699 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

MONTPARNASSE
r. A.-Bourdelle, loft, verrière, refait neuf. 980 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

CHARLES-MICHELS
r. St-Charles, bel imm., pierre de t., 3 p., cuis., bains, refait neuf. 1 280 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE DE L'AVRE
Dans résidence de caractère, appartements de 2 à 5 pièces. Prestations de qualité, terrasses, jardins privatifs. Livraison 2e trimestre 1991.
RENSEIGNEMENTS ET VENTE
45-74-20-43

Mº BIR-HAKEIM
Pptaire vd 2 p., refait neuf, cuis. américaine, bains, 5e, asc. 1 400 000 F. 42-88-64-01.

MAISON LOFT sur 3 niveaux, 95 m², charme, calme, poss. prof. libérale. Px 2 600 000 F. 42-72-40-19.

16e arrdt

JASMIN
Pierre de t., stand., studio impeccable, cuis. séparée, bains, soleil. 765 000 F. 42-71-82-79.

CHALGRIN/FOCH, très agréable 2/3 p., cft, calme, asc. Sur r.-v. 45-77-96-85.

PASSY (près)
Pptaire vd 2 p., refait neuf, cuis., bains, 3e ét. 1 400 000 F. Tél. : 42-88-64-01.

Palais de Chaillot
Somptueux 380 m², 2 boxes. Tél. : 43-07-58-82.

17e arrdt

CARDINET
BEAU 2 PCES. Cuis., tt conft., 1er ét. Digicode. PRIX 545 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64

Porte Champerret, rez-de-jardin, apt., salon, salle à manger, 2 chambres, salle de bains, cab. toilette, cuisine. 110 m² + jardin 40 m². Tél. : 39-46-33-55.

JOUFFROY
Bel ancien, 6 p., 130 m², ascens. 4 950 000 F. UFFI 45-22-02-44.

18e arrdt

18e RUE CHAMPIONNET
2 PCES, cuisine, sal. d'eau, 4e étage, s/rue, clair. A rénover. 435 000 F CRÉDIT. 48-04-35-35.

2 P. 59 m² 860 000 F
MARX-DORMOY. Exceptionnel, 4e ét., bel [illegible], gd balcon, entr., séj., 1 [illegible], cuis., sal. de bains, dressing, [illegible], cave, digicode, concierge. 48-04-35-35.

18e, Rue Marc Seguin
3e ét. avec asc, dble séj., cuis., s.d.b., dressing. Pet. balc., cave, gard. 44 m². 855 000 F. Crédit. 48-04-35-35

18e Simplon-exceptionnel
6e ét. ascens. Imm. récent. Gd balcon, double séjour, s.d.b. Dressing. 575 000 F. Crédit. 48-04-35-35

RÉSIDENCE DAMRÉMONT. 2 PIÈCES tout conft, 6e ét., ascens., clair, Imm. ravalé. Dble expo. 564 000 F. 42-71-87-24.

MARCHÉ LOLIVE. EXCEPTIONNEL. Imm. pierre de t. Dble expo., 2 p., entr., cuis., bains, w.-c., 689 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

RUE DES ROSES. EXCEPTIONNEL 3 PCES, entrée, cuis., bains, w.-c., cave. 619 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

MARCHÉ LOLIVE
1 PIÈCE, 5e étage. PRIX 78 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

18e. 50 m Mairie 18e pierre de t. Beau 2 pces cuis., sal. d'eau, 2 caves, concierge digic. 42 m², 680 000 F à débat. 48-04-35-35

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
Tél. : 45-41-11-00

Sacré-Cœur, de superbe imm. bourgeois, 4e ét., asc., vue sur Paris, 58 m² env., cft. Px : 2 700 000 F. Exclusivité S.I. 39-89-92-37

PLACE DU TERTRE 2 P. de 31 m² env., kitch. équipée, sal. de bains. 1 207 500 F.

3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

19e arrdt

19e. Colonel Fabien
Beau 2 P. 46 m², 3e ét. sur gde cour, clair, bel imm. bien situé, cave, digicode. 740 000 F. 48-04-35-35

BEAU 2 P. 545 000 F
Ensoleillé, parfait état. Bien situé, entre BUTTES et CANAL. Créd. 48-04-35-35.

PROXIM. CANAL. STUDIO tt conft. Idéal investissement. Crédit total possib. PRIX : 365 000 F. Tél. : 42-71-87-24

Près BUTTES-CHAUMONT. EXCEPTIONNEL 2 PCES cuis., sal. eau, wc, 2e ét. sur rue et cour. 529 000 F crédit total. 48-04-08-60.

19e. QUAI DE L'OISE, SUPERBE 2 PCES, refait neuf, poutres, caractère, tt conft. Px 920 000 F, crédit possib. 48-04-85-85.

BUTTES CHAUMONT
studio, cuis., entrée, tt cft, 5e étage sur rue. 350 000 F créd. total poss. 48-04-84-48

19e, proche Canal, cse mutation, sup. 5 pces s./rue, refait nf, poutres, caractère, cheminée, tt cft, bains, wc. 939 000 F créd. Tél. : 48-04-84-48

20e arrdt

Mº ALEX.-DUMAS. URGENT. Cse départ. BEAU 2 PCES. A saisir, cuis., bains, w.-c., ch. cent. indiv. gaz, clair, calme. 589 000 F. 43-27-95-83.

20e, AV. GAMBETTA.
A VOIR ABSOLUMENT
7e ét. avec asc., bel immeub., standg. Beau 2 p., cuis., bains, petits balcons, cave. Digicode. 44 m². 746 000 F. 48-04-35-35.

R. ST-BLAISE, imm. bourgeois, beau 2 p., cuis., entr., tt cft, ascenseur. PRIX 565 000 F, crédit possib. 48-04-84-48.

Particulier vends dans imm. pierre-de-taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

92 Hauts-de-Seine

Levallois. Except. Grand 2 P. cuis., bains, wc, cave, bel imm. ravalé, digicode, gard., faibles ch. 849 000 F. Tél. : 43-27-81-10

ASNIÈRES GARE BÉCON-LES-BRUYÈRES. Bel immeuble 2 pces, cuis., entrée tt cft. 589 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85

BOIS-COLOMBES BEL APPT 105 m²
Refait neuf, dble séjour, 2 chbres, gd dressing, cuis. équipée. PPTAIRE 45-02-13-43.

Neuilly (porte Maillot)
Urgent, cause mutation. 2 p. refait neuf (arch.), s.d.b., cuis. équipée, 5e ét. sans asc. Tél. : (1) 46-24-31-33.

Province

RENNES (35)
Studio équipé, s.d.b., résid. sur jardin, pkg ext. Près cité judiciaire. Tél. : (16) 96-78-41-33.

SINVIM
achète
PARIS ET PROCHE BANLIEUE
TERRAINS,
IMMEUBLES,
ENTREPOTS.
SINVIM
COMPAGNIE BANCAIRE
5, avenue Kléber, PARIS 75016
tél. 40 67 34 51, fax. 40 67 50 12

appartements achats

Urgent, recherche studio ou 2 pces. Paris rive droite. Paiement comptant. J.-P. Carrière hres bureau 42-71-12-00

Recherche pour pied-à-terre, studio ou 2 pièces. Paiement comptant. Monsieur Desbois Tél. : 42-71-87-24

URGENT ACR. COMPANT
Appartement ou pavillon. Même à rénover. M. VALLERAND Tél. : 43-70-18-00

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS. Avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES.
M. BRUNET 45-41-11-00.

AGENCES
FRANÇOIS FAURE Paris-7e et Paris-6e
.5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, BD RASPAIL
75014 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE D'INSTITUTIONNELS, D'INVESTISSEURS ET DE PARTICULIERS, STUDIOS, APPARTS ET MAISONS PARIS ET SA BANLIEUE.
U.F.E 42-79-03-18

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 8e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 45-73-42-07 même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
[illegible] et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande
45-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

PLURIMMO
72, BD RASPAIL, PARIS-6e
Spécialiste RIVE GAUCHE RECH. APPARTEMENTS 4 et 5 PIÈCES pour clientèle sérieuse.
45-48-25-01

hôtels particuliers

A saisir hôtel particulier en rénov. R + 3 + jard. + box. 22 000 000 F. 42-25-16-60, 42-25-10-28, dom. 46-24-83-66.

ST-MANDÉ
Hôtel particulier, 300 m² habitables, séj., s. à manger, 5 chbres, gar. 13 000 000 F. MICOT 43-44-43-87.

propriétés

A v. maison style, 3, Gd-Rue, Chauffour-lès-Etrechy. 2 km SNCF, RER C, 40 km sud Paris, 1 950 m², clos 7 p. Px 1 600 000 F. Tél. : 64-67-72-94.

Boissy-le-Repos, 100 km de Paris est, vallée du Petit-Morin, 5 500 m², clos, arboré, maison rénovée, 7 p. + 2, cellier. Px : 620 000 F. Tél. : 26-81-40-39.

NORMANDIE, 15 km BAYEUX, 10 km des plages, A VENDRE, cause mutation, BELLE PROPRIÉTÉ, maison d'habitation, nombreuses dépendances, en très bon état, sur 5 000 m² de parc, petit ruisseau. Affaire à saisir. Mº KERBELLEC, notaire à VANNES (56), tél. : 97-42-55-55 (sauf lundi).

A vdre PÉRIGORD, ctr. vil. Périgueux, MAIS. BOURGEOISE rénovée, 240 m², 6 ch., 2 sbs, sél. jard. Tél. : 53-53-71-88 soir.

CHAMPAGNE près autoroute A 4, DEMEURE XIXe siècle, 6 pces 215 m² + grenier + dépend. Maison 150 m², terr. 3 000 m². Bord rivière. Prix : 1 500 000 F. Tél. : 43-54-25-70

terrains

Aix-en-Provence, terrain arboré, belle vue, 42 000 m². possib. constr. 400 m², à 7 km du centre. 1 350 000 F. Tél. : (16) 42-21-25-16 le soir prél.

locations non meublées offres

Paris

RUE BEAUBOURG, 3e ét., s/gde cour, soleil, STUDIO refait neuf, bains. 3 300 F mois + ch. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

SENTIER 2 p. de 40 m² env., poutres, cuis. équipée, s. de bains. 4 200 F chg comp.

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

ECOLE MILITAIRE, 2 p. de 40 m² env., Imm. ancien, 3 800 F ch. comp.

3615 LOCAT
Tél. : 43.87.86.76.

Région parisienne

9 km, aéroport Ch.-de-Gaulle. A louer dans imm. neuf, 1 duplex T2 + 1 studio tout confort, park. privé. Tél. le soir 60-03-47-18.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris 8e
recherche APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. : (1) 45-62-78-99

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr banques, stés multinat. et diplomates, gds appts de standg 5-6-7 pces.
Tél. : 42-80-20-42

GRISS-HAUSSMANN
Cherche pour sté intern. studios, 3 p., villas vides ou meublés, Paris ou banlieue. Tél. : 45-22-56-44.

COUPLE FONCTIONNAIRE
chercheurs CNRS/administrateur, rêve de louer 100 m² à Paris. Tél. : 43-77-96-96.

locations meublées offres

Paris

Loue entre 4 et 5 mois, gd studio 33 m², clair, ensoleillé, entièrement équipé, design, période comprise : entre 15 avril et fin sept. La période peut être aménageable. Px : 4 000 F c.c. 45-43-15-92 (répondeur).

Province

Deauville, location d'été, appartement dans résidence. 2 pces, tennis, piscine, près hippodrome [illegible]. Tél. : 31-87-11-45 (18 h-20 h)

A louer près golf mer La Rochelle, MAISON F 5, jardin Tél. : 46-37-40-42

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
Urgent rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons. [illegible] Durée 1 à 2 ans. Loyers garantis.
(1) 45-27-12-19

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STES MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg. 5-6-7 pces. Tél. : 45-26-33-27

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

1 200 m² couv., 4 000 m² ter., bord. v. expr. Rég. Lorient (56) Tél. : (16) 97-76-75-67

Locations

Cherche espace habitable à partir de 350 m², Paris ou proche banlieue. Tél. : 45-23-30-50

DIRECT PROPRIÉTAIRE
36 m² de bureaux ou activités + parkings disponible immédiatement 5 mn de la Porte de Pantin 2 500 F par mois + reprise bail. Tél. : 48-38-10-92 (de 10 h à 17 h)

Domiciliation
Bureaux, télécopie, telex
AGECO 42-94-95-28

MONTPARNASSE NEUF, 35 et 55 m²
RARE. 45-02-13-43

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL-RC-RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
INTERDOM 43-40-31-45

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU 8e
ÉTOILE IÉNA 16e
PASSY TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét. tél. Services, Télex, Fax, Eurosignal. Domiciliation : 190 à 390 F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47
NATION : 43-41-81-81

[illegible], 7 burx de 225 m² env., imm. pierre de t., sans reprise. 2 660 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

17e, 3 000 m² env. de burx, ts transports, imm. en constr., pas de reprise. 1 850 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

fonds de commerce

Ventes

TOUS COMMERCES 45 m²
quartier touristique Pigalle Px : 350 000 F, petit loyer Tél. : 43-87-88-00

Cède école de commerce en Haute-Savoie Tél. : 50-61-88-29

CABINET IMMOB.
PARIS SYNDIC [illegible]
C.A. TTC 2 100 000 F, 80 % co-ppté, 20 % gérance. Ecr.-s./réf. nº 158, MGC 38, r. de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET

TOUS COMMERCES 45 m²
Quartier touristique, Pigalle, px : 350 000 F, petit loyer. Tél. : 43-87-88-00

capitaux propositions commerciales

Société de promotion immobilière recherche des investisseurs et partenaires pour des projets importants à Bruxelles et environs.
Contact :
BEV., tél. : 32-2-537-00-96
fax : 32-2-537-82-45

QUOTE
Société de promotion immobilière recherche des investisseurs et partenaires pour des projets importants à Bruxelles et environs.
Contact :
BEV., tél. : 32-2-537-00-96
fax : 32-2-537-82-45

Pour paraître dans cette rubrique
IMMOBILIER D'ENTREPRISE
Contacter : 45-55-91-82
poste 40-83.

AGENDA IMMOBILIER

BIARRITZ PLEIN CENTRE
Direct promoteur
Exc. situation : 200 m grande plage.
Square d'Ixelles (place de la mairie).
APPARTEMENTS GRAND LUXE
du F2 au F6. A partir de 15 000 F le mètre carré.
Livraison 4e trimestre 1990.
Rens. sur place : 8, rue Joseph-Petit.
Tél. : (16) 59-24-74-22
soir : (16) 59-63-23-11.

BRETIGNOLLES-SUR-MER
VENDEE
VOTRE MAISON OU VOTRE APPARTEMENT AVEC ACCES DIRECT A LA PLAGE
PROCHE TENNIS, PISCINE, AIRE DE LOISIRS
4 PAVILLONS TEMOINS
136 boulevard A. Briand
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 51 62 25 95

A retourner sans engagement : "Les Océanides" - 136 bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
NOM .... Prénom ....
Adresse .... Tél. ....

Les Belles Propriétés du Monde

DORDOGNE
A 2 km de Sainte-Foy-la-Grande. Maison contemporaine de plain-pied, plein sud, calme. Surface habitable et dépendances 330 m² environ + cave. Grand séjour 60 m² avec cheminée. Chauffage et volets roulants électriques. Prestations de grande qualité. Terrain de 14 000 m² dont 5 000 m² paysagé. Piscine 15 m X 7 m. Solarium. Terrasse couverte. Prix 1 700 000 F.
Tél. : (16-1) 45-69-12-64 de préférence aux heures de repas, ou le week-end (16) 53-24-76-98.

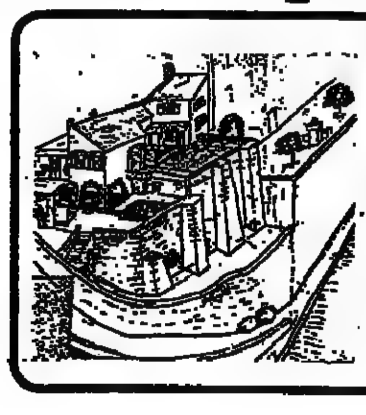

VAR-LES-ARCS S./ARGENS
Dans village médiéval du XIIe s., maison en pierre, réhabilité en 1974, 110 m² hab., séj. 35 m² avec poutres et cheminée, 2 chbres, cuis. équipée, office, wc, sdb, 1 chbre 20 m² à l'étage, terrasse 50 m² s.s. aménageable 35 m² 5/6 caves voûtées 100 m². Vue panoram. sur val d'Argens.
Tél. : (16) 94-73-37-80

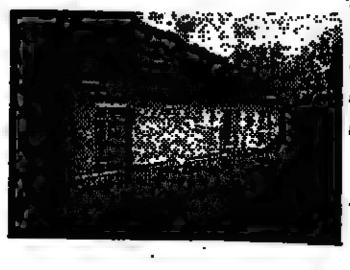

Maison sur 700 m² de terrain dans verdure et rue calme. 5 pces + 4 pces, idéal prof. libérale, à 20 min. de Rennes Nord, dans village toutes commod.
Tél. : (16) 96-78-41-33 ou 99-30-82-31

صكنا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 121 m², 5e étage	7, bd des Capucines AGF - 42-44-00-44	12.000 + 400

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 pièces 207 m², 2e étage	3, rue Jules-Lefèbvre SAGGEL - 47-42-44-44	22.770 + 2 977

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio meublé 28 m², s/jardin	Home Plazza Nation Home Plazza 40-09-40-00	5.500 + 925
2 pièces meublées 45 m², s/jardin	Home Plazza Bastille Home Plazza 40-21-22-23	8.500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 56 m², 5e étage	66/68, cours de Vincennes AGF - 42-44-00-44	5.000 + 860

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 53 m², r.-de-ch.	23/25, rue Lecellier LOC INTER - 47-45-19-97	4.901 + 507
3 pièces, parking 76 m², 5e étage	21, rue Balard SAGGEL - 47-42-44-44	6.400 + 816
3/4 pièces, parking 84 m², 1er étage	21, rue Balard SAGGEL - 47-42-44-44	6.700 + 875

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 46 m², 2e étage	60/62, av. Henri-Martin GCI - 40-16-28-68	6.730 + 1 200
Duplex 210 m², 5e et 6e étage	23, bd Flandrin AGF - 42-44-00-44	31.500 + 3.000
7 pièces 243 m², 1er étage	22, av. Foch / 1 bis, r. Chalrin AGF - 42-44-00-44	36.000 + 2.460

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 83 m², r.-de-ch.	72, bd de la Villette LOC INTER - 47-45-19-97	4.975 + 763

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Pavillon 6 pièces Duplex 132 m², garage	Noisy-le-Roi 64, av. Georges-Buffon SGI/CNP - 30-44-01-13	7.874 + 466
Maison 4 pièces 90 m², garage	Le Pecq 9, résidence l'Orée-du-Vésinet SOLVEG - 40-67-06-89	6.863 + 221
Studio, parking 36 m², r.-de-ch.	St-Germain-en-Laye 40, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	3.400 + 340
2 pièces, parking 54 m², 3e étage	St-Germain-en-Laye 40 quater A, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	4.450 + 490
3 pièces, parking 74 m², 3e étage	St-Germain-en-Laye 2 bis, rue La-Rochejaquelin AGF - 39-73-09-34	5.400 + 690

78 YVELINES (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 86 m², 2e étage	St-Germain-en-Laye 42 bis, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	5.400 + 730
3 pièces, parking 81 m², 3e ét., cave	Versailles 36 bis, rue du Maréchal-Galliéni CIGIMO - 48-24-50-00	5.900 + 950
Pavillon 4 pièces Duplex, 101 m² garage	Villepreux 15, imp. de la Forz.-de-la-Coulaie SGI/CNP - 30-44-01-13	5.564 + 328
3 pièces, parking 95 m², 2e étage, balcon, cave	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6.780 + 930

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 6 pièces 142 m², garage	Evry 7, impasse du Donjon SOLVEG - 40-67-06-89	6.214 + 185
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. « Les Grandes Coudrales » GCI - 40-16-28-70	3.344 + 750
4 pièces, parking 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Rés. « Les Grandes Coudrales » GCI - 40-16-28-70	3.290 + 750
Maison 4 pièces 115 m², garage, jardin	Longjumeau 2, rue des Noisetiers SGI/CNP - 60-11-77-40	5.292 + 346
4 pièces 80 m², 11e étage parking en sus	Massy 7, square Yves-du-Manoir AGF - 42-44-00-44	3.680 + 1.000

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 47 m², 3e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	4.494 + 496
4 pièces, parking 86 m², 4e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	8.065 + 1.214
Studio 38 m², 3e étage	Boulogne 3 ter, av. J.-B.-Clément SAGGEL - 47-42-44-44	2.358 + 800
3 pièces, parking 72 m², 3e étage	Garches 73, rue de Suresnes SAGGEL - 46-08-80-36	3.878 + 980
3 pièces, parking 72 m², r.-de-ch. terrasse, cave	Garches 72, rue du Dr.-Debet CIGIMO - 48-24-50-00	4.830 + 390
3 pièces, 4e étage 75 m², terrasse cave, balcon	La Garenne-Colombes 17, rue d'Estiennes CIGIMO - 48-24-50-00	5.444 + 707
3 pièces, parking 66 m², 4e étage	Neuilly 9, rue de Rouvray LOC INTER - 47-45-19-97	7.236 + 599
Studio 44 m², 2e étage parking en sus	Neuilly 47/49, rue Perronnet AGF - 42-44-00-44	4.300 + 530

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 53 m², 2e étage	Neuilly 22, bd du Général-Leclerc GCI - 40-16-28-68	4.822 + 580
4 pièces, park. 95 m², 1er étage	Puteaux 16, av. G.-Pompidou AGF - 42-44-00-44	5.550 + 950

94 - VAL DE MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, park. 71 m², 2e étage	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	4.227 + 572
5 pièces, parking 107 m², 2e étage	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	6.150 + 796
2 pièces, parking 46 m², r.-de-ch.	Charenton 158 bis, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	3.412 + 574
4 pièces, parking 87 m², 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	8.270 + 1.071
2 pièces, parking 52 m², 3e étage immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	3.800 + 406
3 pièces, parking 75 m², 3e étage immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.850 + 571
4 pièces, parking 83 m² 8e étage immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.000 + 734
5 pièces, parking 110 m², 8e étage immeuble neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	8.500 + 877
2 pièces, parking 57 m², r.-de-ch.	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3.276 + 420
3 pièces, parking 72 m², 4e étage	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	4.350 + 540
3 pièces, 2 parkings 71 m², r.-de-ch., terrasse jardin 63 m²	Nogent 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-89	6.800 + 880
4 pièces, 2 parkings 87 m², 2e étage	Nogent 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-89	7.800 + 1.065
3 pièces, parking 71 m², 1er étage	Saint-Maurice 1, rue de la Pompe SAGGEL - 47-42-44-44	4.954 + 412
3 pièces, parking 72 m², 1er étage	Sucy-en-Brie 2, rue du Lys-d'Or SGI/CNP - 45-90-64-54	3.012 + 723
3 pièces, parking 73 m², 1er étage	Vincennes 83/85, rue de France LOC INTER - 47-45-19-97	5.522 + 680

95 VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Pavil. 4 pièces Duplex, 105 m² garage	Cergy 1, allée de l'Albatros SGI/CNP - 34-42-30-62	5.552 + 387

Le Monde
CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi
5 RENDEZ-VOUS
IMMOBILIER
LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
LES BELLES PROPRIÉTÉS
L'AGENDA IMMOBILIER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens. **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)
Pour tous renseignements 45-55-91-82 poste 42.96

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE
AGF — Commercialisation SNC PHENIX GESTION
CIGIMO — GROUPE GTF
GENERALI
RESIDENCES HOTELIERES HOME PLAZZA
INTER
saggel vendôme GROUPE UAP
SGI-CNP GROUPE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
SOLVEG LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

INDUSTRIE

La Confédération à son tour affectée par les restructurations bancaires

Le Crédit suisse lance une OPE sur la Banque Leu

La Suisse serait elle en train d'abandonner son calme bancaire traditionnel ? L'offre publique d'échange lancée mardi 10 avril, par CS Holding, la maison mère du Crédit suisse (le premier groupe bancaire de la Confédération) sur la plus vieille banque helvetique, la Banque Leu (le cinquième établissement en Suisse) montre que tout ne se passe pas toujours gentiment dans la Confédération.

La Banque Leu dont l'image avait été quelque peu altérée ces derniers mois par l'implication de sa filiale américaine dans une affaire de délit d'initié aux Etats-Unis, cherchait activement un partenaire. L'arrivée du Crédit suisse n'a, semble-t-il, pas été appréciée par certains de ses dirigeants qui ont préféré démissionner. Les actionnaires ont en tout cas jusqu'au 10 mai pour se prononcer sur les termes de l'offre. Les discussions ont activement commencé pour convaincre les plus gros actionnaires d'apporter leurs titres. Entre temps, un cabinet d'audit spécialisé procèdera à une évaluation des titres de CS Holding et de la Banque Leu.

Le canadien Bombardier reprend l'avionneur Learjet

Le groupe canadien Bombardier poursuit sa diversification dans l'aéronautique civile. Autrefois, voué aux métros et à la motoneige, il a racheté, en 1986, l'avionneur Canadair et, en 1989, l'avionneur d'Irlande du Nord, Shorts. Voici qu'il reprend un autre constructeur, américain, Learjet, pour la somme de 75 illions de dollars (430 millions de francs).

Celui-ci, qui est en état de cessation de paiement, fabrique quatre modèles de jets d'affaires et complètera la gamme de Canadair-Bombardier dans le domaine de l'avion de transport régional. Son chiffre d'affaires de 250 millions de dollars est alimenté aussi par des contrats de sous-traitance passés avec Boeing, McDonnell Douglas et General Dynamics pour lesquels Bombardier travaille déjà.

□ **Feu vert de l'office des cartels au rachat de Nixdorf par Siemens.** – L'office fédéral ouest-allemand des cartels a donné son accord à la prise de participation majoritaire de Siemens dans Nixdorf. Selon l'office, la position de Siemens sur le marché de l'informatique se trouve renforcée par cet accord, mais ne remet pas en cause la concurrence déjà existante.

ÉTRANGER,

URSS

Les réformes économiques seront examinées le 14 avril annonce M. Gorbatchev

Le président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev a annoncé, mardi 10 avril à Moscou, devant les délégués du Komsomol (les jeunesses communistes) que les mesures visant à l'*« accélération des réformes économiques »* seront examinées samedi 14 avril lors d'une session commune du Conseil présidentiel et du Conseil de la Fédération.

A l'occasion de cette réunion, des *« décisions importantes, très difficiles mais absolument nécessaires, doivent être prises qui nécessitent l'entente nationale dans le pays »*, a poursuivi M. Gorbatchev. Une libéralisation progressive des prix et des mesures en faveur des sociétés anonymes pourraient être annoncées. *« Le président et le Conseil présidentiel vont utiliser les pouvoirs du chef de l'Etat pour prendre un train de mesures afin de donner une nouvelle dynamique aux réformes économiques »*, a encore déclaré M. Mikhaïl Gorbatchev. Le 11 mars dernier, le conseil des ministres avait pris la décision d'accélérer la transition de l'économie soviétique vers une économie de marché.

TRANSPORTS

Après l'incendie en mer du Nord

Le propriétaire du *Scandinavian-Star* cesse ses activités

L'homme d'affaires danois, M. Henrik Johansen, propriétaire du *Scandinavian-Star*, le ferry ravagé par un incendie la semaine dernière en mer du Nord, a annoncé le 10 avril à la presse qu'il abandonnait ses activités maritimes et fermait la ligne Da-No Lines entre Oslo et Frederikshavn (nord du Danemark).

La sécurité à bord du paquebot, critiquée par les rescapés, était *« tout à fait en ordre »*, a affirmé d'autre part à Londres un responsable du bureau de contrôle des bateaux de la Lloyds, Garry Beaumont à l'agence danoise de presse Ritzau. *« Les sirènes d'alarme, les portes anti-incendie, les casques respiratoires et autres mesures techniques de sécurité fonctionnaient parfaitement et étaient conformes aux règles internationales »*, a-t-il précisé. Le bilan toujours provisoire de la catastrophe s'élève à 208 morts. – (*AFP.*)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE WORMS

FORTE PROGRESSION DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS EN 1989

Le conseil d'administration de la Banque WORMS, réuni le 27 mars 1990 sous la présidence de Jean-Michel BLOCH-LAINÉ, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 304 millions de francs dont 209 millions pour la part du groupe, en progression respectivement de 111 % et 76 % sur l'exercice 1988. Cette évolution est notamment liée aux bonnes performances des filiales d'investissement et en particulier d'ACMER.

Le bénéfice net de la Banque WORMS s'établit à 101 millions de francs contre 189 millions l'exercice précédent. Rappelons que 1988 avait enregistré 145 millions de plus-values sur cession de participations, opérations qui s'inscrivent depuis 1989 principalement dans le cadre d'ACMER. Ce résultat est obtenu après une importante augmentation des provisions, dont le solde s'élève à 192 millions contre 83 millions en 1988, ce qui a permis de porter le taux de couverture des risques souverains de 41 % à 47 %.

Pour le groupe de la Banque WORMS, 1989 a principalement été marqué par :

Un développement commercial soutenu qui s'est accompagné d'un rééquilibrage des emplois et des ressources. Les crédits distribués ont progressé de 19 % à 30,3 milliards de francs et les dépôts et certificats de dépôts de 60 % à 27,7 milliards de francs. Les produits bruts d'exploitation bancaires ont ainsi augmenté de 51 % et le produit net bancaire de 23 %.

Une évolution modérée des charges générales d'exploitation, + 7 %, qui s'est traduite par une progression du revenu brut d'exploitation de 70 % pour la Banque WORMS et de 132 % pour l'ensemble du groupe.

Un renforcement significatif de la structure du bilan. Les capitaux permanents augmentent de 45 % pour le groupe et de 60 % pour la Banque WORMS qui est revenue sur le marché financier français en émettant en juillet 1989 un emprunt obligataire de 1 milliard de francs et sur les marchés internationaux avec des emprunts subordonnés d'un montant global de 394 millions de francs. Les capitaux permanents représentent ainsi au niveau consolidé 4,9 milliards de francs pour un total de bilan de 69,9 milliards de francs contre 3,4 milliards de francs pour un total de bilan de 61,8 milliards de francs à fin 1988.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 22 mai prochain la distribution d'un dividente global de 5,55 F par action, ce qui représente une progression de plus de 60 % par rapport à l'exercice précédent.

NEW-YORK, 11 avril ↑

Léger raffermissement

La tendance a continué de se raffermir lentement, mardi à Wall Street. Encore une fois, la journée n'avait pas trop bien commencé (moins 7 points au Dow Jones). Progressivement toutefois, la situation du marché allait s'améliorer et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 9,01 points à 2 731,08.

Le bilan général est cependant resté encore négatif. Sur 1 957 valeurs traitées, 706 ont monté, mais 739 ont baissé et 512 n'ont pas varié.

Ce raffermissement a été en grande partie dû à la reprise enregistrée dans le compartiment des valeurs technologiques déclenchés par les excellents résultats trimestriels juste publiés par Motorola.

Les investisseurs ont également été rassurés, semble-t-il, par le placement relativement satisfaisant, encore que médiocre, de la deuxième adjudication des Bons du Trésor à 40 ans, destinées à financer en partie le renflouement des caisses d'épargne.

L'activité s'est accélérée avec 136,02 millions de titres échangés contre 114,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 avril	Cours du 10 avril
Alcoa	82 1/4	82 7/8
A.T.T.	42 1/8	41 7/8
Boeing	72 3/8	72 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 3/4
Eastman Kodak	39 5/8	39 3/8
Exxon	46 1/8	46
Ford	47	46 7/8
General Electric	64 5/8	64 1/2
General Motors	46 5/8	46 1/4
Goodyear	35 3/4	35 7/8
I.B.M.	105 3/8	105 7/8
I.T.T.	54 1/4	54 1/2
Mobil Oil	61 1/8	60 3/4
Pfizer	58 1/4	57 3/4
Schlumberger	51 7/8	51
Texaco	59	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	161	161 1/4
Union Carbide	21 3/8	20 7/8
U.S.X.	35 1/4	34 5/8
Westinghouse	74 7/8	75
Xerox Corp.	54 3/4	54 5/8

PARIS, 10 avril ↓

Consolidation

Après avoir battu un nouveau record d'altitude en début de semaine, la Bourse de Paris a éprouvé, mardi, le besoin de se détendre un peu. Des ventes bénéficiaires se sont produites. Bien absorbées dans l'ensemble, elles ont néanmoins légèrement pesé sur la tendance. Dès l'ouverture, l'indice CAC 40 piquait du nez (– 0,39 %). Il devait se maintenir ainsi un bon moment, un peu en dessous de son niveau de la veille. A la clôture de 17 heures, son repli atteignait 0,42 %.

Survenant après cinq séances de hausse et près de 7 % de gain, cet alourdissement était prévisible. Il aurait pu être plus important. En fait, le marché, jusqu'à la preuve du contraire, a bien consolidé ses positions. Pour tout dire, la rechute de Tokyo, le matin même (– 2,5 %), a poussé les investisseurs à user de prudence. Manifestement, les banques centrales des six plus grands pays industrialisés de l'Occident ne mettent pas beaucoup d'ardeur à soutenir le yen. A ce rythme, la Banque de Tokyo devra bientôt envisager de relever son taux d'escompte, ce qui ne manquera pas de provoquer de nouvelles perturbations sur le marché boursier.

Mais, au-delà de cette probable péripétie, les capitaux nippons en quête de placement vont nécessairement se rabattre sur l'Europe. Le groupe d'investissement hollandais Robeco estime que l'intérêt pourrait se concentrer sur Amsterdam, mais aussi sur Paris.

Quoi qu'il en soit, si l'on en croit l'Observatoire français de conjoncture économique, la RFA devrait tirer la croissance européenne pour 1990 et 1991. Comme déjà la France est en pointe en matière d'expansion, tous les regards des opérateurs se tournent vers elle. Fête de Pâques ou pas : l'optimisme reste entier rue Vivienne.

LONDRES, 10 avril ↓

Légère baisse

Les cours des valeurs ont terminé en légère baisse, mardi, au Stock Exchange (– 0,45 %), réagissant de manière modérée à la faiblesse de la livre et à la dégringolade de la Bourse de Tokyo, quelques heures auparavant. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 10,2 points à 2 217,5. Le marché est resté calme après l'annonce de résultats décevants pour plusieurs groupes britanniques importants. A l'approche des fêtes de Pâques, le volume d'activité est demeuré modéré par rapport à la moyenne des transactions habituelles. Il a toutefois été supérieur à celui de la veille avec 343,1 millions de titres échangés ce jour contre 273,8 millions, lundi.

La majorité des secteurs se sont affaiblis, notamment les compagnies régionales de l'eau, les pétrolières et les assurances. Les titres de la distribution se sont effrités dans le sillage de la chaîne de magasins d'habillement Next, après que celle-ci eut annoncé une perte annuelle de 46,7 millions de livres et une réduction du dividende versé aux actionnaires. Le conglomérat BAT Industries a également baissé après la décision des autorités californiennes de l'assurance de s'opposer à une éventuelle reprise de sa filiale Farmers Group par Axa-Midi et Hoylake, si une novelle OPA de Hoylake sur BAT réussissait.

Les titres de la construction RMC et Taylor Woodrow se sont repliés également après avoir publié leurs résultats annuels.

Les fonds d'Etat ont cédé près d'un point par endroits, affectés par la faiblesse de la livre. Les mines d'or comme Driefontein et Vaal Reef se sont nettement affaiblies.

TOKYO, 11 avril ↓

La chute se poursuit

Deuxième journée de baisse, mercredi, à Tokyo. La séance avait pourtant bien commencé. A mi-parcours, l'indice Nikkei avait enregistré une hausse de 1,1 %. La tendance allait toutefois se retourner ensuite. A la clôture, le Nikkei avait reperdu, et même au-delà, tout le terrain gagné, pour s'inscrire à 29 440,28, avec une perte de 184,40 points (– 0,62 point).

Selon les professionnels, le nouvel alourdissement du yen a déstabilisé le marché, qui, d'autre part, a pâti de ventes liées à l'échéance d'options, le jeudi 12 avril.

La faiblesse de l'activité, avec moins de 500 millions de titres échangés, témoigne que les opérateurs ont conservé leur sang-froid. La plupart des institutions sont restées à l'écart par prudence, jugeant le marché trop inconstant : « Il y a une telle impression de malaise et de fragilité que tout mouvement du yen à la baisse provoque des ventes, qui elles-mêmes entraînent d'autres ventes », faisait remarquer un opérateur.

VALEURS	Cours du 10 avril	Cours du 11 avril
Akai	1 030	1 040
Bridgestone	1 480	1 460
Canon	1 800	1 780
Fuji Bank	2 580	2 630
Honda Motors	1 880	1 870
Matsushita Electric	2 310	2 290
Mitsubishi Heavy	905	911
Sony Corp.	8 570	8 580
Toyota Motors	2 450	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Avions Marcel Dassault : bénéfices en hausse de 32 %.** – La société mère Avions Marcel Dassault a annoncé, le mardi 10 avril, que ses résultats 1989 étaient en hausse de 32 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net atteint 500,2 millions de francs (contre 380,1 millions en 1988) pour un chiffre d'affaires de 19,5 milliards de francs. Cette progression est due à une amélioration de la place de la société sur le marché des avions de combat.

Pour l'avenir, Dassault compte sur le Falcon 2000 pour se développer dans l'aviation d'affaires.

Par ailleurs, sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires, la société Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation devrait simplifier son nom pour s'appeler Dassault Aviation.

□ **Okamoto va produire des pneus moto Michelin au Japon.** – Michelin-Okamoto Tire co, filiale à 50/50 créée par la firme de Clermont-Ferrand et le fabricant japonais de produits en caoutchouc Okamoto, commencera à produire des pneus moto de la marque Michelin au milieu de 1991.

Michelin et Okamoto avaient créé, en 1989, deux joints-ventures Michelin-Okamoto Tire co et Michelin-Okamoto Sales co, respectivement pour la production et la commercialisation de pneus Michelin. Michelin-Okamoto Sales s'est fixé comme objectif de vendre, la première année, 150 000 pneus moto Michelin.

□ **Cellulose du Pin : progression de 28 % des résultats.** – Le groupe papetier La Cellulose du Pin (Saint-Gobain) a dégagé un bénéfice net de 516 millions de francs en hausse de 28 % par rapport à 1988. Les comptes intègrent pour six mois la société italienne d'emballage et de carton SISA acquise à la mi-1989. Le résultat d'exploitation a progressé de 36 % à 989 millions de francs. Toutes les activités ont contribué à la croissance, notamment les emballages en carton ondulé et papier pour ondulé, qui ont représenté 48 % des ventes. Le chiffre d'affaires de La Cellulose du Pin progresse de 14,53 %, à 9,15 milliards de francs.

□ **Saint-Louis : progression de 28,9 % du résultat net consolidé.** – Le groupe agroalimentaire Saint-Louis a dégagé, en 1989, un résultat net consolidé (part du groupe) de 575 millions de francs, en progression de 28,9 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient compte de charges exceptionnelles de 27 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera, lors de l'assemblée générale des actionnaires, le versement d'un dividende de 23 francs par action, avoir fiscal non compris, en hausse de 15 % par rapport à 1988. Le résultat net courant consolidé s'est élevé à 605 millions de francs (485 millions en 1988) pour un chiffre d'affaires de 9,045 milliards de francs, en progression de 6,4 % par rapport à l'année précédente.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	445	Le gd livre du mois	....	428
Asystel	....	115 90 d	Loca Investissement	....	301
B.A.C.	....	209	Locamic	....	139 10
B. Demachy & Assoc.	....	575	Mass Communication	....	213 30
Banque Tarneaud	192	195	Metalurg. Minière	....	230
B.I.C.M.	....	851	Molex	208	215
Boiron	....	400	Navale-Delmas	....	1315
Boisset (Lyon)	....	207	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	3190	Om. Gest. Fin.	....	587
Calberson	....	704	Pinault	....	520
Cardif	....	858	Presbourg (C In & Fin)	....	90
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1308	Présence Assurance	....	428
C.D.M.E.	....	2340	Publicat. Filipacchi	....	782
C. Equip. Elect.	....	348	Razel	....	730
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	375
C.F.P.I.	....	274 90	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	334
Ciments d'Origny	....	695	St-Honoré Matignon	....	241
C.N.I.M.	....	838	S.C.G.P.M.	....	719
Codetour	....	298	Segin	....	330
Comareg	....	....	Sélection Invt. (Lyon)	....	110
Conforama	....	1085	S.E.P.	....	380
Creeks	....	485	Sertbo	....	541
Dafsa	....	195	S.M.T.Goupil	....	300
Dauphin	....	678	Sodinforg	....	100 90
Devanlay	....	1005	Sopra	218	212
Devillé	....	464	Supra	....	231
Dollfus	....	178	Thermador Hold. (Lyon)	....	335
Editions Belfond	....	295 d	TF 1	....	348
Elysées Investissem.	....	15 20	Unilog	....	175 50
Finacor	....	209	Union Financ. de Fr.	....	522
Garonor	....	....	Viel et Cie	....	177
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	420	Yves Saint-Laurent	....	1106
Gravograph	....	231			
Guintoli	....	971			
I.C.C.	....	280			
Idia	....	317 20 d			
Idianova	....	146			
I.M.S.	....	1250			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 10 avril 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	560	110	–	2	–
CGE	600	36,50	50	15	–
Elf-Aquitaine	600	30	38	22	–
Eurotunnel SA-PLC	50	–	11	2,90	–
Euro-Disneyland SC	110	3	–	–	–
Havas	1 600	–	–	35	–
Lafarge-Coppée	425	26,10	34	18	26
Michelin	140	9,20	14,10	8	–
Midi	1 300	60	–	–	–
Paribas	600	84	–	5,50	–
Pernod-Ricard	1 333	25	–	–	–
Peugeot SA	720	195	–	2	7,50
Rhône-Poulenc CI	400	17	–	20	–
Saint-Gobain	600	46	–	15	23
Source Perrier	1 500	160	–	25	–
Société générale	560	55	–	10	–
Suez Financière	440	43	–	3,80	–
Thomson-CSF	140	17,50	20	5	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 avril 1990
Nombre de contrats : 61 218.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,84	101,84	101,86
Précédent	102,24	102,22	102,22

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,90	1,60	1,03	1,71

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,62 F ↓

Le dollar se négociait en nette baisse, le mercredi 11 avril, à Paris, la devise américaine ayant cédé du terrain, la veille, à New-York, en raison de rumeurs sur les difficultés financières auxquelles serait confrontée une grande banque new-yorkaise. Le billet vert se négociait à 5,62 francs contre 5,6820 F, la veille, à la cotation officielle. Le yen recommençait à céder du terrain contre le dollar. Les effets du communiqué du groupe des Sept auront été très temporaires.

FRANCFORT	10 avril	11 avril
Dollar (en DM)	1,6910	1,6730
TOKYO	**10 avril**	**11 avril**
Dollar (en yens)	158,15	158,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 avril) ..... 10 1/8-10 1/4 %
New-York (10 avril) ... 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	6 avril	9 avril
Valeurs françaises	100,9	101,2
Valeurs étrangères	94,4	94,6
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	542,90	547,70
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 069,89	2 083,90

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 717,11	2 722,07

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 740,6	1 742,3
Mines d'or	256	257,40
Fonds d'Etat	77,45	77,20

TOKYO

	9 avril	10 avril
Nikkei Dow Jones	30 397,53	29 624,68
Indice général	2 229,27	2 186,24

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,6130	5,6150	+ 67	+ 79	+ 140	+ 165	+ 400	+ 470
$ can.	4,8346	4,8431	– 146	– 119	– 273	– 232	– 810	– 718
Yen (100)	3,5458	3,5512	+ 72	+ 88	+ 147	+ 172	+ 428	+ 479
DM	3,3536	3,3580	+ 44	+ 61	+ 92	+ 117	+ 219	+ 281
Florin	2,9809	2,9851	+ 32	+ 42	+ 66	+ 92	+ 184	+ 226
F.B. (100)	16,2319	16,2558	– 64	+ 29	– 111	+ 56	– 240	+ 159
F.S.	3,7823	3,7883	+ 4	+ 23	+ [illegible]	+ 58	+ 134	+ 204
L (1 000)	4,5671	4,5740	– 86	– 55	– [illegible]	– 109	– 509	– 488
£	9,2137	9,2276	– 390	– 348	– [illegible]	– 726	– 2306	– 2146

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
Yen	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 9/16	8 11/16
Florin	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	9 3/4	10 3/8	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 7/16
F.S.	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	10	11	11 1/4	11 3/4	11 1/2	11 7/8	12	12 3/8
£	14 9/16	14 13/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 3/8	15 1/2
F franç.	9 15/16	10 3/16	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 AVRIL

Cours relevés à 17 h 45

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3750	C.N.E. 3% ★	3781	3800	3800	+ 0 50
1055	B.N.P. T.P.	1060	1060	1056	− 0 38
1235	C.C.F. T.P.	1241	1250	1240	− 0 08
1056	Créd. Lyon. T.P.	1070	1070	1070	....
1700	Renault T.P.	1700	1705	1695	− 0 29
1935	Rhône-Poul. TP	1955	2000	2000	+ 2 30
1210	St-Gobain T.P.	1230	1218	1240	+ 0 81
1240	Thomson T.P.	1193	1239	1240	+ 3 94
875	Accor	944	943	935	− 0 95
850	Air Liquide	735	722	721	− 1 90
2020	Als. Superm.	2000	2050	2050	+ 2 50
570	A.L.S.P.I. ★	579	579	584	+ 0 86
2570	Arjom. Prioux ★	2429	2415	2412	− 0 70
800	Ausedat-Rey ★	800	800	800	....
1020	Aux. Entrepr. ★	1003	1010	1028	+ 2 49
495	Av. Dassault ★	500	507	501	+ 0 20
250	Aux Midi Assur.	272 50	272 10	267	− 2 02
330	BAFIP ★	340	340	342 70	+ 0 79
310	Bail-Equipem. ★	322 10	320	321	− 0 34
980	Bail Investiss. ★	967	960	960	− 0 73
395	B.N.P. C.I. ★	417	417	425	+ 1 92
870	Bolloré Tech.	923	925	912	− 1 19
590	Cie Bancaire ★	635	630	628	− 1 10
670	Bazar H.-V. ★	690	696	690	....
765	Béghin-Say ★	852	860	848	− 0 47
1370	Berger (M.)	1350	1350	1350	....
630	Bic ★	645	640	640	− 0 78
920	B.I.P. ★	955	968	963	+ 0 84
585	B.I.S. ★	643	665	660	+ 2 64
2840	Bongrain S.A. ★	3050	3030	3047	− 0 10
965	Bon-Marché ★	984	986	997	+ 1 32
560	Bouygues ★	669	675	667	− 0 30
170	B.P. France ★	182 50	178 10	182	− 0 27
760	B.S.N. ★	829	820	838	+ 1 09
800	Canal Plus ★	862	861	878	+ 1 86
470	Cap Gem. S. ★	525	515	529	+ 0 76
3110	Carrefour ★	3333	3380	3373	+ 1 20
146	Casino ★	165	161	163 50	− 0 91
116	Casino A.D.P. ★	121	120	119 90	− 0 91
1060	Castorama D.L.	1135	1140	1145	+ 0 88
148	C.C.M.C.	149 80	149	148	− 1 20
615	C.E.G.I.D.	641	650	658	+ 2 65
250	Centrest	251	251	260	+ 3 59
550	C.E.P. Comm.	646	640	622	− 3 72
385	Cerus CER	400 50	400 50	405	+ 1 12
530	Cetelem ★	605	602	584	− 3 47
570	C.F.A.O. ★	614	604	604	− 1 63
570	C.G.E.	621	620	619	− 0 32
1570	C.G.I. Informat.	1700	1710	1715	+ 0 88
1280	C.G.I.P. ★	1500	1461	1460	− 2 67
595	C.G.P.	576	592	546	− 5 04
1110	Chargeurs S.A. ★	1186	1180	1183	− 0 17
745	Clma	780	780	780	....
1490	Ciments franç. ★	1522	1515	1535	+ 0 85
670	Club Méditerr. ★	676	678	680	+ 0 59
188	C.M.B. Packag.	195	194	194	− 0 51
170	Codetel ★	160	160 50	156 10	− 2 44
400	Cofimeg ★	386	386	400	+ 3 63
475	CPR (Par.-R.) ★	469	465	465	− 0 85
785	Colas ★	825	792	805	− 2 42
316	Cpt. Entrepr. ★	369	370	378	+ 2 44
1030	Compt. Mod. ★	1090	1095	1075	− 1 38
380	Concept S.A.	420	415	414 90	− 1 21
1290	Créd. Foncier ★	1360	1350	1369	+ 0 74
496	C. F. Immob. ★	500	500	488	− 2 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	C.C.F. ★	237 60	237 50	240 10	+ 1 05
680	Cr. Lyon. (CI) ★	703	692	694	− 1 28
1340	Crédit Nat. ★	1493	1494	1480	− 0 87
290	C.S.E.E. ★	309	305	308	− 0 32
3630	Damart S.A. ★	3800	3760	3700	− 2 63
1780	De Dietrich ★	1801	1805	1800	− 0 06
210	Dév. R.d.C. (Ly)	220	220	220	....
315	Dév. R. Sud-Est	315	319	318 50	+ 1 11
580	D.M.C.	595	595	589	− 1 01
4200	Docks France ★	3968	3948	3945	− 0 58
880	Dumez ★	613	610	616	+ 0 49
2290	Eaux (Gén.) ★	2650	2650	2595	− 2 08
520	Ecco ★	604	600	587	− 2 81
930	Electrofinanc. ★	1043	1045	1027	− 1 53
345	El. S. Dassault ★	365	373	385	+ 5 48
820	Elf-Aquitaine	689	687	677	− 1 74
455	– (certific.) ★	502	502	501	− 0 20
1250	Epeda B.-F.	1300	1285	1275	− 1 92
2470	Essilor ★	2625	2600	2610	− 0 57
1170	Essil. Int.(DP) ★	1278	1298	1294	+ 1 25
690	Esso S.A.F. ★	694	690	700	+ 0 86
2150	Eurafrance ★	2282	2280	2280	− 0 09
1670	Eurocom ★	2059	2001	2018	− 1 99
96	Eurodisneyland	100	99 60	99 85	− 0 15
4100	Euromarché ★	3740	3730	3730	− 0 27
1230	Europe n° 1 ★	1422	1385	1408	− 0 98
51	Eurotunnel ★	54 10	54	53 60	− 0 92
1700	Exor ★	1710	1712	1748	+ 2 22
1720	Facom ★	1839	1831	1839	....
1390	Fichet-Bauche ★	1400	1400	1400	....
200	Finextel ★	194	193	194	....
400	Fives-Lille ★	444	444 90	442	− 0 45
2380	Fromager. Bel ★	2415	2400	2320	− 3 93
1630	Gal. Lafayette ★	1825	1755	1823	− 0 11
500	Gascogne ★	511	512	512	+ 0 20
1600	Gaz et Eaux ★	1585	1595	1575	− 0 63
1100	Géophysique ★	1211	1210	1250	+ 3 22
655	Gerland ★	660	665	665	+ 0 76
780	Groupe Cité ★	827	835	812	− 1 81
....	Gr. Victoire	....	....	....	....
....	– (certif.)	....	....	....	....
1280	GTM-Entrep. ★	1529	1515	1527	− 0 13
1080	Guyenne-Gas. ★	1180	1180	1180	....
365	Hachette ★	418 80	419 80	420	+ 0 29
1490	Havas ★	1600	1610	1593	− 0 44
565	Hénin (La) ★	626	612	618	− 1 12
1090	Hutchinson ★	1125	1115	1125	....
315	Imétal ★	329	329	329 70	+ 0 21
76	Immobil. Phénix	89 50	91 90	93 60	+ 4 80
101	Ingénico ★	148 10	145	145 70	− 1 62
5490	Inst. Mérieux ★	5340	5340	5310	− 0 56
505	Interbail ★	501	514	498	− 0 40
1500	Intertechnique ★	1515	1520	1530	+ 0 99
1020	J. Lefebvre ★	1125	1121	1123	− 0 18
1170	Labinal ★	1178	1178	1160	− 1 36
2720	Lab. Bellon ★	2890	2870	2900	+ 0 35
340	Lafarge-Coppée	425	422 10	426 50	+ 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Lebon ★	1269	1268	1250	− 1 50
3590	Legrand ★	3979	3950	3954	− 0 63
1710	Legrand (DP) ★	2050	2050	2039	− 0 54
580	Legris Ind.	592	588	591	− 0 17
....	Leroy-Somer ★	....	....	....	....
795	Locabail Im. ★	746	745	750	+ 0 54
500	Locafrance ★	530	525	530	....
840	Locindus ★	842	843	843	+ 0 12
505	Luchaire ★	535	532	535	....
4640	L.V.M.H. ★	4825	4865	4870	+ 0 93
580	Lyon. Eaux ★	680	680	680	....
325	Majorette (Ly) ★	369	370	372	+ 0 81
400	Mar. Wendel ★	444	445	444	....
270	Matra ★	400	398	399	− 0 25
4910	Merlin-Gerin ★	5550	5500	5490	− 1 08
210	Metaleurop ★	218	216 80	218 90	+ 0 41
225	Métrologie Int. ★	250	254 10	258 50	+ 3 40
136	Michelin	138 90	139 20	138 80	− 0 07
1220	Midi (Cie)	1307	1290	1280	− 2 07
171	Midl. Bk SA ★	157	158	162	+ 3 18
425	Min. Salaig (Ma)	411	410	410	− 0 24
176	M.M.B.M. ★	181 20	181 80	185 50	+ 2 37
120	Moulinex ★	130 40	128 60	130	− 0 31
2200	Navig. Mixte ★	2190	2120	2083	− 4 88
179	Nord-Est ★	194	191 50	190	− 2 06
445	Nordon (Ny)	468	476	470	+ 0 43
695	Nouvelles Gal. ★	671	680	670	− 0 15
800	Occid. (Gén.) ★	781	780	776	− 0 64
1660	Omn.F.Paris ★	1744	1740	1735	− 0 52
385	Opfer ★	401	400	399 90	− 0 27
4790	Oréal (L') ★	5490	5500	5450	− 0 73
660	Paribas	669	668	684	+ 2 24
1580	Pechelbronn ★	1590	1570	1595	+ 0 31
285	Pechiney CIP ★	320 50	320	318 90	− 0 50
170	Pechiney Int.	181	180	175	− 3 31
535	Penhoet ★	585	575	573	− 2 05
1220	Pernod-Ricard ★	1272	1268	1234	− 2 99
820	Peugeot S.A.	891	910	904	+ 1 46
425	Plastic Omn. ★	451 90	452	450	− 0 42
535	Poliet ★	585	590	584	− 0 17
1130	Prétabail Sic. ★	1145	1140	1146	+ 0 09
805	Primagaz ★	834	830	844	+ 1 20
590	Printemps ★	624	620	618	− 0 96
4040	Promodès ★	4150	4180	4220	+ 1 69
645	Radiotechn. ★	658	680	666	+ 1 22
215	Raff. D. Total ★	230 90	225	224 20	− 2 86
3230	Redoute (La) ★	3390	3370	3360	− 0 88
445	R.-Poulenc CIP ★	468	468	461	− 1 50
320	Robur financ.	346	356	356	+ 3 19
99	Rochette (La)	100 10	100	100	− 0 10
1890	Roussel-Uclaf ★	2230	2205	2245	+ 0 67
4810	R. Impér. (Ly)	4720	4700	4700	− 0 42
184	Sade	183	183	184	+ 0 52
1360	Sagem ★	1409	1410	1428	+ 1 35
585	Saint-Gobain	620	615	623	+ 0 48
1530	St-Louis ★	1618	1610	1576	− 2 60
2180	Salomon	1660	1650	1650	− 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
555	Salvepar	575	580	580	+ 0 87
1020	Sanofi ★	1104	1092	1064	− 3 62
1800	S.A.T. ★	1700	1699	1719	+ 1 12
305	Saul-Châl. (B) ★	312	311	315	+ 0 96
1660	Saupiquet (Na)	1550	1550	1550	....
840	Schneider ★	1066	1041	1052	− 1 31
35	S.C.O.A. ★	33	33	31 60	− 4 24
....	S.C.R.E.G. ★	....	....	....	....
1100	Seb ★	1170	1170	1180	+ 0 85
525	Sefimeg ★	523	515	525	+ 0 38
640	Sextant A.	608	615	616	+ 1 32
1400	S.F.I.M. ★	1443	1430	1412	− 2 15
225	S.G.E. ★	247	257	254	+ 2 83
835	Silic ★	841	846	846	+ 0 59
605	Simco	613	612	612	− 0 16
1010	St. Rossignol ★	990	980	962	− 2 83
895	Sligos ★	1080	1080	1079	− 0 09
575	Société Génér.	615	605	610	− 0 81
137	Sodecco	139	138 50	138 50	− 0 36
175	Sodero (Na)	175 10	175 10	175 10	....
690	Sodexho ★	730	739	725	− 0 68
89	Sogenal (Ny)	101	101	102	+ 0 99
600	Sogerap ★	500	502	505	+ 1
2260	Somm.-Allib. ★	2450	2445	2440	− 0 41
1490	Source Perrier ★	1573	1575	1625	+ 3 31
895	Sovac ★	740	735	722	− 2 43
780	Spie-Batignol. ★	849	850	843	− 0 71
1190	Strafor ★	1285	1250	1263	− 1 71
440	Suez	466 90	464	469 90	+ 0 64
525	Synthelabo ★	530	530	532	+ 0 38
135	Thomson-C.S.F.	149	147 90	149	....
620	Total (CFP) ★	680	673	676	− 0 59
115	– (certific.) ★	122	122	122	....
395	Truffaut (Fin.)	410	410	415	+ 1 22
600	U.A.P. nouv.	624	624	622	− 0 32
415	U.F.B.-Locab. ★	459	453	460	+ 0 22
1110	U.I.C. ★	1160	1140	1138	− 1 90
670	U.I.F. ★	669	659	667	− 0 30
970	U.I.S. ★	965	965	965	....
240	U.C.B. ★	224	229	221 80	− 0 98
865	Unibail ★	876	873	885	+ 1 14
695	Valéo ★	677	656	672	− 0 74
395	Vallourec ★	429	422	425	− 0 93
375	Via Banque ★	384	387	377	− 1 82
1320	Zodiac	1405	1385	1398	− 0 50
1110	Elf-Gabon ★	1151	1130	1124	− 2 35
153	Amax Inc.	157	153 50	153 50	− 2 23
159	Amer. Express	152 50	154 30	154 30	+ 1 18
240	Amer. Teleph.	238 80	240	240	+ 1 21
199	Anglo Amer. C.	181 10	178	176	− 2 82
540	Amgold	533	523	523	− 1 88
230	Banco Santander	215	218	216	+ 0 47
1040	BASF (Akt)	1020	1021	1016	− 0 39
1040	Bayer	1024	1029	1025	+ 0 10
92	Buffelsfont.	88 70	86	83 80	− 5 52
156	Chase Manh.	157 50	161	161	+ 2 22
93	Echo Bay Mines	92	91 50	90 80	− 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
127	De Beers	124	123 50	123 80	− 0 16
2740	Deutsche Bank	2683	2595	2650	− 1 60
1420	Dresdner Bank	1449	1440	1434	− 1 04
74	Driefontein Cst	70 40	69 80	69	− 1 99
220	Du Pont-Nem.	214	217	217	+ 1 40
225	Eastman Kodak	226 80	226 80	225	− 0 79
26	East Rand	25 90	24 70	25	− 3 47
230	Electrolux	237	237	237	....
770	Ericsson	821	816	816	− 0 61
285	Exxon Corp.	283	281 80	281 80	− 0 46
275	Ford Motors	284 50	285	285	+ 0 19
72	Freegold	66 55	64 80	64	− 3 83
18	Gencor Limit.	16 15	16 30	16 30	+ 0 93
370	Gén. Electr.	367 50	368 50	368 50	+ 0 27
535	Gén. Belgique	531	528	526	− 0 94
270	Gen. Motors	259	253	261	+ 0 77
53	GdMetropolitain	54 80	54 20	54 20	− 1 09
....	Guinness	62 60	62 20	62	− 0 96
53	Harmony	52 90	51 70	51	− 3 59
270	Hewlett-Packard	252	252	252	....
52	Hitachi	61	60 60	60 60	− 0 66
1040	Hoechst Akt.	995	999	999	+ 0 40
112	Homestake	104 10	102 50	102 50	− 1 54
107	Imp. Chemical	104 80	104	104	− 0 76
615	IBM	601	600	603	+ 0 33
300	ITT	309	306	306	− 0 97
127	Ito-Yokado	143 50	138	138	− 3 83
182	Mac Donald's	180 10	180	181	+ 0 50
99	Matsushita	85 90	83 50	83	− 3 38
17	Maxwell	18 25	18 25	18 25	....
400	Merck	413	415 50	415 50	+ 0 61
485	Minnesota M.	467	467	467	....
365	Mobil Corp.	345	346	346	+ 0 29
200	Morgan J.P.	200 20	204	204	+ 1 90
32840	Nestlé	33200	33070	33000	− 0 60
1020	Nixdorf	1182	1202	1198	+ 1 36
175	Norsk Hydro	171 50	167 90	167 90	− 2 10
181	Ofil	159	158 80	158 10	− 0 57
1850	Petrofina	1824	1808	1808	− 0 88
225	Philip Morris	238	239	238 e	+ 0 70
128	Philips	122	121 20	122	+ 0 91
107	Placer Dome	89 80	88	87 10	− 2 71
330	Quilmès	306 50	307	307	+ 0 16
....	Randfontein	36	35 30	36 05	+ 0 14
430	Royal Dutch	430 80	428 80	429	− 0 42
50	Rio Tinto Zinc	52	53	53 50	+ 2 88
12 50	Saat. & Saatchi	12	11 90	11 65	− 2 92
60	St Helena Co	59 60	58 70	59	− 1 01
280	Schlumberger	291	294	294 80	+ 1 31
43	Shell transp.	42 40	42 05	42 05	− 0 83
2740	Siemens A.G.	2627	2617	2610	− 0 65
275	Sony	313 50	310	308	− 1 75
96	Sumitomo	91 40	96 80	90	− 1 53
45	Telefonica	43 70	44 10	44 10	+ 0 92
205	T.D.K.	230	235 50	235 50	+ 2 39
37	Toshiba Corp.	42 55	40 30	40 05	− 5 88
440	Unilever	446 70	443 80	443 80	+ 0 48
325	Unit. Techn.	319	320	320	+ 0 31
585	Vaal Reefs	524	524	524	+ 2 46
335	Volvo	340 50	347	346	+ 1 62
240	West Deep	219	219	219	....
325	Xerox Corp.	310	308	309	− 0 32
93	Yamanouchi	107 50	105	105	− 2 33
2 45	Zambia Corp.	2 45	2 43	2 43	− 0 82

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			C.I. Maritime	....	830	Magasins Uniprix	....	188	Vinci	....	177 50
Emp. 8,80 % 77	118 50	7 783	Citram (B)	2340	....	Magnant S.A.	....	514 d	Waterman S.A.	....	924
[illegible]											

Actions — [illegible]

Étrangères — [illegible]

Hors-cote — [illegible]

SICAV (sélection) 10/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1137 63	1109 88	Fructicapi	34 57	34 05	Placement crt-terme	74465 99	74351 29
Actions	237 79	231 43	Fructidor	116794 91	116794 91	Placement J	5936 36	5924 53
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1211 81	1182 25	Fructifrance	236 57	233 07	Placement Premier	55075 81	54965 60
A.G.F. 5000	722 39	704 77	[illegible]	982 24	968 28	Pléiade	119 71	116 56
[illegible]								

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 678	5 682	5 500	5 970
ECU	6 871	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	335 890	335 720	325	346 500
Belgique (100 F)	16 247	16 243	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	298 310	298 240	288 500	308 500
Danemark (100 krd)	87 910	87 820	85	92
Norvège (100 k)	86 880	86 820	83 500	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 312	9 283	8 850	9 650
Grèce (100 drachmes)	3 473	3 474	3 250	4 050
Italie (1 000 lires)	4 570	4 575	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	379 730	379 500	368	392
Suède (100 krs)	92 880	92 780	89 800	97 500
Autriche (100 sch)	47 738	47 739	46 250	49 500
Espagne (100 pes.)	5 293	5 285	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 800	3 798	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 894	4 882	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 618	3 592	3 480	3 700

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/4
Or fin (kilo en barre)	69100	68900
Or fin (en lingot)	69500	68900
Pièce française (20 fr)	409	410
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	435	436
Pièce latine (20 fr)	402	405
Souverain	506	513
Pièce de 20 dollars	2500	2580
Pièce de 10 dollars	1340	1340
Pièce de 5 dollars	895	.....
Pièce de 50 pesos	2575	2605
Pièce de 10 florins	415	414
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Au conseil des ministres

Un projet de loi sur la moralisation de la formation professionnelle

Attaché depuis son arrivée au secrétariat d'Etat à l'objectif de moralisation de la formation professionnelle, M. André Laignel devait présenter, le 11 avril, en conseil des ministres, un projet de loi qui concrétisera cette intention. Le texte va clarifier les relations des stagiaires avec les organismes de formation. Ils pourront bénéficier d'une représentation élue et seront considérés comme des acquéreurs de formation, disposant des mêmes recours qu'un consommateur.

Mais c'est surtout avec les principes de programmation et de labélisation que la qualité de la formation devra pouvoir être assurée. Les formations financées par l'Etat seront mieux contrôlées et le préfet, ainsi que les conseils régionaux pourront s'appuyer sur ces procédures d'homologation pour obtenir des garanties des intervenants. Le contrôle sera plus étendu qu'à l'heure actuelle et permettra notamment de s'assurer de la réalité des moyens pédagogiques, alors qu'il se limitait aux éléments financiers. La sanction, en cas de défaut, sera économique, l'organisme pouvant être amené à reverser les subventions obtenues. Ce contrôle s'exercera autant sur les organismes privés que sur les organismes publics.

Invité de « L'heure de vérité »

M. Marchais s'oppose à la création de « tendances » au sein du PCF

Invité, mardi 10 avril, de « L'heure de vérité » d'A 2, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a notamment affirmé, à propos des pays de l'Est, que *« la forme de socialisme mise en œuvre jusqu'à ce jour dans les pays de l'Est (...), même s'il est vrai qu'il y a des acquis (...), a échoué »*. Quant aux rapports qu'a entretenus dans le passé le PCF avec les partis communistes au pouvoir dans ces pays, M. Marchais a indiqué : *« Nous avons été dupés, non seulement par les Soviétiques, mais par d'autres pays de l'Est. »* Le secrétaire général a précisé que les communistes français sont *« pour le droit à l'autodétermination du peuple lituanien, comme des Estoniens, comme des autres peuples de l'Union soviétique »*.

M. Marchais a encore ajouté, à propos de la ligne politique de son propre parti : *« Ne me parlez plus de modèle (...), que ce soit le modèle italien, le modèle soviétique, y compris la perestroïka. La perestroïka ne constitue pas pour nous un modèle, nous la soutenons. »*

Au sujet de la vie de son parti, M. Marchais a répondu : *« Oui, il y a un problème de démocratie interne dans le parti. »* Aux deux questions : *« Est-ce que la minorité va pouvoir proposer des candidats aux différents postes dans le parti ? Est-ce que des gens qui s'opposent à [M. Marchais]*

vont pouvoir siéger dans les instances dirigeantes, bureau politique et comité central ? », le secrétaire général a répondu : oui. En revanche, M. Marchais est toujours opposé à la création de *« tendances »* au sein du PCF, car pour lui ce n'est pas *« le summum de la démocratie »*, mais, a-t-il ajouté : *L Le parti peut décider de changer. »*

Interrogé sur son éventuel souhait de se représenter au poste de secrétaire général, compte tenu de son âge (soixante-dix ans cette année), M. Marchais a rétorqué : *« J'ai des soucis et des préoccupations. J'ai des peines mais j'ai aussi des joies. Par conséquent, pour le moment (...) je ne vois pas la fin du voyage. »* M. Marchais a encore jugé, à propos du gouvernement de M. Rocard : *« Il faut se lever de bonne heure, le matin, pour trouver dans la politique du gouvernement qui est en place un bilan globalement positif. Non, le bilan est négatif, et les gens ont plus de mal à vivre aujourd'hui qu'hier. »* Quant aux conséquences que ce jugement pourrait avoir sur l'attitude du PCF à l'Assemblée nationale, M. Marchais a indiqué : *« Nous nous trouvons dans cette situation où il faut nous déterminer à partir d'une motion de censure déposée par la droite (...) sur la base d'une politique ou de propositions avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord. Ça complique singulièrement les choses pour nous. Mais (...) quand on voit ce que sont pour la prochaine période (...) les projets du gouvernement (...), si le Parti communiste en avait la possibilité, il voterait une motion de censure. Seulement, il est évident que la droite, elle, ne (...) déposera pas de motion de censure contre le plan Quilès ou autre »* (allusion au projet de loi présenté par M. Paul Quilès, portant réforme des Postes et Télécommunications).

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Faux frères

ILS étaient quand même dégueulasses, les Sov, et pas que les Sov, tous les faux jetons qui régnaient sur les pays de l'Est au temps où Marchais y passait ses vacances. Sans parler de ses rencontres avec les responsables des partis frères. Moi, j'ai été bouleversée d'apprendre hier soir à la télé qu'il n'y en a pas eu un seul pour lui dire la vérité sur ce qui se passait là-bas. Ils lui ont menti, ils l'ont dupé, pauvre chéri ! C'est vraiment pas chic, lui si naïf, si crédule, si gentil.

Dès qu'il entrait dans une pièce où se tenaient les réunions, les autres se taisaient brusquement.

— De quoi vous parliez, là ?

— De rien. On se demandait comme ça entre nous, tu le répéteras pas, hein, si le whisky c'était pas moins mauvais pour la santé que la vodka.

— Ah bon ! Il m'avait semblé entendre le mot KGB...

— Mais non, pas KGB, gros bêta, J & B.

Un jour, il se pointe au Kremlin :

— Excusez du dérangement, camarade Brejnev, c'est simplement pour vous demander si c'est exact ce qu'il raconte, ce dissident-là... Soljénimachin, sur le Goulag.

— Enfin, voyons, mon petit Jojo, c'est des blagues, vu que le Goulag, c'est un archipel du Grand Nord et qu'il y a jamais mis les pieds.

Pareil au moment de l'invasion de l'Afghanistan. Il apprend ça en ouvrant le *Figaro*. Il se jette sur le téléphone pour appeler Gromiko :

— Dites voir, ces salauds de la presse bourgeoise vont me demander ce que j'en pense, qu'est-ce que je réponds ?

— C'est une histoire de droit de cuissage. Là, j'ai pas le temps de m'étendre. Prenez donc le premier avion pour Moscou, je vous ferai briefer, et vous leur expliquerez ça d'ici, aux Français, ce sera beaucoup plus simple.

Et quand, au lendemain du « printemps de Pékin », il s'est étonné de voir Deng Xiaoping rester au pouvoir contre la volonté du peuple, l'autre lui a opposé le droit des leaders à disposer d'eux-mêmes en se maintenant à la tête des PC. Ça, c'est bien vrai, pour une fois. D'ailleurs, Marchais s'y est pas trompé. Il nous l'a confirmé hier : J'y suis, j'y reste.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 avril

Calme

Après la légère baisse enregistrée la veille, la tendance était à l'indécision rue Vivienne. Dans un marché calme, l'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une infime baisse de 0,06 %, se maintenait à + 0,14 % en fin de matinée. Les plus fortes progressions étaient emmenées par la CGP (+ 4,03 %), Skis Rossignol (+ 3,85 %) et Electronique Serge Dassault (+ 3,12 %). En baisse, on notait la Sligos (– 6,86 %), Salomon (– 3,94 %) et Galeries Lafayette (– 3,73 %).

□ **BRÉSIL : visite du président Collor au Nicaragua.** – Le président brésilien Fernando Collor de Mello effectuera son premier voyage officiel à l'étranger du 24 au 26 avril pour assister, le 25, à l'investiture de Mme Violeta Chamorro, présidente élue du Nicaragua. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : six policiers et six guérilleros tués.** – Six policiers et six guérilleros ont été tués, lundi 9 avril, lors de l'attaque d'une petite ville du nord de la Colombie, San-Calixto, par l'Armée de libération nationale (ELN), une organisation de guérilla castriste, a annoncé, mardi, la radio privée de Bogota, RCN. – *(AFP.)*

Surréalisme !

par Olivier Biffaud

LE surréalisme fut un grand moment de l'art en France. Tenter d'en faire une copie, c'était courir le risque, comme disent les marxistes à propos de la répétition de l'histoire, de tomber dans le comique. C'est à quoi les téléspectateurs de « L'heure de vérité » ont malheureusement assisté, mardi 10 avril, sur Antenne 2, médusés pour les uns, accablés pour les autres. Le surréalisme était accroché au mur avec la célèbre *Joconde* moustachue de Marcel Duchamp et la comédie – tragique – était assise dans le fauteuil de l'invité. Il n'y avait qu'à observer les mines graves, pour ne pas dire défaites, de quelques-uns des membres de l'appareil du PCF présents dans l'assistance pour comprendre que la mécanique qui avait fait la gloire médiatique de Georges Marchais était cassée. A la décharge du secrétaire général, il faut reconnaître que l'opération « lifting du communisme » avait un aspect « mission impossible » ou, au choix, « sacrifice révolutionnaire ».

L'incohérence tenant lieu, depuis maintenant quelques années, de politique à la direction du parti, M. Marchais s'est appliqué à en faire une démonstration dont certains passages ont dû faire bouillir quelques-uns des opposants qui seront maintenus dans les instances dirigeantes, au prochain congrès. Le secrétaire général en a décidé ainsi, sûr qu'il est de les faire battre à plate-couture par une hiérarchie qu'il domine totalement.

La vision du socialisme de M. Marchais peut se résumer à quelques formules : Cuba n'est pas le « modèle », mais le phare du communisme mondial, puisque l'URSS revue par M. Gorbatchev ne fait pas que des heureux place du Colonel-Fabien. La Chine est un pays socialiste, même s'il est arrivé à l'« armée du peuple » de tirer sur ce dernier. Le PCF, qui *« ne savait pas tout »*, en décembre 1989, sur la réalité des pays de l'Est, affirme, en avril 1990, qu'il a été *« dupé »* par les Soviétiques et les autres. Il n'empêche que ces pays, dont les régimes n'avaient *« rien à voir avec le socialisme »*, n'ont pas, pour autant, un bilan *« globalement »* négatif. Et le reste est à l'avenant.

Pour couronner le tout, le secrétaire général s'est offert une franche rigolade sur la possibilité pour les opposants de déposer textes, amendements et candidatures dans le cadre de la préparation du prochain congrès. Bien sûr qu'ils pourront le faire, a dit, en substance, M. Marchais. C'est, du reste, précisé dans les statuts du PCF et c'est comme cela qu'il fonctionne... avec les résultats que l'on sait.

La rénovation du matériel de la RATP

Les rames de métro de l'an 2000 rouleront en douceur et sans cloisons

La RATP a passé commande à ANF-Bombardier, GEC-Alsthom et Faiveley de neuf trains de trois voitures, qui seront utilisés pour tester sur la ligne 7 bis, à partir de 1992 et pendant cinq ans, le métro du futur. Celui-ci viendra progressivement remplacer les vieux métros MA ou MF 67. Le prototype roulera dès cet été. Pour une fois, il semblerait que le voyageur ait été au centre de la réflexion sur la conception de ce matériel roulant.

« Le problème du renouvellement de notre métro n'était pas d'ordre technologique, a déclaré M. Christian Blanc, président de la RATP à l'occasion de la présentation à la presse, mardi 10 avril, des projets de la Régie. *Nos ingénieurs maîtrisent parfaitement la technologie ferroviaire. Notre réflexion a porté surtout sur les besoins du voyageur de ce monde souterrain, qui pose des problèmes particuliers. Il nous fallait un matériel plus silencieux, des couleurs gaies, un espace différent, un éclairage plus généreux. Oui, nous avons conçu un matériel qui offre un plus grand confort et que nous entendons exporter. »*

La RATP n'est pas peu fière du train qu'elle a, en grande partie, conçu elle-même dans cette optique. A vrai dire, elle travaille depuis dix ans sur son « boa ». La première innovation de ce métro est un essieu orienté qui n'est plus accouplé à un deuxième essieu par un boogie, comme sur les autres trains. Cet essieu solitaire est orienté par une astuce d'attelage et équipé de roues indépendantes. Ces deux propriétés font que la roue suit parfaitement le rail sur lequel elle ne glisse, ni ne cogne. Dans les courbes, elles suppriment les chaos, les vibrations et les crissements, qui sont aussi pénibles pour les voyageurs que pour les riverains lorsque la ligne de métro est aérienne. Jusqu'à présent, seul le VAL de Lille, monté sur pneu, dispose d'un dispositif comparable.

La deuxième innovation explique le nom de « boa » donné au prototype testé par la RATP dans ses ateliers de Vaugirard. L'intérieur de ce métro apparaît comme un couloir sans fin, un peu comme un serpent. Les cloisons, qui séparent chaque voiture, ont été supprimées et les voyageurs peuvent circuler sans obstacle d'un bout à l'autre du train. Cette formule – déjà utilisée à Singapour – assure un meilleur remplissage (890 voyageurs au lieu de 840 dans un train classique) et une meilleure répartition. Surtout, elle procure aux voyageurs une sensation de sécurité, puisqu'ils peuvent ainsi se regrouper en cas de danger ou s'éloigner d'un intrus.

La suppression de la première classe

Les avantages ne sont pas nuls non plus pour la RATP. Un train de cinq voitures ainsi conçu coûte 25 millions de F, c'est-à-dire 15 % de moins qu'un matériel classique. La Régie espère diminuer dans la même proportion ses coûts d'entretien : le roulement idéal usera moins la roue et le rail, qui auront moins souvent besoin d'être reprofilés.

Les solutions techniques de « Boa » seront aussi utilisées dans le matériel sur pneu, pour lequel la RATP envisage de commander, à partir de 1992, deux versions ; l'une sans conducteur pour la future ligne METEOR (Maison-Blanche - Gare Saint-Lazare) et une autre avec conducteur pour les lignes 1 (Vincennes-Neuilly) et 11 (Châtelet- Les Lilas).

Ces évolutions technologiques posent le problème du maintien de la première classe. On peut, bien sûr, imaginer dans ce long couloir que sera la rame de demain, une zone signalée « première classe ». Mais l'absence de cloisons ou de portes intérieures rendra l'erreur et la fraude aussi aisées que la circulation. Des escouades de contrôleurs, prenant en tenailles la zone à protéger, devraient être déployées. Ces opérations de commando coûteraient cher et ne seraient pas du meilleur effet.

D'un autre côté, la RATP hésite à abandonner les 20 millions de francs que lui apporte la première classe. *« Nous n'avons pas encore commencé une réflexion à ce sujet »*, précise M. Blanc, qui est en revanche tout à fait affirmatif lorsqu'il annonce que *« la première classe sera supprimée sur la ligne METEOR »*.

ALAIN FAUJAS

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Institutions soviétiques : « Quel président pour quelle URSS ? », par Marie Mendras. « De de Gaulle à Gorbatchev », par Léo Hamon . . . 2

La crise lituanienne
M. Gorbatchev poussé dans le camp conservateur 3

Un projet de missile nucléaire franco-britannique 5

La libération de la famille Valente
Les réactions en France et dans le monde 6

L'élection au Pérou
Le combat sans grand espoir de M. Mario Vargas Llosa 8

La situation au Soudan
Le Front islamique a le vent en poupe 8

Le débat sur l'Europe
Le retour de M. Chirac au discours « national » 10

Jack Lang dénonce le protectionnisme américain
Après le renforcement de la réglementation américaine sur les visas artistiques, le ministre français de la culture s'élève contre les entraves mises à la libre circulation des créateurs aux Etats-Unis 12

Trois nouveaux actionnaires pour l'Expansion
Dow Jones, Prisa et Handelsblatt viennent d'entrer dans le capital de la holding du groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber . . 12

SECTION B

Les doutes et les chagrins de la famille Saoudi
La famille de Saad Saoudi, ce jeune homme tué par un policier de La Ciotat, le 6 mars, lors d'un transfert, exprime ses doutes sur les conclusions avancées par les enquêteurs 15

SECTION C

ARTS ◆ SPECTACLES
La nouvelle vague du rire ● Y'a de la joie chez les comiques ● Rencontre avec Florence Quentin ● Concerts déconcertants ● Les solos alcoolisés du saxophoniste Paul Gonsalves . . . . . 19 à 26

SECTION D

Le changement de statut de Renault
La Régie devient une société anonyme 27

Immobilier
Le gouvernement a mis au point un projet d'ensemble pour améliorer l'habitat 31

Services
Abonnements 16
Annonces classées . . . 33 à 35
Automobile 16
Carnet 16
Marchés financiers 36-37
Météorologie 17
Mots croisés 16
Radio-Télévision 17

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 avril 1990 a été tiré à 530 007 exemplaires.

Un communiqué du « Monde » et du « Parisien »

Le Monde et le Parisien ont publié le mardi 10 avril le communiqué suivant :

« Compte tenu du développement rapide de leurs plans de charge respectifs, *le Monde* et *le Parisien* ont décidé, d'un commun accord, au terme de la période d'essai prévue, de mettre fin à l'impression du *Parisien* par le Monde Imprimerie SA à Ivry. L'ensemble des exemplaires du *Parisien* sera à nouveau imprimé à la SICAVIC, imprimerie du Groupe Amaury. La date du transfert, qui fera l'objet d'un planning précis, se situera dans la première quinzaine de mai. De son côté le Monde Imprimerie SA compétera son plan de charge par le rapatriement de travaux d'impression du *Monde* actuellement sous-traités. »

[Dès 1986, *le Monde*, dont les équipements de production dataient de plus de vingt ans, décidait, seul, de se doter d'un matériel d'impression moderne. Quelques mois plus tard, Hachette, intéressé par l'utilisation de ces rotatives pour le nouveau quotidien dont il envisageait le lancement, prenait une participation dans Le Monde Imprimerie SA, filiale du *Monde*, créée pour exploiter ces nouvelles installations. Malgré l'abandon de ce projet, Hachette décidait de rester dans la nouvelle société qui s'entendait par la suite avec *le Parisien* pour tirer sa nouvelle formule. La période d'essai a commencé en octobre 1989.

Depuis, l'accroissement du volume de production du *Monde* (+ 20 %) nous a contraints, compte tenu de l'impression du *Parisien*, à sous-traiter à l'extérieur de nombreux travaux dont nous avons commencé le rapatriement. Celui-ci va se poursuivre. Hachette a décidé de rester dans le capital du Monde Imprimerie SA. – A. F.]

Un communiqué de la Société des rédacteurs

« *Le Monde* et le groupe Amaury ont décidé de suspendre leur accord du 16 novembre 1988 concernant l'impression du *Parisien* dans la nouvelle imprimerie du *Monde* à Ivry. Actionnaire principal de la SARL *le Monde*, la Société des rédacteurs, qui avait en son temps, comme les autres associés du *Monde*, approuvé cet accord – avantageux pour les deux parties, – regrette une telle issue.

» Conçu il y a quatre ans, le projet de construction d'une imprimerie moderne à Ivry avait été à l'origine décidé par *le Monde* seul, sans partenaires ni clients. La défection du groupe Amaury ne remet donc pas en cause cette politique de modernisation.

» Ayant le souci de préserver le développement à venir de l'entreprise, la Société des rédacteurs estime maintenant nécessaire de relancer les efforts en vue de rechercher une nouvelle clientèle. Elle considère, en outre, qu'il est désormais indispensable de mettre rapidement à l'étude les moyens d'optimiser la politique industrielle du groupe. »